



HAL
open science

L'alimentation au défi de l'écologisation : une analyse sociologique de l'action publique et de l'action collective dans deux territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Martina Tuscano

► To cite this version:

Martina Tuscano. L'alimentation au défi de l'écologisation : une analyse sociologique de l'action publique et de l'action collective dans deux territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Environnement et Société. École des Hautes Études en Sciences Sociales Paris, 2022. Français. NNT : 2022EHES0136 . tel-04085274

HAL Id: tel-04085274

<https://hal.science/tel-04085274>

Submitted on 4 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Ecole doctorale de l'EHESS

Doctorat

Discipline : Sociologie

MARTINA TUSCANO

L'alimentation au défi de l'écologisation

*Une analyse sociologique de l'action
publique et de l'action collective dans deux
territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Thèse dirigée par: Claire Lamine

Date de soutenance : le 06/12/2022

Rapporteurs 1 Carole Barthélémy, Aix-Marseille Université
2 Bruno Villalba, AgroParisTech

Jury 1 Carole Barthélémy, Aix-Marseille Université
2 Claire Lamine, INRAE
3 Olivier Lepiller, CIRAD
4 Béatrice Maurines, Université Lyon II
5 Valeria Siniscalchi, EHESS
6 Bruno Villalba, AgroParisTech

Thèse réalisée au sein de l'unité Ecodéveloppement, centre INRAE PACA à Avignon, et financée par l'ADEME et le programme METABIO/INRAE

*À mes familles.
À celle qui m'entoure depuis toujours,
à celles rencontrées en chemin.*

REMERCIEMENTS

Il y a quelques années un cher collègue – et ami – commençait ses remerciements en déclamant : « c'est avec beaucoup d'émotion que j'écris ces quelques lignes ». Je trouvais la formule un peu pompeuse. Je peux enfin dire que je me trompais, l'émotion est bien présente dans l'écriture de cette page.

Bien que j'assume l'entière responsabilité de ce travail, sa réalisation doit beaucoup à l'implication d'un grand nombre de personnes.

Ma reconnaissance va avant tout à Claire Lamine, qui a dirigé ce travail avec constance, exigence et bienveillance. Merci de ta confiance, de m'avoir guidée tout au long de ce parcours et de m'avoir toujours accompagnée dans la recherche d'un bon café, à Strasbourg comme à Aracaju.

Je remercie tou.te.s les collègues du laboratoire Écodéveloppement, Arnaud, Guillaume, Aurélie, Rodolphe, Servane, Michel, Mireille, Marc, Simon, Valérie, Claude, Ghislain, Diasse, Vérane, Esther... vous contribuez à faire de cette petite unité un endroit stimulant et accueillant. Les amis doctorants ont également fourni un soutien fondamental au quotidien : Yann, Maxime, Coline, Louis, Sara... merci pour les échanges et pour le temps accordé. Un grand merci notamment aux collègues sociologues, pour les suggestions, les relectures et le prêt d'ouvrages.

Je remercie les membres du comité de pilotage de la thèse pour la disponibilité et les précieux conseils : Marie Jacqué, Chantal Crenn, Natacha Sautereau, Marc Tchiamitchian, Solange Martin, Anaïs Rocci. Je tiens particulièrement à remercier Marie Jacqué pour avoir porté, lors du comité de pilotage comme pendant les séminaires marseillais, un point de vue critique fort utile pour le développement de ce travail et, plus généralement, pour mon regard de sociologue.

Merci à Aurélie, Guillaume, Sarah, Floriane et Coline qui, en plein milieu d'un été particulièrement chaud, ont pris le temps de relire et améliorer ce travail.

Je tiens à remercier les collègues d'Aix-Marseille Université, ainsi que les étudiants, puisque les échanges pendant et hors les cours durant cette année comme ATER m'ont permis de renouveler le regard sur mon propre travail.

Ce manuscrit n'aurait pu aboutir sans l'accord de celles et ceux qui, tout au long des enquêtes, m'ont ouvert les portes de leur bureau, de leur maison, parfois de leur frigo. Merci à l'équipe de la MEAD, en particulier à Gilles, Laureen et Léa, pour la confiance et la disponibilité. Merci à Claudine, au

personnel du Lycée agricole et aux membres du conseil de développement de la Provence Verte. Votre collaboration a été essentielle, j'espère que ces pages sauront rendre honneur à votre engagement.

Enfin, merci à celles et ceux qui, depuis peu ou depuis toujours, constituent mon centre de gravité. À Erica, Paola et Mario, solide ancrage à un lieu et à une histoire. Le soutien et l'amour inconditionné que vous m'offrez depuis toujours sont la raison principale de cet aboutissement. Aux amis au loin, qui n'ont jamais été aussi proches, Alessandra, Betty, Gnogno, Paola, Rosa et Giachi. Aux amis « avignonnais », qui remplissent mon quotidien de sons, de couleurs et de saveurs : Laura, Maxou, Jeanne, Enrico, Louis, Yann, Coline, Lison, Claire, Alex, Marina, John et bien d'autres. Un remerciement particulier va à Sarah, chère amie avec qui je partage mes réflexions disciplinaires, mes hésitations conceptuelles, mais surtout un amour profond pour tout ce qui se plante et tout ce qui se transforme. Enfin, merci à Raphaël, complice, relecteur, soutien infallible. Ta présence a été un appui fondamental pour la réussite d'une telle entreprise.

RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS

Résumé

La question écologique investit depuis une vingtaine d'années l'ensemble des domaines sociétaux, l'environnement est ainsi érigé en problème central autour duquel les récits et les projets collectifs doivent être formulés et construits pour être légitimés. Le champ agri-alimentaire n'échappe pas à ces processus d'écologisation et fournit un terrain idéal pour les observer. À partir d'une enquête ethnographique conduite durant trois ans (2017-2020) dans le Var et dans les Alpes Maritimes, cette thèse interroge les modes choisis pour problématiser, adopter ou encore critiquer le dénominateur commun de l'écologie au sein de collectifs associant acteurs hétérogènes autour de l'ambition de transformer les modes de production et de consommation alimentaire. Elle combine socio-anthropologie de l'action publique et sociologie pragmatique de l'action collective et s'attache à comprendre la manière dont les publics, institutionnels, économiques ou de la société civile, s'emparent de la question écologique dans un champ d'action singulier. L'analyse porte d'une part sur des dispositifs et programmes de l'action publique territoriale (e.g. Projets Alimentaires Territoriaux) et de l'autre sur des dispositifs d'action collective ciblés (certifications participatives, actions des structures de l'ESS, mobilisations de consommateurs, groupements de producteurs). D'abord, elle suggère que les récits de l'écologisation fabriqués localement reflètent à la fois l'institutionnalisation de l'environnement et la singularité des deux contextes territoriaux étudiés. Ensuite, elle montre que la problématisation collective de la question écologique peut être source de tensions au sein des collectifs étudiés et notamment lorsque celle-ci vient déstabiliser les routines, les normes et les modes d'organisation établis. Enfin, ce travail montre que l'intégration de la question écologique au tissu social se traduit par une « mise en projet » de l'action, individuelle comme collective, révélatrice d'une quête de nouvelles raisons d'être par temps de crises.

Mots clés

Alimentation – agriculture – écologisation – politique publique – action collective – ethnographie – engagement – projet

ABSTRACT AND KEY-WORDS

Abstract

For the past twenty years, the environmental issue has been present in all areas of society, and the environment has become the central problem in the formulation of narratives and collective projects. The agri-food system provides an invaluable field for observing processes of ecologisation. Through an ethnographic survey conducted over three years (2017-2020) in the south-est of France, this research examines the ways in which the environmental issue is problematized, adopted or criticised within collectives that associate a range of actors aiming at transforming food production and consumption patterns. It combines a socio-anthropological approach of public action with a pragmatic approach of collective action and focuses on the way in which institutional, economic and civil society actors address the ecological issue in the agri-food field. This study focuses, on the one hand, on territorial public action programmes (e.g., “Projets Alimentaires Terriaux”) and, on the other hand, on targeted collective initiatives (participative certifications, social and solidarity economy initiatives, consumers mobilisations, producers’ groups). Firstly, it suggests that the narratives of ecologisation produced locally reflect both the institutionalisation of environment and the specificity of the two territorial contexts studied. Secondly, it shows that the collective problematization of the environmental question can be a source of tension within the collectives under study, especially when it undermines the established routines, values, and forms of organization. Finally, this work shows that the advent of the environmental question is expressed by a “projectification” of action, both individual and collective, revealing a quest for new purposes in a time of crisis.

Key-words

Food – agriculture – ecologisation – public policy – collective action – ethnography – engagement – project

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	- 7 -
RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS	- 9 -
ABSTRACT AND KEY-WORDS	- 11 -
SOMMAIRE.....	- 13 -
INTRODUCTION.....	- 15 -
CHAPITRE 1. PENSER LE CHANGEMENT DANS LE CHAMP AGRI-ALIMENTAIRE PAR LES MOBILISATIONS COLLECTIVES : LES INGRÉDIENTS DE LA THÈSE	- 27 -
PARTIE I. POLITIQUES TERRITORIALES ET MOBILISATIONS LOCALES : UNE PÉRIODISATION BASÉE SUR DES RÉCITS SITUÉS DE L'ÉCOLOGISATION	- 73 -
CHAPITRE 2. LA PROVENCE VERTE : DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA TERRITORIALISATION DE L'ALIMENTATION.....	- 85 -
CHAPITRE 3. D'UNE CONTROVERSE LOCALE AUTOUR D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT À L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE : LE PAYS DE GRASSE ET MOUANS-SARTOUX.....	- 113 -
PARTIE II. LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX : SOCIOLOGIE D'UN INSTRUMENT D'ACTION PUBLIQUE À GÉOMÉTRIE VARIABLE	- 145 -
CHAPITRE 4. « ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » : LE CAS D'ÉTUDE DE LA PROVENCE VERTE .	- 155 -
CHAPITRE 5. LA MAISON DE L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION DURABLE : L'AMBITIEUX PROJET D'UNE MUNICIPALITÉ	- 183 -
PARTIE III. L'ACTION COLLECTIVE AUX PRISES AVEC L'ÉCOLOGIE : SOCIOLOGIE DES PROBLÈMES ET DE LEURS PUBLICS APPLIQUÉE AU CHAMP AGRI-ALIMENTAIRE.....	- 219 -
CHAPITRE 6. L'ACTION COLLECTIVE À L'ÉPREUVE DE L'ÉCOLOGISATION : PUBLICS, PRATIQUES ET APPRENTISSAGES	- 225 -
CHAPITRE 7. LE DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE : ENTRE FABRIQUE ET APPRENTISSAGES DE NOUVEAUX RÉFÉRENTIELS.....	- 267 -
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	- 299 -
BIBLIOGRAPHIE.....	- 317 -
ANNEXES	- 337 -
LISTE DES SIGLES	- 345 -
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	- 347 -
TABLE DES MATIÈRES.....	- 349 -

INTRODUCTION

Durant le temps de cette thèse, des évènements majeurs ont affecté la société française et celles du monde entier. Parmi ceux-ci, je vais en citer trois, qui me semblent particulièrement utiles pour introduire le cœur de ce travail. Il s'agit pour les deux premiers d'un mouvement social et pour le troisième, d'une crise sanitaire.

Dans l'automne 2018, suite à l'annonce gouvernementale concernant la hausse de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)¹, un mouvement spontané émerge d'abord dans les réseaux sociaux, puis dans les places publiques et finit par se déverser dans les ronds-points, ce qui caractérisera le mode d'occupation de l'espace de ce mouvement. Dénommés « gilets jaunes » en référence au gilet de haute visibilité que les manifestants portent comme signe distinctif, ce mouvement social inédit investira les espaces publics d'abord de manière intense avec des *sit-in*, puis de manière hebdomadaire pour plus d'un an. Si la taxe carburant en question a été « la goutte qui a fait déborder le vase », les revendications se sont en réalité très rapidement multipliées, signe que celle-ci a été avant tout l'élément déclencheur pour exprimer un malaise social plus ample (Flipo 2021).

Cette mobilisation singulière dans l'histoire des mouvements sociaux français paraissait ainsi suivre le répertoire d'une économie morale (Palmer Thompson 2013) où l'élan collectif naissait avant tout d'un sentiment d'injustice généralisé parmi les classes les plus vulnérables. Si les revendications de ce mouvement se sont rapidement élargies, les manifestants ont souvent partagé les espaces publics – les centres-villes plus que les ronds-points – avec un autre mouvement naissant, celui autour du changement climatique. En octobre 2018, la publication d'un rapport spécial du GIEC mettait en garde sur les conséquences concernant le réchauffement global de 1,5°. Les mois suivants, des mobilisations massives de figures publiques² et de la société civile se multiplient partout en France. Elles mobilisent

¹ Cette hausse aurait eu pour conséquence une augmentation des prix des carburants automobiles, repose sur le principe du « pollueur – payeur » et est présentée par le gouvernement comme une écotaxe visant les produits énergétiques dérivants d'énergies fossiles.

² Notamment suite au lancement de la campagne l'Affaire du Siècle, portée par quatre ONG (Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France, Notre affaire à tous et Oxfam France) qui portent en justice l'État français faute d'inaction vis-à-vis de la crise écologique et climatique. Une pétition lancée en lien avec cette action rassemble en moins d'un mois deux millions de signataires.

notamment les jeunes générations faisant suite au mouvement Fridays for Futures lancé par l'activiste suédoise Gretha Thunberg.

Tout au long du printemps 2019, ces mouvements se côtoient dans les places et dans les rues de la France entière sans vraiment – ou très peu – se rejoindre. « La convergence des luttes » tant évoquée par certains, peine à se mettre en place. Les cortèges, colorés en jaune d'une part et en vert de l'autre, n'affichent pas les mêmes revendications ni ne parcourent les mêmes itinéraires dans l'espace public, malgré les nombreuses tentatives de trouver un terrain d'entente entre les deux mouvements³. Le mouvement des gilets jaunes s'estompe progressivement avec l'arrivée de l'été et avec les quelques résolutions gouvernementales visant à calmer les intempéries sociales.

Quelque mois plus tard, une nouvelle crise surgit et investit le monde entier, cette fois-ci de nature sanitaire. Au printemps 2020, la crise liée au Covid 19 et la saturation des structures sanitaires qui en a résulté obligent un grand nombre de gouvernements à confiner les habitants pour réduire la contamination. Les activités productives s'estompent subitement ainsi qu'une grande partie des activités marchandes. L'industrie agro-alimentaire est mise à l'épreuve entre autres à cause d'une diminution brusque des activités d'importation comme d'exportation. Les systèmes d'aide alimentaire font face à des situations critiques, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) avec les habitants de certains quartiers improvisent de nouveaux fonctionnements de distribution des biens de première nécessité pour les populations les plus précaires, ou pour l'approvisionnement des quartiers déficitaires en offre alimentaire.

Tandis que certains agriculteurs manquent de main-d'œuvre – de provenance étrangère – à cause de la fermeture des frontières et lancent des appels au recrutement de saisonniers, d'autres se voient obligés de jeter leur récolte faute d'un manque de débouchés pour limiter leurs pertes⁴. Si les systèmes d'approvisionnement en circuits longs sont mis à l'épreuve par la crise sanitaire, un grand nombre de consommateurs se tournent vers les circuits courts et de proximité qui semblent de leur côté

³ De nombreux débats et tentatives de dialogue ont été organisés. Voir : <https://reporterre.net/Gilets-Jaunes-Gilets-Noirs-Gilets-Verts-convergence-des-luttes> ou <https://www.nouvelobs.com/ecologie/20210523.OBS44380/gilets-jaunes-et-gilets-verts-meme-combat-on-a-en-parle-au-week-end-des-possibles.html>.

⁴ Voir : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/dans-le-vauchuse-des-agriculteurs-renoncent-aux-recoltes-1193907>.

moins impactés (Chiffolleau et al. 2020). La nécessité de relocaliser la production ainsi que les activités annexes semble ainsi se confirmer dans l'opinion publique tout comme dans les politiques publiques.

Si j'évoque ces deux situations de crises qui n'ont pas de lien apparent si ce n'est celui de donner à voir l'incertitude profonde qui caractérise nos sociétés, c'est parce qu'elles éclairent, à mon sens, deux aspects du même problème. Chacune de ces situations critiques a mis en avant avec vigueur, bien que de manières différentes, les tensions qui traversent le champ social et la question écologique d'une part, les contradictions qui parcourent les systèmes alimentaires à l'heure de l'urgence écologique et climatique de l'autre.

Bien sûr, les systèmes alimentaires sont traversés depuis longue date par des crises de nature différente. La crise sanitaire dite de la « vache folle » des années 1990 ainsi que celle très récente d'*Escherichia coli* déclenchée par la consommation de produits surgelés d'une célèbre enseigne de l'agroalimentaire, offrent des illustrations emblématiques. En parallèle de nombreux événements sanitaires, des crises d'ordre socio-économique traversent depuis plusieurs années une profession agricole dévalorisée tant symboliquement qu'économiquement. Également, des crises d'ordre écologique investissent le champ agricole auquel on reproche le maintien d'activités polluantes au détriment de la biodiversité des sols, des écosystèmes ou encore d'activités très énergivores.

Si je reviens ici sur ces événements emblématiques qui donnent à voir la difficile coexistence entre enjeux socio-économiques, sanitaires et écologiques d'une part, et les crises récentes traversant les systèmes alimentaires de l'autre, c'est parce que des mobilisations disparates se déploient depuis une trentaine d'années partout dans le monde en réaction à ces incertitudes. En opposition aux inégalités sociales qui naissent de la dépendance à un système alimentaire agro-industriel, ces mobilisations dans les champs agricole et alimentaire sont portées par la société civile, les agriculteurs, des acteurs économiques et, bien que dans une moindre mesure, par des collectivités locales. Elles proposent des solutions concrètes pour combiner l'ensemble de ces enjeux sociaux, sanitaires, écologiques. Elles entreprennent, par l'action et par le discours, la construction d'alternatives aux modes de production et de consommation dominants.

a) *Mieux produire, mieux consommer : un terrain fertile pour l'action*

Depuis la révolution industrielle, les situations de déstabilisation et d'incertitude se succèdent et se multiplient dans les modes de production et de consommation alimentaire⁵. En effet, l'industrialisation des systèmes alimentaires a souvent fait l'objet de sentiments de peurs et de critiques (Stanziani 2005; Lepiller 2012). Ces situations d'incertitude vont souvent de pair avec des réponses collectives mobilisant des acteurs qui peuvent être directement concernés, mais pas exclusivement. C'est par exemple suite au constat d'une dégradation de la qualité organique des sols que des acteurs du monde de la santé ont été à l'origine des mouvements de promotion de l'agriculture biologique (Pessis 2020).

Globalement, les critiques avancées depuis les années 1990 sous forme de réponses collectives prennent la forme tantôt de mobilisations, contestataires ou non, tantôt d'initiatives singulières ancrées dans des aires géographiques déterminées ou encore s'agrégeant dans des réseaux déployés au-delà des frontières nationales. Ces mobilisations revendiquent, de manière générale, l'envie de *mieux* produire et de *mieux* consommer, bien que cela puisse traduire des enjeux particuliers et propres à des contextes géographiques donnés (Bricas, Conaré et Walser (eds.) 2021).

Selon certains auteurs, l'émergence de l'agroécologie dans les espaces de débats internationaux s'explique par les mobilisations paysannes en Amérique du Sud se donnant pour objectif d'assurer la couverture des besoins des populations les plus démunies (Altieri et Rosset 2020). Les mouvements latino-américains de revendication de la souveraineté alimentaire et de l'accès à la terre ont conduit l'agroécologie à rencontrer une résonance dans des instances internationales. Ces mobilisations mènent depuis leur émergence un travail politique qui promeut un système agricole de production alternatif plus respectueux à la fois de l'environnement, des paysans, mais aussi, plus largement, porteur d'un autre modèle de société (Thivet 2014a). S'il était initialement question d'articuler les enjeux environnementaux et de justice sociale, articulation dont le cas brésilien fournit une illustration emblématique (Pinton et Sencébé 2019), l'agroécologie a été progressivement investie par d'autres

⁵ En réalité, certaines théories, comme la « Food Regime Theory » développée aux USA dans les 1980, ont montré que les régimes alimentaires se succèdent dans l'histoire de l'humanité. Ces auteurs avancent ce faisant qu'il ne s'agit en rien d'un fait nouveau.

significations, jusqu'à devenir, comme certains le suggèrent, une « écologie des systèmes alimentaires » (Francis et al. 2003).

En Amérique du Nord, des mobilisations se sont déclenchées dans les années 1980 face aux déserts alimentaires et aux inégalités sociales (Goodman, DuPuis et Goodman 2012). De nombreuses formes d'action collective se sont cristallisées au cours de ces dernières décennies, souvent qualifiées d'*Alternative food networks* (Deverre et Lamine 2010). Si ces mouvements apparaissent dans le continent américain notamment en lien avec les enjeux de justice sociale (Allen 2008; Allen 2010), depuis une vingtaine d'années, des réseaux et des initiatives isolées se multiplient également sur le sol européen (Sonnino et Marsden 2006), et donc français. Ces mobilisations à géométrie variable réunissent selon les cas de figure des acteurs de la société civile, du monde agricole, économique, politique ou encore de la recherche et sont encouragées tant par un souci d'équité entre consommateur et producteur, que par des raisons sanitaires et environnementales.

En Europe, ces mobilisations collectives spontanées et non protestataires⁶ qui proposent des fonctionnements alternatifs aux modes de production et de consommation alimentaire actuels ne cessent pas d'évoluer et de se multiplier. Selon les cas de figure, celles-ci proposent des modes d'échange solidaires et éthiques comme via les Groupements d'Achat Solidaires (GAS) (Fonte 2013 ; Grasseni 2014), ou de structurer des filières d'approvisionnement local à l'appui de contrats avec les producteurs comme dans le cas des AMAP (Lamine et Dubuisson-Quellier 2007; Dubuisson-Quellier et Lamine 2004), de créer des débouchés à un prix juste pour les agriculteurs en AB via la structuration de points de vente dédiés comme les Biocoop (Lamine 2015) ou encore de requalifier les produits et la culture gastronomique régionale comme le réseau Slow Food (Siniscalchi 2013 ; 2020). Ces exemples n'illustrent que partiellement la pluralité des formes collectives qui sont apparues ces dernières années. Néanmoins, des réseaux pour la valorisation marchande des produits alimentaires à la reformulation du contrat social entre agriculteurs et consommateurs, ces mobilisations fondent leur action sur la volonté générale de proposer des systèmes alimentaires socialement et économiquement viables, et moins nocifs pour la santé et l'environnement.

⁶ Au contraire, ces mouvements s'enracinent souvent dans des courants altermondialistes et pacifistes comme le fait remarquer Cristina Grasseni dans son ouvrage « Beyond Alternative Food Networks » (2013).

Si d'une part de nombreuses mobilisations collectives apparaissent et se déploient sur des scènes locales, inter- et trans- nationales, l'action publique cherche, bien que marginalement (Schutter et al. 2021), à encourager l'émergence des modèles hybrides proposant une troisième voie entre agriculture industrialisée et agriculture écologisée. Cette volonté passe notamment par les nouveaux référentiels d'action publique (Muller 2005), l'institutionnalisation de nouveaux signes de qualité ou encore par l'appui au développement de circuits de proximité. De la sorte, l'agroécologie est devenue depuis quelques années une catégorie de l'action publique (Derbez 2020) visant l'orientation des pratiques agricoles. De même, l'alimentation biologique ayant désormais fait ses preuves (Lairon 2009), celle-ci fait son entrée dans les recommandations nutritionnelles du quatrième Plan National Nutrition et Santé (PNNS), publié en 2019. De plus, la récente montée en puissance de la question alimentaire engage des rapprochements entre champs – agricole et alimentaire – acteurs et échelles, ce qui oriente les politiques publiques vers des types d'actions moins sectorielles et ancrées localement (Pahun 2020). Ainsi, les engagements collectifs suivis des nouvelles directives des politiques agricoles, et notamment à l'échelle territoriale, poussent aujourd'hui pour un élargissement de la focale du champ agricole au champ agri-alimentaire (Bonnefoy et Brand 2014).

Les enjeux de justice sociale ainsi que les crises écologiques et climatiques actuelles offrent donc un terrain fertile pour l'émergence de mobilisations singulières à l'interface entre pouvoirs publics et action citoyenne et constituent des espaces de revendications, de socialisation et de politisation (Anderson, Maughan et Pimbert 2019). Si la part de la question écologique traverse l'ensemble de ces mobilisations, elle soulève néanmoins de nombreuses interrogations et contradictions dans ces projets incluant des acteurs aux intérêts pluriels et déployant des modes d'action fondamentalement différents.

b) Faire des mobilisations une question sociologique

La question écologique dont l'ampleur est soulignée depuis tant d'années, s'est confirmée dans le temps récent de cette thèse comme un impératif commun de nombreux récits et projets collectifs⁷. Le champ agri-alimentaire offre un terrain idéal pour regarder de près ces processus puisque

⁷ Si les thèses de la catastrophe et du collapse circulent avec vigueur depuis 2015 dans l'opinion publique et dans la presse, les derniers rapports scientifiques (GIEC, 2018, 2022) annoncent des temps très réduits pour inverser les tendances climatiques et écologiques.

l'apparition de ce nouvel impératif commun va de pair avec la vision d'une nature systémique dont les hommes sont eux-mêmes des éléments (Kalaora 2001). L'agriculture et l'alimentation entretiennent avec la nature des relations anciennes bien qu'en constante évolution : la première du fait de sa proximité empirique avec les milieux et les objets dits de nature (Mormont 2009 ; Donadieu et Fleury 1997) ; la deuxième par l'acte fondateur de l'incorporation, ce qui conduit à déterminer ce qui est comestible et ce qui ne l'est pas, la nature des aliments bénéfiques et ceux qui peuvent être nocifs (Fischler 1990). Ainsi, à l'instar des autres champs sociaux investis par ces processus, l'agriculture écologique se présente comme candidate à un nouveau paradigme, une activité « faisant partie intégrante d'un écosystème » (Reveret, Peltier et Boudier 1981). Pour sa part, l'alimentation devient un espace de mise en scène d'une nouvelle naturalité de produits « bons à penser »⁸ (Lepiller 2011) et du renouvellement des circuits d'approvisionnement, de commercialisation, de consommation (Deverre et Lamine 2010). Ces processus interrogent ainsi sous un angle nouveau les relations que les modes de produire et de consommer entretiennent avec les écosystèmes.

De la sorte, face à la montée croissante des incertitudes, à l'apparition de nouveaux défis que les dispositifs démocratiques ne parviennent pas à traiter (Villalba 2010), des acteurs se mobilisent pour chercher, inventer et expérimenter de nouvelles formes d'intervention prenant appui sur les ressources des territoires et des réseaux locaux (Penven 2013). C'est pourquoi les politiques européennes et nationales ayant d'abord contribué à sectorialiser les questions agricoles et alimentaires cherchent aujourd'hui à décloisonner ces champs à l'aide de politiques territoriales de gouvernance participative. Dans ces arènes, les questions écologiques peinent cependant à s'articuler aux questions sociales qui ont animé les débats sociétaux pendant plus d'un siècle (Boissonade et Hackenberg 2011).

Alors que tout pourrait suggérer la création d'un consensus autour de la question écologique et que l'on pourrait aisément avancer que le champ agri-alimentaire constituerait le terrain idéal pour mettre à l'œuvre la transformation sociétale souhaitée par de nombreuses franges de la société, de nombreux éléments montrent que la question écologique soulève aujourd'hui autant d'accords que de frictions et de contradictions. C'est le constat de ces contradictions qui m'encourage à formuler une

⁸ Je fais ici référence à la citation attribuée à Claude Lévi-Strauss, très présente dans les manuels de sociologie et d'anthropologie de l'alimentation, qui formule que « Il ne suffit pas qu'un aliment soit bon à manger, encore faut-il qu'il soit bon à penser ».

question de recherche qui peut être formulée comme suit : « *De quelles manières les processus d'écologisation investissent les récits et les projets collectifs dans le champ agri-alimentaire ?* »

La formulation d'un problème appelle une réponse qui requiert de construire un objet sociologique et une démarche d'enquête empirique (Lemieux 2018). Ainsi, du fait de la définition que je donne de l'écologisation⁹, entendue comme une entreprise de recadrage institutionnel, normatif, cognitif et pratique entraînée par la prise en compte de la question écologique et promue par une pluralité d'acteurs, la réponse appelle à poser le regard sur l'ensemble de ces dimensions. Si ces processus sont appuyés sur des agencements formels et matériels, ils se déploient en faisant référence à des registres scientifiques, politiques et militants, du fait de la polysémie du champ écologique (Deléage 2006). Ceux-ci, comme ce travail montrera, peuvent s'imbriquer et s'ajuster selon les interactions en situation et les relations que les acteurs entretiennent avec leur milieu.

Face à l'évidente complexité que constitue l'appréhension de ces processus, il m'a paru pertinent de construire l'objet sociologique de cette thèse autour de la question de l'action collective. Selon l'hypothèse formulée, les processus d'écologisation à l'œuvre peuvent être explorés par les situations où les acteurs se saisissent de ces questions, en discutent avec leurs pairs et cherchent à les rationaliser et les traduire en actes par la définition d'objectifs pratiques. Ainsi, le choix de porter l'attention sur l'action permettrait de saisir ses possibles déclinaisons, entre déploiement institutionnel et engagements citoyens. Cela permettrait également de regarder les éventuelles résistances matérielles, cognitives ou pratiques que ces processus sont susceptibles d'entraîner.

De plus, dans un contexte de multiplication des cadres proposés pour l'analyse des transitions écologiques (Lamine, Bui et Ollivier 2015), je choisis de poser le regard davantage sur les modes d'action que sur les transformations souhaitées. J'ai en outre fait le choix de considérer l'action au sens large, en ouvrant cette catégorie tant aux engagements portés par des individus rassemblés dans des collectifs à géométrie variable (Ion 2012) qu'aux arènes hybrides (Callon, Lascoumes et Barthe 2001) encadrées par l'action publique qui mettent – ou essaient de mettre – autour de la table plusieurs « maillons » du système alimentaire (Lamine 2012).

⁹ Cette définition s'inspire de la définition donnée par Ludovic Ginelli dans sa thèse doctorale : Ginelli, Ludovic, 2015, « *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés* », Université de Bordeaux.

Ainsi, ce travail vise moins à comprendre les logiques d'action individuelles déchiffrées sous l'angle de l'intérêt et des visions personnels qu'à observer les formes de mobilisations pratiques réunissant des individus d'horizons divers autour d'une même démarche collective. Concrètement, ce parti pris a impliqué de suivre le déploiement de projets et d'actions collectives réunissant une pluralité d'acteurs autour de l'ambition de proposer des modèles alimentaires alternatifs dans leur fonctionnement comme dans les relations entre les différents maillons des systèmes alimentaires. Ainsi, bien qu'on navigue en terrain « alternatif », le choix de l'action comme objet d'étude permet de sortir d'une dualité (celle de la norme et l'altérité) admise *a priori* pour observer, dans les territoires étudiés, de quoi cette différence est le nom et comment elle se construit.

c) Une micro-sociologie de l'action en train de se faire

Afin d'explorer la question qui guide ce travail – *en quoi les processus d'écologisation, en plaçant la question écologique au centre des récits et des projets sociaux, interrogent-ils le champ agri-alimentaire ?* – j'ai donc choisi de considérer des formes d'actions impliquant différents maillons du système agri-alimentaire. L'ensemble des actions considérées se concentrent sur deux territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'un dans le Var l'autre dans les Alpes Maritimes.

Le premier correspond au périmètre administratif de la Provence Verte, territoire rural faiblement peuplé, qui est en Communauté d'Agglomération depuis 2017. Ce territoire alterne des plaines agricoles, et notamment viticoles, interrompues par des massifs calcaires, culminant en celui de la Sainte-Baume, et des espaces boisés. La population est en augmentation constante depuis quelques années du fait de la pression des pôles urbains de Marseille et Toulon et de l'attractivité immobilière pour les classes moyennes voulant s'éloigner des grandes villes côtières pour augmenter leur qualité de vie. De ce fait, des inégalités importantes en termes de revenus caractérisent le paysage social de ce territoire¹⁰.

L'autre territoire correspond au périmètre administratif de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et plus particulièrement de celui de la ville de Mouans-Sartoux. Encadré entre la Méditerranée, les Préalpes et les pôles urbains d'Antibes et de Cannes, ce territoire se montre atypique

¹⁰ En 2015, le taux de pauvreté des communes de plus de 2000 habitants au niveau national était de 14,9%. Celui du Var, s'élevait à 15,7%, mais était dépassé par 5 municipalités de la Provence Verte dépassant le 20%.

sous plusieurs aspects. L'attractivité de la Côte d'Azur a participé à développer un tourisme de niche et favorisé la spéculation foncière pour la construction d'habitat individuel secondaire. Ces processus se sont faits au détriment des espaces agricoles et naturels et ont provoqué une augmentation vertigineuse des prix des terrains agricoles, ce qui rend inaccessibles de nouvelles installations. Comme dans le premier territoire, du fait de l'écart entre des populations très aisées et les classes populaires, les inégalités sociales demeurent très fortes.

Le choix de considérer ces territoires est dû principalement au fait que, en 2017, ils accueillent plusieurs projets inscrits dans des programmes publics européens et nationaux (LEADER, URBACT, PAT, etc.) et portés par les collectivités locales et touchant aux enjeux agri-alimentaires. De même, des expériences plus ou moins anciennes étaient engagées sur ces mêmes territoires autour de la protection des terrains agricoles, de la transition vers l'AB, de la reconnexion entre production et consommation, de la relocalisation des activités de production et de transformation... un ensemble d'indices laissait croire que j'allais pouvoir repérer des expériences pertinentes pour explorer les processus d'écologisation dans ce champ singulier. La pluralité d'actions portées par les collectivités locales et par des acteurs non institutionnels en offrait un témoignage.

Si l'objet de ce travail se construit autour d'actions et projets concrets autour des questions agricoles et alimentaires, c'est parce qu'ils fournissent un contexte idéal pour observer les échanges entre acteurs dans des situations de coordination, de décision, de projection dans des activités en cours ou futures. En un mot, ces situations permettent d'observer l'action collective *en train de se faire*. Ainsi, la finalité n'est pas celle de porter le regard sur les stratégies mises en place ou les aboutissements de ces actions, mais bien d'en observer les processus, les constructions de visions communes ou encore les frictions à l'œuvre (Lemieux 2007).

Pour ce faire, j'ai déroulé une enquête ethnographique sur la base de méthodes qualitatives de 2017 à 2020. La démarche a engagé principalement les techniques de l'observation directe (Arborio, Fournier et Singly 2015), de l'entretien compréhensif et semi-directif (Kaufmann 2016) et, en moindre mesure, de l'analyse de documents. Dans chacun des deux territoires présentés, des projets portés par les collectivités territoriales ont été analysés en même temps que des actions conçues et portées par des acteurs non institutionnels. Bien que la démarche ethnographique déployée ici se démarque d'une enquête par immersion classique, la multiplication de terrains d'études a permis de circuler dans des

formes d'actions aux cadrages différents (institutionnel, mobilisation citoyenne, etc.) et ayant des ambitions distinctes.

L'enquête de terrain m'a fourni des matériaux qui m'ont orientée dans le choix conceptuel et, de fil en aiguille, j'ai composé un cadre pour l'analyse de l'action de ces acteurs engagés dans des formes d'action publique et privée. Pour proposer une lecture de ces matériaux, je combine des éléments issus de la socio-anthropologie de l'action publique et de la sociologie pragmatique de l'action collective. La combinaison de ces deux perspectives forme ainsi un assemblage conceptuel cohérent qui guide l'étude des processus d'écologisation par une attention aux interactions entre acteurs en situation. Ainsi, le lecteur trouvera une combinaison d'éléments conceptuels issus de littératures différentes. Cet assemblage, qui s'est dessiné à la suite du travail empirique, reflète un procédé inductif qui se veut proche des faits sociaux observés et des acteurs côtoyés.

d) Structure de la thèse

Le manuscrit se structure en trois parties qui succèdent à un chapitre introductif. Chacune de ces trois parties contient 2 chapitres, pour un total de 7 chapitres.

Le premier chapitre a pour objectif de présenter la cuisine de la thèse, de donner à voir à la fois le cheminement que j'ai entrepris pour m'approprier le projet de recherche, pour le traduire en objet d'étude, en démarche d'enquête et en réflexion conceptuelle que je présente aujourd'hui par ce manuscrit. Il présente ainsi le cheminement fait pour resituer un objet en construction dans des corpus portant sur les questions agricoles, alimentaires et environnementales. Un état de l'art volontairement étendu reflète une construction à l'interface entre une pluralité d'enjeux, d'objets d'étude et souligne les spécificités des communautés épistémiques qui traitent de ces questions. Enfin, je présente les outils méthodologiques utilisés pour la collecte des données sur le terrain, une démarche qualitative se revendiquant de l'ethnographie appliquée à l'étude d'objets sociologiques.

La première partie est composée des chapitres 2 et 3 et répond à un double objectif : d'une part, elle présente les territoires où les enquêtes se sont déroulées. Elle donne ainsi à voir les spécificités sociales, démographiques et économiques de ces deux territoires proches de la Méditerranée française et pour autant différents sur de nombreux aspects. D'autre part, je propose une lecture, qui s'appuie sur une reconstitution socio-historique réalisée par analyse documentaire et entretiens semi-directifs, des

récits de l'écologisation de l'agriculture, puis de l'alimentation, portés par les acteurs institutionnels, mais aussi par les structures agricoles, les réseaux associatifs, la société civile. Ces récits donnent à voir que, s'ils résultent de l'institutionnalisation de l'environnement dans des arènes nationales et internationales, ils incarnent également les spécificités de chaque territoire qui se révèlent notamment dans la manière dont les orientations définies imbriquent les enjeux politiques et écologiques locaux.

La deuxième partie réunit les chapitres 4 et 5. Elle se présente comme un récit des deux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) que j'ai étudiés entre 2017 et 2020. Ces deux instruments de l'action publique ont été explorés à l'appui d'une observation directe dans les espaces décisionnels et de gouvernance de chacun des deux projets. Ces matériaux riches permettent de retracer le déroulement de la mise en place de ces instruments dont la définition revient aux protagonistes et porteurs de ces projets. Ces matériaux ethnographiques montrent en effet que, parce qu'ils ne sont pas définis par la loi, les systèmes d'acteurs impliqués dans ces instances peuvent être des élus, des acteurs de la société civile, des structures de l'accompagnement agricole, des structures associatives, des structures de recherche. Cette partie, par la déclinaison de deux objets analogues, mais inscrits dans des contextes différents l'un de l'autre, donne ainsi à voir qui sont les acteurs légitimes pour siéger dans ces arènes de gouvernance territoriale, les objectifs qu'il promeuvent et les moyens déployés pour les atteindre.

Enfin, la troisième et dernière partie, composée des chapitres 6 et 7, analyse six initiatives qui proposent de transformer, d'une manière ou d'une autre, les modes de production et de consommation. Le chapitre 6 propose, à l'appui d'une combinatoire de cinq initiatives étudiées durant le temps de la thèse, une caractérisation à partir d'un ensemble de catégories analytiques. Par cette opération analytique, je montre quels sont les publics engagés dans l'écologisation du champ agri-alimentaire, par quels arguments ils justifient leur engagement et quels sont les publics qu'ils cherchent à enrôler dans les actions menées. Je décris également les frictions déclenchées par la question écologique. Le chapitre 7 analyse une action – ou plutôt une expérimentation – promue par une des collectivités territoriales étudiées. L'analyse de cette action singulière permet à la fois de prolonger le cadre d'analyse mobilisé dans le chapitre précédent, mais aussi de le discuter à la lumière des travaux portant sur les pratiques sociales. En conclusion, cette partie propose une analyse des modes d'action à la lumière des engagements individuels et collectifs.

Chapitre 1. PENSER LE CHANGEMENT DANS LE CHAMP AGRICOLAIRE ALIMENTAIRE PAR LES MOBILISATIONS COLLECTIVES : LES INGRÉDIENTS DE LA THÈSE

Le premier chapitre a pour objectif de présenter la cuisine de la thèse, les ingrédients, les ustensiles et les techniques choisies pour concocter ce travail. Oui, les références à l'alimentation ne manquent pas, ce qui s'explique à la fois par l'entrée privilégiée dans le travail d'enquête, mais aussi par le parcours qui m'a conduite à cette thèse. Pour ce faire, je présenterai le cheminement que j'ai emprunté, en tant qu'apprentie sociologue¹¹, d'abord pour m'introduire sur le terrain, puis pour poser des éléments conceptuels collectés pendant le travail d'enquête. Car c'est bien dans ce sens que ce travail a pris forme, dans une appréhension empirique du terrain d'abord, dans une entreprise conceptuelle ensuite. Il sera également question de présenter les travaux scientifiques que j'ai explorés pour construire un objet d'étude à la croisée entre agriculture, alimentation, environnement, ainsi que les outils conceptuels mobilisés pour étayer cette analyse et, pour finir, l'assemblage méthodologique conçu pour le déploiement de l'enquête.

Le chapitre est structuré en cinq sections. La première section (1) présente les conditions d'accès au terrain dans un cas de figure particulier, mais de plus en plus présent dans la recherche, à savoir celui d'un projet de thèse conçu en amont du recrutement. Si d'une part cela peut constituer une forme de facilité du fait que l'enquêteur atterrit dans une situation où certaines questions épineuses ont été déjà tranchées, l'apprenti sociologue doit néanmoins faire face à une place qu'on lui assigne préalablement et doit déployer des opérations de traductions afin de s'appropriier les terrains, les objets, les concepts.

La deuxième sous-partie (2) présente les travaux sociologiques qui se sont intéressés aux changements agricoles et alimentaires et notamment suite à la montée en puissance de la question écologique. Afin de donner à voir le cheminement bibliographique suivi pour la construction de l'objet d'étude tel qu'il est assemblé aujourd'hui, je présente certains travaux en sociologie rurale et en

¹¹ Ce travail de thèse en sociologie fait suite à un parcours en Anthropologie sociale et ethnologie (maîtrise) et de Langues et civilisations (licence).

sociologie de l'alimentation. L'exploration de ces travaux me permet d'avancer que, bien que ces deux communautés scientifiques s'intéressent chacune de leur côté aux injonctions ou à des intentions portées sur la question écologique, elles restent partiellement déconnectées malgré les multiples tentatives visant à relier agriculture et alimentation portées par certains maillons du système alimentaire. J'explore également les travaux récents qui s'intéressent aux transitions écologiques, et ce notamment à l'échelle des systèmes agricoles et alimentaires, et ceux qui explorent les réseaux alimentaires alternatifs émergents depuis quelques décennies.

La troisième sous-partie (3) discute de la montée en puissance de la question environnementale, et notamment à l'appui de la notion d'« écologisation » laquelle, selon la définition donnée, désigne un processus qui investit graduellement l'ensemble de récits et de projets publics et privés, collectifs et individuels, en mettant l'environnement au centre de la construction de ces actions. Cet investissement peut aussi bien porter sur des recompositions institutionnelles, normatives et des ajustements cognitifs et pratiques. De ce fait, elle peut être source de contradictions et de conflictualité. C'est bien l'ensemble de ces processus que nous cherchons à restituer par le biais d'une lecture sociologique de formes d'actions collectives, tant institutionnelles que publiques, en terrain agri-alimentaire.

Si ces deux parties dressent un état de l'art de la sociologie de l'environnement et plus précisément des questions agricoles et alimentaires, je présente dans la partie suivante (4) l'outillage conceptuel mobilisé pour l'appréhension des dynamiques étudiées. Deux cadres complémentaires sont mobilisés : je m'appuie sur des travaux qui relèvent de la sociologie et de l'anthropologie de l'action publique et permettent notamment de penser l'apparition de nouveaux référentiels ainsi que l'opérationnalisation par le mode projet. Je combine à ces travaux une perspective qui relève de la sociologie pragmatique de l'action collective qui donne à lire les formes et les moyens de mobilisations de collectifs visant à transformer les modes de production, de transformation, de commercialisation et de consommation alimentaire. Dans l'un comme dans l'autre, j'accorde une attention toute particulière aux épreuves engagées par la montée en puissance de la question écologique. Les concepts issus de ces deux champs facilitent la lecture des processus de changement que nous observons à l'échelle microsociologique, dans la mesure où l'on prête attention à des situations d'interaction entre individus qui soutiennent, contournent ou contestent l'écologisation de l'agriculture et de l'alimentation.

Enfin, la dernière section (5) discute les choix méthodologiques à la lumière des questionnements qui guident cette recherche. Je précise l'usage des méthodes d'enquête qualitative, et notamment de l'observation comme des entretiens pour la collecte de données utiles aux différents plans d'analyse. Je discuterai par la même occasion la démarche comparative qui guide ce travail. Ce chapitre présente ainsi l'ensemble des éléments, empiriques comme conceptuels, ayant contribué à la cuisine de cette thèse.

1. DÉPLOYER UNE ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE EN TERRAIN INCONNU : QUAND ON ACCEPTE DE SE PERDRE

« Accepter cette première étape de l'engagement sur le terrain au cours de laquelle les questions de départ, les intuitions qui nous ont mené dans un espace-temps singulier s'évanouissent, car les acteurs nous assignent une place inattendue, ou bien encore résistent aux questions que l'on peut formuler, par le silence, l'ironie ou la sanction. » (Rémy 2014)

Je suis recrutée en thèse au printemps 2017, je réalisais alors un service civique avec une ONG italienne à Dakar. J'avais depuis quelques mois terminé ma maîtrise en anthropologie sociale à l'Université de Bordeaux, dans ce cadre et durant les deux ans du parcours, j'ai mené une enquête¹² sur des jardins ouvriers situés aux Aubiers, un quartier périphérique de la ville. Ces observations et échanges avec ces jardiniers minutieux et habiles cultivateurs de variétés végétales provenant des quatre coins de la Méditerranée ont donné lieu à deux mémoires¹³ qui m'ont conduit à orienter mes recherches vers les thèmes qui attiraient le plus mon attention, à savoir l'alimentation et l'environnement. J'ai eu là une première occasion de me familiariser à la sociologie et à l'anthropologie de l'alimentation tout comme à l'anthropologie de la nature.

Néanmoins, si je voyais en cette thèse une forme de continuation naturelle du parcours commencé, j'avais – à juste titre – l'impression de m'aventurer en terrain inconnu, et ce notamment vis-à-vis des objets de recherche, des enjeux considérés tout comme des terrains d'enquête. D'une part, il me revenait, comme le titre de la thèse l'annonçait, de comprendre les « Conditions d'articulation

¹² Sous la dir. de Chantal Crenn, Professeure en anthropologie sociale, Université de Montpellier.

¹³ M. Tuscano, 2016, « Incorporer la nature. Une ethnographie des qualités alimentaires », Université de Bordeaux, Département d'Anthropologie Sociale, Ethnologie.

M. Tuscano, 2015, « De la terre au territoire. Le cas des Jardins Familiaux des Aubiers » Université de Bordeaux, Département d'Anthropologie Sociale, Ethnologie.

entre écologisation de l'agriculture et de l'alimentation dans le cadre d'un développement durable juste¹⁴ ». Il me revenait également de comprendre ce que cet énoncé pouvait – d'un point de vue sociologique – signifier. D'autre part, je m'apprêtais à débarquer sur des terrains – voire des territoires – que j'aurais connus par le biais exclusif de la thèse et avec des ambitions plus ou moins définies en amont par des accords entre recherche (ma directrice de thèse) et acteurs de terrain (élus et chargés de missions dans les deux territoires impliqués).

Ainsi, bien avant la définition d'un cadre conceptuel ou d'une question visant à orienter ce travail, il a été impératif pour moi de circuler dans les territoires choisis en amont, afin de rencontrer les acteurs qui les habitent et définir les objets et les méthodes par lesquelles j'aurais essayé, tant bien que mal, de construire une histoire convenable de ces lieux, de ces personnes et de leurs engagements dans le champ agri-alimentaire. Ces circulations ont eu pour but de collecter des données de qualité variables : si certaines ont servi directement pour les analyses, d'autres ont plutôt eu une fonction exploratoire pour prendre connaissance des systèmes d'acteurs actifs localement ou à l'échelle régionale. L'ensemble de ces matériaux ont été tout aussi nécessaires pour la construction d'une trame que pour le déroulement du récit que je propose dans cette thèse.

2. NÉGOCIER SA PLACE DANS UN PROJET DE RECHERCHE

Cette thèse avait dès sa conception pour projet de comprendre et analyser :

Quelles sont les conditions d'articulation entre écologisation de l'agriculture et de l'alimentation dans le cadre d'un développement durable juste [...]. L'hypothèse générale est que la transition écologique des systèmes agri-alimentaires territoriaux repose sur la combinaison d'initiatives locales tant de la société civile que des acteurs économiques (acteurs agricole et agro-alimentaires) et des politiques publiques dédiées. La thèse analysera **les formes de gouvernance et les mécanismes d'apprentissage qui favorisent dans ces transitions, l'articulation entre écologisation de l'agriculture et écologisation de l'alimentation**, autrement dit entre agroécologie et alimentation durable, dans une optique de justice sociale (c'est-à-dire d'accessibilité tant côté consommateurs que producteurs).

¹⁴ L'énoncé correspond au titre annoncé dans le projet déposé auprès des organismes financeurs (ADEME et CIAB/INRAE).

Il était donc question de comprendre les changements à l'œuvre en matière agricole et alimentaire, et notamment vis-à-vis des processus d'écologisation, du moins ainsi j'ai interprété la question de prime abord. Afin de m'appropriier ces objets dont les différentes facettes me paraissaient à la fois proches (les dimensions alimentaires et environnementales) et éloignées (en matière de politiques publiques, mais aussi concernant la question agricole), j'ai opéré sans cesse des traductions entre le projet tel qu'il avait été conçu, mon regard tel qu'il avait été façonné et les engagements établis au sein de chaque terrain exploré.

Je faisais en outre face à un contexte d'accueil marqué par l'interdisciplinarité et à une immersion subite dans les sciences agronomiques et dans des champs disciplinaires proches. En effet, l'accueil dans une unité de recherche interdisciplinaire de l'INRA¹⁵, l'UR Ecodéveloppement, avec une dominante d'agronomes m'a ouvert les portes d'un contexte nouveau, tant dans les objets que dans les approches. L'apprentissage du vocabulaire de l'agronomie et plus généralement de l'agriculture, des objets, des enjeux et des structures qui animent ce champ a supposé un apprentissage considérable, mais nécessaire pour compléter le travail entamé sur l'alimentation et plus précisément sur l'acte nourricier.

En plus des domaines de recherche, il a été question d'explorer des terrains que je n'avais auparavant pas côtoyés : en effet, le projet de thèse a été co-construit avec des acteurs du Pays de la Provence Verte et de la municipalité de Mouans-Sartoux, les terrains d'enquête ont ainsi été définis en amont. Autrement dit, l'accès au terrain et la possibilité d'observer certains dispositifs, comme les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), avaient été négociés avant mon arrivée, ce qui a de fait facilité de manière importante le travail de négociation auquel tout ethnographe doit faire face lorsqu'il débute un nouveau terrain. Néanmoins, les acteurs avec qui ce travail a été en amont construit avaient d'une part des casquettes différentes au sein de chaque terrain (des élus pour le terrain dans les Alpes Maritimes et une chargée de mission pour le terrain de la Provence Verte), de l'autre des attentes différentes vis-à-vis de ce travail de recherche.

Dès le commencement du parcours de thèse, il a donc été question d'accepter la place qui m'a été accordée pas seulement dans le cadre d'un projet préalablement conçu, mais aussi par les acteurs

¹⁵ L'organisme a fusionné au janvier 2020 avec l'Irstea en devenant l'INRAE. J'utiliserai dorénavant ce deuxième acronyme.

de terrain partenaires de ce projet. Dans le territoire situé dans les Alpes Maritimes (Mouans-Sartoux), les élus entretiennent des liens anciens avec la recherche et leur vif intérêt pour mon travail a accéléré mon implication – et se poursuit actuellement – dans un nombre important d'événements institutionnels, d'actions menées ou d'initiatives grand public, ce qui a donné lieu à des échanges réguliers avec les nombreux chargés de mission travaillant pour la municipalité. Dans le deuxième territoire (situé dans le Var), la personne référente avec qui le projet a été discuté en amont, engagée comme animatrice du Projet Alimentaire Territorial de la Provence Verte, a modifié son parcours professionnel en cours de route et, étant donné qu'elle constituait pour moi la principale entrée dans ce terrain, il a fallu renégocier ma présence avec de nouveaux acteurs au cours de l'enquête.

J'ai ainsi décidé d'appréhender empiriquement ces nouveaux objets, territoires, acteurs, en me rendant sans tarder sur le terrain : le défi Famille à Alimentation Positive (FAAP)¹⁶, dispositif d'éducation à l'alimentation durable, venait tout juste de commencer à l'initiative de la municipalité de Mouans-Sartoux. Il s'agissait pour moi d'une voie préférentielle pour accéder au terrain : je pouvais observer de près le déroulement d'une initiative visant explicitement à accompagner des habitants de la municipalité à manger « plus local, bio et de saison » et, en même temps, m'approcher des acteurs impliqués dans les réseaux locaux. Cette entrée par le terrain est à mon sens un élément crucial de ce travail, car il reflète un cheminement qui s'est voulu fondamentalement inductif tout au long de l'exercice.

Mes explorations sur le terrain ont donc démarré conjointement à la thèse elle-même, d'abord dans la perspective de connaître les lieux, les initiatives, les instances publiques et associatives présentes dans le panorama régional et plus précisément en Provence Verte et dans le Pays de Grasse. Il me semblait impératif d'apprendre à m'orienter dans les instances agricoles, des groupes et des réseaux d'acteurs, des structures publiques et privées actives à l'échelle de régionale sur les questions agricoles et alimentaires. J'ai ainsi saisi l'occasion, lorsqu'elle m'était offerte, de participer à des événements variés : en 2017 les États généraux de l'alimentation¹⁷, processus engagé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, touchaient à leur fin. J'ai saisi l'occasion pour prendre part à

¹⁶ Ce cas d'étude est analysé dans le Chapitre 7 de cette thèse.

¹⁷ Les États Généraux de l'Alimentation (EGA) sont des ateliers pensés dans une démarche qui s'est tenue du 20 juillet au 21 décembre 2017, démarche qui a donné lieu à la loi EGAlim « Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable », promulguée le 1er novembre 2018.

certaines rencontres organisées par la Direction régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (DRAAF) de la Région PACA. Ces explorations ont permis de repérer les acteurs impliqués dans la démarche appartenant à la fois au monde agricole, aux associations de consommateurs, de producteurs ou encore des élus des collectivités territoriales. J'ai donc mené des observations dans ces arènes, utiles pour comprendre à la fois les ambitions politiques, mais aussi les motivations qui poussent les différents maillons du système alimentaire à y participer et les controverses qui les traversent. Encore une fois, l'entrée en matière par le terrain a permis de mener des observations exploratoires et d'engager des échanges utiles à la compréhension générale des enjeux territoriaux.

La démarche ethnographique s'est voulue délibérément inductive et l'alignement au terrain a en quelque sorte suggéré un *tempo* à l'enquête, comme au parcours de thèse lui-même, puisque c'est par ce biais que l'enchaînement des enquêtes s'est décidé. En effet, le dispositif de politiques publiques (Projet Alimentaire Territorial) qu'il avait été prévu d'étudier débute en 2016 dans les Alpes-Maritimes, donc avant le démarrage de la thèse. Les denses activités de la municipalité des Alpes-Maritimes se poursuivaient en 2017, ce qui a facilité mon intégration dans des activités formelles, notamment de gouvernance et de pilotage du projet comme d'animation, notamment le défi FAAP, des animations pour les habitants de la ville, auprès des élèves, etc. Dans le Var, le même PAT démarre seulement en 2018, donc un an après le démarrage de la thèse. Cela s'est traduit par une présence plus intense sur le terrain des Alpes-Maritimes en première année (2017/2018), alors que la deuxième année (2018/2019) j'ai davantage exploré le terrain varois.

En plus des dispositifs d'action publique (PAT) suivis dans chaque territoire, le projet initial prévoyait également de « suivre le développement de plusieurs initiatives particulières (2 à 3 sur chaque territoire) sur la durée de la thèse, de façon à mieux comprendre comment ils affectent les territoires et les acteurs et quels effets ils génèrent en termes de changements de pratiques, d'apprentissage collectif, et d'inclusion sociale »¹⁸. Pour ce faire, j'ai d'abord répertorié les initiatives « alternatives » existantes sur les deux territoires et en lien avec les domaines agricole et alimentaire, et ce notamment aux repérages exploratoires conduits en début de thèse. Le repérage d'une large palette d'initiatives visant, à différents degrés, une transformation de l'alimentation et/ou de l'agriculture m'a conduit à observer des collectifs très divers à la fois dans la visée, mais aussi dans les formes de

¹⁸ Extrait du projet déposé auprès des financeurs.

coordination et de réseaux d'acteurs. Ces initiatives pouvaient se placer dans un gradient entre engagements socio-économiques et écologiques.

Du fait de la nature fort différente d'une initiative à l'autre, les relations nouées, les engagements pris avec les acteurs ou encore le rôle qu'on m'a attribué au fil de ce travail ont été très divers (Barthélemy et al. 2014). Selon les situations, la place qui m'a été accordée s'est concrètement traduite par une acceptation bienveillante, suivie d'invitations à participer à des situations collectives ou encore dans des instances de gouvernance. Inversement, j'ai parfois fait face des doutes de la part de certains acteurs concernant ma présence et mon rôle d'observatrice. Dans les deux cas de figure, j'ai avant tout accepté la place que l'on m'a assignée ou accordée, ce dont j'essaierai de rendre compte tout au long des différents chapitres.

3. DES CHAMPS ET DE LA NOURRITURE : DES COMMUNAUTÉS ÉPISTÉMIQUES HISTORIQUEMENT SÉPARÉES

Parallèlement à l'exploration empirique de ces nouveaux objets, j'ai entrepris une exploration des travaux en sociologie, et plus largement en sciences sociales, s'intéressant aux transformations des modes de production et de consommation alimentaire. Plus précisément, j'ai exploré les travaux analysant les transformations qui ont investi les systèmes alimentaires depuis les changements radicaux survenus avec la modernisation. Dans les pages qui suivent, je présente ainsi ce cheminement, qui retrace à grandes lignes les travaux scientifiques ayant interrogé la manière dont ces changements sont survenus, mais aussi ce que ces derniers ont produit.

Le changement social n'est guère un intérêt nouveau pour les sciences sociales. Dès la genèse de la discipline sociologique, les auteurs se sont questionnés sur l'émergence des nouveautés, tant symboliques, pratiques et techniques, et sur la manière dont les groupes sociaux appréhendent ou pas ces nouveautés en les faisant par la suite circuler. Les travaux que je présente ici tirent le fil historique des changements – tant sociaux qu'épistémiques – résultant de l'évènement de la modernisation agricole à la transition écologique souhaitée à nos jours.

Trois pans de la littérature sont évoqués ici. Les ensembles bibliographiques choisis n'ambitionnent pas de couvrir de manière exhaustive les productions scientifiques s'étant saisies de ces sujets. Le choix de mobiliser certains travaux plutôt que d'autres est à relier à la proximité avec des

communautés scientifiques dans lesquelles ce travail prend forme¹⁹. Certains travaux, comme les récentes théories des transitions, champ interdisciplinaire qui se construit à l'interface entre plusieurs disciplines en sciences sociales, ont été considérés dans un premier temps pour l'outillage conceptuel de ce travail. Néanmoins, j'ai écarté cette possibilité du fait d'une incompatibilité entre l'anatomie des faits observés et celle du cadre conceptuel. Il s'agit donc ici de montrer le cheminement parcouru pour construire un objet d'étude et de le resituer vis-à-vis de la littérature existante.

D'abord, je présenterai l'émergence de la sociologie rurale française et notamment des lectures que celle-ci a données des changements de la société française avec l'avènement de la modernisation agricole. Ensuite, je présenterai les travaux sociologiques s'intéressant d'une part aux pratiques agricoles, de l'autre aux pratiques alimentaires. Enfin, je discuterai les travaux s'intéressant aux transformations à des échelles plus larges au travers des concepts de réseau (e.g., *Alternative Food Networks*) ou de système socio-technique (e.g. *Multi Level Perspective*).

a) *La sociologie rurale : entre préservation des mondes ruraux et modernisation*

La France de l'après-guerre est investie par des transformations radicales des modes de vie. Le processus de modernisation des campagnes s'impose alors comme une nécessité, afin d'augmenter la productivité par l'exploitation du sol dans un contexte de grandes pénuries alimentaires et de pauvreté. Ces mutations sont aussi bien à l'œuvre dans les villes, qui assistent à un constant accroissement démographique, que dans les zones rurales où les sociétés paysannes font face à l'avènement de la modernité et à la volonté étatique de faire du secteur agricole un secteur économique comme les autres (Kalaora et Vlassopoulos 2013).

Face à la complexité de ces changements, la sociologie française formule le projet de comprendre les transformations de ces mondes ruraux en évolution (Lefebvre 1953). Il devient ainsi essentiel d'étudier, problématiser et conceptualiser ces changements sociétaux. En 1949, une équipe de sociologie rurale au sein du Centre d'Études Sociologiques voit le jour (Alphandéry et Sencébé 2009), d'abord dirigée par Henri Lefebvre, d'influence marxiste, puis par Henri Mendras. En 1964, la

¹⁹ Ce travail s'est déroulé au sein de l'UR Ecodéveloppement, de l'INRAE. La part de la sociologie au sein de l'instance a une orientation finalisée et la communauté de sociologues proches de ce travail hérite de la sociologie rurale et s'inscrivent dans un courant pragmatique à l'interface entre sociologies des mondes agricoles et sociologie des sciences.

Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) et la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) confient au GSR (Groupe de Sociologie Rurale) de Mendras l'inventaire des collectivités rurales françaises en vue de réaliser un atlas sociologique de la France rurale. Ce projet, produit en partie sous l'influence de la perspective ethnologique consistant à garder trace des coutumes des sociétés traditionnelles (Cefai 2003; Derbez 2020), trouve un écho dans les revues *Études Rurales* et *Ruralia* qui font leur apparition respectivement en 1961 et 1974 et témoignent de cette volonté de garder trace des espaces ruraux en mutation. Émerge ainsi un objet sociologique nouveau du fait d'un processus de modernisation qui investit l'ensemble de la société française et, en même temps, les ambitions disciplinaires. En parallèle, ce processus d'institutionnalisation de la sociologie rurale, de par la création de centres d'études et de revues dédiées, a contribué à fournir un inventaire du patrimoine matériel et immatériel des sociétés rurales françaises.

Si la radicalité des changements dans l'après-guerre exigeait des sociologues un devoir d'analyse et d'enregistrement du processus de rupture imposé par l'avènement de la modernisation, l'apparition et la structuration de la sociologie rurale française a aussi constitué un défi scientifique. Ainsi, ces travaux sont souvent marqués par une double ambition. D'une part, celle de réaliser une fresque représentant la diversité des contextes ruraux français. Les sociologues ruraux s'attachent ainsi à composer des « inventaires » de ces sociétés rurales qui semblent graduellement s'effacer sous l'empreinte de la modernisation. De l'autre, un projet théorique y est engagé : parvenir à « *une théorie proprement sociologique du changement dans les collectivités locales* » (Jollivet 2009). Cette ambition se développe néanmoins en réponse à l'occasion offerte par l'avènement de la modernité : « *la France rurale se trouve depuis dix ans en proie à une révolution technique et sociale sans précédent et offre ainsi un champ privilégié pour des études de changement social* » (Mendras 1965, p. 18).

Ces travaux développent par ailleurs l'idée que ces « collectivités locales », entendues comme des unités scientifiques, constituent des complexes sociaux dotés d'une structure autonome et un univers de significations propres pouvant constituer des ensembles cohérents²⁰. Les collectivités

²⁰ Comme l'illustre le cas de Plozévet : la commune a été choisie en 1960 par la DGRST en ce qu'elle était particulièrement représentative de la société paysanne traditionnelle afin d'y réaliser une étude pluridisciplinaire la plus complète possible. L'idée étant que, de par la compréhension des mécanismes de fonctionnement de cette communauté, il aurait été possible de comprendre des échelles autres.

faisant l'objet d'études ne sont pour autant pas vues comme des ensembles ancrés stables et immuables, mais comme profondément liées aux transformations à des niveaux macro-sociologiques. Le programme des sociologues ruraux a ainsi été animé par une lecture dynamique de ces échelles d'action profondément imbriquées : le local et le global. Ces travaux ont contribué à avancer l'idée que le changement au niveau local n'est rien d'autre que le résultat d'une interaction constante entre ces deux échelles qui s'influencent réciproquement et qui, ensemble, participent à transformer la société. Le changement est ainsi pensé dans une perspective d'« ajustement réciproque » (Jollivet 2009) entre niveaux d'action différents.

Néanmoins, c'est bien sur le terrain que les sociologues ruraux cherchent ces éléments constituants de ces collectivités à l'appui de démarches d'exploration des modes de vie et des pratiques agricoles. C'est à partir d'études ethnologiques systématiques des collectivités, au sens de groupes sociaux situés, que cette sociologie se développe. Cela va de soi, la sociologie rurale française en un moment historique si particulier est loin d'avoir une position neutre devant l'avènement de la modernisation agricole des campagnes françaises. Ainsi, si une partie importante des travaux développés en ce contexte socio-historique se positionne délibérément au service du progrès, de la modernisation et est ouvertement tournée vers l'action (Alphandéry et Sencébé 2009), d'autres auteurs ont pris des positions plus critiques vis-à-vis du rôle de « conseiller du prince » (Alphandéry et Billaud 2009).

Les travaux issus de ce champ, bien que parfois porteurs d'un regard nostalgique sur les sociétés rurales, ont contribué à considérer la modernisation agricole non pas en rupture, mais bien en continuité avec le passé. La sociologie rurale a, dans le temps, emprunté des voies plurielles du fait d'un éclatement des sociétés paysannes, des transformations radicales des pratiques et de la profession agricole en lien aux processus de modernisation (spécialisation des cultures, mécanisation, développement de l'agro-industrie, etc.). Depuis une vingtaine d'années, une branche héritière de la sociologie rurale et, de ce fait, soucieuse de comprendre les transformations à l'œuvre, s'est intéressée aux processus d'écologisation agricole.

De manière générale, si une partie importante des travaux issus de la sociologie rurale s'attachaient à regarder ces mondes à l'appui de perspectives monographiques et comparatives,

d'autres ont traité la question du changement sous un autre angle de lecture : celui des pratiques sociales et des savoirs inhérents.

b) Penser les changements par les pratiques

Un deuxième ensemble de la littérature que j'ai exploré dès les débuts de ce travail porte sur les transformations agricoles et alimentaires, et les interroge par l'entrée des pratiques sociales. Ces études donnent à voir la manière dont les acteurs participent tantôt à la reproduction de pratiques sociales, tantôt à leur transformation. L'exploration de la littérature sociologique des pratiques sociales n'est pas symétrique, dans le choix des objets comme dans les démarches de recherche choisies.

La sociologie française semble s'intéresser aux pratiques agricoles à partir des années 1970, et notamment par l'intérêt porté par certains sociologues rattachés à l'Institut National de Recherche Agronomique qui déplacent leur objet de travail de l'agriculture aux agriculteurs (Cardona 2012). Dans une posture différente de la sociologie rurale développée quelques décennies auparavant, cette nouvelle sociologie s'intéresse à l'expérience et aux connaissances. Elle déplace le regard sur la circulation des savoirs, tant dans des espaces collectifs que par le biais d'objets techniques et notamment dans la finalité de montrer les appuis susceptibles d'engager des changements pratiques. Globalement, ces travaux résultent de la nécessité de comprendre davantage un monde qui fait face à des transformations d'ordre économique, politique et social avec l'avènement de la modernisation agricole dans un premier moment et qui se confronte à la question environnementale dans un deuxième moment. L'analyse des pratiques agricoles s'est dans certains cas inscrite dans une visée finalisée, celle d'accompagner ces transformations (Lamine 2009) ou encore de comprendre la disposition des agriculteurs à faire face aux fractures profondes traversant la profession (Compagnone et Pribetich 2017).

De pair avec les transformations des sociétés rurales, ces travaux ont permis de constater les profondes recompositions à l'œuvre dans la profession agricole (Grignon 1982; Lémerly 2003), mais aussi dans l'accompagnement et plus généralement dans les structures agricoles. Certains se sont attachés à montrer les recompositions statutaires et identitaires en cours avec la réévaluation des connaissances des « agriculteurs » et des « experts » (Darré 1994). À la place, les démarches collectives entre agriculteurs ont graduellement fourni des contextes susceptibles d'engager des transformations des pratiques agricoles et, plus globalement, des modèles d'exploitation et de

commercialisation (Darré 1996). En effet, la mise en focale des pratiques agricoles a permis d'éclairer les espaces de circulation et de partage, comme les réseaux d'agriculteurs, permettant la circulation des connaissances et des savoirs entre pairs et favorisant ainsi le changement de pratiques (Compagnone 2019; Compagnone et al. 2008). Le regard s'est ensuite déplacé vers d'autres objets investis par les changements à l'œuvre, tels que le rôle des conseillers agricoles (Brunier 2012; Goulet, Compagnone et Labarthe 2015), des espaces expérimentaux (Cardona, Lefèvre et Simon 2018) ou encore des récents défis de l'agroécologie (Javelle, Jouven et de Tourdonnet 2015; Compagnone, Lamine et Dupré 2018).

La sociologie s'est également intéressée à la question alimentaire par l'entrée de transformations plurielles dans la trajectoire de vie des individus (Crenn, Hassoun et Medina 2010) ou encore dans l'ambition de montrer la complexité des relations entre alimentation, aspects culturels et tissu social (Calvo 1982; Poulain et Tibère 2008). La singularité de l'acte nourricier (Fischler 1990; Lévi-Strauss 1964) a ainsi fait l'objet d'une production scientifique importante en sociologie (Cardon, Depecker et Plessz 2019; Gojard, Lhuissier et Régnier 2006). Un pan de la littérature s'est attaché à montrer, à l'instar de la sociologie rurale, les continuités et les discontinuités alimentaires avec la mondialisation de l'offre et, par conséquent, la multiplication des choix alimentaires, sources de craintes, de contestations, d'adaptations (Sanchez 2016; Poulain 2013; Lepiller 2012). D'autres ont cherché notamment à comprendre et conceptualiser les transformations des pratiques alimentaires avec les injonctions environnementales actuelles (Dubuisson-Quellier 2009; Dubuisson-Quellier et Plessz 2013).

Ces travaux montrent que les politiques publiques jouent un rôle dans l'orientation des choix des consommateurs vers des pratiques plus responsables (Dubuisson-Quellier 2016; Rumpala 2009), dans une perspective de normalisation de la question environnementale (Cardon, Depecker et Plessz 2019; Gojard, Lhuissier et Régnier 2006). Dans son travail de thèse sur les consommateurs d'aliments biologiques, Claire Lamine (2003) utilise le concept de « basculement » pour définir le passage d'une attitude alimentaire routinière, où « *les mangeurs ne ré-élaborent pas leur processus de choix ni leur rationalité alimentaire* », à un stade de problématisation où ils reprennent une forme de prise sur ces choix. Ces « bifurcations » peuvent également surgir lorsque les consommateurs sont embarqués dans des réseaux, comme dans le cas des circuits courts (Chiffolleau 2019).

Depuis les années 2000, un nouveau champ se développe dans les pays anglo-saxons, qui interroge le changement de pratiques au travers d'une perspective nouvelle faisant dialoguer les théoriciens sociaux (Bourdieu 1972; Giddens 1979) avec les *Sciences and Technologies Studies* (Hinrichs 2014). Connue sous le nom de « théorie des pratiques »²¹, ce courant anglais et scandinave a été appliqué à un grand nombre de domaines sociaux et ses travaux explorent les procédés par lesquels les pratiques sociales se répandent, évoluent ou peuvent encore s'éclipser. Ces travaux se structurent avant tout en opposition aux théories du choix rationnel issues de la psychologie sociale et utilisées largement dans le champ économique, qui voudrait des individus guidés constamment par des rationalités, des stratégies d'intérêt qui prendraient le dessus sur tout élément externe. Les théoriciens des pratiques assument un parti pris radicalement opposé.

Les pratiques sociales, selon ces auteurs, seraient des entités relativement indépendantes, composées par « *des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des "choses" et leur utilisation, des connaissances de contexte sous forme de compréhension, de savoir-faire, d'émotions et de connaissances motivationnelles* »²² (Reckwitz 2002, p. 249). Cette définition aide à conceptualiser la façon dont une pratique circule, change et recrute de nouveaux praticiens. Les objets de prédilection de ce champ restent de manière importante les pratiques de consommation : parmi celles-ci figurent les pratiques alimentaires (Domaneschi 2012; Fonte 2013; Plessz et al. 2016) ainsi que les pratiques de consommation durable (Bente Halkier, Tally Katz-Gerro, et Lydia Martens 2011; Greene 2018; Warde 2005; Warde 2014).

En lisant les travaux s'intéressant aux pratiques d'une part agricoles, de l'autre alimentaires, il apparaît qu'ils se développent dans des communautés scientifiques distinctes et aux enjeux divergents (en lien avec les transformations socio-économiques et techniques pour les uns, en lien avec des enjeux identitaires, culturels et de santé pour les autres). Les travaux sur les pratiques agricoles ne franchissent que très rarement le champ des pratiques alimentaires et donnent peu à voir les engagements communs portés par les producteurs et les consommateurs. Nous allons justement nous intéresser, en dernière instance, à ces travaux qui depuis une vingtaine d'années regardent les transformations touchant à la fois les producteurs, les consommateurs et plus globalement l'ensemble des maillons des systèmes

²¹ Traduction de l'anglais « practice theory ».

²² Traduction de l'auteure.

alimentaires, et ce par le biais de deux outils conceptuels : les réseaux d'acteurs et les systèmes socio-techniques.

c) Les réseaux d'acteurs et les systèmes socio-techniques : des outils pour penser les transitions

Pour conclure le tableau de travaux explorés dans l'intention de comprendre le champ agri-alimentaire et les transformations qui le traversent, je présente enfin un pan plus récent de la littérature qui s'est construit autour des notions de « réseaux » et de « systèmes », interrogeant les transformations engageant différents maillons du système alimentaire, de la production à la consommation.

De nombreux travaux d'origine nord-américaine traitent des initiatives à l'interface entre consommateurs et producteurs. Ces travaux explorent, depuis une vingtaine d'années, ce qu'ils définissent comme *Alternative Food Networks* (Allen et al. 2003; Goodman 2003; Goodman, DuPuis et Goodman 2012)²³, et qui réunit un large ensemble de mobilisations visant à transformer les systèmes alimentaires et qui jonglent entre des principes de justice sociale, d'équité économique et de défense de l'environnement. Parfois formalisés en réseau, parfois en initiatives isolées, ces collectifs œuvrent dans le sens d'une reconnexion entre producteurs et consommateurs qui les conduit à s'interroger sur des questions de justice sociale et de démocratie alimentaire (Goodman et al. 2012; Grasseni 2013; Renting, Schermer, et Rossi 2012).

Ces collectifs hétéroclites peuvent impliquer des consommateurs, des producteurs, des transformateurs, des revendeurs, mais aussi des acteurs institutionnels selon la nature de l'initiative et se construisent en opposition au « système dominant », se positionnant donc comme alternative au modèle agro-industriel (Le Velly 2017). En France, ce pan de la littérature est également apparu depuis une vingtaine d'années (Deverre et Lamine 2010). Parmi les premières à traiter de ces objets, Sophie Dubuisson-Quellier et Claire Lamine (2004) montrent ainsi, dans une étude sur les AMAP²⁴, que les recompositions à l'œuvre dans ces initiatives permettent de dépasser le rapport marchand de la

²³ Cette définition est souvent traduite en français comme « Réseaux alimentaires alternatifs » ou « Réseaux agri-alimentaires alternatifs », pour souligner justement l'ambition de reconnecter les deux domaines ; je garderai pour la suite l'acronyme anglais, très présent dans la littérature, de AFN.

²⁴ Acronyme de « Association de Maintien d'une Agriculture Paysanne ».

« délégation »²⁵, permettant au consommateur de s'impliquer dans un niveau décisionnel plus complexe. Ces initiatives accorderaient ainsi un nouveau rôle au consommateur, qui peut intervenir sur les choix productifs et marchands, facilitant la reconnaissance des interdépendances entre les acteurs de la production et de la consommation à l'échelle locale (Brunori, Rossi et Guidi 2012).

Ces réseaux d'acteurs ont été catégorisés, lorsque déployés à l'échelle territoriale, comme des circuits alimentaires de proximité (Chiffolleau 2019), des systèmes alimentaires alternatifs (Deverre et Lamine 2010) ou encore des initiatives « locales » et « solidaires » (Lardon et Loudiyi 2014; Noel et Darrot 2018). Ils ont été également catégorisés sous l'enseigne de *Food activism*²⁶ pour marquer le caractère militant de ces actions collectives, protestataires comme non-protestataires, visant à transformer la portée démocratique, sociale et économique des systèmes alimentaires (Alkon et Guthman 2017; Counihan 2020; Counihan et Siniscalchi 2013). Ces actions plurielles offrent, au niveau territorial, des entrées pour observer les recompositions économiques et relationnelles à l'œuvre à l'échelle de ces circuits (Chiffolleau et Prevost 2012; Lamine et Chiffolleau 2016; Millet 2020; Le Velly 2017). À une échelle plus large, ces réseaux sont devenus les porte-paroles de mouvements sociaux axés sur l'agroécologie et/ou la souveraineté alimentaire, ce qui a permis d'étudier le déploiement de mobilisations transnationales (Ferguson et Morales 2010; Peter M. Rosset et Martínez-Torres 2014; Stassart et al. 2018; Thivet 2014b).

Si ces travaux portent leur regard sur les réseaux d'acteurs formalisés par des actions polymorphes, un autre pan de la littérature, plus récent, tâche de comprendre les mécanismes de transition des systèmes socio-techniques. À l'initiative de ces travaux se trouve un groupe de chercheurs hollandais inspirés par la sociologue et l'anthropologie des sciences et des techniques (Akrich 1993; Akrich, Callon et Latour (eds.) 2013). Les théories des transitions constituent aujourd'hui un champ interdisciplinaire²⁷, en plein essor dans les pays anglophones, qui trouve un intérêt croissant en France (Ollivier et Plumecocq 2015). Elles facilitent la conceptualisation des

²⁵ Ce type de rapport étant celui « classique » où le consommateur délègue la certification de la qualité de l'alimentation, à des organismes tierces, ceci étant valide pour pratiques agricoles telles que l'agriculture biologique, ou à certaines pratiques économiques et sociales, comme le commerce équitable.

²⁶ Traduit souvent en français comme « activisme alimentaire ».

²⁷ Ces travaux se revendiquent à la croisée entre sociologie, économie, géographie, analyse des politiques publiques.

transformations à l'œuvre au niveau du système socio-technique et, plus particulièrement, elles éclairent la manière dont les innovations émergent au sein du système dominant par l'interaction de groupes d'acteurs, définis de niches²⁸.

Ces théories ont eu le mérite de déplacer le débat inhérent aux changements en agriculture, d'un regard segmenté sur les innovations sectorielles à une approche par système socio-technique. Autrement dit, l'innovation est considérée en relation au système d'acteurs impliqués et en relation aux institutions guidant ces acteurs et ces innovations dans des activités cognitives et normatives (Geels 2004). Ces travaux s'intéressent par conséquent à la nature des interactions entre différentes échelles (Geels et Schot 2007).

Le prisme de lecture des études sur la transition a été davantage mobilisé avec l'essor des questions environnementales et il a trouvé dans les systèmes agri-alimentaires un champ d'application fertile (Bui 2015; Bui et al. 2016; Lamine, Bui et Ollivier 2015). Dans ce champ, la lecture par les transitions permettrait « *d'analyser les processus de passage entre deux configurations sociotechniques, et non pas d'étudier seulement la différence entre un point de départ (l'agriculture conventionnelle) et un point d'arrivée désigné comme cible (une agriculture plus écologique)* » (Cardona 2012, p. 25). Dans son travail de thèse appliqué au système agri-alimentaire dans la vallée de la Drôme, Sybille Bui (2015) a montré la centralité des modes de gouvernance dans les voies de transition, notamment à l'échelle des systèmes alimentaires qui restent fortement segmentés et où la fracture entre les acteurs de la production, de la transformation et de la consommation est de fait présente. Appliqué à l'étude des transitions des systèmes alimentaires, l'approche par système socio-technique a été parfois couplée avec d'autres cadres théoriques avec le but de concilier l'analyse des mécanismes de transition avec des approches interrogeant les changements de pratiques sociales

²⁸ Le cadre conceptuel communément mobilisé étant le *multi-level perspectives*, perspective multi-niveau, formalisé par Geels et Schot, 2007. Ces « niveaux » sont respectivement « le paysage sociotechnique », imaginé comme la structure macroscopique rassemblant les injonctions économiques, les structures politiques, l'ensemble de relations instituées entre groupes d'acteurs, qui donne un contexte relativement stable et résilient. Ensuite, « le régime sociotechnique » désigne l'ensemble de règles, implicites et explicites, organisant la coordination entre acteurs autour d'une question donnée (ex. la production agricole), les procédés mis en place pour la gestion des situations et les formes de gouvernances pratiquées. Enfin, les « niches » désignent les espaces dans lesquels les innovations peuvent éventuellement se développer par le biais de processus d'apprentissages.

(Hinrichs 2014). En effet, une des principales critiques formulées envers ces travaux porte sur l'évacuation presque intégrale de la réflexion autour de l'expérience concrète que constituent ces transitions dans la vie quotidienne des individus (Greene 2018).

En conclusion, ce troisième ensemble de travaux explorés pour comprendre la question des changements investissant le champ agri-alimentaire se rassemble d'abord autour de l'idée de réseau alimentaire alternatif (AFN). Celui-ci recouvre en réalité un large pan de littérature sur les mobilisations alternatives, locales, nationales comme inter- et trans-nationales. En ce qui concerne les travaux qui reposent sur le concept de transition des systèmes socio-techniques (MLP), la production conceptuelle apparaît bien moins polymorphe par rapport à celle des AFN. Ce repérage conforte l'idée que la reconnexion de l'agriculture à l'alimentation reste l'apanage de la société civile et que les recherches existantes essaient, non sans difficultés, de se saisir de ces enjeux bien que les outils conceptuels offerts s'éloignent souvent de l'expérience des acteurs. Je cherche ainsi à contourner cette limite en proposant, au contraire, un cadre conceptuel qui se veut proche de l'action et de l'expérience pratique.

4. SUR L'ÉMERGENCE DE LA QUESTION ÉCOLOGIQUE : REPÈRES DEPUIS LA SOCIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

Il a été question dans la partie précédente de conduire un débroussaillage des travaux en sciences sociales ayant traité de la question du changement dans le champ agri-alimentaire, du moins ceux que j'ai exploré du fait d'une proximité avec des communautés scientifiques données. Maintenant, et avant de traiter des outils conceptuels et méthodologiques que je mobilise dans ce travail, je présente le changement singulier dont il est question ici : celui résultant de l'écologisation. À partir du prisme de lecture de la sociologie de l'environnement, je présente la manière dont la question écologique a investi la société française à partir des années 1970 et plus particulièrement le champ agri-alimentaire. Si j'en profite pour livrer au lecteur des repères historiques sur la montée en puissance de la question écologique de par une lecture sociologique, il sera également l'occasion de préciser la définition donnée au cours de ce travail du concept d'écologisation.

a) Crises environnementales, crises de référentiels

Depuis les années 1960, l'émergence de l'écologie scientifique²⁹ (Acot 1988) et de disciplines annexes ont dévoilé ce qui se profilait comme une crise des écosystèmes. Parmi les rapports scientifiques pluridisciplinaires produits en la matière, le rapport Meadows³⁰ (1972) est souvent cité comme étant le premier à signaler les limites du modèle de développement moderne. Pollutions, baisse de la biodiversité, dépendance des ressources fossiles et, plus généralement, des ressources naturelles limitées... ces mises en garde ont graduellement rejoint les critiques sociétales visant le modèle économique et de développement moderne quant à son impossibilité à concilier un équilibre entre nature et sociétés.

Les mouvements contestataires et non contestataires (Vrignon 2012), le traitement scientifique croissant, l'émergence de nouvelles franges politiques conjointement à l'institutionnalisation l'environnement (Ministère de l'Environnement français en 1971, Sommet de la Terre de Rio en 1993, etc.) ont pris de l'ampleur à l'échelle nationale et internationale. L'ensemble de ces dynamiques ont convergé vers un questionnement concernant le rapport que les sociétés entretiennent avec la nature et ses ressources. Ils orientent le débat public vers une critique des institutions politiques et économiques régissant les relations entre ce qui relève de la culture et ce qui relève de la nature. Le consensus autour de la question d'abord environnementale, puis écologique et climatique fait aujourd'hui dans les arènes scientifiques comme dans certaines franges de la société civile et de la politique, la – quasi – unanimité.

En effet, l'impératif de transition vers « plus de durabilité » habite aujourd'hui le discours institutionnel, les médias, l'opinion publique et la recherche. Les vocabulaires du développement durable, de l'écologie, puis de la transition, ont trouvé un terrain fertile dans nombreux champs sociaux ainsi que dans des champs disciplinaires. Si les sciences dites de la « nature » se sont rapidement emparées dès la deuxième moitié du XXe des questions problématiques dont l'urgence a fini par s'imposer de manière consensuelle dans la sphère scientifique, seulement une partie marginale de la

²⁹ Il s'agit en réalité d'une discipline dont la perspective et les méthodes se sont développées tout au long du XIXe siècle, mais dont la formalisation et l'institutionnalisation se sont formalisés après la Deuxième Guerre mondiale (Deléage 1994).

³⁰ Élaboré par une équipe du MIT du Massachusetts et commandité par le Club de Rome né quelques années auparavant, constitue un des premiers rapports scientifiques officiels à souligner les limites du modèle de développement moderne vis-à-vis des ressources naturelles disponibles.

sociologie a entamé un questionnement sur l'émergence de la question environnementale et la pression exercée par celle-ci dans nombre de domaines sociaux (Kalaora et Vlassopoulos 2013). La difficulté n'était pas triviale : comment la discipline s'étant donné pour projet d'expliquer le social par le social pouvait considérer l'hypothèse que l'environnement, et la crise qui le traverse, puisse expliquer des transformations du champ social ? Admettre la dépendance des sociétés à l'égard de l'environnement reviendrait ainsi à remettre en cause l'autonomie du social.

Très minoritaire et marginale par rapport à la place centrale accordée à la question sociale et aux thèmes traditionnels de la sociologie, comme la famille, l'éducation, le travail ou encore les relations de pouvoir, il faudra attendre près de vingt ans (de 1970 à 1990) pour que la question environnementale gagne en crédibilité aux yeux des sociologues. Depuis les années 1970, néanmoins, une partie minoritaire de la discipline explore la question environnementale, parfois en continuité avec la sociologie critique largement répandue, parfois en proposant de nouvelles voies interprétatives. Ces travaux pionniers se construisent de façon éclatée (à partir de plusieurs ancrages thématiques) et notamment par l'intéressement de certains sociologues ruralistes, d'une part à cause de leur proximité avec des objets d'études situés en milieu rural, proche de la nature, de l'autre à cause de la prophétie réalisée de la fin des paysans (Mendras 1965).

En continuité avec les cadres de pensée d'usage dans la discipline, certains sociologues se sont attachés à montrer comment l'usage de la nature, comme dans le cas des loisirs de forêt, permettait une reproduction statutaire des couches moyennes et aisées (Kalaora 1985). Dans cette perspective, les usages sociaux des espaces naturels contribuaient à la reproduction sociale des classes par l'acquisition de capital symbolique (Chamboredon 1982). D'autres ont pris la voie de l'interdisciplinarité et ont cherché à appréhender, par le biais d'études longitudinales, l'évolution des milieux entendus comme interaction constante entre environnement naturel et social (Picon 1978; Picon 2012). Il en ressort un ensemble de travaux sur les inférences sociales dans des espaces que l'on définit de naturels, mais qui sont loin de l'être (Dervieux 2005) ou encore sur la manière dont ces milieux investissent les représentations sociales et les savoirs construits par de différents groupes sociaux (Barthélémy 2003; Barthélémy 2006).

Un autre pan de la sociologie s'est attaché à montrer les possibles effets pervers de la « modernisation écologique »³¹ entendue comme nouveau champ de développement (Audet 2015). Cette nouvelle modernité passe par un processus de rationalisation des enjeux environnementaux, avec pour conséquence de les rendre quantifiables, gouvernables et maîtrisables. Attentifs aux effets pervers de cette perspective, un grand nombre de travaux ont étudié la manière dont les sphères des politiques publiques, économiques, normatives ont traité et traduit les enjeux environnementaux (Aspe et Jacqué 2012).

Les travaux qui ont suivi le fil directeur de la modernisation écologique, et qui se sont développés jusqu'aux années 2000, ont d'une part contribué à reconnaître la complexité de la question environnementale et, en même temps, renforcé l'idée qu'il est possible de s'équiper des moyens nécessaires pour la maîtriser par des solutions issues du social, de l'économie et des institutions (Boudes 2017). On a ainsi assisté à une croissance des réponses offertes dans les politiques environnementales par la proposition de nouvelles technologies, par des formes de gouvernance davantage participative, de mécanismes de marché comme les certifications et autres processus de normalisation des activités industrielles ainsi que par la réglementation des émissions pour un grand nombre de polluants et de sous-produits industriels (Audet 2015).

Ces travaux ont mis en évidence la rationalisation des questions environnementales et participé en même temps à rendre l'environnement quantifiable et mesurable afin de proposer des solutions techniques aux questions problématiques (ex. l'épuration des eaux, le traitement des déchets, etc.). L'écologisation de la société entretient tout de même une relation ambivalente à la modernité: si certaines perspectives théoriques considèrent que ces processus constituent une branche de la modernité elle-même, d'autres opposent la transition sociétale à l'œuvre à la modernisation (Latour 1995). Si la question environnementale investit la sociologie de manière éclatée, comment investit-elle le champ singulier qui nous intéresse, à savoir le champ agri-alimentaire ?

³¹ Déjà en 1972, le rapport Meadows, souligne les limites de la croissance et envisage une « transition vers l'équilibre global » basée sur une rationalisation des enjeux environnementaux.

b) La progressive écologisation du champ agri-alimentaire : normes, pratiques, mobilisations

Comme introduit plus haut, à partir des années 1960, la légitimation des enjeux écologiques ne fait que s'accroître aux yeux de la presse, de l'opinion publique, de certaines instances publiques et des arènes scientifiques. L'institutionnalisation et la légitimation des enjeux écologiques ont conduit à une « intégration progressive de l'écologie à l'ensemble du tissu social » (Darqué 1992). Bernard Kalaora (2001) posait alors aux débuts des années 2000 l'hypothèse de « *l'apparition d'un nouveau sens commun [...], qui constitue l'environnement en problème central autour duquel tous les discours et projets sociaux doivent être reformulés pour être légitimes.* ».

L'écologisation de la société reposerait sur une systématisation des relations entre les êtres humains, les écosystèmes et les objets – tant animés que non animés – habitant ces systèmes. En cohérence avec la perspective scientifique, l'intégration de ces enjeux à l'échelle de la société replace les activités humaines au sein de systèmes complexes d'interactions indépendantes entre l'ensemble des organismes humains et non. Dans le champ agri-alimentaire, ces processus émergent par plusieurs voies préférentielles.

Une voie empruntée a été celle de l'institutionnalisation dans les instances agricoles depuis les années 1990. Ce sont les espaces ruraux qui subissent en premier les injonctions institutionnelles de la préservation, voire à une « naturalisation » des espaces agricoles, définie par Christian Deverre et Christine de Sainte Marie (2008) comme une « *écologisation de la politique agricole* ». Dans un travail précurseur, Christophe Clivaz (2000) discute de l'écologisation des politiques agricoles suisses et montre dans quelle mesure celles-ci « *évoluent dans un sens plus favorable à la protection de l'environnement* ». Nous sommes donc bien dans une logique de protection, au sens d'une réduction de l'impact des activités humaines.

Pourtant, malgré la montée en puissance de la question environnementale, l'agriculture – au sens de la profession agricole – n'est pas confrontée immédiatement à ces enjeux. L'écologisation des politiques publiques investit initialement les zones en marge des enjeux de production, les espaces ayant une fonction secondaire (zones humides, de montagne, etc.) lesquels s'engagent en premier dans des démarches cherchant à faire converger les pratiques agricoles et la préservation de l'environnement (Mormont 2009).

L'environnement occupera graduellement une place centrale dans les politiques européennes et un des premiers secteurs visés, de par les impacts environnementaux en jeu, est le secteur agricole. Certains sociologues ruraux, rattachés notamment à l'INRAE, s'accordent alors à étudier l'écologisation des politiques européennes, entendue comme « verdissement » des politiques publiques (Deverre et de Sainte Marie 2008). Ces travaux montrent une manière d'intégrer ces enjeux propre de la perspective de la modernité écologique dans la mesure où, à l'aide d'un processus de rationalisation, « *l'environnement est pris en compte dans les politiques publiques, dans les organisations, voire dans les pratiques professionnelles* » (Mormont 2013, p. 130). Ces processus rejoignent en effet les manières de mesurer, quantifier et institutionnaliser l'environnement à la fois dans les instances publiques et dans les pratiques de production.

Une voie ultérieure empruntée a été celle – encore une fois – des pratiques agricoles. L'agriculture, qui pour longtemps a été considérée comme une activité anthropique dissociée des milieux naturels, devient au cours de ces décennies de plus en plus analysée par ses impacts environnementaux, et notamment au sujet du sol (Goulet 2011), de la machinisation ou encore de la gestion des ressources naturelles (Hellec, Barataud et Martin 2013). L'écologisation des pratiques agricoles, choisies ou orientées par les financements ou les instances de régulation, a donc eu pour objectif de réduire les externalités négatives des activités agricoles sur l'environnement en s'appuyant notamment sur la régulation des processus, des interactions et des services écologiques.

Bien que certaines tendances antérieures à ces processus témoignaient d'une attention toute particulière accordée aux relations entre pratiques agricoles et processus biologiques – comme pour le cas de la biodynamie (Lamine 2009), l'agriculture écologique qui se développe autour de certains signes de qualités – AB, Demeter etc. – ou autour de pratiques spécifiques – comme l'agriculture de conservation – se présente comme candidate à un nouveau paradigme, une activité « *faisant partie intégrante d'un écosystème* » (Reveret, Peltier et Boudier 1981). L'écologisation, ainsi cadrée, définit le processus de transformation des pratiques agricoles conventionnelles à des pratiques écologiques.

Ces dernières « *repose(nt) souvent sur le retrait ou la réduction de l'usage d'intrants ou d'opérations techniques, et sur leur substitution par des processus et des auxiliaires naturels* » (Barbier et Goulet 2013). Dans cette perspective, les travaux de recherche ayant pour finalité d'accompagner ces changements cherchent également à mettre en avant les verrouillages ainsi que les leviers pour

réduire l'impact environnemental, ce qui est traduit dans certains types de systèmes par la réduction d'intrants (Catalogna 2018; Navarrete et al. 2012). L'écologisation des pratiques agricoles passe ainsi largement par la définition de solutions techniques souvent suggérées par les injonctions institutionnelles et encouragées par les instances de recherche et développement. Ainsi, les processus d'écologisation se résument encore une fois en opérations pratiques dont l'impact peut être mesuré, quantifié, ajusté.

Enfin, ces transformations ont été également encouragées par les mobilisations sociales. L'avènement de la mondialisation – au sens d'internationalisation des échanges – est critiqué à la fois sur le plan social et sur le plan écologique et remise en cause par nombre de paysans (Estelle Deléage 2005). Certains mouvements sociaux internationaux, comme celui de la Via Campesina (Thivet 2014b; Thivet 2015) et des Paysans sans terre (Holt-Giménez et Galand 2010), ont fait émerger des concepts comme celui de « souveraineté alimentaire » ou d' « agroécologie » aujourd'hui incontournables des mouvements contestataires du système agro-industriel (Peter Rosset, Martinez-Torres et Polet 2014). Ces mouvements, et les mots d'ordre dont ils se sont faits porteurs, ont trouvé une résonance dans des instances associatives locales, des collectifs militants et syndicaux.

Certains travaux montrent alors comment l'action collective de proximité (Bouba-Olga et Grossetti 2008) peut faciliter l'intégration de nouveaux acteurs, comme les collectivités territoriales, et participe à la création de nouvelles agricultures par la modification de normes et pratiques (Lucas et al. 2021). Ces transformations peuvent également être portées par le biais de collectifs subventionnés par l'action publique, comme dans le cas des « Mobilisations Collectives pour l'Agro-Ecologie » (Derbez 2020) qui se construisent autour du mot d'ordre de l'agroécologie devenu à part entière une nouvelle catégorie de l'action publique (Lascoumes 1994; Lascoumes et Le Bourhis 1998). Ces collectifs, réunissant des gens comme des objets techniques, s'attachent ainsi à définir en quoi leur agriculture est écologique, ce qu'ils donnent à voir par des formes d'engagement plurielles. Les modes d'existence de ces collectifs se cristallisent, en définitive, autour d'objets techniques par lesquels passe, entre autres, l'expression de leurs engagements écologiques (Cardona et al. 2021).

c) *De quoi l'écologisation est-elle le nom ? proposition d'une définition relationnelle de l'écologisation*

Apparaissent ainsi d'une part des travaux qui regardent dans quelle mesure les politiques publiques ou encore les pratiques des agriculteurs vont vers davantage d'écologisation par la « *construction de schémas de compréhension et d'explication des processus de changements* » (Mormont 2013). De l'autre, des travaux compréhensifs qui explorent les enjeux écologiques en tant que processus normatifs et cognitifs à l'œuvre dans de nombreux champs sociaux. C'est ce deuxième dessein que je souhaite poursuivre dans ce travail. L'intégration de la question écologique dans toute forme de projet, public comme privé, fait de ces dispositifs d'action des terrains idéaux pour étudier ces processus.

Si ce travail engage une analyse combinée de l'action publique territoriale et de l'action collective visant à transformer un système alimentaire situé, il est nécessaire de préciser les transformations dont il est question ici. Dans son travail de thèse portant sur les loisirs de nature, Ludovic Ginelli (2015, p. 14) propose une définition de l'écologisation qui nous aide à préciser le propos : « *L'écologisation [est] une entreprise de recadrage cognitif et normatif – un changement dans la manière de penser et de juger une conduite sociale – visant à une inflexion écologique plus ou moins forte des normes (légalles ou implicites) et des pratiques sociales en vigueur dans le domaine considéré (par exemple l'agriculture, la gestion des sports et loisirs de nature, ou la forêt). L'écologisation peut s'appuyer sur des normes précises (par exemple, le respect des rythmes biologiques de la faune sauvage) généralement portées par des acteurs institutionnels, ou bien être menée de façon plus informelle par des acteurs plus divers (institutions, associations, mais aussi usagers, citoyens) se référant à de registres pluriels (éthiques environnementales, écologie scientifique ou militante), souvent imbriqués en situation.* »

Cette définition comprend à la fois les processus engagés par l'avènement de la question écologique, les acteurs qui soutiennent lesdits processus ainsi que les objectifs qui y seraient visés. En procédant à une définition de l'écologisation réadaptée au domaine d'application qui nous intéresse ici, je la définis comme une **entreprise de recadrage institutionnel, normatif, cognitif et pratique entraînée par la prise en compte de la question écologique. Elle peut être promue par une pluralité d'acteurs (institutions, société civile, acteurs économiques, etc.) s'appuyant sur des**

arrangements formels et substantiels (dispositifs, normes, jugements, etc.). Elle peut faire référence à des registres scientifiques, politiques et militants pouvant se combiner et s'ajuster en situation.

Cette définition s'annonce comme relationnelle dans la mesure où la question écologique est loin d'engager des visions stabilisées et fait au contraire l'objet de tensions et de débats tant dans les arènes institutionnelles que dans la société civile. Ainsi, elle ne cesse d'être reformulée et ajustée selon les configurations singulières dans lesquelles ces enjeux sont énoncés. Les processus d'écologisation sont ici explorés au prisme de l'action publique territoriale, mais aussi des dispositifs d'action portés par différents types d'acteurs qui, à l'échelle locale, s'emparent de ces enjeux en leur accordant des significations qui peuvent varier. De plus, la question écologique s'articule de près aux questions sociale et économique, fortement interconnectées dans un champ qui inclut aussi bien des mangeurs que des acteurs économiques, politiques ou encore de la profession agricole. Le choix d'observer le déploiement de projets institutionnels et privés impliquant des collectifs hétérogènes permet de regarder de près le déploiement de l'écologisation par l'émergence de nouveaux référentiels, de nouvelles normes, et par les opérations d'apprentissage individuelles et collectives permettant l'intégration et la reproduction des pratiques sociales associées.

Je formule ainsi l'hypothèse que les processus d'écologisation à l'œuvre interrogent et mettent à l'épreuve les normes sociales, les systèmes de valeurs et les pratiques déployées au quotidien. Ces processus soulèvent des frictions avec les normes existantes (en lien avec la santé, l'économie, les inégalités sociales, etc.), les pratiques et les routines en place. Ainsi, il s'agit de mettre en évidence les troubles liés au sens et à l'orientation de l'action que les processus d'écologisation sont susceptibles de provoquer.

5. COMPRENDRE LE CHANGEMENT PAR LES COLLECTIFS : UNE ANALYSE COMBINANT SOCIO-ANTHROPOLOGIE DE L'ACTION PUBLIQUE ET SOCIOLOGIE PRAGMATIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE

Si l'exploration de la littérature en sciences sociales à la croisée entre environnement, alimentation et agriculture a permis de clarifier les champs de la littérature vis-à-vis desquels ce travail

peut se positionner, il est ici question de présenter les outils conceptuels que je mobilise tout au long du manuscrit pour appréhender et analyser les matériaux collectés sur le terrain. Comment analyser les opérations de recadrage à l'œuvre dans le champ agri-alimentaire entraînées par les processus d'écologisation ?

Dès les premières explorations de terrain, j'ai fait face à des acteurs aux multiples casquettes, militants, engagés sur les fronts associatifs et en même temps élus et/ou recouvrant des positions dans des collectivités locales. J'ai aussi rencontré des groupes d'acteurs définis comme « alternatifs », « engagés » ou encore « militants », souvent présentés ou se présentant comme minoritaires, face aux systèmes agricoles et alimentaires ou encore face aux orientations politiques dominantes. J'ai rencontré des gens pris dans l'action, qu'elle réponde à un cadrage institutionnel, citoyen ou encore économique, par le biais de collectifs polymorphes. Progressivement³² et guidée par le souci d'être en adéquation avec les engagements de ces acteurs, j'ai évalué la possibilité d'analyser l'ensemble des matériaux au prisme de l'action collective, tant publique que privée. Les individus et les collectifs côtoyés, tout comme les matériaux collectés ont en partie participé à déterminer les outils adaptés pour analyser la diversité des situations observées et de les restituer par une forme d'homogénéité conceptuelle.

Pour ce faire, je m'appuie sur un cadre conceptuel combinant deux démarches complémentaires : la socio-anthropologie des politiques publiques et la sociologie pragmatique de l'action publique.

Pour la première, je m'inspire des travaux en sociologie de l'action publique et de l'anthropologie du projet (d'où la formule « socio-anthropologie de l'action publique »). Ces analyses s'appuient à la fois sur des matériaux documentaires et des matériaux ethnographiques, à savoir entretiens et observations directes. Ce point d'entrée permet à la fois de comprendre comment l'action publique a participé et participe, au sein des deux terrains d'enquête, à relayer les cadres de l'écologisation par la mise en œuvre de programmes ou d'action spécifiques dans le champ agri-alimentaire. Cette approche est combinée avec une analyse située de l'action collective laquelle s'appuie, pour sa part, des travaux de la sociologie pragmatique française. L'analyse des situations

³² Si l'idée de mobiliser un cadre d'analyse combinant analyse de l'action publique et de l'action collective habitait ce manuscrit dès ses premières pages, les modalités et les appuis conceptuels se sont clarifiés tout au long de l'écriture et notamment par le traitement des matériaux.

d'expérience collective permet de regarder, par ce que les gens font et disent, la part accordée aux enjeux écologiques, les référentiels mobilisés et les moyens déployés pour articuler la question écologique aux activités promues au sein des collectifs. Dans ce sens, l'analyse de l'action est située dans la mesure où elle suit, dans les limites des conditions matérielles, les acteurs en situation. La sociologie pragmatique offre des moyens pour observer les épreuves auxquelles ces processus donnent lieu.

Les acteurs dont je parle je les définis, d'après Claude Dubar (2007) comme un ensemble d'individus « autonomes, capables de calcul et de manipulation et qui non seulement s'adaptent, mais inventent en fonction des circonstances et des mouvements de ses partenaires »³³. Le terme d'acteur ne s'applique pas ici exclusivement à des individus (même si les individus sont bien des acteurs), mais renvoie à des groupes se mobilisant collectivement dans des configurations organisationnelles spécifiques. S'il n'y a pas d'acteur sans système, il n'y a pas non plus de système sans acteurs sociaux qui le définissent comme ensemble de jeux de pouvoir et de règles dynamiques.

Le choix de suivre les acteurs pris dans l'action donne à voir leur définition des contradictions ou des épreuves auxquelles les relations entre acteurs en action donnent lieu. Dans cette perspective, le langage, la négociation des règles et des définitions de situation constituent des éléments clés de la dynamique des actions collectives, de l'agencement des relations dans lesquels ces acteurs sont placés, ou du moins la lecture qu'ils en font.

a) Socio-anthropologie de l'action publique

Les dernières décennies ont été marquées par l'effort fait par la sociologie de s'emparer de l'action publique qui avait été jusqu'alors domaine des sciences politiques. Pour ce faire, il a été question de considérer d'autres approches d'analyse des politiques publiques pouvant non seulement les analyser en tant que production de l'État, mais à part entière en tant qu'instruments dotés d'une vie propre et susceptibles de produire des effets au niveau des connaissances, des croyances, des représentations sociales (Surel 2010). Ces nouvelles perspectives ont affiché l'ambition d'étudier la

³³ Dubar s'inspire à son tour de l'ouvrage « L'acteur et le système » de Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977) qui suggèrent une définition de l'acteur comme non déterministe en opposition avec la notion de « agent » de Pierre Bourdieu, qui serait pris dans une reproduction perpétuelle des structures sociales et dont l'action est lue à partir d'un rapport de domination historicisé et socialement produit.

mise en œuvre de ces instruments ou encore ce que les objets de l'action publique peuvent performer dans l'organisation de la vie sociale et dans l'institutionnalisation de nouvelles normes.

La sociologie de l'action publique a donc avancé des outils pour regarder ces objets avec un regard renouvelé. C'est dans ce contexte que l'analyse cognitive des politiques publiques s'est constituée comme courant, notamment avec les travaux de Pierre Muller (2000; 2005; Muller, Palier et Surel 2005) et Bruno Jobert. Ces derniers suggèrent que les politiques publiques, et les instruments que celles-ci produisent, constituent à la fois des cadres de références générés par des processus complexes et des cadres normatifs par lesquels les individus vont interpréter le monde. Ils deviennent donc à la fois la cause et la conséquence de la production de nouveaux référentiels pour interpréter, comprendre le monde et, par conséquent, orienter l'action individuelle et collective.

La particularité de cette approche réside dans le fait qu'elle donne à penser ces cadres d'interprétation, qu'ils qualifient aussi de « référentiels », comme un produit à la fois des interactions des individus impliqués dans la construction d'une politique publique, mais aussi comme une entité indépendante capable de circuler et soulever de nouveaux cadres de référence. Cette perspective semble pertinente pour ce travail puisqu'elle met en exergue le *« caractère à la fois cognitif et normatif de l'action publique puisque les deux dimensions d'explication du monde et de mise en normes du monde sont irréductiblement liées dans un processus de mise en sens du réel : les politiques publiques servent à la fois à construire des interprétations du réel [...] et à définir des modèles normatifs d'action [...] »* (Muller 2000, p. 195).

Le déploiement de nouveaux référentiels soulève des controverses et peut entraîner la cristallisation de rapports de pouvoir. Dans ce travail, les référentiels construits à l'échelle nationale se déploient dans des arènes territoriales engageant des acteurs du monde associatif, économique, de la société civile et des instances territoriales. Ces acteurs mobilisent les dispositifs de l'action publique et les référentiels dont ils sont porteurs dans des configurations territoriales singulières et des jeux d'intérêts pluriels.

L'alimentation est représentative de cette dynamique : le gouvernement cherche aujourd'hui à en faire une arène transversale pour agir à la fois sur la production agricole, les habitudes des consommateurs et recadrer les entreprises (Dubuisson-Quellier 2016). D'une part, les engagements des députés ou des élus des collectivités territoriales ont eu pour résultat l'institutionnalisation de

l'alimentation comme catégorie de l'action publique interministérielle. D'autre part, nombre de territoires se confrontent à ce nouveau mot d'ordre non sans montrer des réticences, des freins matériels ou encore économiques et politiques. Le processus de réception de ces nouveaux cadres de compréhension du monde soulève ainsi des critiques, des frictions voir des conflits à l'échelle territoriale. C'est ces processus d'adaptation, de critique ou d'ajustement que j'entends montrer dans la Partie I (chapitres 3 et 4).

L'écologisation du champ agri-alimentaire sera explorée dans ces deux chapitres à partir d'une mise en récit combinant une lecture des politiques publiques territoriales et des mobilisations locales. Dans l'approche cognitive des politiques publiques, les récits forgés par les acteurs définissant ces politiques ont pour fonction de stabiliser les hypothèses nécessaires à la prise de décision par rapport ce qui est en réalité incertain et complexe. Il se déploie par un cheminement conséquentiel qui se déroule à partir de la cause d'un problème donné vers les solutions permettant de se tourner vers le futur. Ces récits privilégient une série d'actions plutôt que d'autres et, ce faisant, ils établissent un lien entre le présent et le futur. En situant le présent au milieu, les récits construits dans l'interaction sont en mesure de construire des situations et d'engendrer des actions (Radaelli 2000).

À la différence de cette perspective, les récits que je reconstruis dans ce travail sont reconstitués *a posteriori* à partir à la fois des discours des politiques publiques, et des discours tenus par les acteurs locaux participants aux dynamiques territoriales. Ils montrent des situations d'incertitude où les acteurs œuvrent pour rendre les problèmes sociaux – ou écologiques – intelligibles et compréhensibles pour orienter les actions sociétales. Les acteurs qui s'emparent de la cause – ou de la question – écologique font souvent face à l'avènement de nouveaux référentiels de par leur intégration dans des projets collectifs ou dans des dispositifs de politiques publiques. La rencontre de ces engagements et de ces référentiels dans les territoires étudiés encourage la production de significations communes qui participe à la construction d'une même narration, dont je rends compte. Pour ce faire, je m'appuie sur une analyse documentaire et de matériaux de première main, entretiens semi-directifs principalement portant sur l'action publique et mobilisations locales sur les derniers 20/30 ans.

Pour compléter cette perspective que je définis de socio-anthropologie de l'action publique, je m'appuie dans la Partie II (chapitres 4 et 5) sur les travaux en anthropologie du projet (Boutinet, Richebé et Brechet 2011; Boutinet 2012). Ces derniers se relèvent utiles pour l'analyse des Projets

Alimentaires Territoriaux (PAT) au fil de ces deux chapitres. Apparu dans la planification urbaine dans les années 1970, le modèle projet est progressivement devenu un instrument de mobilisation sociale qui se substitue à la notion de « plan » (Pinson 2004). Le projet, en tant qu'instrument des politiques publiques, est à entendre comme un mode d'action, un cadre qui peut à la fois porter un ensemble de significations et de normes définies préalablement, et en parallèle un espace où les acteurs sont tenus à se coordonner pour constituer un horizon de perspectives communes. La mise en projet de l'action concourt à formaliser une pensée de l'existant, c'est-à-dire à rationaliser, quantifier et objectiver les enjeux dont il est question pour, ensuite, pouvoir définir des actions.

Si le projet a pour longtemps pris pour objet l'aménagement urbain, puis le développement rural et a donc été mobilisé au service de la modernisation agricole d'abord et de la transition écologique ensuite, il semble aujourd'hui s'étendre au domaine de l'alimentation. Ce mode de gouvernance contribue à penser l'alimentation et à l'objectiver par des diagnostics, des actions, la mise en réseau et la coordination entre acteurs. L'analyse comparative de PAT mis en place dans les deux territoires d'étude permettra de regarder en parallèle deux manières de concevoir à la fois la mise en œuvre de transformations de l'ordre territorial par l'avènement de l'alimentation dans le champ agricole, par la même occasion, la coordination entre acteurs impliqués et/ou concernés.

Les travaux sur le mode « projet » avancent qu'une spécificité de ce mode est celle d'être guidée en même temps par une rationalité interactionniste et processuelle : il nécessite à la fois la formalisation d'une visée transformative et une coordination entre acteurs permettant d'aboutir aux ambitions visées (Boutinet 1993; Pinson 2004). Dans ce travail de thèse, les formes de coordination entre acteurs sont décryptées par les arènes de gouvernance, de prise de décision, et leur articulation avec les ambitions que les acteurs porteurs ou impliqués portent sur l'agriculture et l'alimentation au niveau territoriale (Hubeau et al. 2021). Le regard croisé entre ces deux niveaux permet alors de montrer les tensions existantes entre d'une part les processus et de l'affirmation des ambitions visées (Boutinet, Richebé et Brechet 2011; Lamine et al. 2021). Les outils issus de l'anthropologie du projet comme de la sociologie de l'action publique offrent donc des appuis conceptuels adéquats pour analyser les politiques publiques dédiées comme les PAT mis en œuvre dans chaque territoire d'étude.

b) *Sociologie pragmatique de l'action collective*

Comme annoncé plus haut, je combine à la perspective socio-anthropologique de l'action publique une perspective pragmatique de l'action collective. Afin d'explicitier le cadrage conceptuel auquel je fais référence, je vais aborder dans un premier temps les outils que la sociologie offre pour analyser l'action collective, pour ensuite préciser l'apport de la sociologie pragmatique dans ce domaine spécifique auquel je fais plus spécifiquement référence.

Au plan sociologique, l'action collective peut impliquer un assemblage minimal de ressources au sein d'un petit groupe d'acteurs, par exemple des voisins qui se mobilisent face à des nuisances nocturnes, tout comme une mobilisation ample de ressources, structures, réseaux, comme dans le cas du mouvement transnational de la Via Campesina. La mobilisation de ressources au sein d'un groupe plus ou moins conséquent se fait généralement à partir d'une cause communément partagée qui déclenche, motive et justifie l'action. Le comportement collectif donne à voir à la fois le collectif en train de se composer et les acteurs en train de se coordonner (Cefaï et Trom (eds.) 2020).

Dans le but de comprendre la genèse et les modes de déploiement de l'action collective, la sociologie interactionniste américaine, et notamment avec la figure de Erving Goffman, a avancé la théorie des cadres³⁴, qui a contribué à penser l'organisation pratique et sensible de l'interaction humaine (Gardella et Cefaï 2011; Goffman 1968). Dans l'ouvrage « Asiles » (*Ibid.*), le sociologue américain dévoile le monde des hôpitaux psychiatriques à travers une minutieuse collecte des interactions minimales entre personnels et patients³⁵. Par cette opération empirique rigoureuse, il donne à voir la complexité des interactions sociales qui structurent la vie quotidienne de cette « institution totale », et perce en même temps la voie d'une sociologie des petites choses (Fabiani 2021) où l'attention au détail est le riche matériel sur lequel repose la production conceptuelle.

À la suite des travaux interactionnistes de Goffman, l'équipe de David Snow conduit un ensemble de travaux qui appréhendent les mouvements d'action collective comme des situations de «

³⁴ Traduit de l'anglais *framing theory*.

³⁵ Dans un éloge de Pierre Bourdieu paru dans le journal *Le Monde* à l'occasion du décès de Goffman, le sociologue français reconnaît que le travail de son homologue américain a contribué à penser une sociologie de l'infiniment petit, qui s'intéresse à l'unité minimale de l'action, l'infiniment petit, ce qui donne accès à une compréhension des formes d'action plus complexes, lien : https://www.lemonde.fr/archives/article/1982/12/04/le-decouvreur-de-l-infiniment-petit_2906217_1819218.html.

production de signification », des mobilisations révélatrices de nouveaux cadres de significations, de productions de normes sociales (Snow 2013). Les collectifs étudiés par ces sociologues instituent de nouvelles manières de percevoir et de juger, de s'identifier à des entités collectives et de se rapporter à la chose publique.

Si ces travaux d'inspiration interactionniste ont avancé une lecture des dynamiques de l'action collective se déployant sous forme d'entreprises calculatrices et stratégiques, un ensemble de travaux produit par un courant sociologique d'origine française et se réclamant de la philosophie pragmatiste américaine, porte son regard sur les situations facilitant la mobilisation et sur la compréhension que les protagonistes de ces mobilisations peuvent en avoir. Dans cette perspective, une place toute particulière est accordée à la définition et à l'interprétation des situations, à l'enquête sur les causes des problèmes et sur les responsabilités, la discussion sur les moyens et les fins, le raisonnement sur les principes et la négociation sur les stratégies (Cefaï et Trom 2020).

La sociologie pragmatique à laquelle je fais référence se développe dans les années 1980 en rupture avec la sociologie critique, largement dominante en France dans les années 1960, et notamment portée par la figure de Pierre Bourdieu (Boltanski et Thévenot 1991). La rupture répondait à une volonté de sortir des catégories que la sociologie avait produites et dans lesquelles elle s'était en partie enfermée : rapports de pouvoir, classes sociales, intérêts, capital culturel et social. Les sociologues dits « pragmatistes » car inspirés par le courant philosophique américain homonyme, s'emploient à dépasser ces cadres d'interprétation du monde pour proposer de nouvelles lectures des actions et des engagements des individus (Barthe et al. 2013; Lemieux 2018b).

De ce dialogue fécond entre pragmatisme américain et sociologie française, un certain nombre de travaux ont mis la focale sur les mobilisations collectives et l'émergence de problèmes publics. La notion de « public », dont la conceptualisation doit beaucoup à l'apport avancé par John Dewey³⁶ dans son ouvrage « *The publics and its problems* » (1927), a été, depuis les années 1990, reprise par un ensemble de sociologues français qui en proposent une transposition à la sociologie de l'action collective, et notamment en lien avec les questions environnementales. Certains concepts paraissent

³⁶ John Dewey, philosophe américain vécu entre la moitié du XIX et du XX siècle, est considéré un des pères du pragmatisme avec Charles Peirce et George Herbert Mead.

particulièrement adéquats pour considérer les actions collectives étudiées : le concept de public, de situation problématique, d'enquête et la notion d'épreuve.

Parmi ces auteurs, Daniel Cefai s'intéresse à la notion de « public » et en propose une relecture à la lumière des travaux interactionnistes sur l'action collective. Son travail autour de la notion de « public » et de « problème » (ou situation problématique) nous est utile pour comprendre comment la question écologique est reçue et/ou investie dans le quotidien des collectifs étudiés. Cet auteur, s'il s'attache à montrer par quels procédés et dans quelle mesure une situation peut devenir problématique, met par ailleurs en évidence que l'émergence d'un problème, fait aussi émerger un public, qui se questionne, discute, enquête, expérimente (Cefai 2016).

Cette perspective montre, de manière originale, que le commun dénominateur de toute action collective, marginale, protestataire ou institutionnalisée, consiste dans le fait de désigner à la fois un « problème et son public ». Le concept de « situation problématique » désigne une situation où les réactions routinières d'un organisme ou une collectivité aux sollicitations de ses environnements s'avèrent mal ajustées, inadéquates ou insuffisantes (Cefai et al. 2015; Quéré et Terzi 2015). Dans ces cas de figure, ces collectifs – ou publics, même minimaux, cherchent de définir le problème, d'en déterminer les causes, de formuler des hypothèses et proposent des ajustements. Bref, les acteurs, réunis dans par des agencements relationnels et matériels pluriels, mènent une enquête : *« L'idée de base est que, confrontées à une situation problématique dont les conséquences sont perçues et évaluées par un ensemble de personnes comme néfastes pour des humains, pour les biens auxquels ils tiennent, mais aussi, au-delà, pour les êtres vivants ou pour la Terre, ces personnes s'inquiètent, s'interrogent, enquêtent, expérimentent, discutent. [...] Ils inventent, en théorie et en pratique, des dispositifs d'intervention dont l'opérationnalisation requiert de convaincre d'autres personnes, en privé et en public, du bien-fondé de leurs diagnostics. Il faut les sensibiliser, les concerner et peut-être les mobiliser »* (Cefai 2016).

Lorsque des situations problématiques surgissent, l'individu est alors troublé, déstabilisé. En réponse à ces troubles, des réactions surgissent et peuvent se traduire en productions gestuelles, verbales, non verbales, pouvant avoir différents registres. Ces situations donnent ainsi à voir des micro-épreuves en apparence privées de signification, mais qui en réalité fournissent des « prises » pour surmonter ces épreuves (Lemieux 2018b). Les acteurs concernés par le trouble s'engagent ainsi dans

une enquête pour déterminer quel est le problème et tenter de le résoudre en transformant leur milieu de vie et les relations qu'ils entretiennent avec lui.

Ces situations de troubles qui se formalisent concrètement par des moments de critique, de controverse, de confrontation plus ou moins conflictuelle, montrent une relation entre l'individu et l'environnement toujours "en train de se faire" puisque c'est bien par l'émergence de ces formes d'instabilité que l'individu adapte son action et implémente la connaissance qu'il détient du monde. Dans ces moments d'épreuve, la complexité des contextes d'expérience et d'action est rendue sensible et, potentiellement, observable : dans ces contextes de tension, de conflit ou de crise, autour de situations problématiques, que les opérations d'ajustement du « réel » sont menées (Dodier 1993).

La démarche ici proposée souhaite suivre les individus pendant qu'ils s'engagent dans l'action, débattent des moyens, des problèmes et cherchent à surmonter des épreuves que l'environnement matériel leur soumet. J'adopte donc le parti pris de sortir d'une conception de l'action collective exclusivement engagée sur la base de calculs d'intérêt, matériel ou symbolique (Cefaï 2009). En suivant le fil rouge tracé par ces travaux, je prolonge l'idée qu'une dynamique de mobilisation collective est un processus de co-définition et de co-maîtrise de situations problématiques. Ainsi, la deuxième partie de cette thèse s'attache à suivre des collectifs d'acteurs en situation de coordination, de confrontation ou de critique, afin de regarder de près la place que la question écologique occupe dans ces dynamiques.

*

La combinaison de ces deux cadres, à savoir la socio-anthropologie de l'action publique et la sociologie pragmatique de l'action collective, se présente comme une proposition sociologique pour saisir les transformations en cours, et notamment en lien avec la question écologique, dans le champ agri-alimentaire. Si la démarche se veut attentive au déploiement de l'action dans des échelles micro- et meso- sociologique, ce travail repose bien sur une analyse micro-sociologique (Grossetti 2006) dans la mesure où nous proposons de suivre les individus en situation d'engagement tant dans des instances publiques que dans des collectifs hétérogènes. Ce cadre conceptuel offrirait selon l'hypothèse avancée, un prisme de lecture des mécanismes d'écologisation des systèmes alimentaires à la fois sur les dimensions institutionnelles, normatives et pratiques (Ginelli 2015).

6. ETHNOGRAPHER L'ÉCOLOGISATION DU CHAMP AGRICULTURE ALIMENTAIRE

L'assemblage méthodologique imaginé pour la récolte des données repose principalement sur une ethnographie d'initiatives ciblées dans les deux territoires d'étude. L'ethnographie a combiné un travail d'observation directe et participante, entretiens compréhensifs et semi-directifs et, enfin, une recherche documentaire. La Figure 1 rend compte de la période et de la nature des matériaux collectés : la partie à gauche donne à voir la période qui a fait l'objet d'une mise en récit de l'écologisation du champ agri-alimentaire (dans les chapitres 2 et 3), alors que la partie droite montre la période d'enquête qui s'est déroulée durant le temps de la thèse, ce qui représente la grande majorité des données collectées (et analysées dans les chapitres 4, 5, 6 et 7).

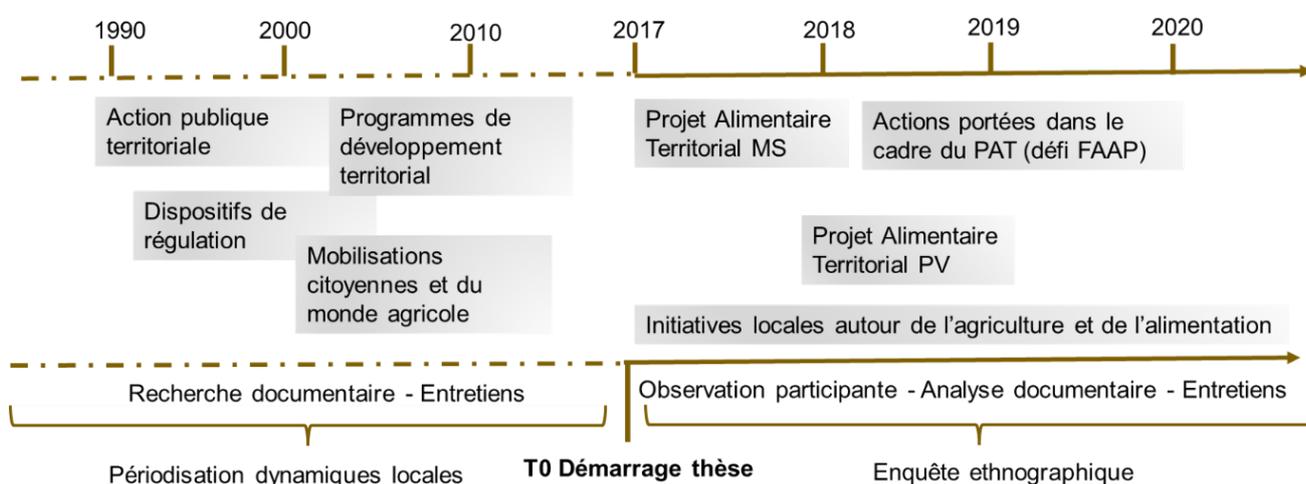


Figure 1 Cette figure illustre les deux périodes sur lesquelles l'enquête a portée ainsi que les principales méthodes utilisées ;

a) De l'usage du récit pour composer une périodisation

Le repérage documentaire de sources principalement institutionnelles combiné à des entretiens semi-directifs menés avec des acteurs clés des deux territoires sert à retracer les récits de l'écologisation de l'agriculture et de l'alimentation portant sur période d'environ 30 ans (1990 – 2017³⁷), restitués dans les chapitres 2 et 3. Il a été question de repérer des documents formels et des témoignages permettant de reconstruire les orientations de l'action publique territoriale et des principaux réseaux alternatifs

³⁷ La deuxième date correspond à l'année de début de la thèse.

(bio, AMAP, etc.) pour saisir les mobilisations des acteurs privés (habitants, citoyens, consommateurs, agriculteurs, etc.).

Les entretiens ont, pour leur part, permis d'éclairer les changements agricoles et alimentaires par l'entrée des trajectoires personnelles et de nuancer les informations institutionnelles récoltées par source documentaire. La collecte de matériaux, pour cette partie spécifique, ciblait l'émergence de la question écologique dans les politiques agricoles territoriales et dans les initiatives particulières dans chacun des deux terrains d'enquête. L'ensemble de ces matériaux ont permis d'assembler des narrations souvent en lien avec les référentiels des politiques publiques agricoles locales, mais aussi avec les principales initiatives engagées sur les questions agricole et alimentaire.

En ce qui concerne la périodisation des trajectoires d'écologisation, les matériaux collectés sont respectivement :

- Des documents de l'action publique territoriale, notamment les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou encore des Agendas 21³⁸ de collectivités territoriales et/ou municipalités des deux territoires d'analyse ;
- Des documents de littérature grise : comptes rendus de réunions, mémoires de fin d'études, des actes des programmes et projets territoriaux (ex. LEADER) ;
- Matériaux de communication et promotion : brochures, sites, manifestes d'événements, etc.

La méthode de l'entretien a été utilisée, dans ce volet méthodologique, avec l'intention d'étoffer, voire de nuancer, aux documents d'archives repérés pour l'enquête documentaire. Les entretiens ont été menés, dans les deux terrains, avec :

- Des élus (anciens ou actuels). L'entretien, dans ce cas, portait sur l'action publique territoriale dans le domaine agricole, l'évolution des compétences au fil du temps et, le cas échéant, sur l'éventuelle écologisation des actions et des programmes politiques ;
- Des chargés de mission dans des associations, structures ou collectivités territoriales. Ces entretiens ont porté sur les actions de l'entité en question, la transformation des engagements

³⁸ L'Agenda 21 (ou Action 21 en français) est un programme d'action pour le développement durable qui a été adopté lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992.

pris au fil du temps et les réseaux d'acteurs impliqués dans ces actions (autant des individus singuliers que des groupes d'acteurs) ;

- Des acteurs du conseil agricole. Les entretiens menés avec ces personnes ont renseigné particulièrement les changements des profils agricoles au sein du territoire, les dynamiques d'installation et sur les dispositifs conçus pour favoriser l'installation et des systèmes agricoles et alimentaires plus écologisés ;
- Des acteurs de la société civile, du monde associatif ou du secteur économique, impliqués dans des initiatives « alternatives ». Ces entretiens renseignent les formes d'actions déployées, les revendications, les engagements et les modes de coordination et d'organisation au sein des actions, mais aussi avec les autres structures du territoire ;
- Enfin, j'ai mené des entretiens avec des agriculteurs installés depuis longue date dans les terrains d'enquête. Ces échanges ont fait l'objet de questionnements davantage relatifs à leur trajectoire personnelle, à l'échelle de l'exploitation et, le cas échéant, leur engagement le tissu associatif territorial.

Le couplage documentaire et ethnographique est mobilisé dans la perspective de reconstruire des trajectoires de changement. La trajectoire est utilisée en sciences sociales pour retracer le parcours transformatif de mouvements sociaux (Brandenburg 2008), d'individus singuliers (Lamine 2003) ou encore d'institutions (Bourhis 2003) et d'organisations (Louvel 2008). À l'échelle individuelle, l'usage de la trajectoire a permis dans la littérature de comprendre les transformations professionnelles des agriculteurs, sur le temps d'une carrière, engageant à la fois les compétences techniques, mais aussi des revendications plus larges (Cardona 2012). Elle a également permis de mettre en évidence les points de basculement des mangeurs dans l'adoption de nouvelles pratiques alimentaires (Lamine 2003) ou encore de transformations engagées par des circulations transnationales (Crenn, Hassoun et Medina 2010). Le curseur est donc dans ces derniers cas mis sur une échelle individuelle alors que les premiers cas traitent d'une échelle d'analyse meso-sociologique. Bien sûr, dans la réalité ces deux dimensions sont imbriquées et souvent l'une permet d'expliquer l'autre et vice-versa. Néanmoins, si ces auteurs ont caractérisé les changements survenus au cours des trajectoires individuelles et collectives, ce que je souhaite mettre en avant c'est la manière dont les trajectoires individuelles,

collectives et institutionnelles s'agrègent dans la reconstruction d'une narration commune et située de l'écologisation.

Les matériaux collectés servent à la reconstruction de narrations restituées sous forme de récits portant sur les différentes configurations territoriales d'acteurs, relevant de l'action publique ou bien privée. Pour la reconstitution *a posteriori* de ces récits, je prends en compte des matériaux divers portant sur des échelles de transformation différentes, tant individuelles que collectives, afin de restituer à la fois le parcours d'individus et d'ensembles d'acteurs. La périodisation se construit ainsi à partir d'une « mise en récit » d'une série d'événements, d'actions et de situations successives. Il s'agit, dans ce sens, d'une périodisation d'un objet en transformation, à savoir le rapport construit et institué avec la question écologique.

b) Observer, comprendre : le noyau dur du cheminement ethnographique

Parallèlement à ce travail d'exploration de la période récente (1990 – 2017), une enquête ethnographique a combiné observation directe (Arborio, Fournier et Singly 1999), entretiens compréhensifs (Kaufmann 2016) et analyse documentaire (Paugam 2018). La démarche adoptée ne constitue pas une ethnographie au sens de permanence prolongée près de l'objet d'étude. Si l'on considère la démarche ethnographique par immersion, notre démarche peut être au contraire définie d'ethnographie longitudinale (Safi 2012) : la présence sur le terrain n'a pas fait l'objet d'une pratique immersive, mais elle a suivi le *tempo* donné par le déploiement des actions collectives étudiées. En effet, l'ethnographie héritière de l'anthropologie sociale de Bronislaw Malinowski ou d'Edward Evans-Pritchard est fondée principalement sur une pratique de l'observation participante impliquant « *l'immersion du chercheur dans la société et pendant une période assez longue, habituellement une à deux années* » (Deliège 2013).

La démarche ethnographique longitudinale que j'évoque est restituée dans les chapitres 4 et 5. En ce qui concerne l'étude des dispositifs de l'action publique mobilisés (PAT), l'enquête a consisté à suivre tout au long de la thèse les moments fondamentaux dans une démarche visant à ethnographier l'action publique, dans une perspective « *centrée sur les acteurs, qui analyse les pratiques et les relations au travers desquelles l'action publique se réalise* » (Dubois 2012). Ces moments constituaient des situations centrales dans le projet, de gouvernance, de définition des orientations

futures, de choix d'actions à mener ou encore de mise en place de collaborations inédites. Concrètement, j'ai participé aux rencontres institutionnelles (comités de pilotage, réunions et restitutions) au cours desquelles, parfois, mon rôle s'arrêtait à l'observation à la fois des contenus et des modes de coordination et de confrontation entre acteurs. Ces observations ont donc pris fondamentalement en compte les échanges verbaux, les agencements des acteurs dans l'espace et la manière dont les contenus de ces échanges étaient formulés et par qui. Elles donnent à voir les échanges ordinaires tout comme les moments de dispute entre acteurs, la pluralité de justifications et des engagements des acteurs tout comme des collectifs auxquels ils adhèrent.

Au sein d'autres contextes d'enquête, en revanche, j'étais appelée à participer personnellement aux activités : dans ces situations, il a donc été question de mener davantage une participation observante dans la mesure l'adhésion aux activités concrètes prenait le dessus sur la seule observation. C'était le cas notamment pour les six initiatives étudiées dans les chapitres 6 et 7 – respectivement trois en Provence Verte et trois en Pays de Grasse. Pour ce faire, il a été question de me rendre sur les lieux de chaque collectif et assister à des activités collectives (cuisiner, jardiner, réceptionner une commande, mettre en place une action, etc.), les observer, y participer selon les conditions négociées et, enfin, entretenir des échanges avec les membres de ces collectifs. Ces six collectifs se regroupent en trois structures associatives engageant salariés, bénévoles et public ciblé, une structure à visée économique engageant un groupement d'agriculteurs, une structure coopérative composée par des agriculteurs et une action portée par une collectivité territoriale impliquant des habitants de la commune.

Via ces initiatives, j'ai voulu rentrer dans le vif de l'expérience par une observation des discours, aux actions et aux coordinations entre acteurs. Ceci m'a permis de récolter un grand nombre d'observations des acteurs en situation d'interaction, d'échange, de controverse. La circulation simultanée entre collectifs et actions divers participe à la composition d'une ethnographie combinatoire (Dodier et Baszanger 1997) laquelle, contrairement aux ethnographies cherchant à extrapoler une vision totalisante d'un groupe social par la présence prolongée au sein de ce dernier, consiste à circuler « simultanément sur différents terrains [et à] réunir une jurisprudence de cas propre à identifier les différentes formes d'action dans lesquelles les personnes peuvent s'engager, ainsi que leurs combinaisons possibles. » (Ibid.).

Ainsi, la méthode de l'observation a été adoptée régulièrement dans la durée de la thèse dans des situations que l'on peut caractériser par leur nature : d'une part les activités institutionnelles et les moments forts des dispositifs d'action publique (impliquant des observations peu participantes de situations formelles), de l'autre les activités des initiatives collectives étudiées (impliquant souvent la participation à des activités pratiques).

La presque totalité des entretiens a été également menée entre 2017 et 2020. Le choix des acteurs clés à interviewer s'est basé sur deux critères principaux : leur connaissance des dynamiques historiques du territoire en question (Provence Verte ou Pays de Grasse) ou du fait de leur engagement dans des mobilisations et initiatives à l'œuvre dans le temps de la thèse. Un nombre important d'acteurs enquêtés respectait les deux critères à la fois. J'ai enquêté un éventail d'acteurs hétérogènes impliqués dans les projets agricoles et alimentaires territoriaux : élus locaux et producteurs, mais aussi consommateurs, conseil agricole, porteurs de projet, acteurs de l'économie sociale et solidaire et de la recherche.

La diversité des profils d'acteurs interviewés traduit la volonté de repérer la diversité des points de vue tout comme des formes d'action. La quantité de témoignages par groupe d'acteurs reste relativement réduite, ce qui est tout de même compensé par les données conséquentes récoltées par observation participante (le déroulement de l'enquête, les principales observations et l'ensemble des entretiens sont présentés en Annexes). Le Tableau 1 montre les méthodes de collecte utilisées et donne le détail des types de matériaux utilisés pour chaque partie du manuscrit.

Tableau 1 Le tableau représente les méthodes de collecte et les matériaux utilisés dans chaque partie de la thèse ;

RECHERCHE EXPLORATOIRE	Analyses	Partie I	Partie II	Partie III
	Matériaux			
Observations :				
- Rencontres multi-acteurs sur l'alimentation et l'agriculture		X		
- Journées thématiques		X		
Échanges informels :				

	- représentants de structures régionales (Draaf, ADEME, Chambre etc.) et collectivités territoriales		X		
ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE	Littérature grise : - mémoires, thèses - comptes rendus de réunions, matériel de communication, etc.	X X			
	Littérature scientifique : - Papiers/publications concernant les territoires d'enquête	X			
	Analyse documentaire : - documents d'action publique (PLU, Scot, Agenda 21, etc.) - documents produits par les collectivités territoriales (projets, reports, bilans) - matériaux des structures associatives (communication, PV, sites, etc.) - analyse des documents de projets et comptes rendus réunions (PAT)	X X X	X X X		X
	Observations participantes : - comités de pilotage des PAT - réunions, restitutions intermédiaires, bilans de projet - activités pratiques des dispositifs d'action suivis		X X		X
	Entretiens : - citoyens/consommateurs - agriculteurs - porteurs de PAT (élus, chargés de mission) - acteurs économiques (agriculteurs, distributeurs, transformateurs) - acteurs clés du territoire (élus, chargés de mission, agriculteurs, acteurs du monde associatif, accompagnement agricole)			X X	X X X
		X	X		

Enfin, la distance géographique avec les terrains a en partie limité une appréhension approfondie de ces collectifs : les enquêtes se sont déroulées dans des unités spatiales, ni vraiment proches, ni vraiment éloignées (Figure 2). Par cela je veux signifier que, bien que d'un point de vue culturel et social je respectais les critères de la proximité (Garneau 2020), la localisation des deux

terrains situés à quelques centaines de kilomètres de mon domicile avignonnais, ne laissait la place ni à une immersion prolongée ni au geste spontané de l'ethnographe voulant se rendre sur le terrain dans la possibilité de rencontrer des acteurs hors du cadre imparti de l'enquête. De manière générale, des séjours de terrain de plusieurs jours ont été menés ponctuellement dans les deux terrains.

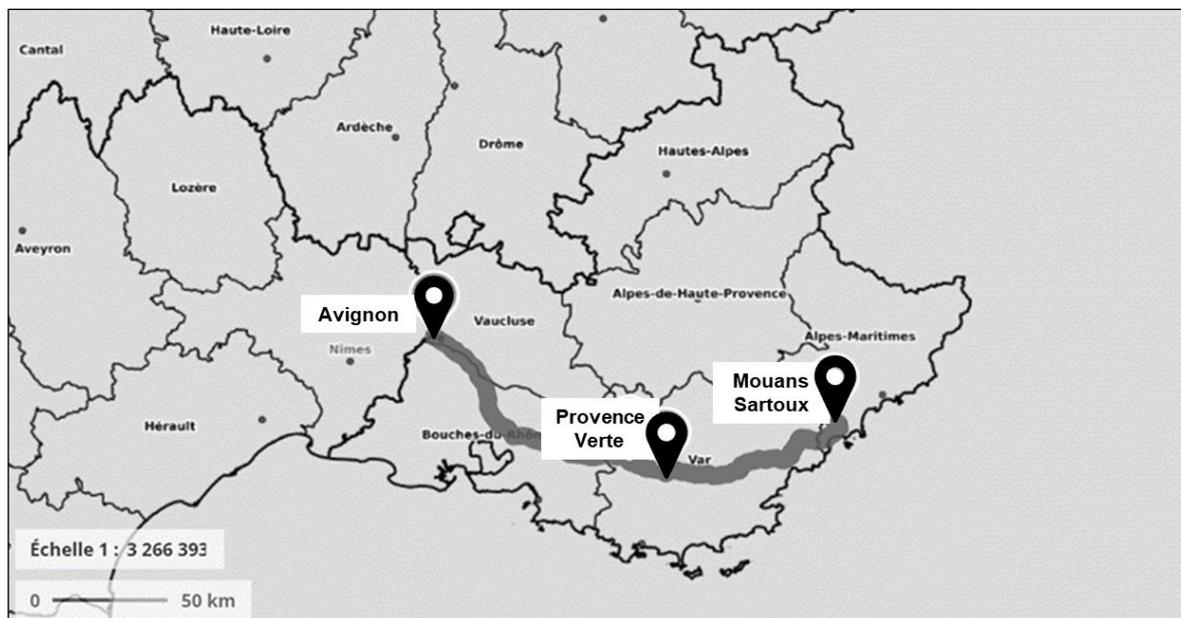


Figure 2 Localisation des deux terrains d'enquête. Source : Géoportail ;

Il est probable que l'éloignement géographique ait contribué à « manquer » des moments informels : les dialogues de couloir, les discours et les actions routinières auraient pu représenter des matériaux complémentaires de ceux observés dans le temps formel de l'enquête. Ces situations ont tout de même donné à voir les personnes s'engageant dans l'action, par la participation à de vastes projets politiques ou citoyens ou par les activités pratiques.

c) Comparer des récits entre convergences et dissemblances

Pour terminer, un élément constitutif de ce travail tant dans la démarche d'enquête que dans l'analyse concerne la perspective comparative qui, comme principe heuristique, donne à voir les points de convergence tout comme les éléments de dissemblances des différents cas étudiés. Au-delà de mes terrains, la comparaison a inclus, dans le cadre de collaborations avec d'autres chercheurs, d'autres projets de territoire ou initiatives collectives.

Si le projet initial préconisait de comparer deux territoires définis pour l'enquête (Provence Verte et Mouans-Sartoux), il a fallu définir des unités analytiques appropriées en perspective d'un

travail sociologique. En effet, il a été question de trouver une solution face à une asymétrie des périmètres administratifs des deux territoires (une communauté d'agglomération et une municipalité), de densité démographique, du profil socio-économique et notamment du caractère rural pour le premier et urbain pour le deuxième.

La difficulté commune de « comparer l'incomparable » (Vigour 2016), souvent évoquée dans les démarches comparatives, s'est donc posée dès le début de ce travail. La question a été donc de définir comment mener cette comparaison et, donc, quelle catégorie sociologique choisir pour justifier de cette comparaison. Finalement, la catégorie d'analyse choisie a été celle de l'action publique et de l'action civile, ce que j'ai détaillé dans la partie concernant le cadre conceptuel. En ce qui concerne l'action publique, le choix a été celui de considérer le même dispositif d'action publique déployé dans les deux réalités d'étude. Le PAT sert ainsi d'unité d'analyse commune et permet de procéder à une comparaison entre deux échelles sensiblement diverses. La comparaison de ces projets sujets au même cadrage institutionnel éclaire les manières dont un même instrument des politiques publiques peut être compris, mobilisé, déployé et mis à l'œuvre. En ce qui concerne l'action collective, l'analyse repose davantage sur une circulation simultanée entre spatialités et temporalités plurielles que sur une approche comparative.

Si la comparaison a servi d'outil heuristique pour mettre en perspective les récits de l'écologisation dans les terrains d'étude, puis pour le déploiement des PAT, ce travail a également bénéficié de comparaisons plus larges avec d'autres cas d'études, d'autres initiatives, d'autres territoires. Ces comparaisons ont été possibles grâce à des collaborations qui ont eu lieu durant le temps de la thèse par le biais de projets de recherches collectifs³⁹. L'échange avec des chercheurs travaillant avec des collectifs d'acteurs différents de ceux que j'observais et impliqués dans des projets à

³⁹ Durant la thèse j'ai participé aux projets de recherche « EXCIPIENT : Expérimentations Citoyennes, Passeurs d'Initiatives, et Engagements dans la Transition agricole et alimentaire » (financé par le programme Cit'in) coordonné par Laurence Granchamp, MCF, Université de Strasbourg, à un projet de recherche en sciences sociales (financé par le Capes COFECUB) sur les paradigmes de transition agroécologique en France et au Brésil. Coord. Claire Lamine, DR INRAE, Alfio Brandenburg, Professeur Université de Curitiba et, pour finir, au projet Ecosyat (financé par le programme Metabio) sur l'écologisation des systèmes alimentaires territoriaux coordonné par Claire Lamine, DR INRAE, et Danièle Magda, DR INRAE. J'ai également participé à un groupe de travail sur les systèmes alimentaires territoriaux.

géométrie différente de ceux évoqués dans ce travail a profondément nourri les analyses de mes cas d'études.

Dans ce sens, la perspective comparative dans ce travail se nourrit tant des cas d'études considérés ici que des autres initiatives déployées dans le champ agri-alimentaire et croisées pendant le parcours de thèse. La comparaison entre les deux terrains d'études donne à voir d'une part les spécificités de chaque territoire dans l'émergence du paradigme écologique dans le domaine agricole et alimentaire, de l'autre elle montre les transformations sur un temps relativement récent précédant la thèse ou sur le temps de la thèse. Autrement dit, cette comparaison montre les mécanismes communs, les spécificités à chacun ainsi que les dissemblances de déploiement de ces transformations par le biais de l'action publique et l'action collective. Les comparaisons secondaires avec d'autres cas d'études permettent de stabiliser ce qui résulte des analyses des cas étudiés.

*

Ce premier chapitre avait pour ambition, tel a été annoncé en début de travail, de présenter la cuisine de la thèse, à la fois en tant que parcours de construction d'un objet d'étude, issu de nombreuses opérations de traduction et d'appropriation, mais aussi en tant qu'entreprise empirique et conceptuelle ambitionnant à avancer des connaissances sur des faits sociaux.

J'ai choisi de présenter des travaux scientifiques qui marquent le cheminement réalisé pour resituer ce travail vis-à-vis des communautés disciplinaires proches. Ainsi, si ce travail reconnaît l'héritage de la sociologie rurale ou encore de la sociologie de l'alimentation, il s'écarte de ces perspectives qui interrogent peu les modalités choisies par les acteurs pour reconnecter agriculture et alimentation et contribuent ainsi à faire perdurer cette séparation ancienne. De la même manière, j'ai montré comment les travaux plus récents interrogeant les transformations à l'échelle des systèmes alimentaires par les concepts de transition et de réseau s'intéressent peu à la place de l'expérience pour les uns et aux relations entre acteurs hétérogènes à l'échelle locale pour les autres.

Dans ce chapitre, je précise également la transformation singulière que j'explore dans ce travail, à savoir celle engagée par l'avènement de la question écologique, érigée en problème central dans la construction des projets comme des récits collectifs. Ce mot d'ordre investit l'ensemble de la société, et avec elle la discipline sociologique, et devient un nouveau référentiel des politiques publiques, un

enjeu sociétal et une norme sociale émergente. En continuité avec certains travaux en sociologie de l'environnement, j'avance ainsi que l'écologisation en tant que processus institutionnel, normatif, cognitif et pratique est continuellement redéfinie selon les relations entre acteurs et les dispositions individuelles dans une situation donnée.

Si l'écologisation interpelle les interactions entre les groupes sociaux et les milieux dans lesquels ils se déploient, elle sollicite également les autres domaines de la vie sociale (la santé, l'économie, etc.). Afin de cerner ces processus de transformation à l'œuvre dans le champ agri-alimentaire et la pluralité des enjeux invoqués, je combine une socio-anthropologie de l'action publique et une sociologie pragmatique de l'action collective. Ce cadre pose les outils conceptuels pour comprendre, dans des expériences collectives qu'elles soient institutionnelles, économiques et de la société civile, par quels publics la question écologique est portée, justifiée et – le cas échéant – les débats qu'elle soulève. Je mobilise ainsi une approche attentive au point de vue des acteurs concernant des situations de coordination et de déploiement de l'action.

Le cadrage thématique, conceptuel et analytique qui dessine le contour de ce travail ne peut s'entendre séparément de l'outillage méthodologique assemblé pour étayer cette thèse. La démarche inductive qui a été privilégiée pour ce travail a permis d'abord de prendre de la distance par rapport à une approche normative de l'écologisation, visant à la mesurer ou bien à la quantifier. J'ai déployé une démarche qualitative assez classique en sciences sociales, mobilisant principalement la méthode de l'observation participante, de l'entretien semi-directif et de l'analyse documentaire. Cette triangulation constitue ainsi le fondement empirique qui permet de comprendre par quels moyens et processus la question écologique investit le champ agri-alimentaire. À l'appui de ces méthodes, j'ai collecté des matériaux donnant à voir des situations micro-sociologiques où les trajectoires individuelles s'imbriquent dans des situations collectives et où les connaissances sont mises à l'épreuve. Enfin, la circulation simultanée entre deux territoires du bassin méditerranéen français a permis d'avancer des éléments comparatifs mobilisés dans le cadre de cette thèse comme dans d'autres collaborations scientifiques.

**PARTIE I. POLITIQUES TERRITORIALES ET
MOBILISATIONS LOCALES : UNE PÉRIODISATION
BASÉE SUR DES RÉCITS SITUÉS DE
L'ÉCOLOGISATION**

INTRODUCTION

Cette première partie a un double objectif. D'abord, celui de présenter au lecteur l'anatomie sociale, démographique et économique des deux territoires dans lesquels l'enquête a été menée pendant trois ans. Bien que tous les deux proches de la Méditerranée et à une centaine de kilomètres l'un de l'autre, ils montrent des particularités qui reflètent l'histoire locale, les spécificités physiques du territoire et les modes de développement propres à chaque site. Ainsi, le but premier de cette partie sera de restituer ces spécificités pour donner de la substance aux contextes dans lesquels les actions collectives comme les programmes des politiques publiques se déroulent.

La deuxième ambition de cette partie est de donner à voir les récits collectifs autour des enjeux environnementaux, et plus spécifiquement en lien avec les questions agricoles et alimentaires. Pour ce faire, j'ai travaillé, dans une perspective socio-historique, à la reconstruction de la trajectoire des deux territoires afin de reconstituer *a posteriori* ces récits qui se forment sous l'effet combiné des transformations à l'œuvre à l'échelle nationale et supranationale et des formes d'appropriation et d'engagement portées par les acteurs locaux. Ainsi, si ces chapitres sont structurés de manière diachronique, c'est parce qu'ils restituent ces récits successifs. Les récits que je propose, bien que révélateurs de périodes historiques données, peuvent se combiner et coexister en même temps au sein des territoires étudiés. Ils résultent de l'évolution des discours et des usages sociaux de l'environnement comme des orientations politiques, peuvent s'influencer mutuellement, et sont partagés par des groupes d'acteurs relativement homogènes – du point de vue sociologique – à l'échelle locale.

À l'appui d'une analyse de documents, principalement de l'action publique, mais aussi de littérature grise et d'entretiens compréhensifs menés avec des acteurs clés du territoire, cette première partie explore les processus d'écologisation des politiques territoriales et plus généralement des activités agricoles, puis alimentaires, au sein des deux territoires d'étude. L'approche diachronique montre que les reconfigurations politiques, économiques et associatives relèvent parfois d'injonctions exogènes au territoire, parfois de mobilisations singulières et endogènes. Ces reconfigurations et mobilisations ont en commun de déboucher, dans chacun des deux cas, sur l'émergence des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) qui seront analysés dans la partie II.

Avant de présenter l'ensemble des résultats dans les chapitres 2 et 3, je montre dans un premier temps comment je reconstruis ces récits. Je présente également, et dans les grandes lignes, les processus concomitants de territorialisation des politiques publiques et d'écologisation de l'agriculture et de l'alimentation. Les processus de territorialisation entretiennent en effet un lien étroit avec la question environnementale, l'institutionnalisation de cette dernière passant largement par l'instrumentation de l'action publique à l'échelle territoriale.

a. Construire des récits à partir de documents et d'entretiens compréhensifs

Pour retracer ces récits, je m'appuie sur une lecture socio-historique de l'action publique territoriale depuis les années 1990⁴⁰, qui a pour objectif de mettre en perspective et d'articuler les événements passés dans une visée de compréhension des forces à l'œuvre dans le présent (Payre et Pollet 2005). L'approche socio-historique peut être appliquée à des politiques publiques (Sabourin 2018), à une organisation (Louvel 2008) à un territoire donné (Bui 2015), à un mouvement social (Brandenburg 2008). Cette démarche a été également appliquée aux systèmes alimentaires analysés sous l'angle des filières ou à l'échelle territoriale (Lamine 2017). Cette approche permet ainsi de rendre intelligibles des mécanismes à l'œuvre actuellement et fournit un appui à la comparaison entre les dynamiques propres à chaque territoire. Ainsi, l'analyse socio-historique apporte un éclairage des configurations locales actuelles (Dubois 2003) afin notamment de décrypter le processus d'écologisation défini, pour reprendre la formule donnée dans le premier chapitre, comme un *recadrage institutionnel, normatif, cognitif et pratique entraîné par la prise en compte de la question écologique*.

Les processus d'écologisation des politiques publiques sont explorés dans ces deux chapitres au prisme des récits que je reconstruis suivant un fil chronologique. À la différence des « récits de politiques publiques », définis par Claudio Radaelli (2010) comme « les éléments cognitifs attachés à une politique publique », les récits sont ici reconstruits à la fois à partir des discours des politiques publiques, et de ceux tenus par les acteurs locaux participant aux dynamiques impulsées localement. Ces récits font leur apparition face à des situations d'incertitude et permettent de rendre les problèmes

⁴⁰ Nous pouvons considérer que, à partir de cette date, l'environnement fait son entrée dans l'agriculture et notamment par les processus d'institutionnalisation enclenchés par l'Union Européenne (François-Joseph Daniel et Denis Salles 2012).

sociaux intelligibles et compréhensibles pour orienter les actions collectives, comme dans le cas des incertitudes environnementales. Dans l’approche cognitive des politiques publiques (Muller 2000; Surel 2010), le récit a pour fonction de stabiliser les hypothèses nécessaires à la prise de décision dans des situations collectives par rapport ce qui est en réalité incertain et complexe (Claudio Radaelli 2000, p. 257).

La mise en récit que je propose s’appuie sur une analyse documentaire et des matériaux de première main comme illustré par le Tableau 2. Ces matériaux permettent de suivre les orientations de l’action publique et des réseaux d’acteurs locaux sur les derniers 20/30 ans et notamment au prisme des projets, des programmes et des initiatives mis en place afin de transformer les modes de produire ou de consommer localement. La recherche documentaire a permis notamment de rassembler des documents de planification territoriale, des programmes de développement, de travaux d’étudiants et de rapports de bureaux d’études. Les entretiens compréhensifs ont été menés avec des acteurs clés dans chacun des deux terrains d’études dans une perspective informative et rétrospective (Bongrand et Laborier 2005). Ils ont ainsi porté sur les dynamiques politiques et associatives locales anciennes. Je mène donc une analyse « après la bataille » (Corcuff et Sanier 2000) dans la mesure où je déchiffre des dynamiques passées qui apportent des nuances au langage formel des documents de planification et programmes.

	DOCUMENTS DE POLITIQUES PUBLIQUES	ENTRETIENS MENÉS AVEC DES ACTEURS CLÉS
PROVENCE VERTE	Charte du pays de la Provence Verte (2004), documents et rapports du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte; Schéma de Cohérence Territorial (2006) et révisions successives ; Plan d’Aménagement et de Développement Durable (2009 – 2011, révision 2018) ; Plans Locaux d’Urbanisme ; Dossier de candidature Natura 2000 et rapports d’activité (2012) ; Projet candidature LEADER et rapports d’activité (2014, 2016, 2018) ;	Denis, éleveur caprin, ancien élu municipal, membre fondateur AMAP et membre Agribio Var ; Alaric, animateur ADEAR ; Michael, vigneron et ancien maire de Correns.

	Documents des Zones agricoles protégées Rougiers (2018), Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (2020).	
PAYS DE GRASSE ET MOUANS-SARTOUX	Charte environnementale Pôle Azur Provence (2003 – 2005) ; Charte agricole Pôle Azur Provence (2007 – 2011) ; Rapports d'activité Pôle Azur Provence (2014) ; PLU et Agenda 21, Mouans-Sartoux (2010 – 2012) Rapports Observatoire de l'agriculture CAPG (2017) ; Rapports projet Alimentaire Territorial CAPG (2018) ; Rapports Assises de l'agriculture CAPG (2018). Rapports de projets Mouans-Sartoux (BioCanteens, Observatoire Restauration Durable, etc.)	Gabriel, chargé de mission agriculture Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ; Daniel, adjoint à l'urbanisme de Mouans-Sartoux ; Gilles, adjoint à l'éducation puis à l'alimentation de Mouans-Sartoux.

Tableau 2 Détail des principaux matériaux utilisés pour l'analyse de la Partie I ;

Les récits que je restitue dans ces pages restent une lecture possible parmi d'autres, ne restituant évidemment pas l'intégralité des mobilisations et des coordinations qui ont eu lieu au sein de ces deux terrains d'enquête. L'écriture même de cette partie a été caractérisée par une rédaction mouvante alternant entre le collectif et le singulier, le passé et le présent. Cette démarche met en évidence des récits de l'écologisation historicisés et situés qui résultent de la confrontation des acteurs à des situations problématiques auxquelles ils cherchent à apporter des solutions par l'action publique ou privée. Dans les deux chapitres qui suivent, ces récits agencent échelles, groupes d'acteurs, institutions, et modes d'action différents. Ce décalage reflète à la fois un accès à l'information et une nature des sources asymétrique, mais aussi des dynamiques diamétralement opposées au sein des deux terrains d'étude, naissant d'une démarche de revitalisation d'un territoire rural dans un cas et pour faire face à une exploitation abusive des terres dans l'autre.

b. Écologisation de l'agriculture et territorialisation des politiques publiques

Tout au long des années 1980, l'essor des institutions européennes d'une part et le renforcement de la décentralisation de l'autre conduisent à une recomposition des rôles institutionnels, marqués par

une montée en puissance des collectivités territoriales et, plus généralement, des acteurs non étatiques (Le Bourhis 2012). Dans un contexte d'essoufflement de la croissance dite des « trente glorieuses », la décentralisation fait son apparition en France et notamment par les lois de 1982 et 1983, appelées lois Defferre. Par ce virage, les institutions locales et régionales acquièrent le statut de collectivités territoriales, de nouvelles perspectives comme de nouveaux défis s'ouvrent à ces nouvelles instances territoriales (Carrière, Hamdouch et Iatu 2016). En parallèle, un processus d'institutionnalisation de l'environnement est à l'œuvre dans les corps d'État (Charvolin 2003), ce dont témoigne l'officialisation d'une catégorie d'action publique *ad hoc* suivie de la création du ministère de l'Environnement en 1971 (Kalaora et Vlassopoulos 2013).

Tout au long des années 1970 et 1980, les grandes conférences internationales⁴¹ sur l'environnement ainsi que la définition de programmes nationaux et internationaux sur la protection de la nature⁴² percolent dans les territoires et investissent, très marginalement, la gestion agricole. Néanmoins, si la question environnementale s'institutionnalise, il faut attendre les années 1990 pour observer un tournant écologique des politiques agricoles (Deverre et de Sainte Marie 2008). De fait, la prise en compte de ces enjeux allait à l'encontre de la mission que l'agriculture remplit depuis l'après-guerre, celle d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en inscrivant la modernisation de l'agriculture au cœur d'un projet de progrès social et économique (Duby et Wallon 1976).

Dès 1992, la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) se caractérise par un renforcement du second pilier (Deverre et de Sainte Marie 2008) qui oriente les subventions agricoles vers le développement rural et la promotion de modèles de développement agricole plus respectueux de l'environnement (Bonnieux 2009). Cette réforme se décline en France par la mise en œuvre des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) puis des Contrats d'Agriculture Durable (CAD). L'introduction du principe d'écoconditionnalité en 2003 puis la conception d'instruments environnementaux tels que les Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET) en 2007,

⁴¹ Parmi celles-ci, nous pouvons compter le programme intergouvernemental MAB (Man and the Biosphere – L'homme et la biosphère) lancé en 1971 par L'UNESCO dont l'objectif est d'établir une base scientifique pour améliorer les relations homme-nature au niveau mondiale, le Sommet de Stockholm de 1972 organisé sous l'égide des Nations Unies, le rapport Brundtland rédigé en 1987 qui définit pour la première fois le développement durable.

⁴² Par exemple, les programmes de l'Union Européenne dits « Directives Oiseaux » de 1979, « Directive Habitats » de 1987 ou encore « Directives Nitrates de 1991.

suivent le fil directeur du « verdissement » progressif des politiques agricoles françaises (Deverre et de Sainte Marie 2008).

De même, dans l'aménagement du territoire, la notion de « développement durable » est propulsée et acquiert une reconnaissance internationale dans l'opinion publique et dans les instances internationales suite au sommet de la Terre à Rio de 1992. Les Agendas 21 émergent comme démarche phare pour combiner les enjeux économiques de développement territorial avec les enjeux environnementaux, ce qui passe souvent par la mise en place de projets agricoles. Le développement durable fait son entrée dans les glossaires de l'aménagement du territoire, de l'aménagement urbain et du développement économique et, par conséquent, dans tous les documents d'aménagement ou plans de développement à toutes les échelles. Par exemple, les Plans locaux d'urbanisme qui apparaissent dans les années 2000 doivent par obligation légale intégrer le développement durable à travers l'incorporation d'un *Plan d'Aménagement et de Développement Durable*.

Parmi les divers objectifs politiques induits par ce processus, figurent notamment la préservation des terres agricoles aux abords des villes, le soutien à l'agriculture locale et la promotion de l'agriculture biologique et raisonnée. Bien qu'un bon nombre d'obligations en matière d'évaluation des impacts des projets d'aménagement avaient déjà été introduites dans la loi de protection de la nature de 1976 (Boussard 1997), les documents de planification urbaine seront amenés à intégrer la préservation de la biodiversité notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques. La question alimentaire et sa relocalisation sont traitées notamment par l'introduction d'objectifs d'augmentation de produits biologiques en restauration collective⁴³.

Depuis les années 2000, les processus concomitants d'écologisation et de reterritorialisation affectent non seulement la production agricole, mais investissent plus largement les filières, les pratiques d'approvisionnement et les pratiques marchandes. À ce propos, Jean-Louis Malassis constatait en 1992 l'absence d'une politique alimentaire à l'échelle européenne où les directives étaient exclusivement centrées sur l'économie agricole (Malassis 1992). Ainsi, si le transfert des compétences

⁴³ Cela s'est traduit principalement par le Plan Régional pour l'Offre Alimentaire de 2009 mis en œuvre par l'État à travers les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

aux collectivités territoriales a d’abord concerné les questions agricoles, celui-ci touche, plus récemment, les questions alimentaires (Tableau 3).

L’ensemble des orientations de l’action publique, l’instrumentation à l’échelle territoriale et les nombreuses mobilisations des acteurs privés et du monde économique ont posé les bases pour un décloisonnement des questions agricoles et alimentaires et notamment au travers d’un renouvellement des arènes de gouvernance à l’échelle territoriale. De fait, les conflits environnementaux contribuent à porter sur la scène des nouveaux acteurs non publics (associatifs et groupes mobilisés de la société civile) : le champ décisionnel se peuple ainsi de nouveaux intervenants, de nouvelles logiques et, par conséquent, de nouvelles incertitudes (Le Bourhis 2012).

Tableau 3 Étapes cruciales de l’écologisation et de la territorialisation de l’action publique en matière agricole et alimentaire ;

1982, 1983 – Lois Defferre	Transfert des blocs de compétences qui étaient jusqu’alors l’État au bénéfice des communes, des départements et des régions ;
1992 – Réforme Politique Agricole Commune	Tournant environnemental des politiques agricoles. Instauration de mesures agro-environnementales (MAE) ;
1999 – Loi d’orientation pour l’aménagement et le développement durable du territoire, dite « loi Voynet »	Le développement durable est consacré comme une priorité d’aménagement du territoire, et les pays comme espaces de fédération des acteurs publics et privés autour d’un projet et d’un contrat ;
1999 – Loi d’orientation agricole (LOA)	Création des documents de gestion de l’espace agricole et forestier, reconnaissance de la multifonctionnalité de l’agriculture ; instauration du contrat territorial d’exploitation (CTE) Consécration des zones agricoles protégées (ZAP) ;
2000 – Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU)	Les plans d’occupation des sols (POS) sont remplacés par les plans locaux d’urbanisme (PLU) ; instauration du Projet d’Aménagement et de Développement Durable (PADD) ; Incitation à la réduire de la consommation des espaces non urbanisés et la périurbanisation ;
2003 – Reforme PAC	Introduction de l’écoconditionnalité.
2008 – Lois Grenelle I et Grenelle II	Objectif de 20% de produits biologiques en restauration scolaire ; Certification environnementale pour les exploitations ; Territorialisation de la trame verte et bleue nationale via les schémas régionaux de cohérence écologique ;
2009 – Plan Barnier	Mesures pour favoriser la commercialisation de produits agricoles en « circuits courts » ;

2010 – Loi de Modernisation Agricole (LMA)	Plans régionaux de l’agriculture durable et définition d’objectifs pour ralentir l’artificialisation des surfaces agricoles ;
2011 – Plan National pour l’Alimentation	Décloisonnement des thématiques agricoles et alimentaires et territorialisation de l’alimentation ;
2014 – Loi d’Avenir pour l’Agriculture, l’Alimentation et la Forêt (LAAAF)	Institutionnalisation de l’agroécologie comme domaine d’intervention publique (suite au lancement du plan pour l’agroécologie en 2012) ; Création des Projets Alimentaires Territoriaux ;
2018 – Loi EGAlim	Objectif de 50% de produits durables en restauration scolaire (signes d’origine ou de qualité, dont minimum 20% de produits bio) ; Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits et enjeux d’accessibilité et de justice pour les producteurs ; Diminution du gaspillage alimentaire et des emballages alimentaires.

c. Vers une gouvernance agri-alimentaire territoriale ?

Les politiques européennes agricoles et les processus de territorialisation ont favorisé la définition de nouveaux périmètres d'action publique en matière agricole et alimentaire. Ces nouvelles politiques publiques urbaines et rurales considèrent une diversité d'enjeux et entraînent la reconfiguration du système d'acteurs concernés. À l'échelle européenne, le renforcement des compétences des Régions advient notamment suite au transfert de la gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) lequel, depuis les années 2000, remplit le rôle de véritable pilote des politiques agricoles et de développement rural à l'échelon régional. Ces processus encouragent également des transformations des modes de gouvernance dans les territoires ruraux comme urbains (Bonnefoy et Brand 2014).

Lancé en 1991 et alimenté par le FEADER, le programme LEADER visait à soutenir les processus ascendants, à impliquer la société civile dans des projets contractualisés, et à renforcer la démocratie locale et participative (Marsden, Lamine et Schneider 2020). L'engagement des acteurs du territoire est conçu dans ces projets comme une ressource endogène, qui doit être mobilisée dans le cadre du projet. L'implication des acteurs non professionnels est une condition préalable pour que les organismes demandeurs reçoivent des fonds. Bien que le programme LEADER ne définisse pas comment les acteurs du territoire doivent prendre part à la mise en œuvre des projets LEADER (Müller,

Sutter et Wohlgemuth 2020), les collectivités territoriales en charge de ces programmes doivent créer des instances de gouvernance locale de développement formalisées dans des Groupes d'Action Locaux (GAL). Ceux-ci doivent rassembler les acteurs locaux (autorités locales, acteurs privés, agriculteurs, organisations de la société civile, etc.) et ont la responsabilité d'identifier les priorités et les ressources du territoire.

À l'échelle nationale, la transformation politico-économique de la gouvernance des régions rurales vers un « nouveau paradigme rural » (Horlings et Marsden 2014) impulse le développement de processus participatifs. Ce changement dans l'approche politique des zones rurales, mais aussi urbaines et périurbaines s'accompagne d'une réarticulation de la relation entre État et société civile. La participation active de la société civile et des habitants au développement joue un rôle central dans le financement de projets d'abord en matière agricole, puis alimentaire. En outre, les crises alimentaires successives des décennies 1980 et 1990 restaurent progressivement la place du consommateur et contribuent à faire pousser les germes d'une politique de l'alimentation dépassant le seul prisme du productivisme agricole. Néanmoins, celle-ci se construit dans un premier temps de manière sectorielle et fait peu le lien avec les problématiques de l'offre (Bonney et Brand 2014).

Une étape clé dans le décloisonnement des questions agricoles et alimentaires est franchie par le lancement du Programme National pour l'Alimentation de 2011 qui croise les éléments issus du Plan National Nutrition et Santé et du Grenelle de l'environnement. Il est animé par la Direction générale de l'Alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en collaboration avec d'autres ministères (notamment ceux chargés de la Santé, la Consommation, l'Écologie, la Justice, et l'Éducation). Impulsé par le plan Barnier de 2009⁴⁴, ce dispositif de la politique publique de l'alimentation est le premier à vouloir intégrer les problématiques relatives à l'offre alimentaire et de décloisonner les questions agricole et alimentaire (*Ibid.*).

Le PNA encourage et finance le développement d'actions de sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée, des actions avec des finalités sociales ou encore en lien avec la restauration scolaire.

⁴⁴ Le groupe de travail coordonné par Michel Barnier en 2009 propose une définition des circuits courts comme n'impliquant qu'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Il les oppose ainsi aux circuits directs qui n'impliquent que les producteurs et les consommateurs et les différencie des réseaux de proximité, dans lesquels la notion de proximité géographique entre le point de production et le point de distribution est capitale, bien qu'il puisse y avoir plusieurs intermédiaires en jeu.

Comme dans les programmes antérieurs, la territorialisation du fait alimentaire passe amplement par les démarches par « projet » qui engagent souvent la participation des collectivités territoriales et de la société civile et conditionnent l'obtention de financements à la réponse à des appels à projets nationaux (Breton 2014; Epstein 2013). Cette dynamique s'accompagne d'un renouvellement des formes de gouvernance alimentaire territoriale autour de cette logique de projet « multi-acteurs ».

Une deuxième étape fondamentale dans la création d'une gouvernance agri-alimentaire territoriale concerne est celle de 2014 avec la consécration des Projets Alimentaires Territoriaux. Ces instruments se signalent aujourd'hui comme un des emblèmes d'un nouveau référentiel sectoriel de politique publique en France autour de l'agriculture et de l'alimentation (Darrot, Maréchal et Bréger 2019). Les PAT, issus de la loi dite LAAF de 2014, puis la loi EGalim de 2018 ont placé la relocalisation des activités de production et de consommation alimentaire comme domaine d'intervention prioritaire et proposent la construction de nouveaux espaces de gouvernance censés articuler les enjeux et les problématiques de l'offre et de la demande.

Chapitre 2. LA PROVENCE VERTE : DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA TERRITORIALISATION DE L'ALIMENTATION

La Provence Verte (Figure 3) est aujourd'hui réunie en communauté d'agglomération, regroupe 28 communes et forme ainsi une des huit intercommunalités du Var. Ce territoire accueille environ 100 000 habitants, alterne des plaines viticoles au massif calcaire de la Sainte-Baume et des petits reliefs forestiers.

Le périmètre administratif actuel s'est dessiné en 2017 suite à la publication de la loi NotrE⁴⁵ et rassemble trois territoires, à savoir les communautés de communes Comté de Provence, Sainte-Baume Mont-Aurélien et du Val d'Issole. Cette jeune collectivité s'articule autour des pôles urbains de Brignoles et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, dont la rivalité historique se traduit par des plaisanteries que les habitants du territoire s'amusent à relayer. Le périmètre de l'intercommunalité s'étale sur 947km² : il en résulte une densité de population plutôt faible, autour de 100 habitants par km². Ce territoire, dont la croissance démographique a longtemps été stagnante, subit depuis quelques années une transformation rapide du fait de l'attractivité immobilière et du développement économique en lien avec l'installation de petites et moyennes entreprises.

⁴⁵ Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

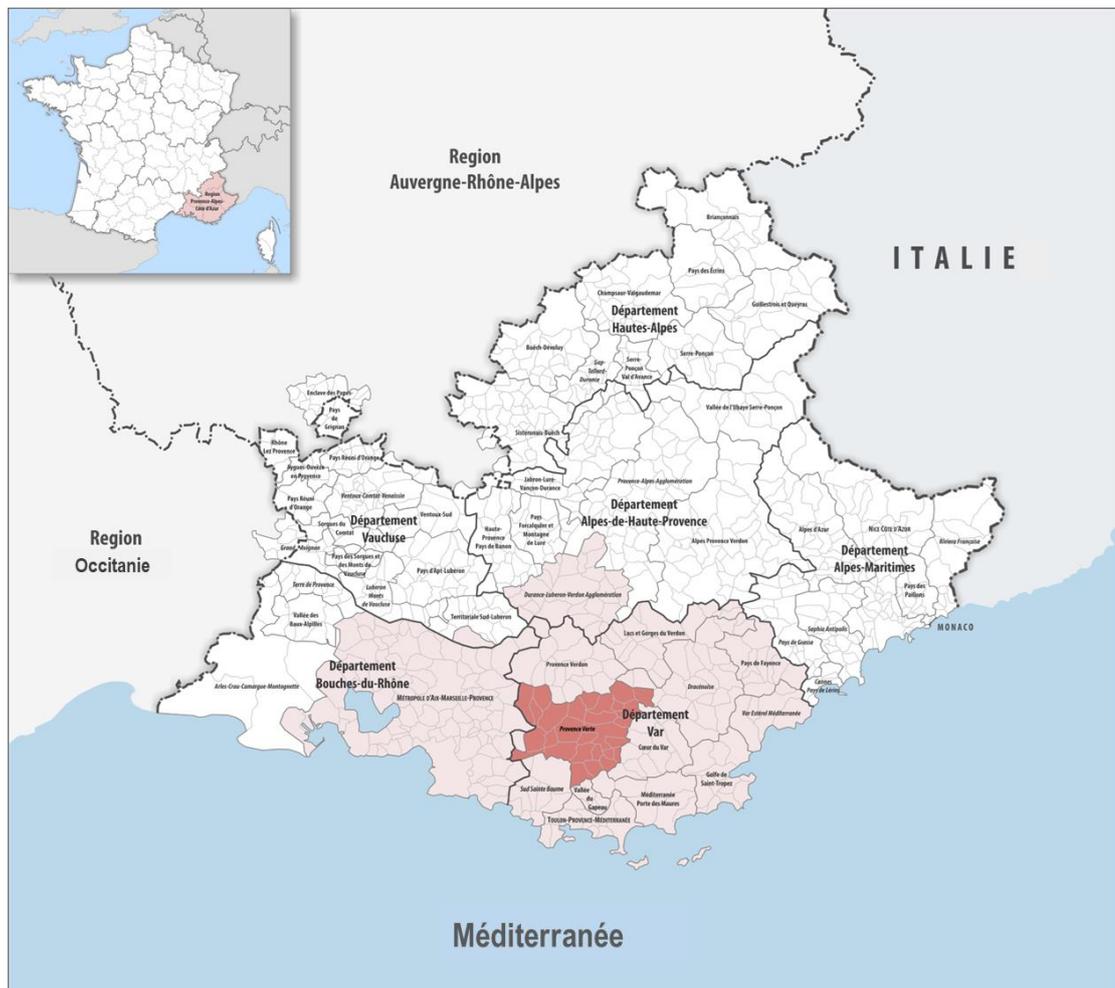


Figure 3 Périphérie de la communauté d'agglomération de la Provence Verte, en rouge. Source : Wikimedia Commons ;

Située entre la zone côtière toulonnaise et le parc naturel régional de la Sainte-Baume, la Provence Verte se développe dans une zone vallonnée à l'est du sommet de la Sainte Victoire et est bornée au nord par le Parc Naturel du Verdon. Le climat doux et la morphologie propice font de la Provence Verte un territoire historiquement dédié à l'agriculture qui, malgré le processus de déprise qui a touché l'ensemble des zones rurales, maintient encore une place importante parmi les activités économiques.

Comme dans l'ensemble de la France, l'artificialisation massive du littoral accompagnée d'une pression urbaine progressive vers l'arrière-pays touche ce territoire dès les années 1960 (Daligaux, Minvielle et Angles 2013). Ce processus introduit des dynamiques d'urbanisation qui s'intensifient des années 1970 jusqu'au début des années 1990. Dans une tendance inversement proportionnelle, la surface agricole utile du littoral se réduit en suivant de près les mêmes rythmes. À l'instar de tendances

observables ailleurs en France, le Var subit une baisse sensible des exploitations agricoles et passe de 11000 à 5000 ha de SAU en l'espace de vingt ans, entre 1980 et 2010.

Pour contraster ce processus de déprise agricole, un nombre important d'initiatives se déploient dans ce territoire, divers acteurs se mobilisent pour la protection du foncier agricole, la diversification et la valorisation des activités de production et, plus récemment, pour la structuration des circuits courts. Ces initiatives sont portées soit par les collectivités territoriales (comme le cas de la ZAP de la Roquebrussanne) soit par la société civile et les acteurs économiques du territoire (agriculteurs, transformateurs et commerciaux). L'agriculture garde une place centrale en Provence Verte et sa fonction repose aujourd'hui sur trois piliers : une fonction économique, identitaire et comme condition primordiale pour le maintien d'un environnement « de qualité ».

La culture principale de la Provence Verte est la viticulture. Il suffit de se promener sur les routes sinueuses de cette région pour apercevoir des terrains occupés par la vigne (Figure 4), en alternance avec des petites collines, quelques prairies et des zones forestières.



Figure 4 Exploitation viticole près de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, octobre 2018. Crédit photo : Martina Tuscano ;

La culture viticole occupe environ la moitié des surfaces agricoles varoises et bénéficie de trois AOC. Ce territoire est considéré comme la plus ancienne région viticole française et la production de rosé couvre, au sein de ce territoire, environ 90% de la production totale. Néanmoins, comme me l'a fait remarquer un vigneron lors d'un évènement dans le village de Correns en 2019, le vin de Provence était considéré jusqu'à quelques décennies comme « *une vraie piquette* » : c'est grâce au récent processus de requalification – combinant le recours aux signes de qualité et une bonne stratégie communicationnelle – et aux renouvellements techniques de la filière, que ce vin a gagné en renommée. De pair avec ce processus de requalification, un engouement croissant pour le vin rosé est enregistré depuis les années 1990 (Sorba 2021).

Le premier de ces signes de qualité a été attribué par l'INAO⁴⁶ en 1977 avec l'appellation Côtes de Provence au rang des Appellations d'Origine Contrôlées sur un terroir de 19 000 ha qui s'étend d'Aix à Nice. La deuxième AOC du territoire est celle des Côteaux Varois en Provence : ce label reconnu en 1993 s'étend sur une moindre surface par rapport au premier, soit 2 600 hectares environ et concerne 28 communes autour de Brignoles. Enfin, l'AOC des Côteaux d'Aix-en-Provence, reconnue en 1985, se développe autour de la ville d'Aix entre les Bouches-du-Rhône et la Méditerranée, à l'ouest de la Provence Verte, et concerne une zone très étendue par rapport aux deux précédentes. La carte ci-dessous montre la prépondérance des appellations viticoles AOC dans le Var, et notamment en Provence Verte. La viticulture joue donc un rôle fondamental dans le paysage agricole local, mais aussi du point de vue économique puisqu'il s'agit de l'activité agricole qui assure les revenus les plus importants du territoire, mais aussi la majorité de l'emploi agricole, comme le témoigne la Figure 5.

⁴⁶ L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) est un établissement public administratif, doté de la personnalité civile, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cet institut assure la reconnaissance et la protection des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) des produits agricoles, agroalimentaires et forestiers.

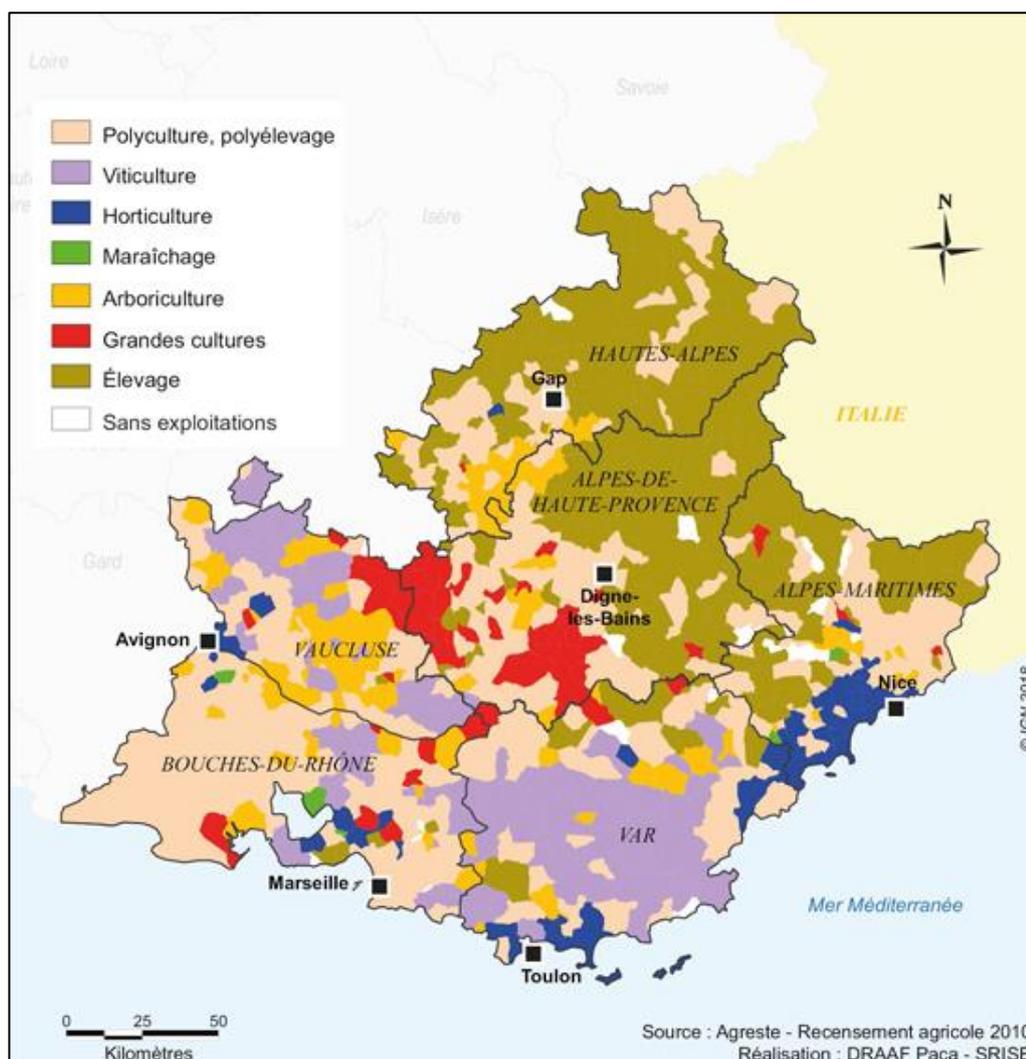


Figure 5 Orientations technico-économiques des exploitations agricoles par commune. Source : DRAAF PACA ;

Même si la surface dédiée à la vigne a diminué entre 1970 à 2000 suite à des campagnes successives d'arrachage qui ont conduit au développement de surfaces fourragères dans le Nord-Ouest et de terres labourables dans le Sud-est, la viticulture au sein de la région Provence Alpes et Côte d'Azur et plus particulièrement en Provence Verte occupe majoritairement les terres agricoles utiles. En plus des signes AOC, le territoire de la Provence Verte bénéficie de l'IGP⁴⁷ « Agneau de Sisteron » et « Miel de Provence ».

La production en Agriculture biologique (AB) occupe, en 2017, 22,9% de la Surface Agricole Utile (SAU) et le processus de conversion en AB ne cesse de s'intensifier, avec des chiffres qui situent le territoire dans la partie haute de la fourchette de la SAU en AB à l'échelle nationale. Par conséquent,

⁴⁷ L'indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées.

l'AB dans le Var occupe une part largement plus importante que celle occupée à l'échelle nationale. Ceci peut s'expliquer par le fait que la viticulture est réputée être l'activité agricole la plus polluante et que, dans le tournant du développement durable et du renouvellement de l'image des vins locaux des années 1990, le passage à l'AB ait constitué une stratégie payante pour les exploitants et coopératives du territoire (Figure 6).

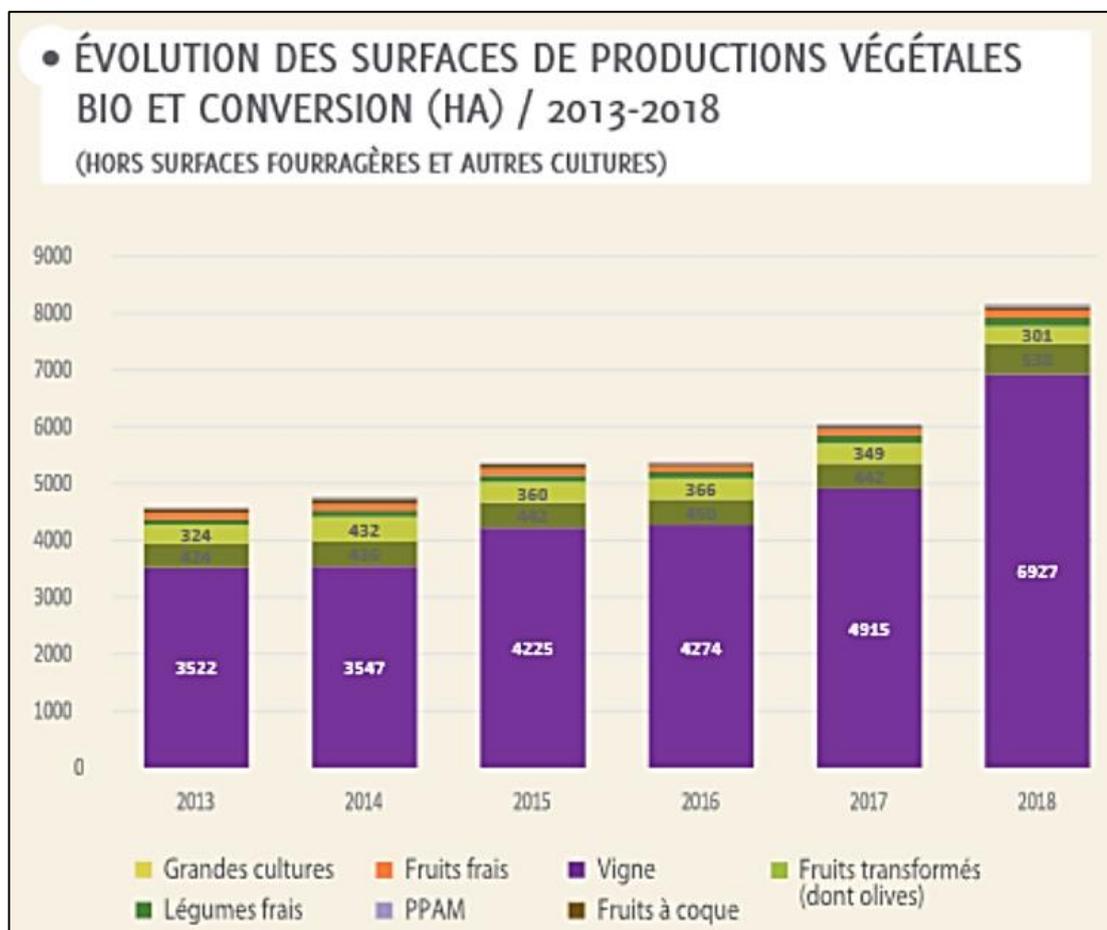


Figure 6 Évolution des conversions en AB selon le type de production dans le Var. Source : fiche ORAB ;

Malgré le grand nombre d'initiatives s'articulant sur ce territoire visant l'écologisation de l'agriculture et de l'alimentation, il n'y avait pas, jusqu'à peu, de stratégie pour mettre en lien, capitaliser et appuyer les initiatives existantes sur le territoire dans les domaines agricole et alimentaire. Depuis mai 2018, la Provence verte est couverte par un Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté conjointement par la communauté d'agglomération et le Lycée agricole de la Provence verte. Ce projet sera analysé plus finement dans la partie II – et dans le chapitre 4.

La trajectoire d'écologisation de l'action agricole et alimentaire en Provence Verte, telle que je l'appréhende, se décline en quatre étapes résultats de la rencontre entre processus d'écologisation des politiques publiques et engagements des acteurs locaux. Ces étapes, chacune correspondant à un récit, résultent de fait de la jonction entre actions situées et dynamiques à l'œuvre à l'échelle nationale et supranationale. De manière analogue, si les récits de l'écologisation sont ancrés localement c'est bien parce que derrière ces actions, des personnes souvent réunies en collectifs participent concrètement à leur production. Pour ce qui concerne la Provence Verte, la lecture que je donne des processus d'écologisation est fractionnée en quatre temps correspondant à quatre récits qui suivent le fil chronologique des transformations des arènes agricoles locales. Néanmoins, ces récits se combinent et coexistent en même temps dans ces territoires.

1. LE PAYS DE LA PROVENCE VERTE ET L'ESSOR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA MISE EN PATRIMOINE DE LA RURALITÉ

Le premier récit est en lien avec l'émergence de la notion de développement durable, devenu au fil des années 1990 un des objectifs gouvernementaux et largement médiatisé au sein du grand public notamment suite à des évènements ayant marqué l'histoire de la protection de l'environnement, comme Sommet de la Terre en 1992 à Rio de Janeiro. Il n'est pas étonnant que les orientations territoriales suivent l'élan impulsé par les instances nationales et internationales. Néanmoins, si le développement durable émerge d'abord comme un enjeu discuté à l'international, son application et sa problématisation à l'échelle locale ne vont pas de soi pour les acteurs territoriaux. Les moyens déployés pour apporter des réponses à ces enjeux problématiques conjuguent des questions ancrées localement aux injonctions politiques concernant cette nouvelle forme de développement qui promet un renouvellement des relations entre nature et société.

D'après la lecture que j'en fais, le développement durable s'inscrit dans l'agenda territorial en concomitance avec l'émergence du pays de la Provence Verte. Vers la fin des années 1990, le Syndicat Mixte d'Études et de Développement du Centre-Ouest Var⁴⁸ avec le Conseil Général du Var, exprime

⁴⁸ Le syndicat mixte est un type de structure de coopération intercommunale qui existe en France, créé par le décret-loi du 30 octobre 1935. Ils permettent à des collectivités de s'associer entre elles ou avec des

le souhait de faire émerger le pays de la Provence Verte. Le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte (SMPPV) voit ainsi le jour et a comme première mission de conduire l'étude pour la création d'un contrat de pays. Celui-ci, selon les porteurs de la démarche, permettrait de structurer davantage les actions locales de développement notamment relatives aux domaines de l'emploi, de l'habitat et du transport. Cet élan est encouragé par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT, dite "loi Voynet"), promulguée en 1999, qui consacre le développement durable comme priorité d'aménagement du territoire, et les pays comme espaces de fédération des acteurs publics et privés autour d'un projet et d'un contrat. Cette loi oblige de fait les pays et les communautés à se doter d'un projet devant se traduire concrètement par une stratégie pluriannuelle déclinée en programme d'actions (Hamman et Barbier 2021).

En Provence Verte, au début des années 2000, un travail de concertation est mené par le syndicat mixte avec de nombreux acteurs territoriaux : quatre réunions publiques sont organisées et un diagnostic partagé est réalisé avec 115 participants séparés dans 4 groupes de travail dont : 28 dans le groupe « institutionnels », 28 dans le groupe « des productifs », 30 dans le groupe « environnement et cadre de vie », 29 dans le groupe « culture société et ressources humaines ». En 2004 une charte de pays pose les bases de la structure naissante, tant dans les orientations pratiques que dans les enjeux visés.

La Provence Verte est décrite dans ce document inaugural⁴⁹ comme un « espace rural identifié comme une des zones structurantes du département et comme pôle d'équilibre par rapport au littoral fortement urbanisé » (2004). D'après ce document issu de cette concertation, il y a une forte entente sur le développement local autour des objectifs de freiner le processus de déprise économique et sociale à l'œuvre et de préserver un territoire rural précieux pour l'équilibre du département face à la pression foncière venant de la côte. La question du foncier est évoquée sous une double enseigne : d'une part au sujet du nécessaire élargissement de la zone urbaine, à but résidentiel ou commercial, de l'autre dans l'objectif de libérer de l'espace agricole. Une double posture donc, qui annonce à la fois le

établissements publics de natures différentes, comme des communes et un département. Les syndicats mixtes peuvent également associer des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) entre eux.

⁴⁹ Rapport « Élaboration de la charte du pays de la Provence Verte », signé par Jean Accart, directeur du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, septembre 2004.

développement urbain à fins économiques et résidentielles et en même temps le développement des activités agricoles qui implique de fait la limitation de l'expansion urbaine.

À la naissance du pays de la Provence Verte, les enjeux sont avant tout d'ordre économique et identitaire : l'étiquette « pays » fournit un support pour patrimonialiser l'identité rurale du territoire, ce qui passerait notamment par le développement d'un « tourisme vert » d'après les directives fondatrices. Le développement durable apparaît, pour sa part, sous la préoccupation principale de « renforcer certains secteurs – dont l'agriculture – et de favoriser l'emploi local ». Le développement durable est défini comme un « processus » qui émergerait de manière spontanée de la participation de l'ensemble des acteurs de territoire qui sont portés à travailler ensemble et à lisser les contradictions existantes entre les dimensions sociales, économiques et environnementales :

« Elle [la concertation] est en effet le moyen le plus efficace pour mobiliser la connaissance que les acteurs ont implicitement du fonctionnement de leur territoire, établir les consensus nécessaires pour retenir des options et avancer, et enfin instaurer un processus de développement durable. Ce dernier point mérite d'être approfondi : dans une démarche de développement durable, les acteurs locaux construisent une vision claire de l'avenir souhaité, et ouvrent le registre du territoire qu'ils veulent laisser aux générations futures. Ce faisant, ils s'installent dans une trajectoire de développement qui avec sa succession de boucles stratégiques enrichira progressivement dans le temps la nécessaire maîtrise des contradictions originelles entre développement social, économique, maintien ou restauration des écosystèmes, prise en considération des acteurs faibles... Notre conviction est que cette évolution ne peut être imposée, et nous avons pu constater tout au long de ce travail que ses principes en sont naturellement abordés dès que l'on fait travailler ensemble des acteurs issus de ces différentes composantes du développement : bien maîtrisée, la concertation génère spontanément de l'envie de développement durable. »⁵⁰

Le lien établi entre participation citoyenne et développement durable prolonge les orientations politiques émergentes à ce moment. La Déclaration sur l'environnement et le développement rédigée en 1992 lors du Sommet de la terre de Rio de Janeiro préconisait déjà la participation comme une des conditions pour tendre vers un développement durable. Certains auteurs sont de fait d'accord pour affirmer qu'un des principaux apports du développement durable est d'avoir encouragé les processus de démocratie participative, d'avoir favorisé la consultation et la prise en compte de l'opinion publique (Brunel 2018).

⁵⁰ Rapport « Élaboration de la charte du pays de la Provence Verte », signé par Jean Accart, directeur du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, septembre 2004.

a) Protection des espaces naturels et préservation du patrimoine provençal

En suivant les instruments consacrés par les programmes politiques nationaux et notamment suite à la loi SRU de 2000, le pays de la Provence Verte entame la procédure pour l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale⁵¹ (SCoT) en 2007. Dans les documents produits dans le cadre de cette démarche menée par le SMPPV, l'agriculture est présentée comme secteur économique à structurer et soutenir dans une perspective de durabilité. Concrètement, il faut promouvoir une agriculture « respectueuse » de l'environnement, en adéquation avec la loi d'orientation agricole de 1999 qui consacre la multifonctionnalité « économique, environnementale et sociale de l'agriculture. »⁵².

D'une part, ces choix territoriaux reflètent donc les orientations nationales et européennes confortant l'idée d'une fonctionnalité environnementale de l'agriculture. De l'autre, ils semblent traduire la nécessité de préserver, voire de réinventer une identité commune d'un territoire en transformation. Les nombreux sites naturels, la tradition agricole et les coutumes alimentaires deviennent ainsi des leviers pour encourager ce processus de patrimonialisation et notamment à l'appui d'activités touristiques. En 2011, le SMPPV s'engage dans une démarche de labellisation de site Natura 2000⁵³ pour les sites de tufs du haut Var. Dans la démarche de concertation qui a débouché sur la labellisation du site, un rôle important a été accordé aux acteurs du monde agricole, associés notamment par le biais des organismes professionnels. Si d'une part le diagnostic montre l'importante pollution des cours d'eau à cause des intrants chimiques utilisés en agriculture, de l'autre la fonction écologique des pratiques agricoles et pastorales est soulignée, par exemple pour la préservation de la biodiversité dans certains endroits spécifiques, tels que les prairies. Le lien entre développement durable et agriculture émerge donc par un cadrage de la notion d'impact de l'agriculture sur l'environnement, mais aussi de services rendus à l'environnement, en continuité avec les orientations communes de l'époque. Le développement des filières agricoles est traduit dans ces documents directifs sous l'angle

⁵¹ Les SCOT sont des documents d'urbanisme qui élaborent, à l'échelle de plusieurs communes ou de groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

⁵² Extrait de l'article 1 de la Loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole.

⁵³ Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore qu'ils contiennent.

de la patrimonialisation de certaines variétés locales, notamment viticoles, et plus généralement dans une démarche de développement économique.

L'ensemble de ces dynamiques portées par les collectivités territoriales participent à la construction d'une « ruralité » érigée en patrimoine à préserver, trait identitaire et source de développement. Le développement durable en Provence Verte, émergeant en même temps que la création du pays, est traité d'abord sous l'angle du développement démographique et économique, ensuite *via* la notion d'impact environnemental. Afin de mettre en cohérence les enjeux de durabilité avec les activités économiques, l'agriculture devient donc une activité ayant une fonctionnalité économique, bien sûr, mais aussi environnementale. Dans la création des pays, le maintien et le développement de l'agriculture passe par des actions en faveur de la structuration et l'organisation de filières de proximité afin de favoriser l'emploi local.

En même temps que les mesures agroenvironnementales se déploient à l'appui de financements européens et nationaux, les productions locales sont valorisées pour encourager la relocalisation des circuits de production et de distribution comme préconisée plus tard par le plan Barnier de 2009. Ceci se traduit principalement par la valorisation de variétés locales par les signes de qualités (AOC, IGP, AB), mais aussi par des événements festifs (p. ex. l'institutionnalisation de la fête du pois chiche de Rougiers depuis 2008) ou encore des campagnes d'écotourisme. Si les injonctions de durabilité orientent les politiques territoriales, elles participent également à un processus de patrimonialisation de la ruralité (Rautenberg et al. 2000), et notamment par l'émergence de nouveaux usages sociaux, comme dans le cas des pratiques liées au tourisme vert.

2. L'ESSOR DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LA STRUCTURATION DES RÉSEAUX ALTERNATIFS

a) Réseaux alternatifs en Provence Verte : des revendications globales au militantisme local

En parallèle à l'émergence du récit du développement durable, un deuxième récit émerge autour de l'agriculture biologique, celui-ci porté davantage par les réseaux alternatifs ancrés dans le territoire. Si la région PACA représente aujourd'hui la première région française en termes de Surface agricole

utile en bio, avec un pourcentage de 32,4 %⁵⁴, le Var se positionne comme deuxième département de France avec 38,1% de surface en bio. Dans ce territoire, l'organisation des filières en AB et des structures dédiées s'est consolidé au cours des années 1990, et notamment grâce aux actions menées par AgriBio Var, l'ADEAR (Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et le réseau des AMAP.

Si les grands acteurs institutionnels et économiques de l'agriculture biologique apparaissent à partir de la fin des années 1970 (avec par exemple la création de la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France en 1978) un pas important vers l'institutionnalisation sera fait avec la création du logo officiel en 1985. C'est à partir de ce moment que les structures associatives d'agriculteurs biologiques apparaissent aussi dans ce territoire. AgriBio Var, fondée en 1997, naît avec l'ambition de promouvoir et de développer l'agriculture biologique en travaillant avec les différents acteurs du département (agriculteurs, consommateurs, élus, collectivités, entreprises, associations).

Pendant un entretien, Denis Carel, éleveur caprin à la retraite et engagé dans les réseaux locaux de l'AB, me raconte que dans l'élan des discours tenus dans ces instances, agriculteurs, militants et acteurs du monde associatif engagent une réflexion concernant les formes de commercialisation et des relations entretenues avec les consommateurs. Encore une fois, ces discussions résonnent avec des réflexions tenues à l'international et notamment autour des mobilisations altermondialistes, contre les OGM et pour l'agriculture paysanne, qui sont soulevées à l'échelle mondiale par le Forum Social Mondial tenu en début d'année 2001. De fait, peu de temps après, en début 2001, à Aubagne, ville à quelques dizaines de kilomètres de la Provence Verte, durant une réunion d'Attac⁵⁵ un petit groupe d'agriculteurs rattachés à la Confédération paysanne⁵⁶ avance la proposition de créer des modes de commercialisation empruntés à des modèles déjà vus dans d'autres pays, tels les *Community supported agriculture*⁵⁷ aux États-Unis (Lamine 2008).

⁵⁴ Source Agence Bio, fin 2020.

⁵⁵ L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) est une association altermondialiste créée en France en 1998.

⁵⁶ La Confédération paysanne (Conf') est un syndicat agricole français fondé en 1987.

⁵⁷ Système qui prévoit un abonnement du consommateur à la récolte d'une certaine ferme ou d'un groupe de fermes.

Les Associations de maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) font ainsi leur première apparition en France en 2001 à partir du terrain provençal. Elles reposent sur un système de contractualisation entre un ou plusieurs producteurs et un groupe de consommateurs. Sur la base de ce contrat, le consommateur s'engage à verser une somme mensuelle sous forme d'abonnement et le producteur s'engage à livrer un panier de produits de manière hebdomadaire. Ce nouveau format de commercialisation rencontre un succès inattendu et se diffuse rapidement à l'échelle nationale. L'opposition au modèle agricole dominant, le soutien aux paysans et des formes de production plus respectueuses de la nature, constituent les valeurs principales sur lesquelles ce nouveau système de commercialisation se construit.

En Provence Verte, la présence de certains agriculteurs ayant personnellement participé à l'émergence de ce système de contractualisation entre producteurs et consommateurs facilite l'émergence de plusieurs AMAP sur le territoire. Le réseau Alliance Provence se crée dans la foulée en 2001 pour les rassembler, et deviendra le réseau AMAP de Provence en 2014. Ce réseau, particulièrement ancré sur le territoire, a porté depuis sa création plusieurs projets en lien avec les collectivités locales, autour de la protection du foncier agricole, de l'accompagnement à l'installation et plus récemment en lien avec l'approvisionnement scolaire ou les activités éducatives concernant l'alimentation. De plus, lorsque la démarche du PAT démarre en Provence Verte, certains membres du réseau y prennent part et participent activement à faire remonter aussi bien les engagements que les enjeux sensibles pour les producteurs.

En 2007, l'ADEAR du Var, Association pour le développement de l'emploi agricole et rural, voit aussi le jour. Les ADEAR, fondées en 1980, sont des émanations de la Confédération paysanne et partagent une vision de l'agriculture et du développement rural qui se construit en opposition au modèle agricole agroindustriel. En Provence Verte, l'ADEAR joue un rôle primordial dans les activités d'accompagnement à l'installation et dans la formation agricole et notamment en agriculture biologique. Ces réseaux qui émergent et se structurent tout au long des années 2000 encouragent de manière générale l'agriculture biologique ou, du moins, une agriculture plus en adéquation avec la nature et ses ressources. Aussi, ces structures participent de manière importante aux réflexions territoriales concernant les processus d'installation, les formes de production et les moyens de commercialisation. Certains membres prenant part à ces réseaux ont souvent de doubles casquettes :

agriculteurs engagés dans des structures et réseaux militants qui occupent une place dans les collectivités locales en devenant maire, adjoint ou président de commission du SMPPV. Ces réseaux que l'on pourrait facilement qualifier d'alternatifs sont représentés dans les instances politiques locales, bien que de manière minoritaire. Ce cas de figure est particulièrement bien représenté par l'histoire du village de Correns et par Michael Latz, le maire viticulteur qui a participé à la construction d'un récit local de la bio.

b) Correns : un village icône de l'agriculture biologique

En même temps que les structures de l'agriculture biologique apparaissent, que les initiatives et les réseaux se multiplient dans l'ensemble du territoire, des démarches singulières portées par les collectivités territoriales surgissent. Si certains collectifs s'engagent plutôt dans la protection du foncier agricole, d'autres, telle la ville de Correns, choisissent la voie des signes de qualité, et notamment par la conversion massive à l'agriculture biologique.

Lorsqu'on enquête sur l'histoire agricole de la Provence Verte on tombe très vite sur l'histoire de Correns, « premier village Bio de France » d'après l'étiquette que les élus se sont eux-mêmes attribuée. Ce village rural d'un peu moins de mille habitants est baigné par l'Argens⁵⁸ et situé entre Brignoles et le Gros Besillon, massif rocheux des Préalpes du Sud. L'histoire de ce village est inhérente à la trajectoire personnelle du maire sortant aux élections municipales de 2020 après quatre mandats, correspondant à 25 ans. Si l'histoire de ce village trouve sa place dans ce travail c'est parce qu'elle participe à part entière à composer et à légitimer le narratif de l'agriculture biologique en Provence Verte, mais aussi parce qu'elle montre bien les nombreuses casquettes de certains acteurs à cheval entre les arènes politiques et agricoles, que l'on retrouve souvent et notamment en milieu rural. En effet, le maire Michael Latz a longtemps été une figure clé dans les équilibres politiques non seulement de sa municipalité, mais aussi à l'échelle des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Michael Latz prend la relève du domaine viticole familiale situé à Correns au début des années 1990. La viticulture vit alors une déprise causée par le manque de reconnaissance des signes de qualité (AOC) et à cause de politiques agricoles locales insuffisantes. Michael est ingénieur agronome, élève

⁵⁸ Fleuve côtier situé dans le département du Var, qui finit son cours dans la Méditerranée.

de l'écologiste et tiers-mondiste René Dumont, qui a porté la cause paysanne et a défendu une agriculture familiale⁵⁹. Michael, comme son maître, se forme dans l'agriculture des machines, de la productivité et de la chimie pour réguler les aléas de la nature. Lorsqu'il reprend l'exploitation familiale à Correns, il devient aussi directeur général d'une entreprise de produits agricoles de synthèse. Cette expérience se révèle néanmoins très formatrice : en contact étroit avec ce monde, il développe progressivement l'idée que ce type d'agriculture ne peut pas être durable du fait de son impact environnemental et des conséquences sur la qualité des aliments produits.

En 1995, Michael Latz devient maire et, appuyé par une équipe locale composée en grande partie par des viticulteurs, ils commencent à développer l'idée de revitaliser le territoire par l'agriculture. À cette époque la cave coopérative du village menace d'être fusionnée avec celle du village voisin, Le Val, les viticulteurs locaux se retrouvent alors devant la nécessité de stopper la déprise économique et agricole qui investit le territoire. L'agriculture biologique est alors à ses prémises : elle vient d'être inscrite dans les politiques publiques européennes – en 1991- et les États européens commencent timidement à intégrer l'AB dans les cahiers de charge, à le labelliser et à participer à la création de structures dédiées.

Michael et son équipe démarrent d'abord un travail d'enquête sur l'agriculture biologique grâce à des rencontres, des lectures et des visites d'exploitation et ensuite par des échanges individuels avec l'ensemble des agriculteurs de la commune pour les convaincre de se convertir à l'AB. L'argument premier était celui d'une attention croissante du consommateur vis-à-vis des produits biologiques. L'expérimentation de quelques agriculteurs proches de l'équipe dirigeante facilite la tâche : le défi technique ne semble pas aussi insurmontable grâce à la faible pression parasitaire liée au climat méditerranéen. La réalité dépasse largement les espoirs des élus : très rapidement, les agriculteurs intègrent le cahier des charges de l'agriculture biologique, suffisamment pour mériter l'étiquette – auto-attribuée – de « premier village bio de France ».

Le processus d'innovation entrepris dans ce village est fondamentalement encouragé par un noyau dur de personnalités centrales dans la cave coopérative, dans la classe dirigeante locale et dans

⁵⁹ Premier candidat écologique aux élections présidentielles en 1974 est considéré une des premières personnalités prépondérantes du monde agronomique ouvertement défenseur d'une agriculture « à mesure d'homme » et à faire le lien entre agriculture et écologie, bien qu'il ait exercé sa profession d'agronome-chercheur dans le boom de l'agriculture « productiviste ».

le club de chasse (Goulet et al. 2008). Ainsi, ces figures ayant de multiples casquettes – et les pouvoirs associés – ont sans doute facilité le processus d’ enrôlement de la grande majorité des agriculteurs de la municipalité. Encore aujourd’hui, la quasi-totalité des exploitants de la commune est labellisée en AB et la démarche de Correns continue à bénéficier d’une large résonance⁶⁰. Comme cela arrive souvent dans les expériences forgées par des volontés politiques fortes – tel est aussi le cas de Mouans-Sartoux – cette initiative a été à la base d’un foisonnement varié d’initiatives au sein de la municipalité dans une visée de développement durable. Par exemple, en 2008 une équipe de citoyens bénévoles se charge de la mise en œuvre d’un Agenda 21 en assurant un pilotage presque entièrement indépendant.

La structuration des réseaux d’agriculture écologisée, comme celle d’initiatives singulières telles que Correns ou les AMAP, présente des éléments en communs. Les porteurs de ces projets sont de fait des agriculteurs, proches des réseaux agricoles politisés (comme la Confédération paysanne) ou des idées écologistes, et expriment ces engagements par la structuration de réseaux locaux de producteurs ou par le renouvellement des relations entre producteurs et consommateurs. Ces pionniers de la bio à l’échelle de la Provence Verte, s’ils participent de manière conséquente à l’émergence d’une agriculture écologisée dans ce territoire, affirment ces engagements par une participation constante dans les instances agricoles locales. Ces engagements, selon les cas de figure, peuvent répondre à une stratégie pour réagir à un état de nécessité de la filière ou faire écho aux idéaux alternatifs.

3. LA DÉFENSE DES TERRES AGRICOLES ET SON INSTRUMENTATION POLITIQUE

Comme introduit plus haut, la protection du foncier présente un enjeu central pour les zones côtières en région méditerranéenne. En Provence Verte comme ailleurs en PACA, la question épineuse de la protection des terres face à l’urbanisation et à la commercialisation des espaces agricoles est une question portée par plusieurs types d’acteurs et débattue dans plusieurs instances. Le sujet des terres agricoles sera notamment mis au centre des débats au sein des instances publiques territoriales.

⁶⁰ À titre anecdotique, l’image publique et la reconnaissance de « village Bio » prennent des dimensions telles à encourager le couple de célébrités hollywoodiennes Brad Pitt et Angelina Jolie à acheter une villa dans le périmètre de la municipalité en 2008.

a) Le principe de compensation agricole et les Zones Agricoles Protégées

Suite à la création du Pays de la Provence Verte en 2004, l'équipe du syndicat mixte sous la présidence de Michael Latz, maire de Correns, entame l'élaboration du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) mentionné plus haut. Dans ce cadre, le foncier est présenté comme un enjeu majeur pour l'agriculture, mais aussi pour l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable devenu nouveau référentiel de l'action publique. La loi du Grenelle de l'environnement de 2007 affirme la contribution des espaces agricoles au développement durable des territoires. Elle impose dans le cadre des SCoT, une analyse et une évaluation de la consommation des espaces agricoles. Par conséquent, le foncier agricole acquiert une place renouvelée dans l'aménagement de l'espace.

Initiée en 2007, la démarche du SCoT de la Provence Verte a été finalisée en 2010 par la publication d'un document proposant des mesures concrètes dont la « *réduction des mitages par une densification des espaces urbains actuels* » et « *la gestion active des zones agricoles ou de gestion aidée de la forêt privée* ». Dès 2009, la volonté des élus s'est concrétisée par la signature d'une délibération du syndicat mixte qui fixe l'objectif du maintien de la SAU à 14% pour « *préserver les terres agricoles de la Provence Verte sur la base des zonages agricoles en vigueur au 31/12/2009, dans les documents d'urbanismes communaux et ceux des Appellations d'Origines Contrôlées existants* ». Dans ce document il y est également précisé qu'une commune peut déclasser une terre agricole, sous réserve de compenser « *la surface agricole perdue par une surface ouverte à l'agriculture de taille et de qualité agronomique compensée* », mais surtout après avoir reçu l'avis du syndicat mixte, qui doit statuer sur la demande de dérogations (caractère d'intérêt général du projet, exploration de pistes alternatives, etc.).

Ce « principe de compensation », validé par les élus, est inscrit dans les objectifs du Plan d'aménagement et de développement durable, document du SCoT explicitement dédié aux enjeux environnementaux. Les modalités de mise en œuvre de mesures compensatoires font l'objet d'une expertise par un bureau d'étude qui propose la démarche suivante (voir Figure 7).



Figure 7 Rapport d'expertise présenté par le bureau d'étude en charge de la mise en œuvre d'un outil de compensation foncière.
Source : Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte ;

Si à l'échelle du pays les échanges aboutirent au principe de compensation agricole, de nombreux exemples à l'échelle communale témoignent de cette volonté politique de maintenir des zones agricoles, voire de les augmenter. La commune de Tourves entame par exemple en 2010 un repérage de friches et des négociations avec environ 400 propriétaires afin de mener un travail de mise à disposition de leurs terrains, en partenariat avec la SAFER⁶¹ et la Chambre d'agriculture du Var. Cette initiative singulière encourage d'autres territoires à entamer des démarches similaires. La communauté de communes Sainte-Baume-Mont-Aurélien engage un même travail de repérage de friches avec l'idée de développer les activités agricoles. En 2013, par volonté politique, une Zone Agricole Protégée (ZAP)⁶² est créée à La Roquebrussanne. Le choix de la ZAP s'explique à la fois pour préserver l'espace agricole, de « conforter la dynamique agricole » et de contribuer à la remise en culture des terres en friche. Ainsi, sur l'ensemble des terres catégorisées ZAP :

⁶¹ Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, organisme qui fait de médiation dans la vente de terrains agricoles.

⁶² Instrument consacré par la Loi d'orientation agricole de 1999.

« Tout changement d'affectation ou de mode d'occupation du sol qui altère durablement le potentiel agronomique, biologique ou économique d'une zone agricole protégée doit être soumis à l'avis de la chambre d'agriculture et de la commission départementale d'orientation de l'agriculture. En cas d'avis défavorable de l'une d'entre elles, le changement ne peut être autorisé que sur décision motivée du préfet. Le changement de mode d'occupation n'est pas soumis aux dispositions de l'alinéa précédent lorsqu'il relève d'une autorisation au titre du code de l'urbanisme et lorsque le terrain est situé à l'intérieur d'un plan d'occupation des sols rendu public ou approuvé ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu. »⁶³

Des projets d'installation démarrent à cette époque dans le territoire, me raconte Denis, éleveur caprin à la retraite installé à La Roquebrussanne et élu municipal. Il dit : *« nous on a surfé sur cette dynamique positive portée par la communauté de communes. C'est à ce moment-là qu'a émergé l'idée de faire une ZAP, qui vient d'être signée et qui va s'étaler sur Saint Maximin, Pourcieux et Pourrière. Dans le département il y en a 5 ou 6, la première a été celle de la Roquebrussanne en 2013 avec pour but de fluidifier la transaction des terres agricoles, limiter la spéculation en fixant durablement la vocation agricole. »*. En effet, après La Roquebrussanne, La Celle, et plus récemment Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ont suivi les mêmes tendances et inclus dans les orientations politiques communales la protection du foncier agricole. Les ZAP ont agi, selon certains, comme une aiguille qui a percé la bulle spéculative qui s'était formée sur le foncier agricole depuis les années 1980 avec la loi Defferre. Cela a permis de débloquer certains terrains gelés par les propriétaires dans l'espoir qu'ils deviennent constructibles. Le risque aujourd'hui est que le déblocage de ces terrains aboutisse à une forme de monoculture viticole du fait de la concentration et de l'agrandissement des exploitations.

Ce troisième récit se construit ainsi autour de la question de la protection, appliquée notamment au foncier agricole. Un récit porté par les politiques publiques avant tout et particulièrement par les élus agriculteurs, par ailleurs pionnier de la bio pour certains d'entre eux et militants dans les structures agricoles du territoire. En Provence Verte comme ailleurs en France, le processus de relocalisation de la production passe ainsi par les schémas d'aménagement du territoire comme les SCoT ou encore les PLU. L'émergence de la question du foncier agricole est portée par les intercommunalités et municipalités, et l'outillage par des instruments de préservation varie selon l'appréciation des élus

⁶³ Inscrit dans l'article L112-2 du Code Rural et de la Pêche Maritime, modifié par la LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010.

locaux. La question de la disponibilité de terrains agricoles pour l'installation perdure néanmoins comme un sujet sensible au sein du territoire et notamment en lien avec le prix élevé du foncier.

4. LES PRÉMISSSES DE LA TERRITORIALISATION DE L'ALIMENTATION : LE PROGRAMME LEADER

Le quatrième et dernier récit qui émerge de l'analyse, porté à la fois par des programmes territoriaux et par les acteurs engagés localement, porte sur la territorialisation de l'alimentation. Si les initiatives singulières étaient déjà à l'œuvre sur ce territoire et notamment grâce aux mouvements de promotion de l'AB ou encore des AMAP, ces processus paraissent se consolider en Provence Verte durant les années 2010, et notamment par la mise en œuvre d'un programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)⁶⁴ en 2014. Le programme LEADER, financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), consiste en un soutien financier destiné aux territoires ruraux, qui se formalise par la mise en place de stratégies de développement définies localement par un ensemble de partenaires publics et privés. Dans ce programme porté par le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon et le Syndicat Mixte du Parc Naturel de la Sainte-Baume, la terminologie de la transition fait son apparition au sein de ce programme, inscrite dans le nom du projet : « LEADER : laboratoire d'idées pour une transition territoriale durable en Provence Verte Sainte-Baume »⁶⁵.

Le partenariat entre acteurs est encadré par une forme de gouvernance établie par le programme : chaque projet doit formaliser un Groupe d'action locale (GAL). Bien qu'il s'agisse d'un format propre au programme, les porteurs de ce projet souhaitent en faire le point fort pour l'émergence de projets et le développement territorial. Ce programme s'annonce « *avant tout un collectif d'acteurs publics et privés réunis pour élaborer et conduire ensemble une démarche de territoire. Une enceinte pluraliste qui permet de développer un dialogue, des habitudes de travail, entre des acteurs qui n'ont*

⁶⁴ Programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

⁶⁵ Le mot « transition » entre par ailleurs dans ces mêmes années sur la scène européenne et française, bien qu'il faille attendre 2017 pour avoir un ministère nommé de la « Transition Écologique et Solidaire ».

que peu d'occasions de se rencontrer par ailleurs. »⁶⁶. Si la démarche se veut partenariale, il en est de même des projets que ce programme souhaite supporter. De fait, ils écrivent, dans ce même document de candidature, que les propositions qui seront prioritairement retenues sont celles qui annoncent d'entrée de jeu leur « *caractère partenarial, multisectoriel, d'innovation, d'exemplarité, de coopération* ». C'est donc dans le cadre du programme LEADER qu'en Provence Verte émergent des initiatives portées par certains acteurs précédemment évoqués, et qui tissent des liens entre production et consommation alimentaire. C'est dans cette phase que, à notre sens, le discours autour de l'articulation entre agriculture et alimentation, en lien avec un mouvement plus large à l'échelle nationale et internationale, surgit à l'échelle territoriale et notamment par le biais de certains projets spécifiques portés par des acteurs locaux. Les projets de la légumerie du Lycée agricole de Saint-Maximin-de-la-Sainte-Baume (LEAP), de l'espace test ou encore de l'approvisionnement des cantines scolaires, illustrent ce mouvement.

a) Structuration des filières, installation agricole et relocalisation des activités

En 2013, l'ADEAR en partenariat avec le Lycée agricole de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume engage une démarche pour la création d'un espace-test agricole, dispositif conciliant la formation et l'accompagnement à l'installation. L'espace-test a de fait pour but de tester un projet de création d'une activité agricole sur un lieu donné et pour un temps défini. Ces deux structures recherchent donc un terrain réunissant tous les critères pour accueillir ce projet. Le LEAP, devient un acteur central de la Provence Verte au fil des années 2010. Il dispose d'une exploitation pédagogique et professionnelle de 15 ha en bio et, dans une perspective de valorisation de la production, les terrains agricoles du lycée investis par des activités pédagogiques permettent l'approvisionnement des cantines scolaires en produits laitiers, arboricoles et horticoles.

En 2013 la SAFER⁶⁷ contacte l'ADEAR, car un terrain disponible pourrait convenir au projet d'espace-test qui anime depuis quelque temps des réflexions communes à ces deux structures, à savoir

⁶⁶ Extrait du dossier de candidature conjointe du Pays de la Provence Verte & du Projet de Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume à l'appel à manifestation d'intérêt LEADER émis par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, 2013.

⁶⁷ Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, organisme qui fait de médiation dans la vente de terrains agricoles.

l'ADEAR et le Lycée agricole. Celles-ci ont déjà eu des collaborations précédentes et leurs activités d'animation en milieu rural et d'accompagnement de jeunes dans l'installation agricole convergent ainsi dans la création d'un espace test, certifié AB, en maraîchage dans la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Chacune de ces deux structures propose un projet dans le cadre du financement LEADER : le Lycée agricole porte les investissements concernant l'équipement, l'ADEAR se charge de la partie coordination et animation du projet. Enfin, Agribio Var s'occupe du suivi technique des personnes sur place. Lorsque je visite cet espace test en septembre 2018 (Figure 8), deux exploitants sont installés sur place depuis environ un an, font du maraîchage biologique et commercialisent en circuit court à des AMAP, au Lycée agricole et, lorsqu'ils ont des surplus, à une épicerie solidaire ayant ses locaux à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.



Figure 8 Entrée de l'espace test coordonné par l'ADEAR et le Lycée agricole, octobre 2018. Crédits photo : Martina Tuscano ;

L'ADEAR, de son côté, obtient les financements pour l'accompagnement de bénéficiaires dans leur projet de test d'activité, et la sécurisation des débouchés commerciaux par la restauration collective. Cet espace a la capacité d'accueillir deux porteurs de projet à la fois sur un lieu équipé. Chaque porteur peut avoir à disposition un hectare et demi. Aujourd'hui neuf structures du territoire sont impliquées dans ce projet. Alaric Stéphan, animateur ADEAR lors de notre entretien, décrit ainsi ce que le programme LEADER, et plus spécifiquement la forme de gouvernance établie, a fait en Provence Verte :

« La constitution du Groupe d'Action Locale est venue relayer et amplifier l'ambition agricole [du LEADER], a permis de soutenir des projets qui étaient dans les cartons, qui étaient en émergence, qui rentraient dans le cadre d'un développement rural... ça a permis de financer différents projets, dont le nôtre...après vu que ce n'est pas fondamentalement agricole non plus, ça ne règle pas les problèmes agricoles, mais si tu as un LEADER, une volonté politique par-dessus, des dynamiques de remobilisation foncière, ça crée surement un contexte durable. »

Toujours à titre illustratif, c'est par le soutien du Groupe d'Action Local que l'association Agribio Var propose et obtient les financements pour l'animation d'un projet pour la structuration d'une filière locale d'aliments pour volailles. Grâce au financement, la structure entame un travail de structuration de l'offre et de la demande à l'échelle territoriale. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans une démarche, déjà en cours et portée par la même structure, de mise en place d'une plateforme multimodale de distribution et de structuration avec la filière de la restauration hors domicile via l'accompagnement à la création et la diversification des débouchés de la plateforme. À l'appui du même dispositif, les AMAP de Provence obtiennent des financements pour appuyer la création de nouvelles associations, pour la pérennisation d'associations existantes, mais aussi pour appuyer un travail de sensibilisation à l'alimentation que ces structures ont l'habitude de mener avec les adhérents, mais avec de nouveaux publics.

Le financement LEADER en Provence Verte a facilité un maillage entre structures et initiatives relativement isolées, souvent par manque de financements, et de créer des synergies entre acteurs déjà mobilisés autour des questions agricoles, et notamment sur les processus d'écologisation. C'est d'ailleurs l'espace test qui, selon Alaric Stéphan, salarié de L'ADEAR, a fait passer son association à « une autre échelle » : ce projet, selon son point de vue, a permis à l'association d'avoir une ouverture

plus forte sur le territoire et notamment grâce au partenariat avec le LEAP, « *un acteur incontournable en Provence Verte* ».

Ce programme renouvelé en 2020 a encouragé la mise en œuvre d'actions visant la reterritorialisation de la production et de la transformation et la structuration de circuits de proximité. Cette multiplication d'initiatives entreprenant une articulation entre production et consommation se traduit plusieurs années après par un certain nombre de projets : le Projet Alimentaire Territorial, un vaste projet d'installation à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, la légumerie du LEAP, l'espace-test permanent, le projet de plateforme multimodale pour l'approvisionnement des cantines scolaires, un point de vente de producteurs. L'ensemble de ces financements a permis de stabiliser l'arène locale d'acteurs et d'initiatives défendant une vision d'écologisation de l'agriculture et de l'alimentation. Dans les initiatives analysées, l'écologisation passe par la relocalisation des activités et l'affiliation à l'AB. Par les activités promues par ces acteurs, l'écologisation passe ainsi principalement par la restructuration des filières et les choix techniques. En conclusion, le programme LEADER a posé les conditions pour qu'un ensemble d'acteurs déjà mobilisés dans une visée d'écologisation de l'agriculture concrétisent des actions ou stabilisent des liens avec d'autres structures du territoire.

*

Dans la reconstruction historicisée du processus d'écologisation de l'agriculture en Provence Verte (représentée dans la Figure 9), j'ai esquissé quatre récits qui la composent. Ces narratifs résultent d'ensembles sémantiques relevant parfois d'injonctions politiques européennes ou nationales, parfois des préoccupations des élus locaux ou de celles de réseaux militants pour une agriculture paysanne ou l'agriculture biologique. Bien que cette reconstruction recouvre une ambition diachronique, ces narratifs s'imbriquent et coexistent en même temps au sein de ce territoire. Le premier récit se construit à partir de l'avènement du développement durable, ce qui s'incarne notamment avec l'émergence du Pays de la Provence Verte. Néanmoins, si l'avènement du développement durable représente un mot d'ordre politique descendant c'est par la patrimonialisation de la ruralité que ces enjeux sont traités en Provence Verte. Cette ruralité est ainsi présentée en tant que patrimoine matériel pouvant constituer un terrain d'action pour les enjeux du développement durable.

Le deuxième récit se construit autour de l'agriculture biologique. Cette forme d'agriculture est portée en Provence Verte par des réseaux d'agriculteurs souvent rattachés à la Confédération paysanne,

ayant successivement créé des structures d'accompagnement à l'installation et de formation comme l'ADEAR et Agribio Var. Néanmoins, ce récit est relayé non seulement par les structures associatives agricoles et citoyennes (comme les AMAP), mais aussi par certains élus locaux, comme dans le cas de Correns. L'agriculture biologique incarne selon les situations un instrument de lutte pour la cause paysanne et les enjeux environnementaux, mais aussi une voie économique intéressante à suivre face à une demande croissante. Il est tout de même intéressant de pointer que les structures associatives des réseaux en AB ou rattachées à la Confédération paysanne accompagnent presque exclusivement de l'installation maraîchère, d'élevage, ou en polyculture. Reste très faible dans ces milieux militants la part de viticulture où l'installation se fait encore majoritairement dans un cadre familial. De plus, dans cette filière la conversion à l'AB suit davantage les ressorts d'une stratégie marketing pour trouver son segment de marché plus que d'un militantisme paysan.

Le troisième récit se construit autour de la protection du foncier agricole. Les moyens déployés, du moins ceux que j'ai pu repérer puisque mis en avant par les acteurs, relèvent majoritairement des documents de planification territoriale mis à l'œuvre par des collectivités territoriales : PLU, SCoT, PADD, ces différents outils ont appuyé une forme d'action renouvelée suite au constat commun que les terrains agricoles en Provence Verte deviennent une denrée rare et qu'il est important afin de préserver l'identité rurale revendiquée depuis la fin des années 1990. De plus, la question de la protection du foncier converge aussi avec les intérêts d'une partie de la classe dirigeante provençale, laquelle partage la double casquette d'élus et d'agriculteurs et promeut un modèle d'agriculture plus durable.

Pour finir, le dernier récit émerge dans les années 2010. L'ensemble d'initiatives co-portées sur le territoire participe à poser, à notre sens, les prémices de la territorialisation de l'alimentation. En continuité avec les dynamiques qui peuvent être observées sur l'ensemble du territoire national, la Provence Verte devient le contexte fertile pour l'émergence de projets visant à structurer les filières, la demande et l'offre, approvisionner les cantines scolaires, valoriser les produits par la vente en circuits courts, mener des actions de sensibilisation à une alimentation saine, de saison et locale. Si l'appui financier offert par le programme LEADER a sans doute permis de concrétiser un ensemble d'actions visant la reconnexion entre production et consommation, l'interconnaissance des acteurs représentant ces structures précédemment nommées y a sans doute joué un rôle primordial.

Il apparaît ainsi qu'en Provence Verte le monde agricole est bien présent dans les milieux politiques locaux et les projets dans ces domaines sont souvent orientés par des préoccupations, voire des intérêts, portés par ces mêmes acteurs. Ces alliances entre élus/agriculteurs sont souvent anciennes et constituent un terreau fertile pour l'émergence de projets visant la protection de terrains agricoles, l'accompagnement à l'installation ou la création d'infrastructures agricoles. Les processus d'écologisation de l'agriculture apparaissent fortement dépendants des alliances locales entre des acteurs à plusieurs casquettes, à savoir agricoles et politiques. Plusieurs projets émergent par la volonté de ceux qui, comme Denis Carel et Michael Latz⁶⁸, militent pour la cause agricole. Ainsi, lorsque je demande à Denis, éleveur caprin à la retraite, comment il a construit des liens avec le Lycée agricole, il me parle rapidement de sa relation ancienne avec le président du Lycée, viticulteur et maire d'une municipalité proche :

« [...] il est le maire de la Celle et vigneron à la Celle. On s'est connu il y a 40, 45 ans au sein des JA (jeunes agriculteurs). Par la suite nous avons divergé. Il est devenu Président de la FDSEA⁶⁹ et nous, en 1984 avons créé la FDSP (syndicat paysan) devenu Confédération paysanne en 1987. Donc c'est quelqu'un que je connais depuis 40, 45 ans... il est de droite, je suis de gauche, mais bon on s'entend bien. Et il a eu une sensibilité environnementaliste, il a été un moment à la chambre président de la commission environnement. Et on ne peut pas parler du directeur du Lycée agricole si on ne parle pas de Jacques Paul, parce que si le premier avait eu un président qui freine, ça ne serait pas passé...or, Jacques soutient complètement la démarche ».

Les dynamiques d'écologisation, du moins la lecture que j'en donne, sont portées en Provence Verte à la fois par des collectivités territoriales et des structures associatives de l'accompagnement agricole et par le Lycée qui, en l'espace d'une décennie, est devenu un acteur incontournable du territoire. La présence importante des agriculteurs dans les arènes politiques locales donne à voir un paysage fortement marqué par les questions agricoles, du foncier, des filières, des ressources. Cette analyse donne également à voir l'ensemble des acteurs se mobilisant pour ces questions lorsque, en 2018, le Projet alimentaire territorial débute. Cet ensemble d'acteurs, pour le dire avec les mots d'Alaric Stéphan (animateur de l'ADEAR du Var), a créé « *un contexte global qui fait qu'à moment donné les conditions se sont réunies pour que des projets puissent émerger. En gros, ce n'est jamais*

⁶⁸ Ces deux acteurs sont nommés à titre illustratif, mais nombreux sont les exemples d'agriculteurs qui sont -ou ont été- par ailleurs élus dans une municipalité ou dans le conseil municipal.

⁶⁹ Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

un projet ou une dynamique qui crée des conditions favorables, c'est souvent une grappe d'initiatives politiques, réglementaires, concrètes, qui vont créer les conditions favorables ».

Figure 9 Trajectoire de l'écologisation du champ agri-alimentaire en Provence Verte ;

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020
Échelle territoriale		Création Structures locales AB	Création Amap - agriculture paysanne et circuits courts	Création Pays de la Provence Verte – Développement t Durable	Création ADEAR du Var - Développement de l'emploi agricole et rural	Programme LEADER – gouvernance locale Réseau « AMAP de Provence » - agriculture paysanne et circuits courts	Projet alimentaire territorial – restauration collective et installation
Échelle nationale	Création logo AB	Loi Voynet – aménagement et développement durable du territoire Loi d'orientation agricole, Mesures Agroenvironnementales		Grenelle environnement I et II – gouvernance territoriale et dév durable Loi modernisation agricole – Protection foncier agricole Plan Barnier – Développement Circuits Courts	Plan National pour l'Alimentation, PNA	Loi d'avenir de l'agriculture, PAT	Loi EGAlim – Développement restauration collective
Échelle supra-nationale	Sommet de la Terre de Rio – Développement durable Reforme PAC, Mesures Agroenvironnementales , programmes LEADER	Agenda 21	Forum Social mondial – Agriculture paysanne	Reforme PAC, Ecoconditionnalité	Création du fonds FEADER – développement rural		

Chapitre 3. D'UNE CONTROVERSE LOCALE AUTOUR D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT À L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE : LE PAYS DE GRASSE ET MOUANS-SARTOUX

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) est située à l'ouest des Alpes Maritimes, département de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'intercommunalité rassemble une population de 101 594 habitants sur un territoire de 489,9 km², ce qui donne un territoire avec une densité considérablement élevée, caractéristique distinctive du département des Alpes maritimes. Naturellement circonscrit par la mer Méditerranée au sud, les Préalpes au nord et la frontière italienne à l'est (Figure 10), il en résulte un territoire très densément peuplé dans l'ensemble de la zone côtière et des zones moins habitées vers les reliefs alpins.



Figure 10 Périmètre de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG). Source : Wikimedia Commons ;

Depuis les années 1960 et jusqu'aux années 2010, la population du département s'accroît à un rythme soutenu et largement supérieur à la moyenne nationale (France métropolitaine)⁷⁰. Bien que depuis cette date elle connaît une relative stabilité, en l'espace de 40 ans le département a vu sa population croître de 49,4 %, ce qui représente presque le double de la croissance démographique moyenne du pays (25,6 %). Si le processus de densification démographique est en partie dû à une configuration spatiale particulière, le développement économique basé sur le tourisme de luxe et la création de zones commerciales et industrielles a renforcé ce processus. La pression due à la construction neuve, notamment de logements secondaires et de structures touristiques de luxe se concentre notamment sur le bassin cannois et niçois.

Du fait de la présence d'une population très aisée, le département montre de fortes inégalités socio-économiques. En 2014, le rapport de revenus entre les 10 % des ménages les plus pauvres et les 10 % les plus aisés dans le département était de 3,8 contre un rapport de 3,4 à l'échelle nationale ⁷¹. Puisque les ménages aisés ne figurent pas dans les statistiques, car propriétaires de résidences secondaires, ce chiffre peut être vraisemblablement supérieur. Néanmoins, cette présence pèse sur nombreux mécanismes comme l'accès au logement et à la propriété.

Inévitablement, les terres agricoles ont subi les conséquences de ces dynamiques d'exploitation foncière : le foncier agricole utile est très faible dans ce secteur et le prix par hectare a grimpé parmi les plus élevés à l'échelle nationale⁷². Avec une surface agricole utile (SAU) qui recouvre 13 % du département et 2 % de la région, les Alpes maritimes se classent tout en bas de l'échelle des terrains agricoles disponibles⁷³. Entre 1970 et 2010, les surfaces consacrées au maraîchage et à la culture florale ont diminué respectivement de 80 % et de 74 %. Les terres labourables ont été divisées par plus de trois et les surfaces plantées en vigne ont

⁷⁰ Elle passe de 720 000 individus en 1968 à 970 000 en 1990, et à plus d'un million en 2009.

⁷¹ Source : Insee, recensement de la population, 2017.

⁷² Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que le marché des terrains agricoles dans les Alpes maritimes est si bouché et instable qu'on retrouve peu – voire aucune – information concernant ce département sur les [sites spécialisés](#) dans le foncier agricole.

⁷³ Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2018.

quasiment disparu (Samak 2016). La production de fleurs est la première source de revenus agricole du département, puis viennent l'arboriculture, et notamment l'olivier et les agrumes et, pour finir, l'élevage. L'agriculture biologique occupe 21,4% de la SAU (en 2020), ce qui reste dans la fourchette haute par rapport à la moyenne nationale (8,5%), mais dans la fourchette basse de la moyenne régionale (au 28,8%). Un important mouvement de l'agriculture biologique a saisi ce département depuis plusieurs années : en seulement dix ans, la part de cultures biologiques a été multipliée par trois, processus qui semble suivre de manière inversée le processus massif de déprise des terres agricoles à l'œuvre durant ces mêmes années.

Dans le paysage plutôt hétérogène de ce département qui s'étale de la montagne à la mer, historiquement lié à la production de plantes à parfums et fleurs ornementales, je m'intéresse plus particulièrement à la partie à l'extrême ouest du département, celle qui est aujourd'hui rassemblée sous le périmètre administratif de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG). Cette portion de territoire est née de la fusion de trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en 2014, à savoir la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, la communauté de communes des Terres de Siagne et la communauté de communes des Monts d'Azur.

La première des trois, la communauté d'Agglomération du Pôle Azur Provence, naît en 2002 du regroupement de 5 communes : Auribeau sur Siagne, Mouans-Sartoux, Pégomas, la Roquette sur Siagne et Grasse, capitale historique du moyen pays provençal et siège de la communauté d'agglomération. Si je tiens à préciser cela, c'est parce que les conditions de l'émergence de cette collectivité sont particulières : elles fusionnent quelques années auparavant sous une autre appellation autour du refus d'un projet de doublage de l'autoroute A8. L'histoire de ce territoire, nous le verrons dans les pages à venir, est marquée par des questions sensibles et des controverses locales en lien avec l'urbanisation progressive de cette région encadrée entre mer et montagne. Ces controverses locales reflètent à mon sens les spécificités constitutives de ce territoire.

De même qu'avec l'analyse socio-historique de la Provence Verte, je déroule le fil historique de ce territoire sous l'angle agri-alimentaire en suivant les récits composés à la fois de

l'orientation des politiques publiques, mais aussi des engagements des acteurs locaux. Nous verrons que ces récits font échos aux précédents en ce qu'ils révèlent les mêmes dynamiques larges (développement durable, agriculture biologique, multifonctionnalité de l'agriculture). Certains outils sélectionnés pour répondre aux problématiques émergentes sont les mêmes dans les deux terrains provençaux. Néanmoins, les singularités de chaque territoire se retrouvent dans les répertoires d'actions choisis et dans les arguments avancés. De surcroît, la mise en récit proposée pour ce territoire diffère de la précédente par une focale plus importante mise sur la trajectoire de la ville de Mouans-Sartoux, ville de 10000 habitants au sud de l'agglomération, dont le projet alimentaire est principalement étudié par la suite. Ainsi, l'analyse de l'ensemble du territoire environnant, et plus particulièrement du Pays de Grasse, est à entendre comme une mise en contexte pour comprendre à la fois comment l'écologisation a investi le champ agricole et pour comprendre comment la municipalité s'est positionnée en rapport aux dynamiques politiques environnantes.

1. LE TEMPS DU PARFUM. DES SAVOIRS ANCIENS EN COURS DE PATRIMONIALISATION

a) Grasse, la « capitale mondiale du parfum »

L'économie grassoise est historiquement liée à la production de plantes pour la production de parfums et de produits odorants pour l'industrie agroalimentaire et de produits de luxe. De fait, le territoire grassois se montre aujourd'hui principalement industriel et il faut monter dans les territoires de Haute Provence pour avoir un paysage plus agricole. Le centre de production grassois se distingue par un noyau productif qui concentre, en plus de la transformation, des unités de formation en parfumerie, les syndicats de la parfumerie, des centres touristiques d'envergure comme le Musée International de la Parfumerie (MIP). Une soixantaine d'entreprises de la parfumerie sont réparties entre Grasse, Bar sur Loup, Mouans-Sartoux et Mougins. Ce nombre est constant depuis le XIX^e siècle malgré des intégrations et rachats successifs tout au long de la période (Monge 2016).

La culture des plantes à parfum en moyen pays provençal remonte à la fin du XVIII^e siècle et s'accroît jusqu'à devenir l'activité dominante du pays grassois. Sa ville principale, Grasse, gagne depuis les années 1950 le titre informel de « capitale mondiale parfum ». Suite à un pic de productivité et à une reconnaissance internationale de la qualité de la manufacture des plantes à parfum grassoise, au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle la production des plantes à parfum se retrouve dans une tendance descendante à cause de la concurrence des essences de synthèse et des pays de production plus compétitifs, notamment la Bulgarie ou l'Ukraine pour la lavande ou la rose, l'Inde et l'Égypte pour le jasmin (*Ibid.*).

Si pour environ un siècle et demi l'activité de parfumerie a été exercée selon des méthodes d'extraction artisanales (Figure 11), par exemple par la technique de l'enfleurage qui consiste à utiliser une composante grasse pour absorber les molécules odorantes de la plante, à partir des années 1980, les techniques d'extraction par solvant bouleversent le domaine qui fait l'objet d'une transition vers des modes de production industriels. Pour autant, l'industrie grassoise ne s'affaiblit pas, voire elle fait l'objet d'une dynamisation par le fait du rachat des principales parfumeries grassoises par des multinationales de différentes origines. La principale conséquence demeure la diminution sensible de la production de plantes à parfum.

Du point de vue agronomique, la culture des plantes à parfum est caractérisée par un travail de récolte manuelle difficilement mécanisable à cause de la fragilité du produit. Par exemple, au cours de la phase de récolte le cueilleur doit prêter une attention toute particulière à ne pas abimer la fleur pour que la qualité organoleptique du produit ne soit pas altérée. Le sujet de la fragilité est aussi évoqué par les producteurs en relation à la quantité d'intrants importante pour protéger les plantes des bioagresseurs. De plus, les précautions techniques sont nombreuses et également justifiées du fait d'une sensibilité accrue au vent et au gel.

Si la florissante industrie de la parfumerie grassoise a été impulsée au cours des années 1980, les producteurs locaux prennent conscience du risque de voir leur savoir-faire disparaître, initient une démarche de défense de leurs pratiques et de leurs productions, tandis que les techniques d'extraction se modernisent.



Figure 11 Atelier d'enfleurage à Grasse, auteur inconnu. Document datant du XIXe, acquis par scan, Musée International du Parfum ;

b) La patrimonialisation d'un savoir-faire

Une stratégie de patrimonialisation de la plante à parfum démarre ainsi en Pays grassois, ce qui a pour premier résultat l'ouverture du Musée International de la Parfumerie à la fin des années 1980 à Grasse. Ce dernier a pour finalité de célébrer les techniques et les métiers propres à la parfumerie autour du monde. À la fin des années 1990, à côté de Grasse, la ville de Mouans-Sartoux passe un accord avec l'entreprise Botanic, laquelle s'installe dans le périmètre de la commune, pour la création d'un conservatoire de la plante à parfum. Grâce à du mécénat privé et l'appui des collectivités territoriales, ce projet démarre dans les contrebas de la ville, au sein d'un espace nommé « la Bastide du parfumeur ».

Ce conservatoire de plantes à parfum est à la fois un conservatoire des paysages, des plantes, et des souches végétales propres à l'histoire grassoise. Ces projets s'inscrivent dans une démarche globale de patrimonialisation des savoir-faire et plus généralement du patrimoine

immatériel qui constituent une facette importante de l'identité grasseoise. De plus, le projet du conservatoire se développe entièrement en agriculture biologique, « ce qui nous a permis de faire une démonstration du fait qu'on peut produire des plantes à parfum en AB, mais aussi qu'on pouvait créer un jardin botanique en AB, car ça n'existait pas », m'explique Gabriel Bouillon, chargé de mission agriculture de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et anciennement missionné par Botanic afin de superviser le projet du conservatoire.

En 2006, la ville de Grasse et la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence engagent une stratégie d'envergure de valorisation du patrimoine industriel local initiée par la ville de Grasse avec le projet « Grand MIP ». Il s'agit d'une stratégie de patrimonialisation qui s'articule autour d'un musée d'art et histoire de la Provence, du musée international de la parfumerie (MIP) à Grasse et du conservatoire des plantes à parfum, la Bastide du Parfumeur à Mouans-Sartoux. À côté de la valorisation par l'articulation de ces espaces d'exposition et de conservation, un travail d'appui aux producteurs ainsi qu'à la création d'un pôle d'excellence pour la recherche et développement est mené par le pays.

En 2009, l'association les Fleurs d'Exception du Pays de Grasse voit le jour, fondée par de jeunes agriculteurs en agriculture biologique avec pour objectif de revitaliser la production de plantes à parfum locales visant à des produits d'excellence. Une part de leur originalité est due à la place centrale accordée aux enjeux environnementaux : agriculture biologique, gestion des ressources, respect de la biodiversité, récupération et traitement des déchets, le groupe d'agriculteurs met à l'honneur le respect d'éléments naturels dès la genèse du collectif. Dans un premier temps l'initiative de ce groupement est accueillie avec réticence par les industriels dans un domaine où le monopole appartient à groupe relativement restreint. L'association émergente décide ainsi de démarcher directement auprès des grandes marques pour constituer des filières en vente directe et participe ainsi à créer une niche dans la niche, à savoir celle des parfums produits à partir de fleurs issues d'agriculture locale et biologique. L'association de producteurs de plantes à parfum trouve du soutien auprès de certains industriels et des grandes marques qui voient dans la démarche une opportunité prometteuse. Le groupement de producteurs est rapidement invité à témoigner de leur savoir-faire dans des instances internationales de la parfumerie et dans des espaces leur permettant une visibilité publique. La démarche est nouvelle

dans l'industrie de la parfumerie : des agriculteurs qui revendiquant leur savoir-faire, valorisent leur démarche et prônent une pratique de la plante à parfum moins impactante pour l'environnement.

Depuis 2013, le patrimoine grassois de la parfumerie mobilise les pouvoirs publics, un club d'entrepreneurs locaux, les producteurs locaux, les parfumeurs, les grandes marques, les universitaires (chercheurs, professeurs, et étudiants) au travers de l'Association du Patrimoine Vivant du Pays de Grasse. Au cours de cette année, l'ambitieux projet du « pôle d'excellence du végétal », basé à Grasse, voit le jour avec la finalité de mettre en lien le développement et la recherche, les agriculteurs et les industriels. Des tests de mise en culture expérimentaux des plantes sont conduits dans un partenariat actif entre recherche et agriculteurs, le tout chapeauté par l'agglomération. Dans le cadre de cette même démarche, dans les locaux de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse s'installe une formation universitaire en chimie des produits alimentaires et de la parfumerie de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Les mêmes locaux servent d'incubateur d'entreprise pour les start-ups innovantes dans ces mêmes domaines. Ce travail de marketing territorial, mené conjointement par les producteurs avec le support de l'agglomération, a eu pour résultat la patrimonialisation du capital agriculture, industriel, et du savoir-faire de la plante à parfum. Ce processus culmine en 2018 avec l'inscription du savoir-faire de la plante à parfum du Pays grassois à l'UNESCO dans la catégorie du patrimoine immatériel.

L'histoire du territoire grassois est intimement liée à la parfumerie. La mise en récit de la patrimonialisation du savoir-faire agricole et industriel passe par une stratégie complexe de valorisation des savoirs liés à cette culture, des techniques d'extraction, mais aussi par la mise en réseaux d'acteurs et l'introduction de nouvelles valeurs, comme la protection de l'environnement. Ce processus de patrimonialisation entretient une relation manifeste avec la question écologique : l'intégration des enjeux environnementaux de la part des agriculteurs, mais aussi dans les espaces muséaux (voir le conservatoire de la plante à parfum en AB) participe à part entière à cette mise en patrimoine. L'environnement, la nature, sont mobilisés dans la construction de la narration du savoir-faire local en tant que gage de qualité et d'innovation, ce

qui passe par la labellisation en AB, mais aussi par la création d'un lien causal entre les pratiques culturelles anciennes et la protection de la nature environnante.

2. LES CONTROVERSES ENTRE DEUX MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT

a) Quand l'urbanisation est érigée en modèle économique

Un deuxième récit se construit, tout comme dans le cas de figure du Var, autour de la protection du foncier agricole. Comme indiqué précédemment, le territoire des Alpes-Maritimes a fait l'objet d'une pression foncière causée par des dynamiques d'urbanisation de diverses natures. De par sa configuration morphologique, encerclée par la mer au sud et par les Préalpes au nord et à l'est, les terres utiles sont plus rares que dans les autres départements de PACA. À la conformation naturelle de ce département s'ajoute bien sûr le processus d'urbanisation au détriment de l'activité agricole.

Depuis les années 1970, les élus du littoral puis du moyen-pays ont simplifié les conditions pour la constructibilité du foncier. Au même titre que dans d'autres territoires littoraux, dans la mesure où le système socio-économique des petites et moyennes communes côtières repose sur le tourisme et l'économie résidentielle, l'urbanisation peut être promue en modèle de développement économique (Daligaux 1999). Trois principes semblent ainsi guider ce modèle de développement : l'électoratisme foncier d'une part, ce qui mène les élus locaux à stipuler des contrats tacites de requalification des terrains privés en zones constructibles ; l'asservissement des documents d'urbanisme aux projets de promoteurs et investisseurs ; enfin, la rentabilité fiscale maximale du foncier, à l'origine de l'urbanisation débridée du territoire (*Ibid.*; Samak 2014). Dans le cas des Alpes Maritimes, ces dynamiques sont ancrées et de nombreux terrains agricoles ont été revendus à des prix très élevés suite à des requalifications en zone constructible.

Les conséquences sont multiples : la diminution exponentielle des terrains agricoles, le découragement de potentielles installations et le maintien de nombreux terrains en état de friches agricoles en attendant qu'elles deviennent constructibles. La disparition des terres agricoles

résulte ainsi d'un processus de gel du foncier opéré par les propriétaires du fait de la possibilité d'en obtenir des gains économiques conséquents par la vente. En attribuant aux élus municipaux la compétence urbanistique au début des années 1980, la décentralisation des politiques d'urbanisme a donc créé les conditions d'émergence de dérives, particulièrement perceptibles sur le littoral provençal où les enjeux économiques sont importants. Depuis cette époque, des controverses semblent opposer deux visions du développement territorial concernant notamment les modes d'occupation des sols.

À la fin des années 1980, lors de la révision du SDAU (Schéma de développement et d'aménagement en urbanisme) du bassin de Cannes, Grasse, Antibes, un projet du dédoublement de l'autoroute A8 bis est proposé. Ce projet devient dans l'immédiat objet de controverse entre certains élus et les services de l'État, paraissant inutile pour les uns, indispensable pour les autres. Une longue bataille va être menée d'abord par les élus des communes de l'intérieur, dissidents face aux positions des communes du littoral. À cette mobilisation fait suite celle des associations locales qui rejoignent les élus contre le projet et soulignent le problème plus général de l'absence de réflexions communes en matière de mobilité tout comme en matière d'urbanisation. À cela s'ajoute la question sensible de la gestion foncière et des activités dans la vallée de la Siagne, sur le même territoire, sujette à des interventions infrastructurelles imposantes alors que la zone subit des inondations systématiques, souvent très violentes.

Deux types d'intérêts se heurtent alors : d'un côté la possibilité de construire de nouveaux logements et de nouvelles zones urbaines à but résidentiel et économique, sources de revenus pour les petites collectivités. De l'autre la crainte d'exposer davantage le territoire à des risques naturels. Les autorités de l'État en charge d'évaluer le SDAU considèrent en effet que le document ne respecte pas les règles fixées par la réglementation concernant les risques naturels du territoire, notamment pour des projets d'urbanisation portés par certaines collectivités territoriales. Finalement, la construction du SDAU de Grasse-Cannes-Antibes fut annulée en 1996, et le projet de l'A8 bis fut suspendu un an après (Tricot et Lolive 1999). Contre les dérives concernant la gestion foncière, l'État légifère afin d'encadrer plus strictement l'occupation des sols dans certaines zones sensibles, une Directive territoriale d'aménagement concernant certains territoires des Alpes Maritimes est donc édictée en 2003.

Ces controverses mettent en évidence deux visions opposées qui ont du mal à coexister. D'une part, un développement économique fondé sur l'urbanisation et l'exploitation du foncier, au nom des grandes infrastructures et de grands pôles urbains ; de l'autre, un modèle de développement soucieux de la préservation des petits centres urbains du moyen pays tout comme de la préservation des terres agricoles et des espaces naturels. La préoccupation des élus comme des habitants de ces villages est celle de préserver ces lieux de vie d'une transformation vers un modèle de cités dortoirs sous la pression de l'urbanisation venant de Cannes, Grasse et Antibes.

b) Mobilisations collectives pour la protection des terres agricoles

Dans ce contexte de controverse entre ces deux visions reflétant deux modes d'occupation des sols, la collectivité Pôle azur Provence engage une mobilisation pour la protection du foncier agricole. Cette communauté d'agglomération doit justifier son existence aux mobilisations collectives contre le projet de l'A8 bis : créée en 1993, sous le nom de Provence Azur, elle réunissait les municipalités contestataires du projet autoroutier et devient ensuite en 2002 le Pôle Azur Provence.

Lors de son émergence en 2002, le maire mouansois André Aschieri négocie l'élaboration d'une charte de l'environnement afin d'avoir un document commun et transversal aux orientations de développement de l'agglomération. Ce dernier est particulièrement concerné par les questions environnementales. Il devient député de l'Assemblée nationale en 1996 sous la bannière des Verts et, en charge de la commission santé, portera notamment la loi Santé Environnement approuvée en 2000. Sensible à la question de la dégradation des espaces naturels et de la protection des espaces agricoles dans les Alpes Maritimes, il négocie l'élaboration de ce document d'orientation dans la perspective d'avoir une vision environnementale commune et transversale aux différents secteurs de compétences des EPCI, dont l'agriculture.

Dès sa naissance, la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence décide d'inscrire la question agricole comme compétence du développement économique. Un chargé de mission « agriculture » est recruté. La décision n'est pas anodine : dans un territoire où l'urbanisation est érigée en modèle économique au détriment des zones agricoles, on pourrait aisément estimer que

l'activité agricole n'est pas considérée au même titre que d'autres activités économiques implantées dans le territoire.

Au sein de la naissante communauté d'agglomération, si d'un côté on perçoit le besoin de classer l'agriculture en tant qu'activité économique à plein titre, de l'autre les enjeux environnementaux occupent aussi l'esprit des élus. Daniel Le Blay, élu à l'urbanisme à la commune de Mouans-Sartoux, est associé à la commission environnement au sein de la nouvelle communauté et prendra en charge l'élaboration de la charte environnementale. Il y travaille avec une technicienne de l'agglomération du 2003 à 2005. Dans ce travail, ils sont amenés à rencontrer des agents de l'État, qui repèrent l'engagement de l'agglomération, et de Mouans-Sartoux en particulier. Malgré tout, l'élaboration de cette charte de l'environnement poussera relativement peu loin les objectifs d'aménagement du territoire en termes de développement durable. Les objectifs élaborés pendant la démarche signent un engagement de la communauté de communes, mais restent du moins très nuancés dans leur opérationnalisation.

Terminée en 2005 et mise en œuvre entre 2006 et 2011, la Charte de l'environnement donne à voir un engagement concernant la préservation des milieux naturels, de la biodiversité et de l'impact des infrastructures anthropiques sur les écosystèmes. L'agriculture, pour sa part, fait son apparition sous l'angle d'une activité à préserver, car minée par un processus de grignotage des terres agricoles. La facilitation de l'installation des agriculteurs ainsi que le soutien d'une agriculture moins impactante pour l'environnement y font leur timide apparition. Néanmoins, malgré le travail conséquent de concertation avec les acteurs locaux, l'opérationnalisation des actions restera partiellement inaboutie. Malgré tout, suite à cette première démarche dans ce territoire, une charte pour l'agriculture verra aussi le jour.

c) La démarche du Pôle Azur Provence : la charte agricole

En 2004, l'Agence de Développement agricole et Rural (ADAR), structure cogérée par les pouvoirs publics et la profession agricole à l'échelle nationale, lance un appel à projets concernant « Agriculture et territoires périurbains » pour des actions innovantes, appel auquel les Chambres régionales d'Agriculture du Languedoc-Roussillon, de la Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Rhône-Alpes décident de candidater. L'appel à projets vise la réalisation et la mise

en place d'une Charte agricole périurbaine sur 14 sites pilotes retenus dans les 3 régions. La chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes propose à la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence de devenir un site pilote pour la mise en œuvre de cette charte, ce que l'agglomération s'engage à faire dès la fin de 2005.

La conception de cette Charte agricole aurait pour but de donner un cadre opérationnel à l'agriculture périurbaine au sein du territoire intercommunal. L'agglomération Pole Azur Provence créée en 2004 avait en effet placé la question foncière comme un enjeu central pour l'agglomération, afin d'éviter que « *la pression exercée par les opérateurs privés professionnels et particuliers sur le foncier entraîne le mitage des espaces naturels. Elle risque de nuire à l'agriculture en diminuant les surfaces agricoles tout autant que les espaces naturels, remettant en cause par là même des objectifs clairement affichés* »⁷⁴. La question de la préservation des terrains agricoles est donc reconnue dans ce travail comme un sujet primordial. La mise en place d'une stratégie politique commune visant au maintien des terrains agricoles est souhaitée. Cette charte a pour fin d'esquisser un diagnostic des attentes et des besoins des agriculteurs au sein du territoire, de mener un travail de mise en adéquation des enjeux agricoles au développement urbain et d'impliquer davantage les acteurs du secteur agricole dans l'élaboration des projets urbains.

La charte agricole établit les orientations agricoles du territoire dans la période entre 2007 et 2012. La méthode envisage une démarche de concertation avec les acteurs du secteur agricole local. Des groupes de réflexion composés par des élus, des agriculteurs, des experts du monde agricole et des représentants institutionnels sont mis en place pendant deux ans. Le travail de concertation aboutit à un programme s'articulant sur 3 axes : le renforcement du rôle économique des exploitations agricoles, la reconnaissance de l'agriculture dans l'équilibre et la gestion du territoire, la reconnexion entre agriculteurs et les autres acteurs du territoire. La charte agricole terminée en 2006 accorde à l'agriculture un rôle économique primordial et une fonction environnementale, car elle est « *garante d'une qualité de vie, de l'entretien des espaces et le maintien de la biodiversité* », comme le dit la charte. Ce positionnement résonne avec la

⁷⁴ Extrait de la charte agricole du Pole Azur Provence.

perspective de la multifonctionnalité de l'agriculture inscrite dans les politiques publiques depuis 1999.

En suivant les lignes de cette charte, l'intercommunalité procède à l'achat de certains terrains, parfois via la préemption, afin de garder la maîtrise et éviter des spéculations foncières ultérieures. Par exemple, en 2007, un projet d'installation d'un agriculteur biologique sur un terrain acquis par l'intercommunalité Pôle Azur Provence est retenu. Le projet rencontre néanmoins un grand nombre de problèmes, à la fois d'ordre technique et personnel, qui mettent à l'épreuve l'engagement des élus locaux et celui du maraîcher recruté dont l'installation n'aboutit pas en laissant le terrain inexploité (Samak 2014). De manière générale, peu d'actions préconisées dans la charte agricole du Pays grassois ont vu le jour. Si beaucoup d'énergie a été investie dans son élaboration, son opérationnalisation n'est pas considérée comme une franche réussite par les acteurs locaux.

d) La conception conjointe de l'Agenda 21 et du Plan Local d'Urbanisme à Mouans-Sartoux

En 2005, la mairie mouansois André Aschieri engage l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme, et plus particulièrement d'un Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) prévu par la loi SRU de 2000, document central en matière des usages des sols et des objectifs d'aménagement du territoire. La municipalité demande la coopération de l'Université de Nice qui va appuyer la municipalité pour entamer une réflexion sur la gestion et le droit des sols.

Lorsque, dans les années 2010 la ville de Mouans-Sartoux entame une démarche de révision du PLU, des agents de la DIREN⁷⁵ (ancêtre de la DREAL) lui proposent d'engager une démarche expérimentale prenant en compte les objectifs de l'Agenda 21⁷⁶, émergé suite aux

⁷⁵ Les Directions Régionales de l'Environnement (DIREN) ont existé de 1991 au 2001 et sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, exerçaient certaines des attributions relevant du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM).

⁷⁶ L'Agenda 21 est un plan d'action adopté par les États lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992. Il décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales : régions, départements, communes, ainsi que les établissements publics comme les communautés de communes et les communautés d'agglomération.

négociations du Sommet de Rio entre les États membres et l'ONU. À cette époque, cette démarche n'est mise en place nulle part en PACA. Contrairement aux chartes pour l'environnement dont l'opérationnalisation reste relativement sectorielle, cinq grandes thématiques sont affichées par ces outils : l'énergie et le changement climatique, les ressources naturelles et les risques associés, l'éducation et la santé, les solidarités et pour finir, les modes de production et de consommation.

Le maire mouansois demande donc à l'élus à l'urbanisme Daniel d'étudier la marge de manœuvre concernant la révision du PLU en traduisant, lorsque c'est possible, les orientations de l'Agenda 21. De la mise en concordance de ces deux documents a priori distants, il en ressort un Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD), qui donne les lignes directrices pour la mise en place d'actions concrètes. L'objectif était donc de mettre en regard ces deux outils et de mettre en cohérence les ambitions du document d'aménagement territorial (PLU) comme du programme de développement durable du territoire (Agenda 21). La méthodologie prévue par cette démarche se veut participative, ce que les techniciens de la municipalité cherchent à mettre en place.

Suite à une phase de diagnostic et à une phase de définition des actions, format prévu par les projets de territoire, un travail de traduction de cette démarche a permis de retransformer les résultats de ce processus dans le cadre règlementaire du PLU. Cette démarche, élaborée en collaboration avec l'ARPE (l'Agence régionale pour la Biodiversité et l'Environnement) et la DIREN est par ailleurs facilitée par un partage d'expérience avec d'autres communes qui étaient déjà avancées dans la démarche de l'agenda 21. Ces échanges permettent donc aux techniciens et aux élus de la ville de continuer à nourrir la réflexion entamée.

Si la démarche de conception et de diagnostic du PLU conjointement à l'Agenda 21 a paru relativement simple, le passage à l'action a été plus complexe, et notamment concernant la question de l'occupation des sols. Dans une réflexion sur la restauration scolaire, et plus largement sur l'hypothèse d'avoir suffisamment de terrains agricoles pour nourrir la population mouansoise, la municipalité mène un travail d'analyse s'appuyant sur le cadastre napoléonien concernant les anciens espaces productifs de la municipalité, guidés par l'idée de requalifier ces

terrains du statut de constructibles au statut agricole. Il est facile de l'imaginer, cette décision politique a provoqué un bon nombre de controverses opposant la municipalité à des habitants qui, propriétaires de terrains dans un contexte où le foncier vaut cher, ont vu leurs terrains redevenir agricoles de manière définitive. Avec l'approbation du PLU, conçu en concomitance avec l'Agenda 21, la ville se dote ainsi d'une surface agricole de 112 ha, trois fois supérieure à celle du précédent PLU.

La reconstruction des évènements et des acteurs ayant pris part à une controverse territoriale opposant les protecteurs aux exploiters du foncier agricole, la focale sur certaines initiatives portées localement donne à voir l'opposition entre deux modèles de développement en matière d'occupation des sols. D'une part, un développement basé sur l'urbanisation, la spéculation foncière pour la construction de grands ensembles commerciaux ou pour le logement secondaire de luxe. De l'autre, le souci de préserver les petits et moyens centres urbains du moyen pays, mais aussi les terrains agricoles et les espaces naturels.

Les enjeux environnementaux, et leur lien avec le domaine agricole sont explicitement mobilisés dans ce récit de la protection. Les protagonistes de cette narration recourent à l'environnement, et notamment à sa préservation, comme argument central mobilisé dans la controverse autour de l'urbanisation des sols. En prolongeant les arguments de la multifonctionnalité de l'agriculture, les terrains agricoles sont à préserver, entre autres, pour les services qu'ils restituent par leur fonction écologique. Ces arguments sont encouragés par l'institutionnalisation du développement durable et les instruments qui en dérivent, et s'inscrivent dans les documents d'urbanisme comme les PLU. À la suite de cette controverse initiale, la municipalité de Mouans-Sartoux entreprend une diversité de projets qui vont déplacer le débat vers le narratif de la souveraineté alimentaire, qui continue d'animer les projets de la municipalité encore aujourd'hui.

3. LA GENÈSE DU PROJET ALIMENTAIRE DE MOUANS-SARTOUX

Similairement à la trajectoire singulière de la ville de Correns, on ne peut que difficilement rendre compte de la genèse et la construction du projet agricole et alimentaire de la ville de Mouans-Sartoux sans parler de la personnalité qui en est à l'origine. André Aschieri, fils de paysans des Alpes Maritimes, est élu maire de la municipalité mouansoise pour la première fois en 1974 et sera confirmé pour la même charge au cours des huit mandats successifs. Il laisse la succession à son fils, Pierre Aschieri, à la suite d'un problème de santé en 2015 après avoir exercé le rôle de maire de la municipalité maralpine pendant quarante ans.

À la fin des années 1960, André Aschieri revient de son service militaire pendant la guerre d'Algérie et exerce le métier de professeur de mathématique au Collège. Il fait son entrée dans la vie politique après avoir pris part à une mobilisation contre la construction d'un ensemble de grandes cités dans les espaces agricoles municipaux. Partisan de la protection des terrains agricoles locaux, il rentre dans le conseil municipal dans les années 1970 et parvient, avec les autres acteurs mobilisés, à déplacer la cité dans la périphérie de Cannes et éviter le risque de miner davantage les terrains agricoles et les espaces naturels, évitant ainsi que la commune ne devienne une ville dortoir.

D'orientation écologiste, il est leader dans la mobilisation contre l'autoroute A8 bis à la fin des années 1980 et contre un vaste projet immobilier dans la vallée de la Siagne dans les années 1990. Ensuite, il occupe les fonctions de vice-président du Pôle Azur Provence et de l'actuelle communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, de conseiller régional de la Provence-Alpes-Côte d'Azur et de député du département des Alpes Maritimes. Au cours de ce dernier mandat, il s'occupe de la création de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement (AFSSE), en 2001, qui fusionne en 2010 avec l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) pour former l'actuelle Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Ces engagements politiques à l'échelle nationale percolent sans doute dans les activités promues à l'échelle locale

où le traitement des questions écologiques passe largement par les relations entre santé et environnement.

a) L'entrée par l'agriculture biologique et la santé

La ville de Mouans-Sartoux est aujourd'hui reconnue dans et hors du périmètre national pour ses actions dans les cantines scolaires qui servent des repas 100% biologiques et par la création d'une régie municipale, exploitation agricole ayant pour but de fournir en légumes les écoles de la municipalité. L'introduction d'aliments biologiques dans les cantines scolaires advient à la fin des années 1990, à l'époque de la maladie de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Cette maladie, communément reconnue comme « maladie de la vache folle », connaît alors son pic en Europe et notamment lorsque les chercheurs avancent l'hypothèse d'une transmission de la maladie aux humains. En pleine crise sanitaire et alimentaire, la commune décide non pas de supprimer le bœuf du menu de ses cantines, mais bien de servir du bœuf issu de l'agriculture biologique.

Si la restauration scolaire était déjà organisée en régie municipale, l'adhésion de la commune au Programme National Nutrition Santé (PNNS) en 2005 a ensuite été l'occasion d'une réflexion plus approfondie sur les enjeux sanitaires de l'alimentation. Le contenu des assiettes en restauration collective était de fait décidé en associant des aliments « sains » aux neuf repères nutritionnels définis dans le PNNS. Les élus souhaitaient à la fois éviter les produits industriels, mais aussi se limiter à l'usage de produits bruts, transformés sur place, afin de garder la main sur la qualité des aliments. Cette démarche encourage les élus à élaborer un « plan de développement des produits bios » à partir de 2008, avec l'idée d'atteindre des repas entièrement biologiques pour les cantines scolaires.

Lorsque la municipalité mouansoise s'engage à travailler en concomitance la rédaction d'un Agenda 21 avec la révision du PLU, il en résulte un document opérationnel composé par soixante-dix actions déjà en cours ou à engager rapidement. Si le travail, l'habitat et la mobilité figuraient parmi les enjeux saillants de ce plan d'aménagement, pour les élus locaux l'impératif de travailler les questions agricoles et des modes de consommation articulés avec la dimension sanitaire devient à ce moment-là évident. Gilles, acteur central dans la formalisation de la

stratégie alimentaire de la ville et aujourd'hui délégué à l'enfance et à l'éducation, était à l'époque en charge de l'animation du Plan Educatif Local (PEL). Cet outil étant dans une phase de révision, les élus décident d'inclure dans la réflexion d'un nouveau plan la question de la santé et de l'agriculture. Le PEL devient lui-même un axe central du PADD, avec un accent fort mis sur la dimension éducative et sur la santé. À la fin de la démarche de conception de l'Agenda 21, en 2010, soixante-dix actions sont proposées par la municipalité, la soixante-dixième action étant : « Créer une régie municipale de production agricole ».

En poursuivant la réflexion sur cette soixante-dixième action, les agents de Mouans-Sartoux pensent à l'exploitation agricole achetée en 2005 dans l'idée de sauvegarder les terrains agricoles dans le territoire communal. Domaine agricole de quelques hectares au centre de la ville mis en vente, la municipalité a préempté et acheté le domaine sans vraiment y attacher un projet. Cinq années plus tard, cet espace trouve enfin sa vocation : devenir l'exploitation agricole visant une production maraîchère en AB destinée aux cantines scolaires.

b) La conversion des cantines scolaires

Un premier test est lancé dès le 2010 avec des cultures de pommes de terre avec les élèves des écoles municipales. À la suite de cette première expérience, dont le bilan paraît positif, les investissements se poursuivent pour l'équipement de la régie agricole, le recrutement d'un agriculteur salarié à temps plein⁷⁷, et la mise en marche de l'exploitation. La conception, l'équipement et les expérimentations menées dans cet espace dans les deux années qui suivent, ont engagé une conversion radicale des pratiques au sein des cantines scolaires, et plus largement de la cuisine centrale, qui s'occupe désormais des achats des lots alimentaires destinés à être transformés dans les cuisines scolaires.

Quatre ans après avoir opté pour un plan d'approvisionnement en produits biologiques, les repas servis dans les cantines sont conformes à ce critère, l'empreinte écologique de certains produits reste pour les élus très élevée du fait de la distance du lieu de production. Ils décident

⁷⁷ À la suite de la création de ce poste, la municipalité revendiquera s'avoir créé le premier poste d'agriculteur fonctionnaire en France.

ainsi de relocaliser l'approvisionnement qui n'est pas produit par la régie agricole, laquelle s'occupe exclusivement de l'approvisionnement maraîcher et des apports ponctuels selon les possibilités (ex. la production d'huile d'olive). Pour le personnel des cantines scolaires, cette conversion a été accompagnée par un nombre important d'aménagements pratiques pendant les repas, parfois jusqu'à modifier les pratiques habituelles de leur profession. Pour les chefs cuisiniers ainsi que pour le personnel scolaire, cela s'est accompagné de formations spécifiques pour ajuster la conversion à des produits bruts (demandant davantage de manipulations), mais aussi pour accompagner tout le processus de conversion dans les cantines. Par exemple, la commune adopte des mesures pour lutter contre le gaspillage alimentaire, afin de diminuer des coûts des aliments biologiques.

Si le Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition (GEM-RCN), l'instance étatique qui donne les recommandations officielles pour la restauration collective, préconise un grammage spécifique pour chaque enfant, le personnel de la cantine appuyé par les services municipaux met à l'œuvre un dispositif visant à ajuster la quantité d'aliments préparés aux besoins réels des enfants. En pratique, le dispositif implique de peser chaque jour les denrées jetées pour les soustraire aux repas confectionnés successivement à partir d'une récolte par « assiette » (voir Figure 12). Entre 2012 et 2015, ce travail de monitoring porte les cantines municipales à baisser le gaspillage à une moyenne 30 grammes par assiette, alors que la moyenne nationale de gaspillage en restauration collective est de 150 grammes. Cette stratégie a permis d'économiser entre 20 centimes d'euros par repas – coût de l'embauche d'un agriculteur municipal compris – et de maintenir le coût constant des repas servis, qui atteignent la totalité de produits en AB en 2012.



Figure 12 Cliché pris dans les cantines scolaires de Mouans-Sartoux. Crédits photo : Martina Tuscano ;

Afin de relocaliser leur système d’approvisionnement, la municipalité a aussi dû ajuster le fonctionnement habituel de la restauration collective qui consiste à l’attribution de l’ensemble des lots à un seul fournisseur. Or, l’approvisionnement auprès d’un seul fournisseur, bien qu’en agriculture biologique, ne permet pas de maîtriser la qualité sanitaire et environnementale des produits. La municipalité choisit alors de multiplier le nombre de lots et identifie, avec le soutien Agribio 06, association d’agriculteurs biologiques du département, les ressources locales qui permettraient de répondre aux différents lots de marchés publics.

La multiplication des nombres des lots a ainsi permis une plus grande traçabilité des produits et a permis à des producteurs de répondre à certains marchés publics correspondant à des lots spécifiques. Si le Code des marchés n’autorise pas à utiliser des critères de localisation géographique pour le choix de l’offre, un décret du 25 août 2011 offre la possibilité aux acheteurs de retenir, parmi les critères de choix de l’offre économiquement la plus avantageuse, « *les performances en matière de développement des approvisionnements directs des produits de*

l'agriculture » (Riem et Bernard 2016). L'ensemble de ces opérations a eu un coût qui a été pris en charge par la municipalité par les subventions publiques et du mécénat privé et n'a pas eu un surcoût pour le contribuable, voire même une diminution du coût du repas grâce notamment à la diminution du gaspillage alimentaire et à la relocalisation de l'approvisionnement.

Si la mobilisation de la ville pour les questions environnementales est ancienne et elle les aborde par de nombreuses entrées, c'est particulièrement par le projet de la régie agricole et du travail entrepris dans la restauration scolaire qu'elle acquiert une large reconnaissance. C'est, à mon sens, en ce moment que l'activité intense de multiplication des projets portés par la municipalité contribue à la construction du récit autour de la souveraineté alimentaire en faveur de laquelle l'équipe municipale revendique explicitement un engagement. Cette activité de mise en récit fera l'objet d'une présentation plus fine au cours du chapitre 5 (partie II).

4. LES INITIATIVES ACTUELLES À MOUANS-SARTOUX ET AU PAYS DE GRASSE

a) Un foisonnement de projets : la force de la stratégie alimentaire de la municipalité

En l'espace de presque dix ans, de 2012 à 2021, la ville s'est engagée dans un foisonnement de projets montés dans le cadre d'appels à projets privés et publics. Cette stratégie permet à la municipalité de déployer un vaste programme visant l'éducation à l'alimentation durable, la préservation des terres agricoles et l'installation d'agriculteurs, et de travailler activement à la mise en réseau et à l'essaimage de cette stratégie dans d'autres centres urbains.

En 2012, les élus sont à l'origine d'un Observatoire de la restauration durable composé notamment par des partenaires du secteur de la santé publique et du développement durable. Les membres du comité de pilotage de l'Observatoire sont : le Comité Régional d'Éducation à la Santé de PACA (CRES), le Comité Départemental d'Éducation à la Santé (Codes 06), le Service régional de l'alimentation de la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation de la forêt (DRAAF), le Service enfance de Mouans-Sartoux, l'Association Un Plus Bio, l'Université Côte d'Azur, l'Université de Pau, des entreprises privées (Immaterra), l'INRAE, le Club des

entrepreneurs du Pays de Grasse. Ces acteurs, réunis en comité de pilotage, se retrouvent une à deux fois par an avec pour objectif de mener une réflexion sur l'ensemble des politiques communales concernant la restauration scolaire et sur les orientations futures.

En 2013, la ville intègre le Club des Territoires, réseau dont l'animation est portée par Un Plus Bio et qui regroupe à ce jour un peu plus de cent territoires majoritairement représentés par des municipalités et des intercommunalités. Les membres fondateurs du réseau se réunissent dans l'objectif de rendre l'alimentation biologique accessible au plus grand nombre et de mettre en lien les collectivités œuvrant pour une restauration scolaire exigeante du point de vue sanitaire et environnemental. Ce réseau s'étend en 2018 en un Club européen des Cantines Bio promouvant les mêmes principes que son homologue français. Entretemps, la ville s'engage en 2016 dans la restructuration du mas situé dans la régie agricole, qui abrite la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable, ouverte au public en 2019. Un Projet alimentaire territorial (PAT) démarre en 2016 pour structurer les actions de la MEAD, et sera plus finement analysé dans le chapitre suivant.

Toujours en 2016, la municipalité s'engage dans le programme Agri-Urban, financé par les fonds européens FEADER avec pour objectif de mener un travail sur l'installation agricole sur les terrains privés dans le périmètre municipal. En 2018, la municipalité obtient un deuxième financement du fonds européen FEADER pour le projet Biocanteens, projet ayant pour finalité de favoriser un partage d'expérience toujours sur la thématique de la restauration scolaire entre huit villes de taille moyenne dans différents pays européens.

Les instances décisionnelles du projet mouansois impliquent un nombre important d'acteurs institutionnels et de la recherche, ce qui, au fil du temps, participe à légitimer les projets menés par la ville. D'autant plus que dans le cadre de l'Observatoire de la restauration scolaire des enquêtes sont conduites périodiquement auprès des parents d'élèves, des commerçants, des travailleurs en restauration scolaire.

Ce foisonnement de projets portés par la municipalité génère une entrée de financements importante, ce qui permet des moyens humains et matériels exceptionnels pour un pôle urbain de taille moyenne. L'abondance de projets et d'actions menés sur le sol de la municipalité, mais

aussi en partenariat avec d'autres ensembles urbains de taille moyenne, correspond à une véritable stratégie de lobbying visant à faire bouger les cadres législatifs nationaux et européens. Ces mécanismes seront décortiqués plus finement dans le chapitre qui suit.

b) Aux prémices du Projet alimentaire territorial du Pays de Grasse

Bien que la ville de Mouans-Sartoux se soit historiquement unie avec le Pôle Azur Provence puis fusionné avec deux autres EPCI pour devenir la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, union construite en opposition au processus progressif d'urbanisation, les projets entamés par la ville depuis le début des années 2010 autour des questions alimentaires propulsent les activités de la collectivité. Ces activités ont marqué au fil du temps un net décalage entre les engagements portés sur ces mêmes questions par les collectivités environnantes, comme par ailleurs dans la large majorité du territoire national.

Si les actions de préservation du foncier ou de l'aide à l'installation préconisée dans la Charte agricole élaborée dans les années 2000 par la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence avait trouvé peu de correspondance dans la réalité, d'importants projets ont occupé le Pays de Grasse et notamment le travail de patrimonialisation agricole concernant la production des plantes à parfum, avec une revalorisation notamment bâtie sur l'AB et l'intégration des enjeux écologiques dans la production. Depuis la naissance de la CAPG en 2014, le nombre d'installations se maintient, mais des actions de différentes ampleurs ont été engagées concernant la revitalisation du secteur agricole.

Ainsi, le chargé de mission agriculture avec des structures départementales de l'accompagnement agricole, en agriculture biologique et en conventionnel, assure une activité d'appui aux collectivités ou aux privés cherchant à monter des projets d'installation agricole. Des projets en lien avec d'autres municipalités de la CAPG encouragent l'installation et la transmission, au travers de l'espace-test puis des projets d'installation à Collongues, au nord de l'intercommunalité, suite à un appel d'offres de l'intercommunalité des Monts d'Azur. Également, des actions de sensibilisation pour inciter les propriétaires à transmettre leur terre et concernant les types de baux agricoles sont conduites. Malgré ces efforts, le prix très élevé du foncier agricole n'encourage pas l'installation hors cadre familial. L'ensemble du travail mené

par la CAPG sur les questions agricoles s'est finalement concentré jusqu'à 2016 sur la question de l'accès au foncier agricole et l'accompagnement à l'installation, question hautement sensible sur le territoire.

Depuis, les élus manifestent la volonté de travailler la question de la restauration collective en milieu scolaire suivant les tendances nationales encouragées par la loi d'avenir de 2014 et par la loi EGAlim de 2018. La communauté d'agglomération du Pays de Grasse démarre en 2017 une réflexion pour la formalisation d'un Projet Alimentaire Territoriale. La CAPG fait un appel à manifestation à la DRAAF pour le montage d'un PAT centré sur la restauration scolaire. Courant 2018, un stagiaire préparant son DUT Chef de projet en alimentation durable dispensé par l'Université de Nice⁷⁸, démarre un diagnostic pour faire un état des lieux des pratiques en restauration scolaire en pays grassois, de la distribution et de l'offre. L'idée principale étant d'accompagner les municipalités de la CAPG à atteindre du moins les objectifs de la Loi EGAlim. Le projet est bâti sur l'idée de relocaliser l'approvisionnement de la restauration scolaire, mais « *on ne va pas parler d'autonomie alimentaire sur le territoire, c'est complètement interdit* » me dit Gabriel Bouillon, chargé de mission agriculture à la CAPG, pour se positionner vis-à-vis de la municipalité voisine. Si la première phase de diagnostic a été réalisée, la mise en lien entre la demande et l'offre ainsi que l'échelle importante de réalisation constituent des obstacles importants pour passer à une phase d'opérationnalisation.

L'ensemble des projets mouansois – tout comme le PAT - se mettent en place à l'intérieur du territoire grassois et du projet alimentaire porté par l'agglomération. Si ces deux projets semblent se recouper et notamment en ce qui concerne la restauration scolaire, les arguments mobilisés relèvent de deux registres narratifs bien distincts. La ville de Mouans-Sartoux, et plus précisément certains élus, ambitionne la « souveraineté alimentaire de la ville », notion politiquement teintée puisqu'elle vient des mouvements sociaux altermondialistes des années 1990. Le discours porté par la communauté d'agglomération, en revanche, procède d'une vision qui se veut pragmatique sur la réalité agricole locale.

⁷⁸ Diplôme universitaire dispensé par l'Université de Nice en collaboration avec la ville de Mouans Sartoux qui accueille physiquement une partie de la formation.

*

Ce chapitre 3 s'est attaché à montrer la manière dont les processus d'écologisation investissent les arènes agricoles, puis alimentaires, au sein d'un territoire singulier où l'agriculture est mise à l'épreuve depuis longtemps du fait d'une urbanisation agressive répondant à des logiques économiques. La trajectoire dont on a cherché à rendre compte (Figure 13) est celle d'un ensemble d'acteurs qui se mobilisent pour les questions agricoles, et notamment par la protection du foncier, en opposition à ce mode de développement qui domine dans la majeure partie du département.

Dans ce cadre, les enjeux environnementaux deviennent une force motrice pour appuyer la bataille pour la protection des terres, et notamment des espaces agricoles et naturels. La fonction environnementale de ces espaces est traduite par la protection de la biodiversité, de préservation de l'écosystème local et d'un patrimoine matériel et immatériel propre à la région. L'argument environnemental devient ainsi central dans le processus de patrimonialisation des cultures des plantes à parfum, qui passe notamment par la labellisation en agriculture biologique et par la rationalisation de l'usage des ressources naturelles et le respect de la biodiversité. En pays de Grasse, l'environnement permet de construire une prolongation naturelle du savoir-faire relatif aux plantes à parfum et intègre cette spécificité culturelle jusqu'à en devenir une partie du patrimoine elle-même, comme montre l'inscription, en 2018, à la catégorie patrimoine immatériel de l'UNESCO⁷⁹.

Si d'une part cette mobilisation pour la reconnaissance d'une pratique culturelle locale instrumentalise l'environnement et les savoirs en lien avec la nature pour appuyer son institutionnalisation, nous avons également vu que d'autres récits s'imbriquent dans le contexte maralpin. De fait, de la protection du foncier agricole, l'engagement de la municipalité mouansoise s'élargit à la protection de l'environnemental et notamment au lien que celui-ci entretient avec la santé humaine. La municipalité prend en effet en compte l'environnement sous

⁷⁹ L'article qui inscrit ce savoir-faire au patrimoine de l'UNESCO (13.COM 10.b.14) mentionne : « La culture des plantes à parfum mobilise de multiples compétences et connaissances liées à la nature, aux sols, au climat, à la biologie, à la physiologie végétale et aux pratiques horticoles, ainsi qu'à des techniques spécifiques telles que les méthodes d'extraction et de distillation hydraulique. ».

l'angle de l'agriculture et de l'alimentation, et notamment par la relocalisation de la production et la transformation radicale du fonctionnement de la restauration collective.

L'engagement de Mouans-Sartoux, aujourd'hui largement relayé par la presse et les réseaux sociaux apparaît lié à un engagement politique fort porté par une poignée d'acteurs protagonistes qui ont œuvré personnellement à la construction de ce récit. Dans ce sens, la trajectoire de la municipalité ne peut pas être séparée de la trajectoire personnelle de André Aschieri, personnalité qui marqua les esprits, et d'un groupe restreint d'acteurs qui ont participé à orienter le projet de la ville dès le début. Ce récit fondateur émerge ainsi de la convergence entre trajectoires individuelles et engagements collectifs au sein d'un territoire marqué par des disparités importantes en termes de revenus, d'accès aux biens et aux services. Ces conditions ont contribué à la création d'une sorte de communauté de destin, bâtie à la suite d'une mobilisation contre un type de développement basé sur l'urbanisation. Daniel Le Blay, bras droit historique de André Aschieri et personnellement engagé dans la fabrication de ce récit commun, expose bien son attachement à la trajectoire de cette communauté unie autour d'un projet collectif lorsqu'il me signifie que « *finalement, le travail que j'ai fait, ça n'a rien à voir avec mon histoire...ça a très à voir avec l'histoire de Mouans-Sartoux* ».

Figure 13 Trajectoire d'écologisation du champ agri-alimentaire en Pays de Grasse et à Mouans Sartoux ;

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020
Échelle territoriale	Agglomération du Provence Azur, Controverse autoroute A8	MS – Introduction AB cantines scolaires	Agglomération du Pole Azur Provence, Charte de l'environnement	MS – Achat domaine Haute Combe – maintien foncier agricole	MS – Révision PLU et Agenda 21 – augmentation foncier agricole	MS – lancement régie agricole – restauration collective	MS - Projet alimentaire territorial – restauration collective, éducation et installation MS – Programme Urbact – restauration collective CAPG - Projet alimentaire territorial Installation et restauration scolaire Patrimoine immatériel UNESCO – Plantes à parfum
Échelle nationale	Création logo AB	Loi Voynet – aménagement et développement durable du territoire Loi d'orientation agricole, Mesures Agroenvironnementales		Grenelle environnement I et II – gouvernance territoriale et dév durable	Plan National pour l'Alimentation, PNA Loi modernisation agricole – Protection foncier agricole Plan Barnier – Développement Circuits Courts	Loi d'avenir de l'agriculture, PAT	Loi EGAlim – Développement restauration collective
Échelle supra-nationale	Sommet de la Terre de Rio – Développement durable Agenda 21 Reforme PAC, Mesures Agroenvironnementales , programmes LEADER	Forum Social mondial – Agriculture paysanne	Reforme PAC, Ecoconditionnalité	Création du fonds FEADER – développement rural			

CONCLUSION DE LA PARTIE I. LES RÉCITS DE L'ÉCOLOGISATION : ENTRE INSTITUTIONNALISATION DE L'ENVIRONNEMENT ET PARTICULARISME LOCAL

Cette première partie s'est attachée à montrer, dans une perspective diachronique, la manière dont les enjeux environnementaux émergent dans les domaines agricoles et alimentaires par l'action publique et les mobilisations collectives. Ces dynamiques ont été observées dans deux territoires de la Méditerranée française et l'analyse a été renseignée par une démarche ethnographique combinant recherche documentaire et entretiens semi-directifs. L'analyse a permis de montrer deux territoires qui partagent certaines tendances tout comme des dynamiques diamétralement opposées. Ces dynamiques combinent des influences des échelles nationales et supranationales, venant tant des politiques publiques que des mouvements sociaux, mais aussi des spécificités qui trouvent leur enracinement dans les histoires locales, économiques et sociales.

Les deux territoires traduisent ainsi des orientations politiques nationales et européennes. Dans les deux cas, des récits de la patrimonialisation, de la protection, de l'écologisation et, enfin, de la territorialisation, se succèdent et traduisent les orientations politiques qui depuis les années 1990 ont graduellement intégré l'environnement dans le développement territorial et dans les programmes agricoles. Les questions environnementales sont en effet mises au centre des stratégies de développement élaborées au cours de ces derniers trente ans. Il est intéressant de remarquer comment dans ces territoires souffrant d'une réduction importante des surfaces agricoles et d'une spéculation qui rend les terres inaccessibles, l'agriculture est érigée en protectrice d'abord des paysages, puis de la biodiversité et des écosystèmes.

Ces enjeux permettent aux acteurs locaux se mobilisant pour ces questions d'appuyer leur argumentaire, et notamment pour faire face à des situations de divergence, sur des orientations politiques nationales. Néanmoins, la protection de l'environnement n'est pas traitée de la même manière par les acteurs : l'occupation du sol, des espaces naturels, le développement urbain devient dans le cas des Alpes Maritimes un problème public (Cefaï 1996) qui mène à une mobilisation collective des élus des municipalités du moyen pays auxquels s'ajoutent de

collectifs citoyens dans un deuxième moment. Dans les deux contextes étudiés, la territorialisation des compétences d'urbanisation a été source d'effets complexes, parfois très impactants pour le territoire, comme dans le cas des mécanismes d'électoratisme foncier dans les Alpes Maritimes au détriment des espaces agricoles (Samak 2016). Si dans certains cas l'élaboration de ces documents de planification urbaine a permis d'inscrire la protection de zones agricoles et naturelles (comme pour le cas des Zones Agricoles Protégées), de l'autre cette territorialisation des compétences a parfois eu pour résultat d'ouvrir la voie à une instrumentalisation pour les intérêts du plus petit nombre. En Provence Verte, les enjeux environnementaux apparaissent d'abord par une valorisation de l'identité rurale du territoire, qui s'inscrit notamment dans des démarches institutionnelles comme l'inscription dans le réseau Natura 2000, mais aussi par la mobilisation d'acteurs agricoles et de la société civile promeuvent la structuration de circuits d'approvisionnement alternatifs (AMAP). Si la patrimonialisation de l'identité rurale passe notamment par la préservation des spécificités culturelles locales (AOP, IGP), la mobilisation des acteurs locaux valorise des pratiques agricoles écologisées et se positionne sur les projets de développement territorial.

Dans les deux cas, un processus de structuration et d'institutionnalisation de l'agriculture biologique a permis une augmentation importante et la stabilisation des réseaux agricoles alternatifs. En Provence Verte, territoire rural et à majorité viticole, et dans le Pays de Grasse, plus urbanisé avec une tradition agricole liée à une production non alimentaire (plantes à parfum), l'agriculture biologique s'est structurée grâce aux collectifs d'accompagnement à l'installation comme l'ADEAR ou Bio de Provence. Dans les deux cas, la labellisation biologique a permis de valoriser des produits qui souffraient par ailleurs d'une baisse de leur renommée ou d'une forte concurrence, comme pour les vins de Provence ou les plantes à parfum en pays grassois. Ces dynamiques ont été par ailleurs consolidées par la politique nationale incitative à l'égard de l'agriculture biologique depuis les années 2000, avec les objectifs de développement des surfaces cultivées en agriculture biologique.

Des spécificités locales apparaissent dans les manières de traiter de ces enjeux et notamment en lien aux attachements et aux intérêts des porteurs des programmes, projets et des actions analysées. Ces spécificités montrent également les manières singulières de s'emparer de

l'environnement dans chacun des contextes explorés. Si cela reflète une inscription institutionnelle et une préoccupation croissante de l'opinion publique, l'intégration du vocabulaire de la durabilité dans les documents de planification traduit des enjeux différents dans chaque terrain.

L'enquête de terrain montre des spécificités locales souvent ancrées dans l'histoire propre du territoire ou en lien avec la trajectoire et le parcours individuel de certaines personnalités éminentes qui habitent le territoire. En Provence Verte, les protagonistes du processus d'écologisation de l'agriculture sont de manière récurrente des agriculteurs – souvent vignerons – qui occupent par ailleurs des fonctions administratives dans les municipalités ou à l'échelle de l'EPCI. Il émerge ainsi une classe dirigeante proche, voire prise, dans les préoccupations agricoles. Cela peut par ailleurs expliquer pourquoi l'articulation entre agriculture et alimentation est dans ce territoire très peu présente si ce n'est dans le sens de débouchés pour les producteurs dans un projet de valorisation de produits spécifiques.

Dans les Alpes Maritimes, l'absence d'une représentation agricole au sein des instances politiques locales reflète la spécificité de ce territoire qui a évacué l'activité agricole du développement économique. La question de l'écologisation de l'agriculture a été portée notamment par les réseaux territoriaux d'AB (Samak 2014), et a été relayée par les pouvoirs publics seulement dans un deuxième moment. Ainsi, lorsque la municipalité mouansoise s'engage dans une démarche de relocalisation de l'approvisionnement de la restauration scolaire, l'entrée choisie est celle de l'alimentation et notamment en lien avec la santé humaine. Certes, cela ne peut pas être séparé de la trajectoire personnelle du maire, et notamment de son parcours en tant que député à l'Assemblée nationale où il a personnellement œuvré pour la création en 2001 de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement (AFSSE, devenue aujourd'hui l'ANSES). Son engagement politique trouve ainsi un prolongement dans les projets de la municipalité, relayé par d'autres acteurs centraux dans la construction de ce récit commun, ce qui en assure actuellement la continuité malgré le départ de l'ancien maire.

Les trajectoires singulières de certaines municipalités locales engagent des processus d'innovation territoriale qui deviennent ensuite des références à l'échelle nationale, comme nous le montrent les cas de Correns ou encore de Mouans-Sartoux. La trajectoire de ce deuxième cas

particulier montre un travail intense qui participe à la construction d'un narratif commun basé à la fois sur des projets ambitieux, mais aussi sur la construction des réseaux extra-locaux – souvent politiques – soutenant la reconnaissance de ces projets.

La mise à l'agenda de l'alimentation intervient différemment au sein des deux contextes étudiés. En terrain varois, la question de la reconnexion entre producteurs et consommateurs est portée par le milieu associatif. Le réseau AMAP de Provence et certaines associations hors du contexte agricole participent à introduire la figure du consommateur dans les instances de gouvernance agricole territoriales. Cette question est également relayée par des initiatives singulières de valorisation de produits locaux en restauration collective, comme dans le cas de la valorisation des produits agricoles produits et consommés dans les cantines scolaires du Lycée agricole de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, ou de certaines municipalités. Plus récemment, le financement LEADER 2014/2021 a facilité la stabilisation de partenariats entre acteurs de la production agricole et a soutenu des projets de mise en lien entre production et consommation. Le financement d'actions partenariales a certainement créé les conditions pour l'émergence du PAT en 2018.

En terrain maralpin la situation apparaît similaire, avec des initiatives qui s'inscrivent dans des démarches associatives, là aussi liées aux circuits courts et aux enjeux de reconnexion production/consommation. En revanche, à Mouans-Sartoux le travail de recadrage de la consommation alimentaire en restauration scolaire passe dans un premier temps par des critères sanitaires et environnementaux. L'engagement dans ces démarches encourage finalement la municipalité à prolonger cette question par une réflexion concernant l'investissement des terrains agricoles sur le périmètre municipal. Les réflexions menées aboutissent à la perspective de parvenir à une production suffisante pour tendre vers l'autonomie alimentaire.

L'articulation entre agriculture et alimentation fera l'objet d'une analyse plus fine au sein de la Partie II où, par l'analyse de deux Projets Alimentaires Territoriaux chacun déployé au sein d'un des deux terrains, j'explore comment la question écologique vient s'inscrire dans ces récents dispositifs de l'action publique.

**PARTIE II. LES PROJETS ALIMENTAIRES
TERRITORIAUX : SOCIOLOGIE D'UN
INSTRUMENT D'ACTION PUBLIQUE À
GÉOMÉTRIE VARIABLE**

INTRODUCTION

En octobre 2017, lorsque je démarre mes recherches, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) se multiplient partout en France. Encadrés par la Loi d'avenir pour l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt du 13 octobre 2014, les PAT « *ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines* »⁸⁰. En Provence Verte, un PAT est en phase de montage alors qu'à Mouans-Sartoux, le projet est en plein déroulement depuis un an. En 2017, ces deux projets figurent parmi les premiers mis en œuvre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces instruments émergents d'action publique constituaient une opportunité idéale pour observer les recompositions à l'œuvre autour des questions alimentaires et notamment au prisme de l'écologisation des politiques publiques. Dans chacun des deux territoires d'étude, ces projets allaient se déployer en même temps que le travail de thèse, ils ont donc fait l'objet d'un travail ethnographique durant trois ans (2017 – 2020).

L'analyse proposée s'appuie sur une démarche ethnographique qui a combiné observations directes et entretiens semi-directifs conduits tout au long du déroulement des projets dans les deux territoires. Cette deuxième partie explore l'hypothèse selon laquelle, dans ces instruments de l'action publique, la volonté d'inscrire l'écologie dans les politiques agricoles et de relier les enjeux agricoles aux enjeux alimentaires s'exprime fondamentalement par un processus de territorialisation des activités. Si les enjeux écologiques figurent parmi les forces motrices dans la conception de ces dispositifs, ils sont pour des raisons évidentes liés aux enjeux économiques, sociaux et de santé. Ainsi, l'ensemble de ces enjeux sont traités sous l'angle de la relocalisation des activités de production, de transformation, de commercialisation, de consommation qui semblent bien concilier l'ensemble de ces enjeux. Il est ainsi question, tout au long de cette partie, d'explorer comment et sous quelle forme ces instruments traduisent la question écologique et comment par le biais de ces projets les acteurs s'emparent des enjeux agricoles et alimentaires.

⁸⁰ Source : www.agriculture.gouv.fr.

Cette partie s'organise autour de deux chapitres, chacun proposant l'analyse d'un PAT : celui de la Provence Verte (Chapitre 4) et celui de Mouans-Sartoux (Chapitre 5). D'abord, je vais présenter les dispositifs étudiés, leur inscription dans la loi, ainsi que les méthodes utilisées pour les enquêter et les analyser. Ensuite, je procéderai à une restitution fine des observations faites durant la mise en œuvre des projets dans chacun des deux chapitres, puis, en conclusion de partie, j'analyserai de manière transversale et comparative ces deux cas d'étude, à partir de leurs éléments de convergence et leurs dissemblances.

a. Agroécologie et alimentation durable : les nouveaux champs de l'action publique gouvernementale

En février 2014, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll présente la Loi d'avenir de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (dite LAAF), votée et approuvée en octobre de la même année. Cette loi propose un recadrage des modes de production agricole dans une perspective d'intégration des enjeux écologiques, mais aussi socio-économiques et de santé, et consacre l'alimentation comme domaine d'action publique dans les territoires. Elle promeut des formes d'articulation entre les modes de production, de distribution et d'approvisionnement notamment en proposant des dispositifs de mobilisation collective à l'échelle territoriale, les Projets Alimentaires Territoriaux.

Les PAT font ainsi leur apparition dans la loi LAAF après avoir été portés par un amendement de la députée girondine Brigitte Alain, d'Europe Ecologie les Verts, sous la forme d'un article de loi très concis n'engageant ni contrainte ni financement. L'agroécologie constitue le pilier central du projet de loi, puisque garante des enjeux écologiques. « *Elle est durable, parce qu'elle permet de produire qualitativement, tout en respectant les sols, les sous-sols, l'air, l'eau, et la santé des consommateurs* », affirme Brigitte Allain, lors de la deuxième lecture de la loi au parlement. La loi LAAF érige ainsi l'agroécologie en nouveau mot d'ordre de l'agriculture française, faisant suite au Projet Agroécologique pour la France de 2012, présentée comme « une troisième voie » entre agriculture biologique et conventionnelle, qui permettrait de dépasser les clivages entre modèles de production agricole (Derbez 2020). Si cette loi consacre l'agroécologie

comme nouveau référentiel d'action publique, les PAT en constituent l'un des instruments opérationnels.

Le texte de la loi cherche en outre à dépasser ces clivages par des efforts de reconnexion entre producteurs et consommateurs, entre agriculture et alimentation. En France, l'alimentation fait son entrée dans le ministère de l'Agriculture en 2009⁸¹ lorsqu'il devient ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Elle fait l'objet d'un programme interministériel ayant pour but de chapeauter l'action publique en matière alimentaire dès 2011, le Programme National pour l'Alimentation (PNA), ce qui conduit l'alimentation à s'ériger en domaine d'action transversal aux enjeux agricoles, de santé et sociaux. Depuis l'émergence des PAT, le PNA en détermine le cadre opérationnel, les orientations pratiques et encadre les appels à projets pour l'obtention de financements. Le paragraphe 3 de la loi de 2014 stipule que : « *Les actions répondant aux objectifs du programme national pour l'alimentation et aux objectifs des plans régionaux de l'agriculture durable, définis à l'article L. 111-2-1 du présent code, peuvent prendre la forme de projets alimentaires territoriaux (PAT)* ». Bien que le budget du PNA soit très faible par rapport aux autres programmes ministériels tels que le Plan National Nutrition et Santé (Pahun 2020)⁸², la loi de 2014 reconduit le PNA⁸³ pour la période 2014-2019 avec une programmation qui se décline en quatre axes : la justice alimentaire, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le renforcement de l'ancrage territorial de l'approvisionnement.

Le lancement du deuxième PNA, ainsi que l'engouement pour les PAT, encourage le gouvernement à organiser des États Généraux de l'Alimentation (EGA) au sortir de l'élection présidentielle de 2017, qui se dérouleront entre juillet et novembre de la même année. Ce grand débat public a mis autour de la table les acteurs de l'alimentation au sein d'échanges organisés

⁸¹ Avant cette date, l'alimentation faisait l'objet d'action publique principalement sous l'angle de la santé, comme le témoigne le Plan National Nutrition et Santé qui, depuis 2001, donne les recommandations officielles sur la nutrition. Ce programme est sous l'égide du ministère de la Santé et le ministère des Solidarités.

⁸² Le PNNS bénéficie d'un budget d'environ 50 millions d'euros alors que le PNA bénéficie de 4,5 millions d'euro suite au plan France Relance.

⁸³ Le PNA et le PNNS constituent les deux principaux outils de la politique nationale de l'alimentation et de la nutrition portée par le gouvernement.

par les instances étatiques régionales. À l'issue de ces EGA, un travail parlementaire a permis l'élaboration de la loi EGAlim « *pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous* » de 2018. Aujourd'hui, les orientations proposées par cette loi déterminent le périmètre thématique et opérationnel des PAT.

Ainsi, l'ensemble de ces programmes ministériels ont participé à faire institutionnaliser la notion d'« alimentation durable » définie par la FAO (2010) comme « *une alimentation qui protège la biodiversité et les écosystèmes, est acceptable culturellement, accessible, économiquement loyale et réaliste, sûre, nutritionnellement adéquate et bonne pour la santé, et qui optimise l'usage des ressources naturelles et humaines* ». L'alimentation durable devient, à l'instar de l'agroécologie, une catégorie d'intervention publique (Lascoumes 1994) consacrée par la loi EGAlim de 2018, le troisième PNA (2019-2023) et la création du Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition (PNAN) en 2019, qui fixe la politique alimentaire et nutritionnelle « *au croisement de différentes politiques publiques relatives à la préservation de la santé, à l'environnement et à la transition agroécologique* ».

Les Projets Alimentaires Territoriaux émergent donc à la frontière entre agroécologie et alimentation durable et se traduisent principalement par une restructuration de la production et de la consommation à l'échelle territoriale. Ces dispositifs sont élaborés « *de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique [...]. Ils visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation [...]. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet* » [L. 111-2-2 du code rural et de la pêche maritime]. Plus que de poser un cadre de définition des procédures choisies ou des objectifs visés, cette formulation laisse place aux interprétations.

Depuis leur conception en 2014, les PAT ont rencontré un succès grandissant : en juin 2022, on compte 370 projets sur le territoire national, dont environ 35 en région PACA, en cours

ou en voie de préfiguration (Figure 14). Ils peuvent être portés « à l'initiative de l'État et de ses établissements publics, des collectivités territoriales, des associations, des groupements d'intérêt économique et environnemental définis à l'article L. 315-1, des agriculteurs et d'autres acteurs du territoire, ils répondent aux objectifs définis dans le plan régional de l'agriculture durable et sont formalisés sous la forme d'un contrat entre les partenaires engagés. » (Ibid). La mise en œuvre s'avère peu contraignante d'après le cadre législatif et laisse, en apparence, des marges de manœuvre importantes aux acteurs désireux de s'engager dans ces projets. Dans les faits, la grande majorité des PAT à l'échelle française est portée par les collectivités territoriales et des acteurs institutionnels (Chambres de l'agriculture, Directions Régionales de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, etc.) (Maréchal, Noël et Wallet 2018). Concernant les financements, les PAT « peuvent mobiliser des fonds publics et privés. Ils peuvent également générer leurs propres ressources ». Généralement, ils bénéficient d'une enveloppe accordée par le PNA ou de financement des régions, de l'ADEME ou bien des fondations privées (ex. Fondation Carasso).

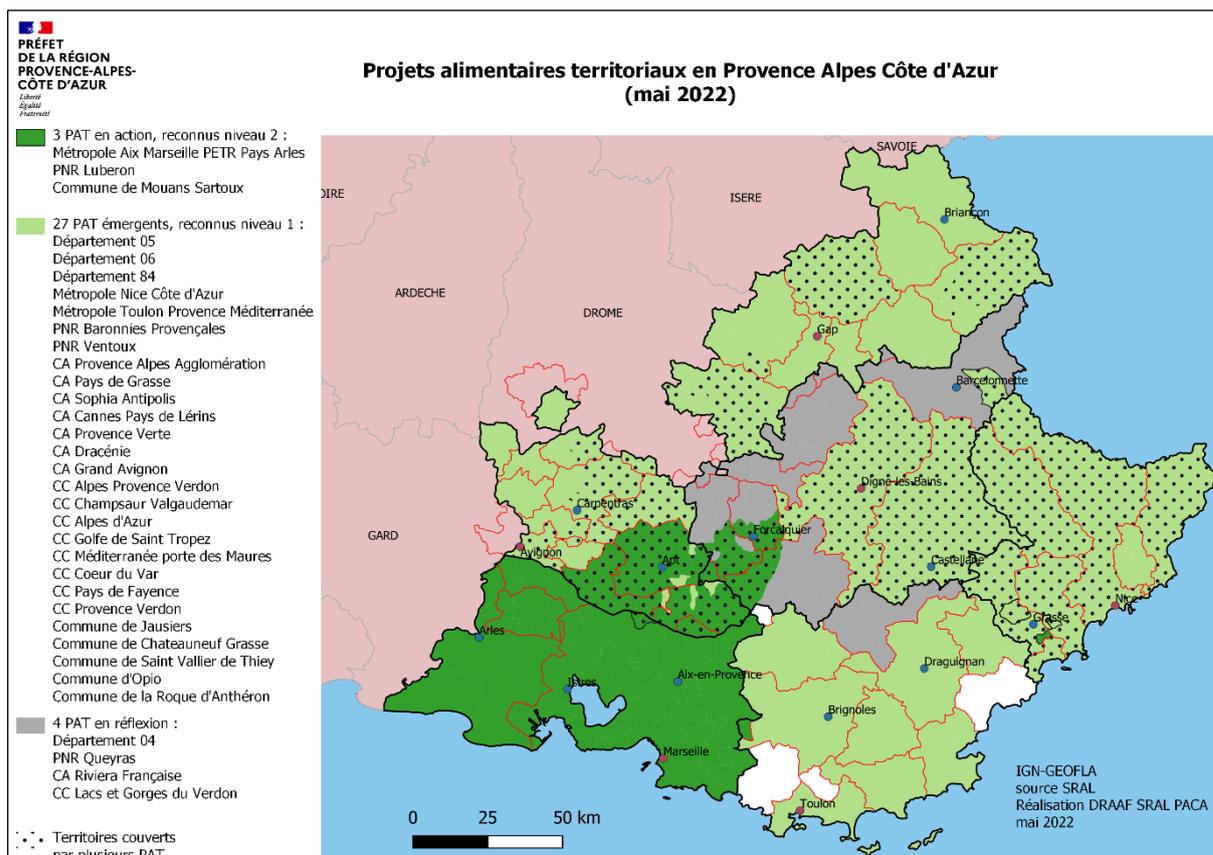


Figure 14 Carte des Projets Alimentaires Territoriaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Source : DRAAF PACA ;

ENCADRÉ : « Les territoires de projet »

Dans le processus de décentralisation à l'œuvre depuis les années 1980, le projet s'impose comme un instrument majeur d'action publique en France (Faure et Douillet 2005).

La création des « territoires de projet », espaces de gestion définis en réponse à l'émergence d'un problème local (Berriet-Sollic et Trouvé 2013; Thoenig et Duran 1996), va de pair avec une appréhension locale et transversale des problèmes publics à partir d'une identification des interdépendances (Mériaux 2005). L'élaboration de politiques territoriales intersectorielles comme pour le cas des PAT, participe à mettre en cause le découpage sectoriel des politiques nationales (Faure et Douillet 2005) en politiques environnementales, agricoles et alimentaires (Muller 1990; Pahun 2020).

Pour obtenir des ressources financières pour la résolution des problèmes identifiés, les collectivités territoriales répondent de plus en plus à des appels à projets nationaux, ce qui finit pour devenir une compétence nécessaire pour ces instances (Breton 2014; Epstein 2013). Ces démarches se résument sous le triptyque de « un territoire, un projet, un contrat » et sont caractérisées par des traits marquants : identification d'un territoire cohérent, portage par une structure publique, élaboration participative avec les forces vives du territoire, ambition intersectorielle qui concilie enjeux économiques, environnementaux et sociaux, appui sur un diagnostic partagé.

Ces dispositifs suivent le fil rouge des démarches par « projet » encouragées à l'échelle nationale depuis les années 1980 (Berriet-Sollic et Trouvé 2013) ; voir « Encadré ». En tant qu'instrument de politique publique, le PAT est à entendre comme un mode d'action, un cadre qui peut à la fois porter un ensemble de significations et de normes définies préalablement et, en parallèle, un espace où les acteurs sont tenus à se coordonner pour constituer un horizon de perspectives communes. De fait, ces instruments impliquent une mobilisation des acteurs et

se substituent à la notion de « plan » (Pinson 2004). La mise en projet de l'action concourt ainsi à formaliser une pensée de l'existant, c'est-à-dire à le rationaliser, quantifier et objectiver les enjeux en question pour, ensuite, pouvoir définir des actions. Ce format traduit notamment une vision d'avenir – un dessein, une projection – d'un territoire dans sa globalité (Maréchal, Noël et Wallet 2018). Le déploiement par « projet » passe par la réalisation d'un diagnostic et la définition d'objectifs partagés entre les acteurs impliqués (Breton 2014). Ensuite, ces objectifs sont rendus opérationnels, car traduits en un ensemble d'actions. La phase d'émergence des PAT, ainsi appelée dans les glossaires institutionnels, dure deux ans et correspond au temps dédié à l'élaboration du diagnostic partagé, pilier central des démarches par projet. Lorsque les PAT

rentrent dans une phase opérationnelle, ils rentrent dans la deuxième phase, ou niveau 2 (cf. ci-dessus)⁸⁴.

L'ambition globale de ces instruments est donc celle d'articuler agriculture et alimentation principalement par la restructuration des filières, de la production à la consommation, sur la base d'un processus de concertation. Si l'agroécologie est devenue le nouveau référentiel de l'action gouvernementale dans le domaine agricole, l'écologisation semble investir aussi le domaine alimentaire avec la notion d'alimentation durable, les deux traitées notamment sous l'angle de la territorialisation. Les PAT oscillent aujourd'hui entre ces deux notions structurantes même si, on le verra, la mise en œuvre de ces dispositifs révèle une pluralité de configurations résultantes de la combinaison entre les systèmes d'acteurs impliqués, les modes de gouvernance choisis et les objectifs définis.

b. Ethnographier et analyser des instruments d'action publique : enjeux et méthodes

Instruments de l'action publique au sens de Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (2004), les Projets Alimentaires Territoriaux constituent des dispositifs « *à la fois techniques et sociaux qui organisent des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont ils sont porteurs* ». En tant que dispositifs gouvernementaux, leur conception répond à un besoin de résolution de problèmes, bien que certains analystes des politiques publiques aient montré que la mise en place d'une politique publique n'est pas toujours en lien avec l'intensification du problème, mais bien avec sa perception (Muller 2009). Dans le cas des PAT, la question problématique est celle de mettre en adéquation les enjeux socio-économiques avec l'impératif environnemental dans le domaine agricole et alimentaire.

Des travaux récents constatent le déploiement du mode « projet » comme instrument d'action publique pour développer une alimentation de proximité (Maurines 2016). Ces projets,

⁸⁴ Sous certaines conditions, les PAT peuvent bénéficier d'une labellisation qui officialise le projet et en facilite la visibilité à l'échelle départementale et régionale ; parmi les critères définis pour l'évaluation précédent la labellisation, on retrouve : la démarche collective et concertée ; le diagnostic partagé ; la mise en œuvre d'actions opérationnelles ; l'engagement des partenaires ; la poursuite d'objectifs du PNA.

entendus comme « plan (ou planification) pour le (du) futur », demeurent très peu explorés en sociologie (Le Velly 2019) et sont davantage étudiés par les politistes, géographes ou encore économistes. Dans la formulation de l'action par projet, la dimension collective peut à la fois renvoyer à des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations commerciales, du domaine agricole tout comme alimentaire, mais aussi à des actions ancrées, comme des marchés, des supermarchés. Dans le cas des PAT, ils constituent des dispositifs d'action publique mis en œuvre à l'appui d'une démarche de concertation avec « l'ensemble des acteurs du territoire ».

La démarche ethnographique que je déploie pour étudier ces dispositifs s'inspire d'une analyse pragmatique de l'action publique (Zittoun 2017) qui implique d'accorder une attention toute particulière aux interactions entre acteurs en situation. Le mode projet présente de fait la particularité d'être guidé par une rationalité interactionniste et processuelle : il nécessite à la fois la formalisation d'une visée transformative et une coordination entre acteurs permettant d'aboutir aux ambitions visés (Boutinet 1993; Pinson 2004). Par conséquent, l'observation de ces interactions montre la confrontation des visions diverses dans la construction d'un sens commun.

Ainsi, j'accorde une place centrale à l'observation de situations de coordination entre acteurs, notamment aux espaces de gouvernance, aux situations de prise de décision qui donnent à voir la mise en adéquation des projets avec les ambitions des acteurs porteurs (Hubeau et al. 2021). Les espaces de gouvernance donnent à voir d'une part les arguments mobilisés par les acteurs selon les ambitions visées ainsi que la production de nouvelles significations. Au sein de ces espaces, en effet, les acteurs engagent des opérations de réappropriation par une traduction de contenus qui ont été de fait construits dans d'autres contextes politiques (Lascoumes 1996).

Les travaux en anthropologie du projet (Boutinet, Richebé et Brechet 2011; Boutinet 2012) comme ceux en sociologie de l'action publique (Zittoun 2017; Zittoun 2013; Brechet et Schieb-Bienfait 2009) se révèlent ainsi utiles pour examiner le déploiement du mode projet appliqué au domaine de l'alimentation. Celui-ci participe à penser l'alimentation et à la rendre quantifiable et objectivable par des diagnostics, par des actions, par la mise en réseau et par la coordination entre acteurs. L'analyse comparative des deux Projets Alimentaires Territoriaux mis en place dans les territoires d'enquête permet de regarder en parallèle deux manières de

penser les transformations de l'ordre territorial par l'avènement de l'alimentation dans le champ agricole et, par la même occasion, la coordination entre acteurs impliqués et/ou concernés.

Puisque la question centrale de cette thèse porte sur les processus d'écologisation, je pose mon regard principalement sur le traitement des enjeux environnementaux. Néanmoins, puisqu'il ne s'agit pas de dispositifs environnementaux au sens strict du terme, je cherche d'abord à restituer la mise en œuvre des deux instruments au sein de deux configurations territoriales hétérogènes. J'interroge seulement ensuite la manière dont la question écologique y apparaît, par qui elle est amenée et comment les parties prenantes font exister ces enjeux lors du déploiement de ces instruments de gouvernance territoriale.

Les observations ont été menées tout au long du déroulement des deux projets, de 2017 à 2020⁸⁵, et notamment lors des comités de pilotage et des réunions formelles. L'observation, tout comme la restitution que j'en fais, cherche à se situer au plus près de l'action, des mots, des intentions des acteurs. C'est dans un deuxième moment que je me prête au jeu de l'interprétation qui cherche à mettre en lumière les tensions pouvant exister entre les enjeux globaux et la manière dont les acteurs traduisent localement ces enjeux et engagent une traduction par l'action.

L'analyse porte ainsi sur un type de matériel discursif recueilli par observation directe lors de réunions de coordination, de comités, d'échanges formels et informels. L'analyse permet ainsi de montrer quelles sont les conditions pour l'exercice légitime de cette fonction énonciative (Oger et Ollivier-Yaniv 2003). Autrement dit, grâce à une analyse discursive et à des observations en situation d'interaction, j'identifie qui est considéré comme légitime pour siéger dans les instances décisionnelles de ces dispositifs, qui est légitime pour prendre la parole et quels sont les arguments avancés par ces acteurs. Enfin, je regarde qui est ciblé par ces projets puisque le processus de résolution d'un problème suppose de désigner un public auquel s'adresser, de dessiner à la fois « un nouveau public ou un nouveau découpage des publics » (Zittoun, 2013).

⁸⁵ En réalité, des observations ponctuelles ont continué d'être menées dans les deux terrains et notamment dans le terrain mouansois où je participe encore actuellement aux réunions de pilotage du PAT comme à d'autres initiatives portées par la municipalité.

Chapitre 4. « ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » : LE CAS D'ÉTUDE DE LA PROVENCE VERTE

Mon introduction au terrain de la Provence Verte se fait fin 2017, dans les bureaux de mon laboratoire d'accueil basé à Avignon. L'occasion se présente peu de temps après le début de ma thèse, par le biais d'une rencontre avec la future animatrice du PAT, que je nommerai dorénavant Pauline. J'obtiens son contact, car elle avait réalisé son stage de fin d'études dans ce laboratoire : à la fin de son stage, elle garde le lien avec certains chercheurs du laboratoire. Le choix de la Provence Verte comme terrain d'enquête pour la thèse n'est pas anodin : Pauline habite le territoire et sera animatrice de ce projet qui s'étale sur l'ensemble de l'agglomération. Ingénieure agronome, 27 ans, elle termine au moment de notre échange un contrat en tant qu'animatrice du programme LEADER pour le compte du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte (SMPPV). Ce poste lui a permis de travailler avec un nombre important d'acteurs du territoire dans le domaine agricole, d'acquérir une bonne connaissance des projets existants sur ce périmètre et de faire des ponts entre les institutions, les bailleurs et les « mangeurs », comme définis lors de ce premier échange.

Le jour où je fais sa connaissance, Pauline me présente le territoire qu'elle habite depuis désormais trois ans par son profil agricole, à majorité viticole, et par le patrimoine naturel valorisé par le tourisme. Elle mentionne le caractère principalement agricole des actions menées en Provence Verte, la difficulté de parler d'alimentation au sein des structures politiques locales et la nécessité de « *casser la barrière entre les différents services* ». Puis, elle me décrit le Lycée agricole de Saint Maximin, le LEAP, structure qui animera le futur PAT, comme l'incarnation d'un projet alimentaire en lui-même : en plus des activités pédagogiques de maraîchage, d'élevage et de viticulture, le lycée héberge une conserverie pédagogique dont l'usage est ouvert aux producteurs locaux ; elle permet par ailleurs de transformer les produits de l'exploitation pédagogique pour les destiner à la consommation des cantines du lycée. La production est

entièrement en AB et les élèves entretiennent un potager selon les principes de la permaculture⁸⁶, dont l'animation est confiée à une association établie sur le territoire.

Pauline a entamé une collaboration avec le lycée agricole lors d'un évènement qui s'est déroulé au long de l'été qui précède notre rencontre et qui s'est révélé de grande inspiration pour elle : le Fermes d'Avenir Tour (FAT). Présenté comme un « *Tour de France dédié à l'Agroécologie et à la Permaculture* », ce festival itinérant a eu pour projet de fédérer des initiatives désireuses de jouer le rôle « *d'accélérateur de la transition écologique* ». Cet évènement a impliqué un grand nombre d'équipes bénévoles au cours des 27 étapes qui se sont succédé partout en France : chaque étape prévoyait une permanence moyenne de 2-3 jours, des visites d'exploitations agricoles, des conférences, des débats, des formations et des activités collectives. Pauline la qualifie d'« *expérience humaine incroyable* ». L'enthousiasme du récit laisse deviner la portée de cette expérience collective revendiquant un modèle social aux valeurs renouvelées, où le collectif, la solidarité et l'écologie priment sur les logiques productivistes dominantes. Les participants à cet évènement ont par ailleurs des parcours similaires : un public jeune et diplômé sortant des écoles d'agronomie, mais aussi de formations peu en lien avec les questions agricoles, des artistes, des personnes travaillant dans la culture, dans le social.

Pauline a activement participé à l'organisation de l'étape à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, étape choisie notamment pour la présence du Lycée agricole, structure se revendiquant de l'agroécologie et impliquée dans le développement territorial. À cette occasion, un dialogue s'installe entre Pauline et le directeur du Lycée, dialogue qui se poursuivra et qui lui vaudra le poste d'animatrice du futur PAT. Fin 2017, ils travaillent ensemble à la rédaction du projet pour l'appel à manifestation du Programme National pour l'Alimentation (PNA), un document de quelques pages qui donne les grandes orientations de la stratégie. Du fait de sa connaissance approfondie des structures locales, des enjeux et des limites propres à ce territoire, elle est

⁸⁶ Forme d'agriculture qui s'inspire de la nature pour développer des systèmes agricoles en synergie, basés sur la diversité des cultures, leur résilience et leur productivité naturelle. Entendue comme une véritable philosophie de vie, l'objectif est celui de reproduire un environnement harmonieux, résilient, productif et durable. La permaculture naît comme une méthode théorisée dans les années 1970 par deux australiens sur les bases d'un modèle développé par l'agriculteur japonais Masanobu Fukuoka. Dès les années 1980, le terme s'est étendu à une approche systémique qui va au-delà du domaine agricole.

désignée comme privilégiée pour animer ce projet qui s'étalera sur l'ensemble des 28 municipalités de la Provence Verte.

Lauréat de l'appel du PNA à la fin de 2017, le projet alimentaire de la Provence Verte démarre officiellement en mai 2018 et bénéficie d'un support économique total de 110 000 €, dont 60% sont dispensés par l'État et l'ADEME, 16% par la région Sud et 20% par l'agglomération de la Provence Verte. Au démarrage, la feuille de route expose une liste d'acteurs divers et variés du secteur agricole, alimentaire, social et de la santé, susceptibles d'être impliqués dans la démarche. Les cinq pages présentent des orientations générales et un procédé correspondant au mode « projet » à savoir diagnostic – contrat – opérationnalisation. Les orientations pratiques du PAT, tel qu'il a été soumis aux autorités locales, sont les suivantes : 1) organiser un événement ouvert à tous, pour lancer la co-construction de la stratégie alimentaire locale ; 2) Agir sur le foncier / la transmission, accompagner les agriculteurs et porteurs de projet en conversion/installation sur des filières d'agriculture durable (bio, HVE, etc.) en circuits courts ; 3) Créer des équipements structurants et mettre en place des projets-pilotes, pour développer un réseau alimentaire de proximité ; 4) Développer des programmes de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation durable auprès des habitants en structurant la Restauration Hors Domicile ; 5) Valoriser les initiatives et les produits locaux à travers une stratégie de communication diversifiée. Concernant la méthode, à part la réalisation d'un diagnostic durant la première phase du PAT et l'évocation de démarches participatives, elle n'est pas affichée *a priori* dans ce document pionnier. La question écologique y apparaît donc par les enjeux de relocalisation, de sensibilisation à l'alimentation durable, d'installation d'agriculteurs, notamment en AB, et par la structuration de circuits courts.

Lors de ma première rencontre avec Pauline, nous convenons qu'elle m'invite systématiquement aux événements organisés dans le cadre du PAT sans forcément contracter une quelconque contribution de ma part. Sa connaissance du milieu de la recherche et de mon laboratoire l'encouragera à respecter cet engagement tout au long de son mandat. Ainsi, en février 2018, je suis invitée au Lycée agricole pour une rencontre avec le directeur, que je nommerai dorénavant M. Mayer, et une animatrice en intelligence collective, Claire. Pauline, en tant que future animatrice, partage avec enthousiasme sa volonté de déployer une démarche

méthodologique résultant de l'intelligence collective, de faire des groupes de travail selon différentes thématiques transversales à l'alimentation. M. Mayer, lors de cette première et très brève rencontre en petit comité, affirme vouloir lui laisser « carte blanche » autant sur la méthode que sur sa capacité à mener un projet original sur le territoire. Le futur projet semble s'orienter donc vers une démarche participative et une approche transversale des thématiques à traiter.

1. LES PREMIERS ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Pauline démarre sa mission en mai 2018. Officiellement embauchée par la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, elle est hébergée dans les locaux du Lycée agricole de Saint Maximin de la Sainte Baume (LEAP), structure qui porte officiellement l'animation du PAT. En début octobre 2018, elle nous sollicite pour une première rencontre officielle avec des acteurs du territoire. Nous sommes un peu plus d'une douzaine à nous retrouver au Lycée agricole. Le groupe est composé par des représentants de Agribio Var, de la Siveg⁸⁷, de l'ADEAR⁸⁸, d'associations locales de promotion de la permaculture, de protection de l'environnement, d'un chargé de mission du Parc Naturel de la Sainte Baume, d'un représentant des AMAP de Provence, d'un chargé de mission travaillant sur les cantines municipales de Correns, d'une représentante de la Chambre d'Agriculture.

Cette première réunion a pour but de mettre autour de la table des acteurs qui mènent déjà des actions sur le périmètre du PAT, démarré depuis quelques mois. Pauline cherche donc à prendre la température et rappelle l'enjeu central du projet déposé : la structuration des filières pour la restauration collective et des actions grand public pour sensibiliser sur les thématiques de l'alimentation durable. Elle tient à rappeler que l'objectif général est celui d'aller vers davantage d'autonomie alimentaire sur le territoire. Elle évoque les différentes étapes prévues du projet, à savoir l'élaboration d'un diagnostic puis d'une phase opérationnelle à l'issue de ce diagnostic.

⁸⁷ Syndicat Mixte pour la gestion des déchets en Provence Verte.

⁸⁸ Association qui regroupe des agriculteurs majoritairement membres de la Confédération Paysanne, proposant des formations d'accompagnement à l'installation notamment en bio.

Elle pose la question aux présents : quelles informations veut-on récolter pour constituer le diagnostic et auprès de quels acteurs ? À ce stade, elle propose d'impliquer les habitants pour faire un diagnostic de manière participative et ludique. Les présents sont donc appelés à exprimer leur opinion concernant ce type de démarche et, surtout, de voir en quoi ce diagnostic pourrait être utile aux structures présentes. En somme, comment les personnes qui siègent autour de la table se projettent-elles dans ce projet de territoire ?

Cette première rencontre collective permet de recenser les démarches de diagnostic menées par les acteurs dans la salle : la Chambre d'agriculture départementale, dans le cadre de conventions en cours avec l'agglomération, mène un travail d'enquête sur les besoins et les attentes des producteurs du territoire. Le Parc Naturel de la Sainte Baume a mené, dans le cadre d'un travail sur l'approvisionnement un état des lieux des producteurs travaillant en vente directe. Tour à tour, les acteurs dans la salle font ainsi état des projets menés, des données récoltées, notamment sur la production agricole du territoire et encore plus précisément celle biologique.

Les personnes présentes dans la salle représentent principalement le secteur agricole, notamment associatif, et lié à des démarches d'agriculture écologisée (bio, permaculture, etc.). Seules les AMAP de Provence représentent, dans cette première rencontre officielle, le côté consommateurs. Ce réseau, fortement ancré au sein du territoire, mène des activités cherchant à créer du lien entre producteurs et consommateurs. Ce lien, souligne le bénévole (agriculteur) présent dans la salle, passe par le contrat entre ces deux groupes d'acteurs constitutifs de toute AMAP. Le réseau des AMAP de Provence a récemment bénéficié d'un financement LEADER pour la construction d'un atelier pérenne autour de la cuisine provençale dans le village de la Roquebrussanne. Via ces activités pratiques, l'association cherche à donner aux adhérents davantage de connaissances et savoir-faire pour transformer les produits proposés par les producteurs.

Le débat lors de cette première rencontre en octobre 2018 est ouvert et jovial et, bien que je rencontre pour la première fois un bon nombre des acteurs présents dans la salle, je devine aisément que l'ensemble des personnes présentes se connaissent déjà du fait de leur appartenance aux réseaux « alternatifs » locaux. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'une participante s'exprime : la Provence Verte présente beaucoup d'initiatives et actions portées par ces réseaux non

conventionnels. Elle souligne en revanche un manque de coordination entre l'ensemble des actions menées. Ces activités sont en effets portées par des acteurs, souvent associatifs, faisant preuve d'un engagement personnel, mais souvent limité par un manque de moyens financiers. C'est dans ce sens que va la proposition faite par un participant travaillant comme animateur à l'ADEAR du Var : le financement du PAT pourrait aider à structurer la coordination entre les structures du territoire déjà engagées. L'enjeu central, pour cet intervenant, serait de mettre en place une « vraie gouvernance, et rentrer dans une vraie logique méthodologique ». Puis, il ajoute avec lassitude, les « élus sont conscients du travail qu'ils devraient faire eux-mêmes. Il ne nous faut pas juste un diagnostic, mais on a besoin de résultats. On est fatigués d'avoir des diagnostics sans résultats après ».

L'embaras de certains des présents est sensible, d'autres acquiescent d'un signe de la tête. Bien sûr, les présents sont d'accord sur le caractère essentiel, voire urgent, de certaines actions qui doivent être menées en Provence Verte, telles que la protection du foncier et la sécurisation des agriculteurs. Malgré ce témoignage contrarié, l'attention est vite détournée, et on revient à la question centrale qui est posée aux acteurs conviés à cette réunion : peut-on penser un diagnostic porté par les habitants ? La question est accueillie avec incertitude, les présents ne sont pas à l'aise avec ce genre de démarches, mais ils sont tout de même d'accord sur le fait de s'orienter vers une approche participative avec des actions ciblant le grand public.

Suite à cette première rencontre, Pauline me confiera de ne plus vouloir procéder avec une méthodologie classique par « réunion ». Elle trouve que les échanges ont apporté peu de concret et que le temps investi à organiser et mener ce type de rassemblement n'est pas à la hauteur des *outputs* qu'elle en retire. Elle souhaite trouver une méthodologie de travail innovante, en mesure de remplacer une ingénierie de projet qu'elle considère dépassée et peu adaptée aux enjeux contemporains.

2. LA QUÊTE DE « LIEUX INSPIRANTS » POUR LA DÉFINITION D'UNE MÉTHODOLOGIE INNOVANTE

Suite à cette première rencontre, Pauline entame une quête à l'échelle nationale et visite un certain nombre d'initiatives ayant mobilisé des méthodologies de projets innovantes. Elle

cherche ainsi l'inspiration par une démarche qui résonne avec la démarche adoptée par l'initiative Fermes d'Avenir : un tour de France de projets innovants afin de désigner une ou plusieurs démarches transposables ailleurs. Dans ce cas, son tour des démarches innovantes a pour fin de repérer une démarche adaptable et transférable en Provence Verte dans le cadre du PAT. Pendant plusieurs mois, Pauline échange et visite des intercommunalités ou d'autres territoires ayant engagé des stratégies alimentaires ou des méthodes de travail originales. Entretemps, elle entame un travail « de fourmi » avec plusieurs acteurs de la Provence Verte : elle les rencontre singulièrement, leur présente le PAT, tisse des liens en prévision du projet qui va être mis en place. Elle sillonne plusieurs endroits en France mettant en place un PAT ou bien d'autres types de démarches financées par des fonds publics et privés, portées par des acteurs institutionnels, économiques ou bien de la société civile (par exemple le collectif « Le 100e singe » basé à Toulouse ou encore la démarche Nantes City Lab).

Un peu plus d'un mois s'écoule avant notre échange suivant, qui se tient fin novembre 2018. Nous nous retrouvons à cette occasion dans le collège fraîchement inauguré de Carcès, village au nord-est de l'agglomération. Le choix du lieu n'est pas dû au hasard : le collège, terminé un an auparavant, est un bâtiment éco-conçu et semi-autonome du point de vue énergétique. Nous sommes une quarantaine à participer à cet événement. Dans le groupe on retrouve des acteurs du monde associatif local, des élus, des enseignants et le principal du collège qui nous héberge, des structures de l'AB locales (AgriBio Var, ADEAR), des artistes, des photographes, un cameraman qui filme la rencontre. Nous sommes accueillis dans une grande salle du collège, où nous restons debout. Dans un coin un traiteur prépare dans des petits bols en carton recyclé des portions singulières de repas composés de produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Le principal du collège ouvre les échanges, remercie les organisateurs d'avoir choisi ce lieu manifestement très adapté pour accueillir le lancement du Projet Alimentaire Territoriale. Ensuite, M. Mayer, le directeur du Lycée agricole, ainsi que l' élu à l'agriculture de la communauté d'agglomération, partagent à leur tour un mot de bienvenue. Pauline prend alors la parole et pointe une grande pancarte sous forme de frise chronologique étalée par terre. Cette dernière est, en temps réel, complétée par un artiste qui ajoute des détails et continue l'œuvre

pendant que Pauline met en récit l'origine et l'émergence du PAT pour les présents. Tout démarre, dans le récit de Pauline et par conséquent dans la frise par terre, pendant l'été précédent, lors du Fermes d'Avenir Tour. Par ailleurs, des présents dans la salle ont participé à cet évènement et sont là pour soutenir Pauline dans sa mission d'animatrice du projet. Parmi ces présents, je retiens Georges, artiste du visuel de formation qui, embarqué dans le Fermes d'Avenir Tour, a suivi en entier le périple collectif et mis en images les différentes étapes. Lorsqu'on discute à Carcès, il ne cache pas avoir été profondément touché par cette expérience au point de se questionner sur comment pouvoir davantage orienter sa profession au service de la question écologique et plus particulièrement autour des questions agricoles et alimentaires.

Lors de son discours, Pauline affirme à nouveau l'ambition de créer un projet qui soit à la fois un moyen pour faire de l'interconnaissance, valoriser l'existant et mettre en lien les acteurs. Elle a commencé à élaborer, à la suite de rencontres internes et externes au territoire, l'idée d'un évènement « largeur territoire » avec des animations, des visites de points de vente, des projections, des débats. Étalaé sur deux semaines, le programme de l'évènement prévoirait des animations style « concours de Top Chef » en version « alimentation durable » pour les collégiens et des chasses au trésor « taille territoire » pour faire découvrir les points de vente, les exploitations locales.

Ce grand évènement, étalaé sur deux semaines, constituerait la pierre angulaire du PAT et, par sa nature participative, encouragerait les acteurs du territoire qui mènent déjà des activités dans le domaine agricole et alimentaire à travailler ensemble. Ces collaborations, selon l'hypothèse avancée par Pauline, permettraient de tisser des liens qui peinent à se formaliser entre structures homologues faute de manque des moyens matériels. L'évènement se déroulerait la deuxième quinzaine du mois de mars et impliquerait de la même manière les acteurs associatifs, mais aussi les chefs d'entreprise, les élus, les artistes, le personnel du lycée comme les élèves et la presse locale. La démarche impliquerait donc des actions grand public pour mettre avant tout en lumière les initiatives ancrées localement, afin de les porter à la connaissance des habitants du territoire.

Cette démarche, affirme Pauline avec enthousiasme, constituerait un moment fédérateur des structures et des acteurs qui habitent la Provence Verte du fait de leur collaboration à la

conception même, puis à la réalisation de l'évènement. Celui-ci est ainsi une manière de *faire* collectif, le premier *step* pour que ces acteurs « *travaillent ensemble de manière durable* ». La démarche se veut innovante et résolument *bottom-up*. Il s'agit, pour Pauline, de « *montrer que la gouvernance [alimentaire] locale n'a pas besoin d'être figée a priori, mais qu'elle peut émerger naturellement* ». Notre rassemblement dans ce collège écologique et moderne constitue ainsi une sorte de lancement officiel de ce processus, l'ensemble de la présentation de Pauline, les échanges

Figure 15 Affiche du PAT de la Provence Verte figurant dans le registre du Réseau National des PAT (RNPAT) ;

FICHE PNA 2017/2018
N°5 – PAT URBAIN




LAUREAT DE L'APPEL A PROJETS 2017/2018 DU PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION. EN PARTENARIAT AVEC L'ADEME.



Agence de l'Environnement et de la Métrique de l'Energie

ACCOMPAGNER L'EMERGENCE D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL, PAR ET POUR LA PROVENCE VERTE

ILS L'ONT FAIT



REGION
Provence-Alpes-Côte d'Azur



PORTEUR DU PROJET
Communauté d'agglomération de la Provence Verte

PARTENAIRES
- Lycée d'Enseignement Agricole de la Provence Verte



DATE DE LANCEMENT : Mai 2018
DUREE DU PROJET : 24 mois

COUT
Coût global : 110 000 €
Financement :
- ADEME/ETAT : 70 000 €
- Région SUD : 18 000 €
- Agglomération Provence Verte : 22 000 €

POURQUOI AGIR ?

Pour tisser des liens entre les nombreux acteurs et initiatives existantes, et ainsi amplifier la dynamique de relocalisation des filières alimentaires sur le territoire.

CONTEXTE

- La Provence Verte ? Un territoire où l'on rencontre surtout vignobles et forêts...
- Accroître l'autonomie alimentaire du territoire ? C'est le défi que s'est lancé l'Agglomération Provence Verte en partenariat avec le Lycée Privé Provence Verte, véritable catalyseur de projets pour les filières agricoles et alimentaires locales.

OBJECTIFS

- Nourrir les 100 000 habitants du territoire avec une alimentation locale, de saison et de qualité.
- Agir de la fourche à la fourchette (foncier, installation, diversification des filières, démarches environnementales, lieux de transformation, espaces de vente directe, circuits courts) pour mobiliser tous les publics et faire de l'alimentation un moteur de projets collectifs et transversaux.
- Éduquer le grand public à l'alimentation durable : toucher les « non-sensibilisés » dans leur quotidien.

28
communes

100 000
habitants



Elus, agriculteurs, associations, chambres consulaires, professionnels de tous horizons et de toutes générations, mobilisés en Provence

Lauréats de l'appel à projets 2017/2018 du Programme National pour l'Alimentation | PAGE 15

sont filmés par un cameraman, l'idée étant de commencer à « *faire le buzz sur les réseaux sociaux* ». Ma participation, comme par ailleurs celle des autres présents, reste purement figurative du moment où nous ne sommes pas appelés à intervenir ou participer à une quelconque activité. Suite au repas commun et avant que les présents quittent les lieux, une photo de tout le groupe est prise, photo qui figurera dans la fiche de projet (Figure 15).

3. CHRONIQUE D'UN FESTIVAL

a) La conception de « Soyons Food »

Mi-janvier 2019, nous sommes à nouveau convoqués au Lycée agricole de Saint-Maximin par Pauline. Cette fois-ci, nous nous retrouvons dans une salle, assis en cercle autour de la frise du PAT que l'on avait commencé à dessiner lors de la rencontre précédente. De nouveaux acteurs sont présents par rapport à ceux de la précédente rencontre. Parmi les habitants de la Provence Verte, on retrouve des acteurs du monde associatif, des collectivités territoriales, des restaurateurs, des agriculteurs (installés ou en quête de terres à exploiter), des petits commerçants engagés dans les questions écologiques. Il y a par exemple Claire, ancienne infirmière qui a ouvert une épicerie itinérante en vrac qui sillonne la Provence Verte, ou Marie-Pierre, cheffe de cuisine qui transforme des produits « *made in Provence* ».

Je retrouve également autour de la table des acteurs provenant des territoires limitrophes, voire d'autres régions de France. Ces personnes, que Pauline a connu pendant le « Fermes d'Avenir Tour » ou encore pendant sa quête d'initiatives innovantes, ont en commun de porter des projets hors du commun pour favoriser la transition écologique dans le domaine alimentaire, mais pas seulement. Parmi les présents, il y a Benjamin, co-fondateur d'Imago, « *incubateur d'aventures* », une start-up française qui a pour but d'accompagner des projets, souvent individuels ou portés par des petits groupes, qui soutiennent des valeurs écologiques ou solidaires, combinant défis personnels et enjeux écologiques, du tour de France à vélo pour le ramassage de déchets aux traversées de l'Atlantique en complète autonomie énergétique. Il y a aussi Pierre, ancien ingénieur aéronautique qui crée un restaurant solaire près de Marseille, dont

le principe est de fonctionner exclusivement par l'énergie solaire via un système de réflexion des rayons.

Cette fois-ci nous sommes une trentaine et, pendant que j'écoute tour à tour les participants se présenter, je constate que les personnes dans la salle ne représentent pas seulement leur personne ou la structure pour laquelle ils travaillent, comme souvent arrive dans ces types de rencontres. Ils représentent des *projets*. Ces projets sont « écologiques », « solidaires », « innovants ». Ils apportent des réponses concrètes à une quête de sens, réponses souvent avancées à l'échelle individuelle pour la résolution de problèmes touchant le collectif, suite à un sentiment partagé par l'ensemble de ces personnes de malaise face au dysfonctionnement du modèle économique, social et aux conséquences environnementales de ces dysfonctionnements. Mon tour arrive : doctorante, je fais une thèse, à l'INRAE. Je me sens dans l'embarras : la justification de ma présence me semble risible face aux aventuriers qui me font face.

Pauline reprend enfin la parole et présente les avancements du PAT qui se résument pour l'instant dans cet événement prévu pour la deuxième moitié de mars. Elle représente une nouvelle fois l'enjeu principal : valoriser ce qui déjà existe sur le territoire, les activités prévues, telle que la chasse au trésor grandeur territoire combinée à des visites de terrain. Pendant la semaine, elle propose d'organiser des « Disco soupes », des événements éphémères et festifs qui cherchent à sensibiliser les présents sur le sujet du gaspillage alimentaire en offrant des animations et des repas préparés collectivement, gratuits ou à prix libre.

Ce type d'événements permettraient, selon l'hypothèse de Pauline, de toucher l'ensemble des acteurs du système alimentaire, d'informer et de sensibiliser les personnes présentes sans les faire culpabiliser. Elle sait bien que la thématique alimentaire est porteuse de normativité et que, autant chez les consommateurs que chez les producteurs, les étiquettes des « bonnes » et « mauvaises » pratiques peuvent facilement soulever des sentiments d'inadéquation ou de culpabilité. Pauline se tourne vers son public : quel intérêt voyons-nous dans ce projet ?

Les invités rebondissent peu sur l'événement lui-même qui est désormais lancé et qui constitue la focale du projet à ce stade, mais suggèrent davantage des publics que Pauline pourrait convier lors de cet événement. Une dame qui travaille dans un institut de formation technique implanté sur le territoire, suggère l'importance d'impliquer les jeunes, et notamment les élèves

du lycée agricole pour l'organisation de l'évènement. Puis, le directeur reprend la parole pour suggérer qu'il est primordial d'intégrer les maires des villages sur lesquels le PAT s'étend. L' élu de la commission agriculture, supérieur hiérarchique de Pauline, fait remarquer qu'on est en janvier et que c'est peut-être déjà trop tard pour impliquer les maires des 28 villages de la Provence Verte. Il ajoute peu après, « *c'est important qu'on ne se retrouve pas entre convaincus le jour même* ».

Avant que la réunion se termine, le directeur du Lycée suggère à Pauline de trouver un slogan ancré sur le territoire, par exemple « Savorons la Provence Verte », puisque l'appellation pour l'instant choisie par l'animatrice, « Soyons Food », ne lui paraît pas assez explicite et pas assez ancrée dans la réalité locale. De ces échanges, on ressent que les présents se sont peu approprié l'idée d'un évènement construit collectivement. Ils suggèrent, donnent des conseils sur l'organisation, mais ils ne se proposent pas de porter des activités pendant la durée des festivités, ce qui était principalement l'idée de Pauline. Le « nous » ne semble pas émerger, selon les mots utilisés par l'animatrice.

b) L'ajustement du projet initial

En février, un mois après cette rencontre, j'ai un échange téléphonique avec Pauline. Elle me donne des nouvelles : la création du point de vente des producteurs, supportée par le Lycée agricole et action phare du PAT, avance, mais avec des difficultés. Les paysans du marché hebdomadaire qui se tient à Saint Maximin craignent en effet qu'on puisse leur soustraire de la clientèle. Puis elle me raconte qu'elle a été sollicitée par un groupe de terminale pour qu'on introduise davantage de produits locaux dans leurs cantines. Enfin, le conseil des jeunes à Pourrières l'a sollicité pour mener des actions contre le gaspillage alimentaire. Elle va avoir une rencontre avec l'institutrice qui suit le projet, elle m'invite à me joindre à elles.

Avec une variation de ton, elle m'annonce que l'évènement « Soyons Food », censé se dérouler sur deux semaines en mars sera finalement réduit à un weekend. Pendant le weekend, un certain Jean-Martin Fortier sera présent. Je me dis qu'il doit être une personne importante d'après le ton qu'elle utilise. L'objectif du festival a enfin changé : « *montrer un panel de solutions [pour la transition] via des expériences inspirantes et faire le lien avec les gens du*

territoire ». Elle a réalisé que l'un des objectifs que ce projet vise dès sa conception, à savoir le fait de « *toucher les autres, les pas convaincus, de comprendre les comportements, et les faire évoluer* », est finalement un travail complexe que l'on peut difficilement travailler en si peu de temps. Suite à la dernière rencontre, elle a réalisé que « *c'est un gros changement de pratiques et qu'on ne le fait pas du jour au lendemain* ». D'ailleurs, elle s'est aussi rendu compte que des acteurs territoriaux importants n'ont pas été insérés dans la boucle, l'évènement va donc être réduit et des animations vont suivre dans les mois à venir.

Pauline m'explique aussi, la voix un peu tendue, que suite à notre réunion en janvier, elle a vacillé concernant l'entreprise qu'elle cherchait à structurer. Elle pense qu'elle a été trop ambitieuse et maintenant obligée de réduire les objectifs. Par ailleurs, elle est en retard vis-à-vis du calendrier prévisionnel, elle sent une pression, puisqu'au stade où elle est, elle devrait avoir rendu un rapport intermédiaire avec les actions menées à la DRAAF et avoir organisé un comité de pilotage avec les financeurs et les acteurs institutionnels : la DRAAF, l'ADEME, la Région, l'Agglomération. Le temps passé à rencontrer et tisser des liens avec des acteurs du territoire ne peut pas être comptabilisé et faire preuve de diagnostic, *elle « doit rendre compte de neuf mois d'informations accumulées par ces rencontres plus ou moins formelles* ». La formulation d'un diagnostic précède en effet une phase opérationnelle, dans les PAT.

Elle se confronte à certaines complexités au quotidien. D'abord, le fait qu'elle soit physiquement éloignée de l'agglomération (basée à Brignoles), puisqu'hébergée au Lycée agricole (à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume), complexifie le travail intersectoriel entre différents services. Elle dépend du service économique, et sa présence au sein même de l'agglomération faciliterait l'interaction avec les autres services investis de manière transversale par la question alimentaire. Ensuite, elle rencontre un problème de méthode : les personnes rencontrées sont motivées, mais elle craint que la méthodologie choisie ne soit pas adaptée. Enfin, elle se pose la question de la légitimité de son travail, puisqu'un grand nombre d'actions sont déjà menées sur le territoire, et la question d'un dédoublement d'initiatives ou de la dépossession de certains acteurs engagés.

c) Déroulement du festival « Soyons Food »

Nous sommes en mars 2019, le weekend du festival. J'arrive au Lycée agricole le matin du 16 mars. Nous nous retrouvons en comité restreint pour aider à l'organisation et démarrons par attacher les affiches (Figure 16) dans les différents espaces du Lycée. L'équipe est composée de copains de Pauline, dont des personnes rencontrées durant le Fermes d'Avenir Tour, mais aussi des porteurs de projets qu'elle a rencontrés pendant la période initiale de sa mission lorsqu'elle cherchait de l'inspiration dans différents coins de l'hexagone. Dans une salle plutôt spacieuse du lycée agricole, nous positionnons une soixantaine de chaises en cercle. À l'extérieur du Lycée, dans une salle hexagonale, un jeune couple en provenance de Strasbourg installe une scénographie : un piano à queue au milieu, des plantes, de la terre, du bois. Tous les deux sortis



Figure 16 Affiche du festival Soyons Food organisé dans le cadre du PAT de la Provence Verte ;

du milieu de la culture, ils ont décidé de s'installer en région Alsacienne et de créer une ferme « agricole », en combinant du maraîchage sur une micro-ferme d'un hectare et des activités artistiques. Ce soir-là, il joue au piano des chansons composées par lui-même dans un décor végétal et organique.

En début d'après-midi, l'évènement peut démarrer officiellement. Dans la salle, nous sommes une cinquantaine. Parmi les

présents figurent des associations locales, quelques agriculteurs et commerçants locaux, des élèves du lycée. Les élus des collectivités territoriales ainsi que les représentants des institutions, à part la chargée de mission du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), ne sont pas au rendez-vous. Pauline présente le déroulement des deux jours, le premier dédié à celles qu'elle définit comme « initiatives inspirantes », le deuxième, les participants suivront un tour de certains lieux de production ou de transformation en Provence Verte. Deux invités d'honneurs sont présents dans la salle : Clément, co-fondateur du Fermes d'Avenir Tour, et Jean-Martin, maraîcher québécois célèbre pour avoir conçu un modèle agricole économiquement viable en AB sur une surface réduite. Ces deux invités pourront dédicacer leurs derniers ouvrages, par ailleurs vendus au fond de la salle. Les deux premières intervenantes sont locales : Blandine, présidente de Agribio Var, prend la parole sous la casquette de paysanne-boulangère. Pauline la présente comme un « *projet alimentaire territorial à elle-même, puisqu'elle travaille de la fourche à la fourchette* ». Ensuite, la chargée de mission qui élabore le PCAET, instrument qui fait suite à la loi sur la transition énergétique, prend la parole et explique comment elle voit l'articulation avec le PAT : le travail fait dans ce cadre sera un pilier du PCAET, le but de ces instruments étant de faire changer les comportements pour que l'on s'adapte mieux au changement climatique.

Le reste de l'après-midi, nous écoutons les présentations des invités. Nous voyons ainsi défiler, les uns après les autres, des projets parfois peu ordinaires, ou du moins qui racontent des initiatives originales dans les domaines agricole et alimentaire. En visioconférence un ancien photographe nous raconte faire un tour du monde sur deux ans pour documenter des initiatives sur l'alimentation durable. Puis, Axel nous détaille le tour des initiatives en lien avec l'agriculture et alimentation durable qu'il est en train d'organiser avec le but de sensibiliser les habitants par des actions concrètes. Guillaume, de la « Ferme de deux mains » basée en Normandie explique comment, en s'inspirant de la démarche de Jean-Martin Fortier présent dans la salle qu'il salue du regard, il a créé sa micro-ferme basée sur un modèle économique vertueux. Puis, un jeune fondateur du « 100^e singe », collectif citoyen et « tiers lieux » en zone périurbaine toulousaine, prend à son tour la parole pour présenter ce lieu à la fois de production, de création de collectif et de *coworking*. Défilent entre autres Dorian, qui a créé Supermaculture, jeu de plateau qui

explique les interactions entre environnement, géographique, légumes et cultures et Ted, qui fait des balades en avion léger pour montrer les transformations du territoire en lien avec l'urbanisation et la diminution des espaces naturels.

Onze présentations de « projets inspirants » se succèdent avant d'arriver à l'invité principal de cette journée. L'attention augmente dans la salle, les invités sont pendus aux lèvres de l'intervenant. Jean-Martin raconte son parcours : avec 26 ans de maraîchage derrière lui, il se définit comme « *écologue appliqué* ». Il a conçu, via un appui financier d'un privé, la Ferme des Quatre Temps qui exploite un peu plus d'un hectare et dont le fonctionnement repose sur des principes permacoles et de rotation pour la régénération du sol. Il fait du maraîchage bio intensif dans un système agronomique calibré. En 2012, il publie « Le jardinier maraîcher », publication qui connaîtra un énorme succès, aujourd'hui à sa deuxième réimpression et traduite en six langues différentes. La médiatisation de son projet n'a cessé d'augmenter ces dernières années, si bien qu'une chaîne québécoise a réalisé une série télévisée portant sur le quotidien de la ferme. Il a d'ailleurs publié d'autres ouvrages qu'il présente lors de tournées internationales. Dans la salle, plusieurs sont les personnes à affirmer qu'elles ont choisi de s'installer, ou qui désirent s'installer, suite à la lecture de ses ouvrages.

Entretemps, en dehors de la salle, deux associations implantées dans le territoire animent des ateliers. L'une propose des jus de fruits faits par un vélo faisant tourner les mécanismes d'un blinder par le mouvement de la chaîne. Les présents choisissent les fruits qui ont été récupérés à la fin du marché, puis pédalent sur le vélo pour les transformer. L'activité cherche donc à toucher à la fois les enjeux écologiques dus à la récupération alimentaire, puis aux enjeux sanitaires par le contenu du produit et l'activité sportive. Une autre association, Ecoscience Provence, propose un jeu pour reconnaître les produits de saison. Peu de participants se prêtent néanmoins au jeu, les présents étant principalement des producteurs ou des personnes déjà fortement engagées dans des démarches écologiques, à la fois par les pratiques agricoles ou par les habitudes de consommation.

Parmi les présents, une trentaine reste le soir pour le concert. Le climat est festif, mais les regards critiques ne manquent pas. Un participant impliqué dans une association de permaculture implantée localement glisse pendant la soirée son mécontentement : en Provence Verte, il y a des

gens qui « *font des choses* » et il aurait fallu avant tout créer du réseau entre ces acteurs. En tout cas, c'est cela qu'il attend du PAT. Puis, d'un ton polémique, il ajoute que « *normalement les événements viennent célébrer quelque chose* » alors que de son point de vue celui-ci a été organisé sans avoir préalablement mené un travail de fond.

Cet évènement signe, à mon sens, la clôture d'une première phase du PAT de la Provence Verte. En effet, dans les mois qui suivent, un conflit s'installe entre l'animatrice du projet et le directeur du lycée agricole, un conflit d'ordre personnel, mais aussi en lien avec la conduite choisie, et notamment concernant la méthodologie de projet.

4. LE CHANGEMENT DE DIRECTION DU PAT

Quelques mois après, Pauline démissionnera de son poste, regrettant la frilosité de ses supérieurs vis-à-vis de la méthodologie qu'elle a adoptée. Si au début elle se sentait soutenue et avait carte blanche, il s'est ensuite avéré que les différents acteurs impliqués dans le portage du projet ne partageaient finalement pas le même point de vue sur la méthodologie à adopter. Le directeur du Lycée agricole décide de confier la suite de l'animation à une enseignante d'économie et gestion du même lycée. M. Mayer, découragé par les évènements récents, décide de ne pas procéder à une ouverture de poste.

Je fais connaissance de Louise, ainsi je nomme cette enseignante qui occupe depuis peu la fonction d'animatrice du PAT, en septembre 2019. Femme d'une cinquantaine d'années, elle est enseignante au sein du LEAP depuis plus de 20 ans, elle se présente à moi en m'expliquant qu'elle a été impliquée dès la création dans les AMAP, et qu'elle est aujourd'hui engagée dans les réseaux Terre de liens et Terres fertiles, collectifs qui travaillent pour la protection des terrains agricoles. Le directeur du Lycée agricole lui a proposé de reprendre l'animation du PAT. Étant chargée d'enseignement, ils conviennent qu'elle soit à 60% sur l'enseignement et 40% sur le PAT.

Son démarrage n'est pas évident : la passation avec Pauline ne s'est pas faite du fait du conflit instauré avec le directeur du Lycée. Ainsi, Louise démarre sans aucun rapport ou diagnostic intermédiaire qui lui permettrait d'avoir une idée sur le travail déjà engagé. Elle part

d'une page blanche, d'autant plus qu'elle se retrouve pour la première fois à animer un projet de territoire de cette envergure. Louise me fait part des axes de travail qu'ils souhaitent explorer, à savoir 1) la restauration hors domicile, notamment en reprenant les objectifs de la loi EGAlim, 2) la problématique du foncier agricole et 3) l'accompagnement à l'installation, la transformation et la valorisation de leurs produits, notamment par la création d'un point d'abattage plus proche. Cette question étant fortement d'actualité chez les éleveurs de la Provence Verte puisqu'à ce jour ils doivent se rendre jusqu'à Digne pour abattre le bétail.

Ces axes ressortent des échanges qu'elle a eus avec le directeur du Lycée et avec les acteurs proches de la structure, et notamment avec les membres du Conseil Local de Développement (CLD) qui cherche à se constituer en Provence Verte. Conseil composé par des habitants volontaires et désirant s'impliquer dans les processus décisionnels du territoire, ce type d'institution est rendue obligatoire dans les intercommunalités supérieures à 50 000 habitants. En Provence Verte, créée en 2017 et depuis dépourvue de CLD, un groupe d'habitants démarre les démarches pour que cet outil de consultation locale soit bâti. Pendant ce processus, la commission Environnement, Agriculture et Alimentation, alors en émergence, a pris contact avec Louise. Elle compte impliquer ce groupe en cours de constitution dans des temps de concertation pour les prochaines étapes du PAT, et notamment en vue de la préparation du premier comité de pilotage officiel, prévu pour le mois de novembre 2019.

a) La préfiguration du conseil de développement et la contribution au PAT

L'hypothèse de créer un Conseil Local de Développement est formulée par certains habitants au début de l'été 2019, dans le cadre d'une enquête publique pour la révision du SCoT. En juin 2019, une première réunion rassemble des acteurs qui partagent le fait d'être, ou d'avoir été, engagés à différents degrés dans des initiatives dans le territoire de la Provence Verte. Des représentants d'association, des élus, des habitants impliqués dans la vie politique, se rassemblent plusieurs fois, puis le choix est fait de se réunir en commissions thématiques. De plus, le jeune maire du village du Val vient d'être nommé adjoint à la commission agriculture à l'agglomération. Jeune originaire de la commune, il entreprend un parcours académique dans les sciences de la terre, poursuit avec un doctorat, avant de s'engager en politique à l'échelle

communale. Convaincu de l'intérêt de mobiliser une approche participative pour mener des projets dans la municipalité, il est quasiment obligé par ses concitoyens à se présenter aux élections municipales, qu'il gagne. Peu de temps après, il obtient la charge de la commission agriculture au sein de l'agglomération.

Ces deux événements, à savoir la préfiguration d'un conseil de développement et un *turnover* politique, contribuent à enclencher une nouvelle dynamique au sein du PAT qui repart sur une deuxième année dans une perspective de rupture radicale avec la méthodologie proposée précédemment par Pauline. En septembre, Louise, M. Mayer, le maire du Val et une poignée d'habitants impliqués dans la commission agriculture, se réunissent pour discuter concernant la suite du PAT. M. Mayer fait état des avancements et propose aux présents de travailler en comité restreint afin de peaufiner les axes opérationnels du PAT en prévision du premier comité de pilotage, qui sera rassemblé en novembre. Je suis invitée par Isabelle, habitante impliquée dans l'Agenda 21 de la ville de Correns et chercheuse à l'INRAE, à participer à cette réunion préliminaire, en octobre 2019.

En plus des représentants du lycée agricole, à savoir Louise et M. Mayer, Isabelle et moi-même, siègent autour de la table Pierre, président d'une association pour la protection des ressources naturelles ; Denis et Jérôme, tous deux impliqués dans le réseau AMAP de Provence ; René, travaillant dans une entreprise de transformation alimentaire ; Dominique, chargée de mission du site Natura 2000 pour le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte ; Christian, exploitant à Brignoles ; Cécile, de la ferme pédagogique de Thiavane à Brignole.

Après un tour de table, Louise, animatrice du PAT, fait un point concernant l'avancement du projet et concernant le récent Comité Régional de l'Alimentation, organisé par la région et la DRAAF et impliquant les collectivités territoriales ainsi qu'un ensemble d'acteurs de l'alimentation et de l'agriculture à l'échelle régionale. Pierre trouve que le contenu de ces rencontres élude particulièrement la question du foncier agricole, vieux *leitmotiv* provençal considéré par de nombreux acteurs comme la résistance majeure à une relocalisation de la production. Christian, agriculteur, rebondit en affirmant d'un ton sec que la question foncière et de l'accès à la terre est primordiale pour pouvoir parler alimentation en Provence Verte. Pour lui,

si le problème n'est pas réglé en amont, tout débat est dépourvu de sens. Également, il considère la question des canaux d'irrigation et de la sauvegarde des ressources en eau comme prioritaires.

Suite à un court débat sur le contenu de ces rencontres, le directeur du Lycée et la nouvelle animatrice introduisent l'intérêt de la réunion à laquelle nous sommes conviés, à savoir le fait de faire émerger un plan opérationnel pour le PAT qui sera présenté lors du comité de pilotage et notamment au service agriculture de la Communauté d'Agglomération. La discussion est ouverte et tournée dans un premier temps vers la question de l'offre et de la demande en Provence Verte, et notamment en ce qui concerne la restauration scolaire. Les échanges se chevauchent, les présents se coupent la parole. On devine qu'ils tiennent aux enjeux agricoles sur le territoire, certains dans la salle y ont investi leur carrière professionnelle, leurs énergies, leurs épargnes.

Isabelle, mécontente de la confusion qui s'est créée dans la salle, propose qu'on établisse une méthodologie de travail pour cette réunion. Depuis son point de vue de chercheuse en droit sur les questions environnementales et agricoles, elle en profite pour partager ce qu'elle considère être un enjeu central que nous n'avons pas discuté : *quelles valeurs ? Quel type d'agriculture voulons-nous pour ce territoire ?*

Cette question, jamais posée ouvertement depuis le début du PAT, fait l'effet d'un pavé dans la mare. Les échanges qui suivent alternent différents points de vue, mais traduisent aussi une tension qui se cristallise autour des questions environnementales. Denis, éleveur caprin à la retraite et fondateur des premières AMAP, ajoute la question du transport des aliments, en plus de la transformation, ce qui représente un lourd impact environnemental. Dominique, chargée de mission du site Natura 2000, tient à ajouter que, lorsqu'on parle du « *respect de l'environnement* », on ne doit pas seulement prendre en compte la réduction du carbone, mais aussi la biodiversité. Isabelle relance, il faut être clairs sur les valeurs – environnementales, sous-entendu – que ce projet souhaite porter.

Christian, maraîcher implanté à Brignoles, crispé, est sur le point de quitter la salle. On ne parle pas des choses importantes, à son avis. « *Il y a le feu et on ne parle pas de l'eau, on ne parle pas des revenus des agriculteurs* ». Le feu, c'est ce qu'il retient de plus urgent dans le domaine agricole, en Provence Verte, à l'instant où il prononce ces mots. C'est ce qui doit être traité avec urgence et d'autant plus par le PAT. Christian est debout, menace de partir. Le

directeur du Lycée lui demande gentiment de rester, tout en répondant à Isabelle que « *ce que nous voulons pour le territoire c'est une agriculture agroécologique* ». Il parvient à calmer les acteurs et à rétablir les échanges, il propose une méthode de travail pour le temps qui nous reste, du moins pour mettre ensemble les idées sorties concernant les trois axes identifiés comme prioritaires.

Suite à cette rencontre, Isabelle nous enverra un mail, puisque, après avoir échangé *a posteriori* avec Dominique, elles considèrent que certains points n'ont pas été élucidés comme elles le souhaitent. L'encadré qui suit est un extrait du mail qu'Isabelle nous envoie le jour d'après : elles suggèrent des actions envisageables, elles insistent, encore une fois, sur l'importance de lier production agricole et objectifs environnementaux.

.....

*1/ Lier l'objectif de la promotion des productions alimentaires **locales** avec des **objectifs environnementaux et sociaux** :*

- *des modes de production agricoles locaux et respectueux de l'environnement (on peut produire local avec des pesticides),*
- *une juste rétribution des agriculteurs (les grandes surfaces peuvent s'approvisionner local en imposant des prix d'achat trop bas)*
- *l'équité de l'accès à ces productions locales des populations les plus défavorisées*

*2/ Importance de l'**information et de l'éducation** à manger autrement :*

- *auprès des enfants (écoles, centres aérés) : mallettes pédagogiques ; se rapprocher de l'association Bilbok au Val (Amandine)*
- *auprès des populations défavorisées (avoir en tête que le prix n'est pas le seul frein à l'accès de ces populations à une alimentation saine et locale, les freins sociaux et culturels sont moins évidents, mais tout aussi importants (ex les AMAP sont très peu mixtes socialement et en termes de générations, au contraire par exemple des marchés locaux)*
- *ne pas négliger les possibilités d'internet et des réseaux sociaux pour ces actions (sachant que les solutions ne seront pas que techniques)*

*3/ À propos des **questions foncières** :*

- ne pas oublier la question de l'habitat des agriculteurs (l'accès aux terrains agricoles peut aussi être freiné par l'impossibilité d'habiter sur l'exploitation ou à proximité, d'autant plus pour les jeunes agriculteurs hors cadre familial) ;

- proposer des actions visant à assurer une maîtrise foncière par des acteurs (publics ou privés) garants de la vocation agricole des terres et habitats (collectivités publiques, associations type Conservatoires des espaces naturels, Terre de Liens). Les terrains peuvent être exploités via un bail rural avec clauses environnementales. Cela peut aussi être le cas des espaces naturels sensibles du département (notamment si prairies permanentes) ;

- pluriactivités sur une même parcelle notamment si plusieurs exploitants (par ex agroforesterie) : un des freins tient à la déclaration des aides PAC de X agriculteurs sur une parcelle.

b) Un retour aux conventions : le comité de pilotage

En novembre 2019, le premier comité de pilotage se réunit dans une salle du Lycée agricole de Saint Maximin. Dans la salle figurent un nombre relativement important d'acteurs du territoire. Des représentants d'associations et de structures qui ont plus ou moins suivi le déroulement du PAT depuis le démarrage, comme Ecoscience Provence, le Parc Régional de la Sainte Baume, l'ADEAR, les AMAP de Provence, etc. Néanmoins, de nouveaux visages peuplent la salle, invités par Louise du fait de son réseau associatif engagé autour des questions de protection du foncier agricole.

M. Mayer, le directeur, introduit la rencontre : ce comité de pilotage, qui reste néanmoins très ouvert aux associations locales, a pour but de « partager l'avancement du PAT de la Provence Verte ». Si dans un premier temps des acteurs variés, dont Louise, feront état des initiatives portées en Provence Verte en guise de diagnostic intermédiaire, dans un deuxième moment nous allons travailler en groupe pour envisager des actions futures pour le PAT dans le cadre d'un ensemble d'axes qui sont ressortis au fur et à mesure des rencontres réalisées.

Après le discours institutionnel de la nouvelle chargée de mission agriculture de l'agglomération, un ensemble varié d'acteurs prennent la parole et se succèdent pour exposer une sorte d'état des lieux de l'existant sur le territoire reliant activités agricoles et enjeux écologiques. La question climatique est portée sur la table par Séverine, chargée de mission du PCAET, qui

présente les conséquences que les changements induits par les transformations climatiques peuvent apporter sur les cultures viticoles et plus généralement sur la production agricole et les espaces naturels, tels les incendies, etc. Elle ne manque pas de rappeler la pollution d'origine agricole, mais aussi les services environnementaux que celle-ci peut offrir, comme le stockage de carbone. Séverine affirme en conclusion que « *l'alimentation durable a un rôle clé pour maîtriser les conséquences environnementales, sociales et économiques* ».

La communicante suivante est Dominique, la chargée de mission du site Natura 2000 que j'avais rencontrée lors de la rencontre au Val un mois plus tôt. Sa communication démarre sur le lien entre biodiversité et pratiques agricoles et pastorales. La qualité et la quantité de l'eau, la restauration des prairies permanentes, la préservation des sols, la mobilité des espèces sur les plaines agricoles, ce sont quelques exemples des nombreuses entrées potentielles pour agir dans le sens d'une préservation de l'environnement par l'entrée agricole. Les outils pouvant « articuler les enjeux de développement agricole et de biodiversité sont nombreux », assure-t-elle, comme les formations, les échanges entre professionnels et conseillers techniques, le développement des savoir-faire et l'appui financier.

Les communicants restants apportent des témoignages de projets menés en Provence Verte. Plusieurs présentations portent notamment sur la restauration collective, abordée par Agribio Var par la création de la SCIC Agribio Provence, qui confédère des producteurs et les appuie pour répondre à la commande publique, mais aussi assurer la dimension logistique de l'approvisionnement. Chacun ajoute sa graine, les présentations s'enchaînent. Un peu moins de dix personnes présenteront des initiatives portées par la structure qu'ils représentent : Agribio Var, ADEAR, Chambre d'agriculture, des structures d'accompagnement agricole pour la plupart. Les échanges portent sur le *leitmotiv* du local : débloquer du terrain, préserver l'existant, installer des agriculteurs. Néanmoins, de nouvelles thématiques surgissent lors de cette réunion : l'élevage et la relation que celui-ci entretient avec l'environnement.

On termine la réunion avec l'intervention d'Isabelle, l'habitante chercheuse de l'INRAE, qui se lève et présente le conseil de développement en phase de montage. Elle restitue ainsi, à ce public principalement composé de professionnels agricoles, structures associatives et d'accompagnement agricole, le travail entamé par le groupe citoyen qui se décline en trois

grandes problématiques transversales : 1) la protection de l'environnement, considérée sous l'angle des enjeux climatiques, mais aussi de biodiversité et de préservation des ressources, 2) l'éducation et la formation, pour les jeunes, mais aussi pour les adultes 3) la relocalisation de l'alimentation.

M. Mayer, en bon maître des lieux, clôture l'après-midi. Les présentations ont été denses et longues, le travail collectif qui était prévu pour concevoir des actions est remis à une prochaine fois. En petits groupes et grâce à des facilitateurs, il faudra imaginer une ou deux actions pour les axes structurants, nous dit-il. La restauration hors domicile, la transformation et la problématique foncière (à la fois la question des friches, mais aussi la préservation des sols), sont les questions urgentes pour la Provence Verte. Enfin, il nous communique que des assises de l'agriculture vont probablement être organisées pour la fin de l'année et, si l'agglomération fait suite, il souhaiterait créer un poste pour l'animation de la suite du PAT.

5. LA CLÔTURE DU PROJET

Au cours de l'été 2020, deux rencontres sont organisées pour restituer, notamment devant les acteurs institutionnels de la région, notamment la DRAAF et l'ADEME, les résultats du PAT. J'apprends, à l'occasion de cette rencontre, que le jeune maire du Val n'est plus le délégué de la commission agriculture, car l'ancien élu a regagné sa place : c'est lui qui introduit la session de présentation.

De nouveaux mots apparaissent dans son vocabulaire. Il présente le PAT comme un projet qui a eu pour but de « *mettre en lien les producteurs et les consommateurs pour arriver à l'autosuffisance alimentaire en Provence Verte* ». Puis, M. Mayer se charge de la transition et introduit le diagnostic qui va être présenté par Louise. Il affirme que c'est une étape fondamentale pour pouvoir ensuite passer à la phase opérationnelle. Il glisse un mot sur l'importance de l'engagement de l'agglomération dans les phases qui vont suivre, car c'est par le passage à l'action que « *l'agglomération pourra accompagner la transition dans laquelle on vit* ».

Louise se charge ensuite de présenter un diagnostic qu'elle a réalisé dans les quelques mois qu'elle a eu à sa disposition entre la démission de Pauline et la fin du financement. Elle

présente un état des lieux réalisé grâce à la collaboration des structures du territoire, et notamment des nombreux partenaires du lycée agricole. Sa présentation dessine une fresque des zones naturelles, du profil et des tendances des différentes filières agricoles en Provence Verte. Elle chiffre les surfaces, les productions, les revenus.

On devine sa connaissance approfondie des problématiques des agriculteurs du territoire, anciennes et plus récentes. Elle jongle entre enjeux agricoles et environnementaux, par exemple lorsqu'elle explique que la question du manque d'un abattoir sur le territoire est une question controversée parce que *« les éleveurs doivent aller jusqu'à Digne, ce qui a un coût carbone important, un coût important pour le producteur et, par conséquent, pour le consommateur »*. Puis elle parle de restauration scolaire, un secteur à développer en Provence Verte, d'autant plus que la loi EGAlim impose des objectifs environnementaux dans l'approvisionnement de la restauration collective.

Elle chiffre des enjeux considérés centraux dans le territoire : la protection du foncier agricole, l'aide à l'installation et notamment de jeunes, l'appui aux filières. Néanmoins, de nouveaux angles de lecture, peu évoqués lors de la phase de diagnostic, sont présentés : la question de l'accessibilité sociale à une alimentation « correcte ». Elle parle ainsi de l'association Garrigues, et de leur épicerie solidaire, structure qui n'a pas été incluse dans les consultations qui ont eu lieu. Elle évoque les marchés de plein vent, et notamment le travail mené par l'association Ecoscience Provence avec l'appui de l'INRAE afin de valoriser les produits bio et locaux par un système d'étiquetage. Elle évoque la possibilité d'un futur Défi Familles à Alimentation Positive, porté par Agribio Var, qui *« permettra d'accompagner des familles dans leur transition alimentaire. On va s'adresser à des familles qui mangent mal et le défi va les accompagner à manger mieux »*. Le consommateur, d'une manière ou d'une autre, fait son entrée lors de la présentation finale du PAT.

Le jeune maire du Val, qui entretemps en est devenu le délégué de la commission de la Transition Écologique à l'agglomération, intervient pour insister sur le fait que les résultats du diagnostic soient pris en compte dans le Contrat de Transition Écologique qui est en train de démarrer en Provence Verte. M. Mayer, en se référant aux institutions régionales comme la DRAAF et l'ADEME, réitère sa volonté d'arriver à un plan d'action pour le printemps prochain.

La présentation se dirige vers sa fin lorsque Pierre, habitant à l'origine du conseil de développement, prend la parole : il tient à rappeler qu'un groupe de travail a été créé sur les questions agricoles et alimentaires, et qui a accompagné l'écriture du diagnostic pendant six mois. Il souhaiterait que le plan d'action ne soit pas élaboré indépendamment de ce groupe de travail qui est né et il souhaiterait que les institutions continuent à travailler en coordination avec ces habitants volontaires. Il obtient une réponse relativement évasive : bien qu'il existe une volonté de rendre opérationnel le diagnostic mené, le PAT prend fin avec les financements et, au moment de nos échanges, aucun financement ne semble se préfigurer.

6. DEUX DÉMARCHES RADICALEMENT OPPOSÉES : UN INSTRUMENT, PLUSIEURS ORIENTATIONS

La trajectoire du PAT de la Provence Verte me paraît mettre en évidence à la fois des spécificités en lien avec le contexte territorial, ainsi que des figures impliquées, mais aussi des contradictions intrinsèques au dispositif de gouvernance territoriale. Dans un premier temps, le projet paraît se dérouler sous le regard relativement détaché des structures porteuses, à savoir la communauté d'agglomération et le lycée agricole. Leur rôle tout au long de ce que j'ai défini comme « première phase » se limite à un contrôle distant, mais elles ne déterminent ni l'orientation ni l'enchaînement du projet. La responsabilité de la réussite du projet repose presque entièrement sur l'animatrice qui choisit, en continuité avec un parcours et des ambitions personnelles, un format dont la mise en œuvre se révèle complexe par la suite.

Son choix reflète une volonté de détachement des formes conventionnelles d'ingénierie de projet, et notamment celles définies par les cadres réglementaires des PAT. En début de projet, Pauline trouve encombrantes les conventions imposées par ce format, elle rejette notamment les comités de pilotage et la recherche d'une méthode de travail innovante devient donc une priorité pour elle. Néanmoins, la méthode ne fera pas l'unanimité et, surtout, demandera un investissement qui ne se révèle pas compatible avec le temps réduit du financement (deux ans). Cette recherche des « initiatives inspirantes » qui anime la première phase du PAT suscite au contraire un sentiment de concurrence chez certains acteurs ayant des engagements forts à l'échelle locale dans des initiatives dans le domaine agricole et alimentaire.

Dans la deuxième phase du projet, suite au départ de Pauline, le PAT retrouve un format plus conventionnel, avec des comités de pilotages, des réunions avec des présentations PowerPoint et des rapports formels. Il est intéressant de montrer que, à ce stade, en concomitance avec l'émergence du Conseil de Développement Local, les enjeux écologiques sont pour la première fois ouvertement débattus dans le processus de consultation. En effet, si dans une première phase les questionnements n'ont pas émergé puisqu'implicitement portés par l'engagement des participants, impliqués de fait dans des démarches d'agriculture biologique, de recyclage ou de relocalisation de l'offre et de la demande, dans la deuxième phase du projet l'implication d'acteurs travaillant dans le domaine environnemental, a amené la question sur la table. Ceci a contribué à faire discuter des enjeux écologiques par des entrées qui n'avaient pas été considérées jusqu'alors : la biodiversité, le maintien des paysages, les services écosystémiques. Globalement, le PAT de la Provence Verte, du fait du rôle fondamental joué par l'agriculture au sein du territoire, traite principalement des questions agricoles. L'articulation avec la consommation est principalement saisie sous l'angle des directives gouvernementales, comme la restauration scolaire ou le soutien aux circuits courts (ex. le montage d'un point de vente de producteurs).

Tout au long du déroulement du PAT, les acteurs impliqués ont davantage représenté le panorama associatif local, avec très peu de représentants institutionnels, comme la Chambre, et seulement dans un deuxième temps les organismes garants comme la DRAAF ou l'ADEME ont été impliqués. Ceci témoigne à mon sens de l'ancrage territorial du Lycée agricole, qui se reflète dans le réseau impliqué et notamment des nombreux acteurs agricoles associatifs et privés. D'ailleurs, un processus de concertation avec ces acteurs a été mis en place, même si les méthodes ont été modifiées en cours de route, dans la perspective de faire émerger des actions à partir des besoins du terrain.

Certains acteurs ont néanmoins souligné la discontinuité entre le contenu du travail de concertation et les débouchés du projet, notamment dans les actions qui ont été définies ensuite. Certains membres du Conseil Local de Développement ont à plusieurs reprises exprimé le désir que le dialogue établi au fil des rencontres ne prenne pas fin avec la fin des financements à la deuxième année. Selon le point de vue de ces acteurs, ces premiers échanges étaient le début d'un

processus à réitérer dans le temps et non pas une procédure à temps déterminé. Les financements et la durée réduite du PAT ont donné un coup d'arrêt à une coopération naissante entre acteurs, et entre collectivités territoriales et habitants.

Chapitre 5. LA MAISON DE L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION DURABLE : L'AMBITIEUX PROJET D'UNE MUNICIPALITÉ

Je débute sur le terrain mouansois en octobre 2017, quelques semaines après le démarrage de mon travail doctoral. Je suis invitée par la chargée de mission de coordination de la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD), Laureen, en accord avec l'adjoint à l'Éducation, Enfance et Jeunesse, Gilles, à participer à une visite organisée par ailleurs pour un groupe de personnes intéressées par le projet. Je me rappelle, lors des échanges que nous avons eus par mail, avoir trouvé le cadre de cette visite quelque peu curieux : la délégation japonaise de professionnels de la bio, lors d'un tour d'Europe d'initiatives construites autour de l'agriculture biologique, a choisi la municipalité mouansoise pour visiter les lieux et connaître les coulisses de leur politique alimentaire. Cette visite constitue pour moi une première occasion de visiter aussi le terrain, les initiatives portées par la municipalité que je connais seulement par les quelques documents que j'ai eu l'occasion de feuilleter avant le début de mes recherches. Le foisonnement d'informations repérées sur la municipalité rien que sur internet m'impressionne, sentiment amplifié lorsque je participe à cette visite de ladite délégation.

Fin octobre, je me rends donc pour la première fois dans cette municipalité à dix kilomètres de Cannes, accessible grâce à une ligne ferroviaire qui a été restructurée quelques années auparavant entre autres grâce au *lobbying* de l'ancien maire mouansois, André Aschieri. Lors de cette rencontre, je fais la connaissance des trois acteurs que je côtoierai durant mes permanences sur le terrain. Il s'agit de Gilles, Laureen et Léa. Gilles, élu du service Éducation, Enfance et Jeunesse, est le chef d'orchestre de la politique alimentaire de la ville. Il travaille depuis plus de vingt ans à la municipalité, d'abord missionné pour le Plan Éducatif Local puis, en collaboration avec le service urbanisme, il contribuera à faire converger les actions de relocalisation alimentaire des cantines aux enjeux éducatifs. Laureen est chargée de la mission de coordonner la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable. Ingénieure agronome, elle a fait son stage de fin d'études à Mouans-Sartoux, où elle a été ensuite embauchée. Léa, ingénieure agro-alimentaire, travaille aussi à la MEAD sur le volet de la restauration scolaire, elle assure le

lien avec les équipes des écoles et coordonne le montage d'actions d'éducation pour les enfants concernant la thématique de l'alimentation durable, notion autour de laquelle l'ensemble de la stratégie alimentaire de la ville se structure.

1. UN RÉCIT COMMUN MAÎTRISÉ : NARRATION D'UNE PREMIÈRE EXPLORATION

Dans cette journée de fin octobre 2017, nous nous retrouvons à la médiathèque de Mouans-Sartoux, salle adjacente à la bibliothèque et au cinéma municipaux, dans le centre de la ville. Gilles assure la présentation dans la médiathèque avec un PowerPoint bien rodé et il présente un système vertueux à un public attentif composé par une dizaine de personnes à qui une traductrice franco-japonaise assure une traduction simultanée.

Mouans-Sartoux est une ville de 10500 habitants, avec 500 hectares d'espaces naturels. Depuis les années 1970, les élus ont pris position contre le processus graduel de grignotage des terres agricoles et d'urbanisation massive du bassin cannois en s'opposant à de grands projets commerciaux ou de construction d'axes routiers.

En 1998, suite à l'accident de la vache folle, nous sommes passés au bœuf bio, du jour au lendemain, dans les cantines scolaires. Suite à cet épisode, la municipalité introduit de manière progressive des aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires. L'idée d'une régie agricole municipale destinée à la production maraîchère se précise en 2010, lorsque l'élaboration du nouveau PLU est couplée avec celle de l'Agenda 21, ce qui oblige à penser l'occupation du sol municipal en relation avec les impératifs environnementaux. Le projet de la régie agricole municipale démarre réellement en 2012 ; au même moment, il émerge l'idée de créer sur le même domaine un lieu pédagogique, mais aussi le centre opérationnel du projet alimentaire de la ville : la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD).

Les actions menées par la municipalité sont listées dans une maîtrise précise des dates, des moyens, des ajustements.

La régie municipale, la réduction du surcout du bio grâce à la réduction du gaspillage alimentaire, la pesée quotidienne des repas, la formation du personnel de cantine, les activités

éducatives mises en place pour sensibiliser les élèves au sujet du gaspillage alimentaire, du bio, de la composition des repas. Le passage aux repas 100% bio, les difficultés rencontrées, les solutions trouvées.

En 2016, le projet de la MEAD, lieu de convergence des initiatives de la municipalité, d'innovation et d'essaimage, est lauréat du Programme Nutrition et Alimentation (PNA) pour un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui sera ensuite labélisé.

Gilles nous raconte, par le biais d'une présentation succincte, mais précise et soignée des enchaînements historiques, la complexité des événements qui ont conduit la ville à se donner pour projet d'aller vers « *l'autonomie alimentaire* ». Il nous raconte l'engagement politique de l'ancien maire pour plus de 40 ans et sa sensibilité aux questions agricoles et aux enjeux de santé. Il nous raconte le festival du livre, qui se tient à chaque rentrée depuis 30 ans, important moment de rencontre de philosophes, agronomes, chercheurs, penseurs. Il nous raconte avec précision des actions menées sur le plan de la restauration scolaire : l'attention au goût, aux enjeux nutritionnels et de santé publique, d'éducation des enfants et des publics adultes.

Seule ville en France à figurer dans l'annuaire bio comme producteurs de légumes, les repas servis sont composés entièrement par des produits issus d'agriculture biologique. Dans les cantines municipales, une fois par semaine on consomme un repas sans protéines animales. L'ensemble des produits sont transformés dans la cuisine centrale, y compris les produits bruts arrivant de la régie municipale. Pour suivre l'ensemble des actions menées autour de la restauration scolaire et orienter les actions actuelles et futures, la ville a créé un Observatoire de la Restauration Durable. Ceci a permis de mener des enquêtes qui montrent, d'abord en 2013, puis en 2016 et 2019, les résultats de la politique alimentaire de la ville et l'impact conséquent que celle-ci a eu sur les comportements alimentaires des mouansois. Plus de bio, plus d'aliments de saison, plus de produits locaux, assurent les questionnaires administrés aux parents d'élèves désireux d'y répondre. La stratégie politique de la ville poursuit globalement des objectifs d'autonomie alimentaire. Pour ce faire, des terrains agricoles ont été récupérés par une modification du PLU voté en octobre 2012 qui a transformé 80 ha de la ville en terrain agricole. Le but étant de procéder à un plan d'installation (prioritairement en bio) de manière à rejoindre

l'autosuffisance alimentaire du village. Les documents de planification urbaine coïncident avec les discours concernant la relocalisation de l'alimentation dans la ville.

L'éloquence de l'interlocuteur, la fluidité des enchaînements, des dates, témoigne à la fois de la maîtrise de ce récit, mais aussi d'une connaissance fine des processus, des obstacles ainsi que des solutions mises en place. Ce récit qu'il nous présente avec tant de précision est, en effet, une histoire que Gilles a participé à écrire. Sa maîtrise témoigne aussi du fait qu'il est appelé à partager cette même narration dans nombreuses instances à l'échelle nationale, mais aussi internationale. Cela fait aussi partie du récit : la singularité des activités conduites par cette équipe municipale.

Suite à cette présentation, nous sommes conviés à visiter des lieux de la ville : nous allons d'abord à la régie agricole, située sur le domaine de Haute Combe, à quelque centaines de mètres de la médiathèque où la délégation japonaise et moi sommes réunies. En nous dirigeant par-là, nous nous arrêtons à l'épicerie en vrac créée par un jeune couple installé quelques années auparavant dans la municipalité. Ce jeune couple s'est installé dans la ville après avoir pris connaissance des programmes de la municipalité concernant l'alimentation. Boomerang, le nom de l'épicerie, en référence à la notion d'économie circulaire. Puis, nous visitons la régie agricole qui nous est présentée en présence du maraîcher, Sébastien. Ensuite, nous retournons dans le centre-ville où un habitant du cœur du village nous présente l'initiative citoyenne des « incroyables comestibles »⁸⁹ ayant pour but de végétaliser les rues du centre avec des plantes comestibles (Figure 17). Des affiches et des pancartes affichent les noms des végétaux présents.

⁸⁹ Mouvement originaire d'Angleterre, les Incroyables Comestibles (en anglais : *Incredible Edible*) sont un mouvement participatif citoyen de bien commun. De nombreuses actions de végétalisation avec des variétés comestibles sont menées par ces groupes notamment en milieu urbain. Source : <http://lesincroyablescomestibles.fr/>.

Suite à cette première visite, je retournerai régulièrement dans la municipalité pendant les trois années qui suivront pour suivre l'évolution du Projet Alimentaire Territorial, et des actions menées dans ce cadre. Je suivrai également la mise en place du Défi à Alimentation Positive



Figure 17 Un habitant du vieux village explique à la délégation japonaise en visite l'histoire et les enjeux de l'initiative "Incroyables comestibles". Crédits photo : Martina Tuscano ;

(FAAP) auquel je dédie un chapitre à part entière à la fin de manuscrit (chapitre 7). Les données que j'analyse dans ce chapitre relèvent quasi exclusivement des observations menées durant les comités de pilotages du Projet Alimentaire Territorial et d'un certain nombre de réunions, échanges et rencontres, auxquels j'ai pris part tout au long de mes recherches. Ces matériaux sont donc le produit d'observations directes, des échanges formels et informels eus avec des

participants à ces instances de gouvernance, et d'entretiens semi-directifs menés avec les acteurs directement impliqués dans le projet.

2. LA MEAD, UN CATALYSEUR DE PROJETS

La première rencontre officielle du PAT à laquelle je participe est un comité de pilotage, en janvier 2018. Il s'agit du quatrième comité de pilotage depuis le démarrage du projet en 2016. Cette rencontre me donne un premier aperçu de la profusion de projets menés par la commune autour de l'alimentation. Lorsque Laureen introduit la réunion par une présentation faisant état des lieux des actions et des projets menés, on parle peu – voir pas – du PAT : on parle de la MEAD et de l'ensemble des projets et des actions portées par la structure et plus précisément par l'équipe dynamique qui rassemble élus, chargés de mission, stagiaires et services civiques.

Depuis les années 2000, la ville est devenue un lieu d'expérimentation de programmes ministériels portés par le ministère de la Santé, comme dans le cas du Plan National Nutrition et Santé. Néanmoins, depuis 2012, année qui a vu la transformation radicale des cantines scolaires, les actions portées par la municipalité ont gagné en visibilité, d'abord à l'échelle nationale puis internationale depuis 2016. Au cours de cette année, la municipalité est lauréate du Programme National pour l'Alimentation pour la mise en œuvre d'un PAT, bénéficiant d'un budget global de 357 960 €⁹⁰, dont 71 910 attribués par le PNA, 150 000 € par la fondation Nina et Daniel Carasso, le montant restant étant pris en charge par la municipalité.

Le PAT porté par la MEAD est bâti sur quatre axes de travail composant la stratégie de la structure : 1) l'accompagnement à l'installation d'agriculteurs, en continuité avec la modification du PLU adoptée en 2012 visant la requalification des terres agricoles, 2) l'éducation à l'alimentation durable, travail mené fondamentalement avec le public jeune dans les cantines scolaires, mais aussi par des actions avec le public adulte, 3) des activités de recherche – actions conduites avec les institutions de recherche et de formation partenaires (Université de Nice, Skéma Business School, INRAE, programme Lascaux), 4) développement des outils de

⁹⁰ Contre la subvention de 110 000 € du PAT de la Provence Verte, dont 70 000 par l'État et l'ADEME, 18 000 par la région Sud et 22 000 par l'agglomération de la Provence Verte.

communication pour essaimer les actions menées par la ville au sein d'autres centres urbains et collectivités en France comme à l'échelle européenne. Pour ce dernier axe, des prestataires sont engagés pour restructurer le site, fabriquer de courtes vidéos de présentation, une chaîne YouTube de la MEAD et une page Facebook viennent créées et régulièrement nourries.

En 2016, la ville bénéficie également d'un financement accordé pour le projet Agri-Urban lauréat du programme européen URBACT⁹¹. Par ce projet, la municipalité engage une prospective sur les terrains agricoles afin d'accompagner l'installation des agriculteurs. Respectant le cadre imposé par le financement, comme dans le cas des LEADER, la municipalité rassemble un Groupe d'Action Local⁹², regroupant des élus de l'agglomération, des citoyens, des représentants des structures agricoles locales, qui contribue aux réflexions sur les modalités et les limites des projets d'installation. Ce groupe local réfléchit ainsi aux questions pratiques et aux implications possibles de l'installation d'agriculteurs sur le périmètre communal. Ce projet a contribué à qualifier les parcelles agricoles de la commune, à repérer les propriétaires et à démarrer un travail de sensibilisation pour favoriser l'installation sur ces territoires.

Fin 2017, suite aux financements d'Agri-Urban, la ville obtient aussi un financement pour le projet BioCanteens qui vise à essaimer les actions de la municipalité dans un principe de partage d'expérience avec six autres villes européennes. La reconnaissance du projet de la ville monte d'un cran : les participants n'ont pas tous le même statut au sein du projet, le but étant de *« transférer les bonnes pratiques de Mouans-Sartoux dans le domaine de la restauration scolaire collective, à d'autres villes très engagées en Europe »*. Ces « bonnes pratiques », *« sont basées sur la distribution quotidienne de repas 100% bio et majoritairement composés de produits locaux, la réduction drastique du gaspillage alimentaire compensant ainsi intégralement le coût plus élevé du passage au bio, et l'organisation d'activités pédagogiques dédiées pour sensibiliser*

⁹¹ Programme européen d'échanges souscrivant des objectifs de développement durable dans les espaces urbains, il soutient la coopération entre villes européennes. URBACT, comme le programme LEADER, est cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et les États membres du programme.

⁹² Ce dispositif est rendu obligatoire par les projets financés par le Fonds européen de développement régional (FEDER).

les enfants à l'alimentation durable. »⁹³ Ce réseau de transfert de « bonnes pratiques » s'appuie donc sur le modèle de la *success story* mouansoise et prolonge le postulat que la distribution de repas scolaires *durables* est un levier essentiel au développement d'une approche agri-alimentaire territoriale, « *garant à la fois de la santé des habitants et de l'environnement* ».

Ces activités d'essaimage menées en France et dans d'autres pays européens s'ajoutent, à Mouans-Sartoux, aux activités d'éducation menées avec les enfants des écoles : une chargée de mission est embauchée pour animer des projets pédagogiques faisant le lien entre la régie agricole de Haute Combe, nom de l'exploitation agricole de la municipalité, et les écoles. Ces actions sont menées en collaboration avec des acteurs du monde de la santé, notamment avec le Comité Départemental d'Éducation à la Santé des Alpes-Maritimes, le CODES, qui accompagnent les chargés de mission comme les techniciens des services impliqués. Des actions d'éducation sont aussi menées avec un public adulte. Le Défi Familles À Alimentation Positive (FAAP), qui accompagne des familles volontaires vers des pratiques alimentaires plus « durables » via des activités pratiques tout au long de l'année scolaire, sera une des premières initiatives de sensibilisation menées auprès des publics adultes.

Toujours en 2016, le commun signe une convention avec l'Université de Nice qui conduira à création du diplôme universitaire « Chef de Projet en Alimentation Durable » en 2018, dont une partie des cours se tiendront à Mouans-Sartoux. Ce diplôme forme chaque année des professionnels des collectivités territoriales, des chargés de mission ou encore des jeunes en poursuite d'études et les formes à travailler « l'alimentation durable » par une approche intégrée combinant urbanisme, santé, environnement dans une perspective de relocalisation autant de la production que des activités liées aux différents secteurs agricoles et alimentaires. Les collaborations que la municipalité entretient avec la recherche sont nombreuses et anciennes : à part l'Université de Nice, la municipalité travaille avec les étudiants de la Skéma Business School, avec les chercheurs en droit de l'Université de Pau dans le cadre du programme de recherche européen Lascaux, en droit à l'alimentation. Cette collaboration avec la recherche se

⁹³ Source : <https://urbact.eu/biocanteens>, traduction soignée par l'auteure.

formalise entre autres avec l'INRAE, par la présence de Claire Lamine et les recherches doctorales que je conduis.

En septembre 2019, la ville est lauréate du programme PNA du ministère de l'Agriculture pour la reconduction d'un deuxième PAT qui se formalise dans le réseau « Cantines Durables – Territoires Engagés », qui propose un réseau de transfert national sur le même modèle que le projet européen BioCanteens. Ce projet fait suite au premier PAT qui s'est déroulé entre 2016 et 2019 et que j'analyse plus finement tout au long de ce chapitre.

3. LA FABRIQUE DE LA MAISON D'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION DURABLE

Lors de ce premier – pour moi – comité de pilotage, en janvier 2018, deux choses m'apparaissent évidentes : d'abord, que le Projet Alimentaire Territorial de la ville de Mouans-Sartoux n'est qu'une brique de la dynamique historique qui se développe et se construit depuis plus de vingt ans. Le PAT, avec de nombreux autres projets, participe à solidifier la stratégie alimentaire de la ville, et par conséquent le narratif commun qui rassemble le noyau dur de personnes travaillant à ce dessein municipal. De fait, lors des comités de pilotage, nous parlons autant des actions futures de la MEAD, mais aussi de celles menées dans le cadre d'autres projets, des projets futurs, des actions à développer, que du PAT en tant que tel. Le deuxième constat que je fais début 2018, c'est que la MEAD est un projet en devenir : le mas provençal devant accueillir l'équipe de la MEAD n'est pas encore restructuré et, moins pragmatiquement, cette « maison » est encore en quête de sa vocation. Les élus, ainsi que les chargés de mission, nous sollicitent pour réfléchir ensemble aux perspectives futures.

a) Le comité de pilotage

Depuis la formalisation de la MEAD sous la contractualisation en tant que PAT, la gouvernance est assurée par un comité formel (le comité de pilotage) qui se réunit environ deux fois par an. Ce groupe implique une vingtaine d'acteurs, des élus du service Éducation, Enfance et Jeunesse et l'adjoint à l'Urbanisme, les chargés de mission de la MEAD ; des institutions régionales et départementales du monde de la santé comme le Comité Régional de l'Éducation à

la Santé (CRES) PACA, du Comité Départementale de l'Éducation à la Santé (CODES) ; les instances régionales qui chapotent les PAT du PACA, à savoir la DRAAF et l'ADEME ; des enseignants et chercheurs de l'Université de Nice, de l'Université de Pau via le programme européen de recherche Lascaux sur les transitions, et l'INRAE, représentée par C. Lamine et moi-même ; l'association Un Plus Bio, pionnière en France dans l'accompagnement des collectivités pour l'implémentation de produits biologiques. Enfin, des acteurs associés ponctuellement selon les thématiques traitées rejoignent les réunions du comité de pilotage.

Les acteurs impliqués dans le pilotage du projet entretiennent avec la municipalité des liens plus ou moins anciens, ils sont parfois impliqués dans des actions menées, mais, plus souvent, sont conviés dans ces instances décisionnelles pour apporter un regard externe, d'experts. Le déroulement de ces journées de pilotage suit un ordre invariable : normalement elles se déroulent sur toute une journée, démarrent par le mot de bienvenu de Gilles ou du maire Pierre Aschieri, puis continuent par les présentations des chargés de mission, chacun pour un axe de travail ou un projet spécifique, laissant à chaque fois l'espace aux échanges. Les après-midis sont souvent réservés pour des approfondissements spécifiques ou des travaux en commun, souvent en petit groupe. Le midi nous consommons des repas concoctés par les équipes des cantines scolaires, nous avons donc droit à ces repas bio, de saison et composés par les produits de la régie agricole dont la renommée participe au succès de la ville.

Les personnes réunies lors de ces comités de pilotage se connaissent pour la plupart : avec certains, comme avec le directeur d'Un Plus Bio ou encore les chercheurs de l'Université de Pau et de l'Université de Nice, les collaborations sont anciennes. Les comités de pilotage ont donc une composante fondamentalement institutionnelle, relevant de la santé comme du monde académique, souvent externe au territoire. Des habitants mouansois, seulement Katie est présente dans ses instances : citoyenne mouansoise, elle est engagée depuis un bon nombre d'années dans la Maison du Commerce Équitable (MCE), épicerie située dans l'ancien village qui propose à la fois des produits issus du commerce équitable, mais aussi certains produits frais réceptionnés chez les producteurs. Katie sera par la suite élue au sein de la municipalité dans la commission « Commerce équitable ». Les instances agricoles, la Chambre d'agriculture comme les

représentants de la bio, comme AgriBio 06, sont peu impliqués dans les arènes de gouvernance du projet municipal.

b) Les premières réflexions sur les formes de gouvernance

Courant octobre 2019, lors d'un comité de pilotage, la question de l'identité de la MEAD est soulevée, autant dans la forme qu'elle pourrait assumer que dans la vocation de la structure. Les chargés de mission nous proposent un travail collectif ayant pour but d'engager des réflexions sur le futur de la structure. C'est pour moi une manière de comprendre les motivations des participants venus parfois de très loin – comme dans le cas d'un chercheur de l'Université de Pau - à prendre part à ce laboratoire d'idées autour de l'alimentation.

Selon le déroulement habituel, nous assistons à une présentation des avancements des travaux, des actions engagées, des projets en cours. On nous présente les nouveaux arrivés à la MEAD : stagiaires, chargés de mission, l'équipe ne cesse pas de s'agrandir. La nécessité de réfléchir collectivement aux perspectives futures de la MEAD est dictée principalement par deux questions sensibles : les subventions et la gouvernance. Pour que la structure soit viable sur le long terme, elle devrait s'affranchir des financements ponctuels venant du secteur public ou privé. L'idéal serait de trouver un montage financier qui permettrait à la structure de se subventionner toute seule et éviter la perpétuelle course aux financements. Ensuite, puisque la MEAD, nous explique Gilles, ambitionne à être « *l'organe fédérateur de tous les projets de Mouans-Sartoux* » associant à la fois le service public comme les projets autonomes – e.g. la Maison du Commerce équitable (MCE). Une réflexion sur la gouvernance est ainsi nécessaire, car les espaces de décision se limitent au noyau dur des élus et chargés de mission et lors des comités de pilotage avec des acteurs externes. Localement, les habitants ne bénéficient pas d'espaces pour s'impliquer dans les projets de la municipalité et devenir force de proposition.

Qui veut impliquer cette MEAD en devenir ? Est-ce qu'il s'agit d'un service de la ville ? Est-ce qu'elle pourrait être une SCIC réunissant des acteurs du public, du privé, des financeurs, des habitants ? Le choix du dispositif est directement en lien avec un choix de gouvernance.

La MEAD a ainsi engagé Stéphane, directeur d'Un Plus Bio pour accompagner les chargés de mission dans un travail de réflexion sur les possibilités d'adapter les formes de

gouvernance actuelles. Stéphane imagine la MEAD comme « *un agitateur d'idées* » qui ambitionnerait de « *remettre à l'établi un certain nombre de choses, comme par exemple le bio pour tous* ». Stéphane entretient avec Gilles une amitié de longue date qui s'est aussi concrétisée en nombreuses collaborations entre la municipalité et la structure associative, comme la création du Club des Territoires en 2013⁹⁴.

Le jour du comité de pilotage, il partage avec nous les avancements de ce travail de reconception de la gouvernance de la MEAD qu'il mène en collaboration avec les chargés de mission. L'hypothèse est celle de restructurer la gouvernance par pôle thématique et ils proposent trois niveaux décisionnels. D'abord, un niveau impliquant un groupe de réflexion technique restreint qui pourrait former un groupe d'action locale, avec des techniciens d'autres services afin d'apporter une vision transversale. Ensuite, un groupe d'habitants intéressés qui pourrait venir renforcer les actions de la MEAD et contribuer aux activités menées dans le domaine de Haute Combe. Enfin, une instance de pilotage associant des acteurs externes comme celle déjà existante.

Ce besoin de décliner la gouvernance en plusieurs instances résulte, m'explique Laureen lors d'un échange, du fait que le groupe de comité de pilotage « *fait intervenir des externes, comme vous, comme François Collart Dutilleul, qui apportent aussi leur expertise sur les thématiques, mais du coup le copil c'était un peu le lieu fourre-tout, on discutait tout de la MEAD à ce moment-là, on n'avait pas d'autres moments, d'autres temps pour discuter, même au niveau technique. Ça vient de là, de se dire il faut créer d'autres instances et ne pas tout discuter au copil, au copil on peut profiter pour parler des grands projets, des avancées, de l'organisation et de décider des grandes orientations.* ».

Ces trois niveaux répondent par ailleurs à des interrogations soulevées par d'autres services de la municipalité concernant un manque de lisibilité concernant les actions, les financements et le constant agrandissement de l'équipe engagée par le service Éducation,

⁹⁴ Le Club des Territoires depuis 2013, a l'ambition de « fédérer les élus et les équipes techniques des collectivités autour de projets alimentaires communs, représenter les membres adhérents auprès des instances de décision nationales, diffuser le message d'une démocratie alimentaire accessible à tous et sur tous les territoires. ». Source : <https://www.unplusbio.org/le-club-des-territoires/>.

Enfance et Jeunesse. Le manque de lisibilité concernant les activités menées est dû au fait que, au fil du temps, le service est devenu une structure hybride, détachée au fur et à mesure du reste des services grâce à des personnes jeunes, hautement formées et souvent fraîchement diplômées, ce qui participe à établir deux vitesses différentes entre ces services et les autres.

Ils proposent ainsi de décliner la gouvernance en trois niveaux différents, mais il reste néanmoins la question du type de structure que les participants souhaitent proposer. François Collart Dutilleul, professeur émérite de l'Université de Pau et juriste, propose un montage en SCIC⁹⁵, outil juridique en mesure de mettre en lien les différents secteurs (économie, éducation, commerce, espaces verts) et de favoriser les transversalités, enjeu très important pour les politiques publiques dans un territoire donné. Gilles considère que le risque de ce format juridique serait celui de trop institutionnaliser la structure de la MEAD, relativement souple, et de risquer ainsi de devoir segmenter les différents projets. Il tient à l'idée de préserver la MEAD comme un service public, mais il souhaite orienter la structure vers une gouvernance partagée et participative qui puisse néanmoins continuer à obtenir des financements pour qu'elle soit pérennisée.

Enfin, le maire prend la parole avec un pragmatisme propre à son rôle de dirigeant : selon lui le choix de la structure est à faire selon les possibilités financières. SCIC, associations, institutions politiques, etc., le choix résulterait de la possibilité de sécuriser les financements tout en gardant la proximité avec les politiques publiques. Ces premières réflexions sur la gouvernance continueront à être soulevées par la suite, car, comme une chargée de mission m'a dit lors d'un échange suite à ce comité de pilotage, même si « *Mouans-Sartoux est un projet descendant, puisque c'est un projet de la municipalité, il faut quand même savoir où est-ce qu'on se rencontre [avec les habitants] et à quel moment il faut travailler ensemble* ».

⁹⁵ La SCIC, créé 2001, est l'acronyme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Il s'agit d'une coopérative de travail associé qui associe obligatoirement autour d'un projet des acteurs salariés, des acteurs bénéficiaires et des contributeurs pour produire des biens ou des services d'intérêt collectif au profit d'un territoire ou d'une filière d'activités.

4. LA MEAD À LA RÉGIE AGRICOLE

a) Retour en force des enjeux de santé

Au printemps 2019 nous participons au premier comité de pilotage dans les locaux fraîchement restructurés de la MEAD. Le beau mas provençal domine l'exploitation agricole de Haute Combe, nous sommes accueillis dans une grande salle de réunions adjacente à une spacieuse cuisine pensée pour animer des ateliers avec les habitants ou les élèves des écoles municipales. Gilles nous présente les lieux, introduit les activités que le bâtiment accueillera.

Les acteurs habituels sont présents, mais, ce jour-ci, la composante habituelle des acteurs du monde de la santé est particulièrement renforcée par de nouveaux participants : deux professeurs du CHU de Nice, dont une pédiatre, et Denis Lairon, nutritionniste et directeur de recherche émérite à l'INSERM, sont conviés à se joindre au comité de pilotage. Toute la matinée, en effet, sera dédiée à la perspective de développer des projets en lien avec la santé, ce qui explique l'invitation de ces nouveaux acteurs. Gilles décline les actions de la ville en lien avec la santé menées au sein de la municipalité, l'objectif étant de « *respecter la santé des personnes qui mangent à Mouans-Sartoux* » en faisant notamment référence au Plan National Nutrition et Santé puisque garant d'une alimentation saine, même s'il considère avoir poussé davantage la démarche avec le 100% bio. Si les équipes ont décidé d'inviter davantage d'acteurs de la santé, c'est parce qu'ils ont mûri l'idée d'évaluer l'impact sur la santé des actions menées dans le domaine de l'alimentation afin de pouvoir exporter le modèle sur d'autres territoires.

Ce matin, les échanges portent sur l'hypothèse de mener une étude sur l'impact que actions menées par la municipalité ont sur la santé des mouansois. Plus particulièrement, les représentants du secteur hospitalier ainsi que les élus, proposent d'évaluer l'état de santé auprès des élèves qui bénéficient des cantines scolaires mouansoises. Nous assistons aux présentations de Denis Lairon, chercheur en sciences de la nutrition ayant longuement travaillé sur les implications nutritionnelles de l'agriculture biologique, puis de Véronique Nègre, pédiatre travaillant sur les enjeux nutritionnels chez les enfants. L'hypothèse de mener une étude pour évaluer les bienfaits de la politique alimentaire locale en termes de santé sur les habitants mène les experts présents à évaluer et se confronter sur les méthodes possibles, les approches et les

potentiels liens de causalité qui pourraient être établis entre l'état de santé et les facteurs environnementaux.

Stéphane, président d'Un Plus Bio et ingénieur agronome, souligne l'importance d'évaluer la consommation de produits biologiques sur la santé des étudiants et des habitants. Zeina, présidente du Comité régional d'éducation à la santé et vice-directrice du Haut Conseil National de la Santé, trouve cette posture réductrice. On ne peut pas se restreindre à l'agriculture biologique lorsqu'on parle plus largement de questions de santé. Stéphane n'est pas d'accord. Pour lui, parler de bio c'est une entrée pour parler à la fois de questions de santé et plus largement environnementales. Gilles, chef d'orchestre du projet alimentaire territorial, met fin à la querelle : « Ici, dit-il, on défend la bio parce que garante de la nutrition ». Il assume, ce faisant, la fonction sanitaire de l'alimentation biologique pour les consommateurs, argument qui ne fait pas consensus dans le champ médical.

b) La restructuration de la MEAD

Début mars 2020, alors que de premières rumeurs circulaient concernant un potentiel confinement à cause d'un virus sur lequel on avait peu d'informations, nous nous retrouvons pour un comité de pilotage à Mouans-Sartoux. Nous ne savions pas qu'il allait être le dernier comité en présentiel avant un moment. Le chargé de mission récemment recruté pour animer le réseau BioCanteens, Thibaud, nous présente les nouveaux pôles autour desquels les actions portées par la MEAD vont maintenant s'articuler. En effet, suite à un bilan au sein de l'équipe, certaines actions ont semblé plus structurantes que d'autres, ce qui les a conduits à restructurer les quatre axes initiaux en deux pôles desquels découleraient une série d'actions.

Le premier pôle se construit sur deux actions principales : l'une consiste à soutenir le développement économique local en lien avec l'alimentation durable, l'autre a pour objet de continuer les activités d'éducation en lien avec l'alimentation, en cherchant notamment à prolonger ces actions vers de « nouveaux publics ».

La première action engagerait un travail avec les acteurs des filières productives locales ou encore par la valorisation des commerces et entreprises engagés dans des démarches soucieuses de l'environnement. Le soutien et le renforcement de l'agriculture locale passeraient

par la mise en place d'un plan agricole pour installer des agriculteurs sur les terres disponibles et renforcer l'offre alimentaire bio sur le territoire. Pour ce faire, le travail entamé de sensibilisation des propriétaires ainsi que du repérage d'agriculteurs porteurs de projets sera soutenu et consolidé.

Le deuxième pôle appuierait les activités de transfert et d'essaimage sur lesquelles désormais les équipes dédiées investissent une part importante de leur énergie. Si dans un premier temps l'essaimage était pensé comme un moment de partage d'expérience avec d'autres collectivités ou centres urbains français et européens, la restructuration du nouveau pôle voit désormais la municipalité comme organisme formateur pouvant proposer des contenus à destination des collectivités territoriales. Les contenus pourront prendre la forme de formations existantes, comme le Diplôme universitaire « Chef de projet en alimentation durable » dispensé par l'Université de Nice en partenariat avec Mouans-Sartoux, mais aussi par une possible réadaptation de cette formation pour un public international. Le chargé de mission évoque la possibilité d'organiser une école d'été de trois semaines, un MOOC en français et anglais ou encore la conception de guides de « construction d'un projet alimentaire durable ».

Dans ce deuxième pôle, un objectif est formulé avec plus de détermination qu'auparavant : impliquer les citoyens et faire de la ville un « *laboratoire de politiques alimentaires locales et durables* », d'après les mots du chargé de mission qui nous présente cette nouvelle ouverture. La création d'un *Food Policy Lab* permettrait à la fois de répondre aux nombreuses sollicitations d'autres collectivités pour les inviter à partager l'expérience de la municipalité, de créer un espace d'expérimentation et d'évaluation des politiques locales et, évidemment, d'impliquer davantage les citoyens dans l'ensemble des projets portés par la municipalité. Thibaud laisse ensuite la parole à deux habitants mouansois qui siègent, pour la première fois, autour de la table.

c) L'enrôlement des citoyens : la construction d'un dispositif ad hoc

Si la question de l'implication citoyenne avait été évoquée à de nombreuses reprises avant cette présentation de mars 2020, c'est néanmoins à ce moment-là que la réflexion se formalise dans une ébauche de conseil local de l'alimentation, dont la création est accompagnée par les services de la municipalité. Pour ce faire, ils souhaitent impliquer des citoyens qui ont montré un

intérêt pour la thématique alimentaire, ou pour les questions écologiques, et qui ont la disponibilité pour s'impliquer dans des projets de la municipalité. Ainsi deux habitants nous présentent le Groupe Local d'Alimentation Durable (GLAD) en cours de préfiguration.

L'une d'entre eux est Magalie, citoyenne mouansoise que j'ai connue et interviewée lors du Défi Familles à Alimentation Positive 2018/2019. Chercheuse en génétique de l'abeille, elle est actuellement en disponibilité, ce qui lui a permis de s'investir davantage dans un mode de vie qui lui convient mieux, mais aussi d'adhérer aux activités proposées par la municipalité autour des questions alimentaires. Elle nous présente, à l'occasion de ce comité de pilotage début mars, la vocation de ce groupe naissant, le GLAD, qui à ce stade a l'ambition d'associer des habitants pour promouvoir d'abord une meilleure connaissance des ressources du territoire en alimentation durable, et de favoriser l'usage de ces ressources. Le groupe, en réalité, n'est pas encore constitué et la poignée d'habitants impliqués à ce stade cherche à enrôler de nouveaux acteurs pour créer un véritable conseil local de l'alimentation avec les différents maillons du système alimentaire. Si pour la première fois des habitants mouansois siègent dans la principale arène décisionnelle de la MEAD, la naissance de ce groupe est quoi qu'il en soit encouragée par la municipalité, pour « *renforcer l'implication des citoyens [afin qu'ils soient] plus investis dans les actions alimentaires de la ville* », nous explique Magalie. En effet, suite à cette présentation de Magalie, Gilles prend à nouveau la parole pour souligner la volonté politique de constituer « *un outil de gouvernance sur la commune avec l'ensemble des acteurs* ».

Nathan, une autre jeune recrue de la MEAD, prolonge les réflexions autour de l'implication citoyenne et nous présente le nouveau projet dénommé « Le citoyen nourrit la ville ». Financé par l'ADEME et la Fondation de France, ce projet a pour objectif d'inviter les citoyens à reprendre en main les enjeux de production alimentaire, de « *construire leur souveraineté alimentaire à différentes échelles : celle familiale, de quartier, et de la commune* ». La ville, dans le cadre de ce projet, accompagne les habitants dans le développement de micro-projets visant à végétaliser et investir l'espace public par des activités de productions alimentaires. À ce stade, ils cherchent à enrôler un groupe restreint de citoyens engagés dans le projet de la ville. Puis, ils souhaitent procéder à un recensement participatif des lieux de

production. Ensuite, elle vise à accompagner une réflexion sur la création d'une parcelle pilote, dans un travail de co-construction avec les citoyens.

d) L'éducation de « nouveaux publics »

Tout comme la question de l'implication citoyenne, des nouvelles réflexions concernant la sensibilisation et l'éducation de « nouveaux publics » sont posées sur la table et font l'objet de nouveaux projets au cours de ces dernières années. De fait, si la politique alimentaire locale visait dans un premier temps principalement les élèves des écoles municipales, les activités ont progressivement évolué afin de toucher des publics variés.

Pour ce faire, les équipes lancent en 2017 le premier Défi Familles à Alimentation Positive, qui arrive aujourd'hui à sa cinquième édition, ayant pour fin d'accompagner un public adulte à consommer davantage de produits bio, locaux et de saison par la modification de leurs routines alimentaires. Le même format a été étendu ensuite aux entreprises faisant partie du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse⁹⁶, sous la dénomination de Défi Entreprises à Alimentation Positive. Avant le défi, les équipes municipales avaient monté le projet « Alimentation durable en entreprise » avec le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, avec l'objectif d'introduire les enjeux de l'alimentation durable en entreprise et notamment dans les pauses café, les repas de midi, etc. En 2020, un nouveau financement FEADER permet de donner une continuité aux actions menées auparavant avec le Club, la municipalité et Agribio 06. Les participants engagent la rédaction de cahiers des charges pour les traiteurs, de documents et d'actions de sensibilisation des employés, la reconduction d'un Défi entreprises à alimentation positive ainsi que l'optimisation de la logistique et la création d'une marque pour valoriser les entreprises et prestataires engagés.

De nombreuses actions visant à « sensibiliser de nouveaux publics » se succèdent : des bénéficiaires de l'épicerie solidaire aux habitants de la maison de retraite, des actions sont mises en place pour orienter de nouveaux groupes vers l'alimentation durable via la sensibilisation,

⁹⁶ Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse est une association loi 1901, elle rassemble les entreprises du territoire autour de projets communs dans une perspective de développement territoriale.

l'éducation et des activités pratiques. Plus en pointillé et non sans difficultés, certaines actions ont été engagées aussi en partenariat avec l'épicerie solidaire rattachée au CCAS afin de renouveler l'offre alimentaire de l'épicerie avec des produits nutritionnellement plus sains ou issus de l'agriculture biologique. Certaines actions poursuivent l'objectif de faire le lien avec différents groupes d'acteurs, par exemple entre les producteurs du marché hebdomadaire qui se tient sur la place municipale et les bénéficiaires du CCAS ou encore la mise à disposition d'une parcelle à cultiver dans le domaine de Haute Combe. Également, des activités avec les résidents des maisons de retraite ont été mises en place, avec des animations de cuisine, de reconnaissance de produits ou encore des visites du domaine agricole de la ville. L'enjeu sous-jacent est celui de mobiliser et sensibiliser les publics en difficulté, les « plus éloignés », de développer les actions pouvant toucher le plus grand nombre d'habitants. Les activités éducatives, menées dans un premier temps avec les élèves des écoles et les équipes de cuisine, se sont ainsi élargies à l'ensemble de la population mouansoise, mais aussi à des groupes d'acteurs hors du périmètre municipal.

5. LES POINTS SENSIBLES DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE

a) La question de l'échelle et la coopération territoriale

Bien que le déploiement de la stratégie alimentaire mouansoise ait obtenu une reconnaissance et une résonance importante en France comme ailleurs, certains acteurs impliqués dans les démarches de la municipalité tout comme des démarches externes n'ont pas manqué, dans des situations diverses, d'exprimer leur critique ou de pointer les faiblesses de la stratégie de la ville. Parmi les points sensibles évoqués et parfois objets de controverse, ou de simple critique, deux éléments centraux méritent d'être mis en avant ici : le manque d'articulation avec les territoires avoisinants et le sentiment de dépossession éprouvé par certains citoyens ou entités territoriales proches.

Concernant la première, tout au long des comités de pilotage comme dans d'autres situations, certains acteurs ont à plusieurs reprises souligné le manque d'articulation entre les projets menés dans la municipalité avec les territoires voisins, et l'ensemble des collectivités

territoriales environnantes. D'une part, ces remarques reflètent le décalage entre la politique municipale et une tendance générale dans les Alpes-Maritimes de développer l'habitat urbain au détriment des terrains agricoles. De l'autre, depuis le démarrage du PAT de Mouans-Sartoux, seul PAT mis en place à l'échelle municipale, un débat vif a eu lieu tout au long du déroulement du projet concernant la « bonne » échelle pour un projet de ce type. Parmi les protagonistes soulevant régulièrement cette question aux élus municipaux figure la DRAAF, qui chapeaute les PAT à l'échelle régionale, mais aussi l'ADEME, devenue la partenaire principale de la DRAAF pour tout ce qui est en lien avec l'impératif de la transition écologique.

Le besoin d'élargir les projets aux territoires limitrophes, de « *nourrir les gens hors de la municipalité* », a souvent fait l'objet d'échanges lors des comités de pilotage puisqu'on ne peut pas « *faire territoire à l'échelle d'une seule municipalité* ». Cette question revenait souvent pendant les réunions puisque, si le contexte mouansois offrait un cas de figure idéale pour débattre de la pertinence de l'échelle, il reflétait néanmoins un débat en cours dans les instances du ministère. Gilles, persuadé de l'importance de l'échelle municipale pour concevoir des politiques alimentaires locales qui devraient ensuite s'articuler davantage aux EPCI puis aux régions, a tout au long de ces échanges défendu ce point de vue.

De plus, d'après les élus, du fait des orientations politiques aux antipodes et notamment avec certaines municipalités avoisinantes, la coopération n'a pas toujours été simple et n'a pas facilité une extension des projets au-delà du périmètre communal. Néanmoins, si pour longtemps cette articulation a peiné à se réaliser, la loi EGalim de 2018 pose de nouvelles règles qui imposent l'introduction de produits bio et locaux en restauration collective. Ainsi, depuis 2019, des municipalités proches ont entamé un dialogue avec les services de la MEAD, les sollicitent au sujet des modalités pour mettre en œuvre des projets, qu'ils soient au sujet de l'approvisionnement scolaire ou de la création d'une régie agricole municipale.

En outre, suite à un Forum Territorial « Alimentation durable : face au COVID-19 et aux enjeux de société, quelles initiatives pérenniser et essayer ensemble ? » organisé par le Réseau Rural, la DRAAF, l'ADEME et la Chambre d'agriculture à l'issue du premier confinement, proposition est faite par Gilles d'engager une coopération entre les différents PAT des Alpes Maritimes. Cette coopération s'est rapidement formalisée par des rencontres organisées entre les

chargés de mission, les techniciens et les animateurs rattachés aux services engagés dans des Projets Alimentaires Territoriaux de l'ensemble du département. Néanmoins, si la question de l'échelle a pour longtemps été discutée durant ces moments d'échanges collectifs, l'épidémie de la Covid, et les conséquences pour la production, la transformation et la distribution alimentaire a permis, selon Gilles, de mettre en évidence que *« si avant on pensait qu'il fallait faire gros, centraliser, avec la pandémie on a compris qu'il fallait faire petit. Je suis convaincu que les PAT doivent être à des niveaux de toute échelle, il faut penser la complémentarité de ces échelles »*.

Aujourd'hui, les services dédiés continuent d'investir une énergie importante dans l'essaimage, d'abord engagé sur le territoire européen puis à l'échelle internationale. La question de la coopération avec les territoires a donc pris forme notamment à partir des activités d'essaimage, car *« à partir du moment où vous faites quelque chose qui sort un peu de l'ordinaire, et qui défriche un peu des nouvelles voies, de nouveaux chemins, vous êtes repérés, vous êtes invités à témoigner. Nous on répond aux invitations parce qu'à la fois on a envie de témoigner, ça fait partie de nos réflexes, mais en même temps on se dit, c'est l'occasion d'apprendre. [...] il faut essaimer, mais il ne faut pas oublier le travail qu'on a à faire et peut être que le travail qu'on a fait, c'est qu'une partie du travail qu'on pourrait faire. [...] »* me dit Daniel, adjoint à l'urbanisme, qui est conscient que l'équation entre développement local et essaimage du projet doit rester en équilibre pour ne pas reverser ailleurs toutes les énergies des équipes en place. La légitimité du projet, pour cet élu qui comme ses collègues sait bien mettre en valeur l'action communale, a été d'abord cultivée auprès des habitants mouansois, ensuite auprès d'autres collectivités territoriales désireuses d'engager des démarches similaires à celle de la municipalité.

b) Les outsiders de la MEAD

Alors que la MEAD a acquis au fil du temps un prestige hors pair notamment autour de la restauration scolaire et plus largement de l'alimentation durable, la notoriété de la ville s'est parfois construite au détriment d'initiatives parallèles portées par des collectivités proches ou a créé un sentiment de compétition chez certains.

Lors des enquêtes, des échanges informels ou encore de journées thématiques régionales, il m'est souvent arrivé de réceptionner des objections formulées sous forme de critiques, parfois d'attaques, concernant les choix faits par la municipalité ou concernant les conduites choisies par les élus dans certains projets. Par exemple, lors d'un entretien avec un habitant du vieux village impliqué dans l'initiative des « Incroyables comestibles », végétalisation urbaine à fin nourricière que j'avais visitée, guidée par Gilles et les autres chargés de mission de la MEAD, lors de ma première visite à Mouans-Sartoux, ce dernier me raconte avec une certaine animosité, que la ville « s'est appropriée » ce projet qui était initialement porté par un collectif d'habitants.

Ce même collectif citoyen, en 2018 et 2019 mènera, en parallèle à l'initiative portée par la municipalité, des ateliers très similaires au Défi Familles Alimentation Positive, à savoir des ateliers pratiques, appelés aussi « défis », ayant pour objectif de diminuer les emballages alimentaires, produire ses propres lessives, etc. Ces ateliers sont organisés de manière indépendante et leurs initiateurs choisissent de ne pas solliciter les services de la municipalité. Ces habitants expriment le désir d'avoir une reconnaissance et des espaces décisionnels et d'activités moins imprégnées par la présence des élus locaux, présence qui a conduit ces habitants à développer un sentiment de dépossession vis-à-vis de certaines initiatives. Ce même sentiment de dépossession a été partagé par certains acteurs institutionnels qui n'ont pas été inclus dans la dynamique de la ville. Par exemple, la Chambre d'agriculture départementale, lors de la restitution du projet Agri-Urban du programme URBACT en 2018 visant à installer des agriculteurs dans le périmètre de la municipalité, décline l'invitation à la restitution puisque la structure n'a pas été impliquée dans les démarches qui à ses yeux relèvent de ses compétences.

Enfin, une dernière critique souvent avancée par certaines collectivités ou municipalités concerne le captage massif de moyens financiers et humains de la part de la municipalité. Plusieurs élus et chargés de mission ne manquent pas de faire remarquer que le modèle de la ville est peu viable si l'on considère que, pour son bon fonctionnement, la MEAD mobilise une moyenne de 5 à 7 ETP et au moins 1 service civique et 1 stage par an, ainsi que des moyens financiers dédiés à l'alimentation et à l'agriculture qui ne trouvent pas d'équivalents dans la grande majorité de villes de la même taille en France. La bonne réussite des actions menées est

en effet profondément dépendante des crédits considérables accordés par les programmes publics et par les fondations privées, comme la fondation Carasso.

Ces moyens considérables ont été par ailleurs source d'incompréhension de la part des autres services de la municipalité du fait d'une inégalité importante des moyens que ces services se voient octroyer. Ce manque de lisibilité des actions menées est par moments partagé par des citoyens et des techniciens de la ville éloignés des instances décisionnelles ou peu informés sur les activités et les moyens déployés.

6. UNE LÉGITIMITÉ SAVAMMENT CONSTRUITE

Les moyens déployés par la municipalité, néanmoins, sont le fruit d'un long travail de construction de la reconnaissance de la politique de la ville sur les thématiques alimentaires et agricoles. Ce travail minutieux qui date de la fin des années 1990 participe aujourd'hui à la narration communément partagée par les équipes en place et légitimée par les autres. Il concourt à structurer une communauté qui œuvre à un dessein commun. Selon la lecture que je propose, cette légitimité repose largement sur la mobilisation de compétences transversales aux équipes de la MEAD, sur une mobilisation importante des acteurs institutionnels et académiques au fil du temps et enfin, sur les évaluations conduites par des organismes de recherche ou par les ressources *in situ*, ce qui produit des matériaux prouvant systématiquement les résultats obtenus par les projets menés.

a) La fine équipe

Entre 2016 et 2020, la notoriété de la ville s'accroît de manière notable : presse, médias privés et publics ont participé largement à ce processus. Dans cet espace de temps, plus de 200 articles publiés en ligne évoquent les actions de la municipalité dans le domaine de l'alimentation, ainsi que de nombreuses émissions radio, des articles de presse écrite. De plus, dans de nombreuses instances l'expérience de Mouans-Sartoux est évoquée au titre de Sacré Graal de l'alimentation durable. Au cours de ces trois ans, il m'est arrivé souvent, autant dans des journées d'études scientifiques que dans des séminaires ou des groupes thématiques à l'échelle régionale ou nationale, que l'histoire singulière de Mouans-Sartoux soit évoquée. Ces

évoqueries pouvaient à la fois valoir de témoignage positif voulant pointer ce projet politique ambitieux, mais également formuler une critique, notamment sur le captage massif de moyens par la municipalité ainsi que sur la démarche plutôt autocentrée. Qu'il s'agisse d'un éloge ou d'une critique, la ville a acquis une notoriété qui conduit de nombreuses collectivités territoriales, en France comme à l'international, à solliciter les équipes en place pour connaître les coulisses de cette machine à projets.

La capacité à capter des nombreux financements a permis au fil du temps de recruter de nombreuses et nombreux chargés de mission. Également, le recrutement croissant au cours de ces années de jeunes diplômés ou de stagiaires a porté dans les locaux de la MEAD des compétences transversales dans le domaine de l'agronomie, de la planification urbaine, de la nutrition, du design et ainsi de suite. Laureen, Léa, Cindy, Marine, Solenne, Thibaud, Nathan, Diana, Coralie et bien d'autres ont constitué et constituent une équipe jeune, active, et dotée de compétences complémentaires, singulière dans les services des collectivités territoriales. De plus, ces chargés de mission ont porté des compétences relatives à l'ingénierie de projet, la conception, la coordination et l'animation, compétences obligatoires pour participer à des appels à projets et capter les financements nationaux et internationaux.

Ce groupe constitue aujourd'hui le moteur de la MEAD, il œuvre efficacement à l'obtention des financements, conduit les projets à l'international, assure le lien avec les services de la municipalité, comme les équipes des cantines ou le personnel enseignant. Pour cela, ce noyau dur nous paraît composer un des piliers fondamentaux participant activement à la reconnaissance obtenue par ce projet.

b) Le pilotage institutionnel et académique

La composition des comités de pilotage restera plus ou moins invariable tout au long du déroulement du PAT : un ensemble d'acteurs institutionnels du monde de la santé, du monde académique et de la recherche, quelques représentants de la bio et minoritairement du monde associatif. Tradition ancienne dans la municipalité, la coopération avec les services d'État s'est d'ailleurs souvent concrétisée dans des programmes expérimentaux que la ville acceptait de bon gré de mettre en place sur son territoire. Également, la coopération avec le monde académique

étant ancienne, la ville a souvent fait appel à la recherche pour s'orienter et atteindre un nouvel objectif. Par exemple, l'ancien maire, André Aschieri, et des techniciens des services dédiés avaient déjà travaillé avec l'université de Nice pour un Plan d'Occupation des Sols. Néanmoins, dès la création de la régie agricole et de la conversion des cantines municipales, la collaboration avec les institutions de santé et académiques est devenue partie fondamentale du *modus operandi* de la municipalité.

Concernant le côté institutionnel, des représentants de la région, mais aussi impliqués dans des instances nationales (comme le Haut Conseil de la Santé) participent au pilotage de la ville et, en plus d'un rôle de conseil, ces représentants orientent les actions vers les financements ou appels à projets futurs. En plus des structures départementales et régionales, des praticiens hospitaliers – notamment des professeurs de l'université de médecine – ont aussi rejoint les instances de gouvernance notamment dans l'idée de mener des études pour évaluer l'impact des actions sur la santé des habitants. Concernant le monde académique, la municipalité a toujours fait appel à des chercheurs et enseignants-chercheurs provenant de différentes disciplines afin de les appuyer dans les réflexions en cours en lien avec la politique alimentaire locale.

Si la conversion de la restauration scolaire a bénéficié de l'appui de chercheurs en droit de l'Université de Pau, et notamment celui Fabrice Riem et François Collart Dutilleul, la présence du nutritionniste Denis Lairon, chercheur émérite à l'INSERM a sans doute contribué à légitimer l'orientation de la municipalité à privilégier de manière exclusive les produits issus de l'agriculture biologique. Cette présence massive d'académiciens contribue à solidifier le projet, apporte une légitimité et une reconnaissance du fait des démarches d'enquête classiques ou expérimentales qui y sont menées, en oriente les actions. L'intérêt est néanmoins réciproque, et cette thèse en est la preuve, puisque la singularité du cas en fait un sujet d'étude original.

c) L'administration de la preuve

Ce recours presque systématique aux experts se traduit en interne par le captage de compétences, le recrutement de chargés de mission et en externe par la collaboration avec des chercheurs et des bureaux d'études.

En interne comme par les collaborations externes, le protocole choisi par les dirigeants municipaux prévoit une évaluation quasi systématique des actions ainsi que des programmes menés. Ceci pas seulement à la fin des projets, mais aussi de manière répétée au cours des années afin d'évaluer l'impact des activités de la ville sur la santé des citoyens. Ainsi, dès 2012, la mairie avec un ensemble de partenaires du territoire crée l'Observatoire de l'Alimentation Durable, entité ayant pour but de suivre les actions menées dans les cantines scolaires, leur mise en œuvre et leur appréciation de la part des habitants et des élèves. Une première enquête est menée dès 2013 avec les parents d'élèves, reconduite en 2016 par Laureen, à l'époque en stage à la MEAD, puis répétée en 2019.

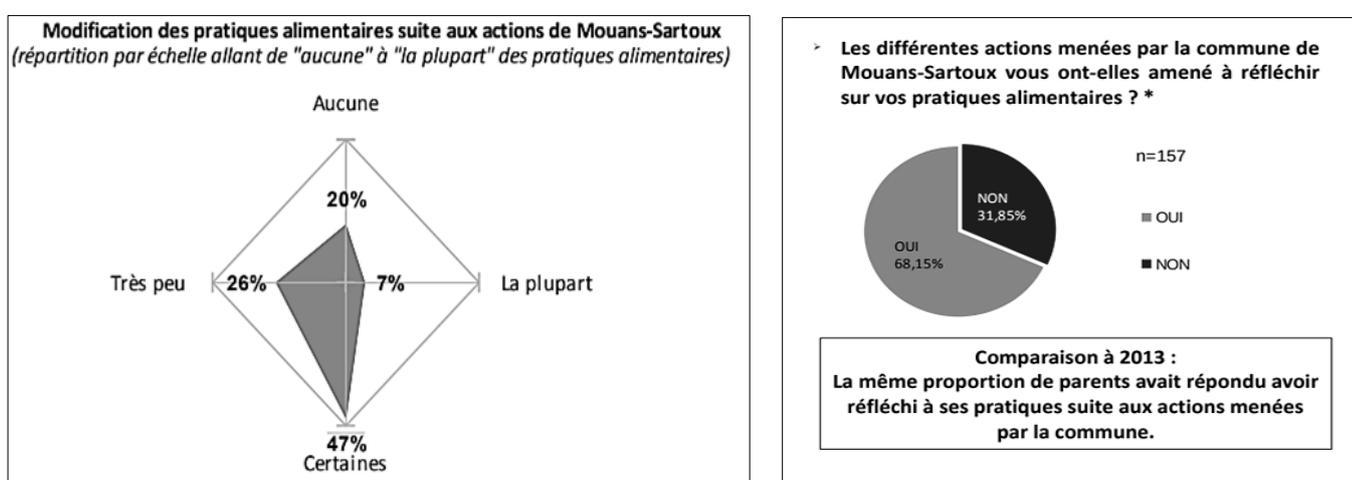


Figure 18 Extrait des résultats d'enquêtes menées en 2013 (à gauche) et en 2016 (à droite) auprès de parents d'élèves des écoles mouansoises ;

L'ensemble de ces enquêtes, malgré des questions parfois orientées comme le choix de l'échantillonnage, montrent à différentes reprises que la politique alimentaire locale a conduit à un changement du comportement alimentaire des familles ayant des enfants scolarisés dans la municipalité. Tour à tour, les chiffres montrent que la part de produits bio est augmentée, que les familles achètent plus de produits locaux et de saison. Ces données mettent ainsi en avant, par un exercice d'administration de la preuve, que les initiatives portées par la municipalité ont eu leurs résultats, et que ces résultats sont « positifs » (Figure 18). Ces résultats prouvent ainsi la pertinence de l'action municipale et la présentation systématique de ces résultats dans des instances formelles, ainsi que dans la demande de subventions, participe à renforcer la légitimité de la ville dans le domaine alimentaire.

Cette activité d'évaluation repose en partie sur les nombreux étudiants en fin d'études que la ville héberge pour leur stage. Futurs ingénieurs agronomes, urbanistes, politistes, designers, ces étudiants apportent une compétence à la ville qui leur permet de faire des bilans, de chiffrer, de prospecter et de formaliser des plans futurs d'urbanisme, d'éducation, agricoles, alimentaires et ainsi de suite. En plus du travail mené par les ressources en interne, des partenariats ponctuels ou plus à long terme assurent la mise en place de projets de recherche-action visant à tester des démarches d'évaluation ou à mesurer des activités menées depuis longue date. Ainsi, mon travail de thèse, et notamment les recherches que j'ai menées sur le Défi Familles à Alimentation Positive, ont été à plusieurs reprises présentées lors de comités de pilotage, de réunions en interne avec la municipalité et, plus récemment d'un évènement grand public organisé par la municipalité sous le nom de « Printemps des possibles ». Similairement, lors d'un comité de pilotage en mars 2020, un ingénieur de l'École d'ingénieurs agronomes de Montpellier présente l'outil d'évaluation du système alimentaire territorial qu'il construit et qu'il testera, avec l'accord de Mouans-Sartoux, sur le territoire municipal pour les deux années à venir.

Ces travaux permettent ainsi de nourrir les données sur lesquelles la municipalité s'appuie pour la rédaction de projets ou au cours des présentations faites dans d'autres instances. Les résultats offrent donc un levier, une démonstration objective de la pertinence des projets entrepris et de la nécessité de les prolonger. Les élus sont bien conscients de cette double fonction des études menées au sein de la municipalité : si d'un côté elles permettent de prolonger les activités de la structure, de l'autre elles rentrent dans un dessein plus large qui vise à « *montrer que ça a été possible* », car « *si on ne montre pas que c'est possible, on ne nous croit pas* », dit Christelle, directrice du service Éducation Enfance et Jeunesse, pendant une réunion.

La réussite de ce projet prestigieux repose en partie sur les compétences et sur ces preuves qui confirment l'orientation prise et encouragent l'équipe à repousser les limites des actions conduites. Le fonctionnement de ce mécanisme bien rodé n'a d'ailleurs pas été mis en difficulté lors de l'épidémie, tiennent à préciser les élus suite au premier confinement, alors que l'ensemble de l'approvisionnement et de la production a subi un dur coup d'arrêt lorsque la crise sanitaire s'est déclenchée. Au contraire, pour la ville, cette situation contraignante a été une occasion pour montrer la réactivité de l'ensemble des services municipaux face à la crise. « *Nous avons pu*

tester la résilience de notre système alimentaire territorial », annonce Gilles après un point sur la manière dont l'ensemble des équipes et des activités ont été remodelées pendant les premiers mois de la crise (de mars à juin 2020). Cette situation, d'après les mots de l'adjoint au maire, a renforcé la volonté de produire localement et de consolider la résilience alimentaire de la ville, de continuer donc dans la direction prise.

7. LE PAT, POINT DE BASCULEMENT POUR UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Le cas d'étude de Mouans-Sartoux, comme celui de la Provence Verte, reflète à la fois les singularités propres au contexte de mise en œuvre, mais met aussi en évidence la manière dont cet instrument d'intervention publique est mobilisé par les acteurs locaux.

D'abord, les enjeux : le PAT de la municipalité est déployé dans la perspective, comme les élus le répètent souvent, de tendre vers l'autonomie alimentaire. Le PAT est donc un instrument mis au service d'un projet plus large dont les équipes municipales dessinent les contours depuis des années. Plus précisément, la stratégie alimentaire de la ville est fondamentalement conduite par le service Éducation, Enfance et Jeunesse et Urbanisme, ainsi que d'autres personnes travaillant à la MEAD. Le reste des services municipaux ne participent que ponctuellement à la démarche.

L'ambition de tendre vers l'autonomie alimentaire se concrétise depuis nombre d'années par une multitude de projets, d'initiatives, d'activités. L'ensemble de ces actions se construisent autour de la thématique de l'alimentation durable, cheval de bataille de la municipalité. Concrètement, par les biais des actions menées, s'alimenter durablement signifie consommer bio, local, de saison, respecter les recommandations nutritionnelles, réduire le gaspillage alimentaire, les emballages et les transports. Ce sont les entrées privilégiées pour les activités conduites auprès des habitants mouansois, mais aussi dans les projets avec des partenaires externes comme les entreprises territoriales réunies en Club ou encore les nombreuses collectivités territoriales qu'ils accompagnent. Ainsi, la question écologique est traitée notamment sous l'angle de l'alimentation durable même si, parfois, les critères peuvent entrer en contradiction, notamment face aux prises

de position des acteurs conviés à ces arènes de gouvernance, issus du monde de la santé et des représentants de la bio.

Le cas de Mouans-Sartoux montre que, si l'agriculture biologique a constitué pour longtemps le moteur central de l'écologisation de l'agriculture, l'écologisation investit actuellement un nouveau champ qui prolonge les questions agricoles : celui de l'alimentation. Certaines situations mettent ainsi en évidence les difficultés rencontrées par des acteurs appartenant à des univers divers (les uns agricoles, les autres de la santé). Cela s'explique par les points de contact très récents et encore relativement limités entre ces deux questions, contacts que la municipalité cherche à tisser depuis de nombreuses années.

Enfin, j'ai montré que la reconnaissance du projet politique sur le thème de la restauration scolaire lui vaut aujourd'hui une légitimité concernant les marges de manœuvre possibles pour d'autres centres urbains de taille moyenne. Cette légitimité se traduit par une intense activité d'essaimage pour laquelle les services de la municipalité sont continuellement sollicités. La reconnaissance acquise a été au fil du temps sagement construite par le travail d'équipes jeunes, hautement diplômées, aux compétences transversales et complémentaires. Ensuite, l'analyse met en avant le rôle prééminent des institutions participant au pilotage du PAT, comme d'autres projets portés par la municipalité. Ces représentants du monde académique, des institutions régionales et départementales, contribuent au projet par un savoir d'expert, influencent les orientations et les lignes directrices pour les projets futurs. La présence de techniciens, en complément à celle des chercheurs, participe à solidifier la stratégie alimentaire en interne et en augmente la reconnaissance de la municipalité en externe, car elle participe à relayer ce projet dans des arènes publiques. Pour finir, l'évaluation systématique des projets et des actions entreprises à l'appui d'enquêtes ou d'études qui confirment les orientations prises facilite les ajustements de direction lorsque nécessaire. Aux yeux des financeurs, mais aussi des collectivités territoriales et des territoires engageant des démarches similaires, ces résultats administrent la preuve de la pertinence de la stratégie municipale et facilitent l'obtention ultérieure des de financement.

*

CONCLUSION DE LA PARTIE II. LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX : ENJEUX, CONVERGENCES ET PERSPECTIVES

Les matériaux fondamentalement différents que j'ai récoltés en suivant le PAT de la Provence Verte et celui de Mouans-Sartoux participent à la production d'un style de rédaction différent d'un chapitre à l'autre. D'abord parce que les enquêtes se sont déroulées dans deux phases différentes des deux PAT respectifs. Dans le premier cas, j'ai assisté au montage du PAT encore en phase embryonnaire, aux négociations entre acteurs. Dans le deuxième cas, lorsque j'ai démarré les enquêtes, le PAT était en route depuis un an. La deuxième raison qui justifie une rédaction différente d'un projet à l'autre, c'est le contexte général de déploiement de ces dispositifs : en Provence Verte, le PAT s'est déroulé de manière indépendante et détaché d'autres initiatives portées par l'agglomération, le PAT étant *le* projet. À Mouans-Sartoux, en revanche, le PAT figurait comme une initiative dans un panorama très dense d'actions, de projets, de programmes portés en poursuivant une ambition politique qui orchestre l'ensemble des activités. Puisque l'ensemble des actions répondent à ce dessein plus large de la municipalité, le déroulement du PAT a été avant tout une arène de confluence d'activités menées dans d'autres cadres.

Je propose, en guise de conclusion de cette partie, des éléments de discussion transversaux aux deux PAT analysés. D'abord, je discute la manière dont ce même dispositif d'action publique a été mis en œuvre dans les deux terrains étudiés, les ambitions ainsi que les *modus operandi* choisis. Ensuite, la manière dont les enjeux écologiques figurent au sein de chaque projet, les mots qui les définissent ainsi que les actions choisies pour les atteindre. Enfin, je discute ce que l'application de ces instruments dit sur les instruments d'action publique eux-mêmes, et apporte des éléments de réflexion sur les limites et les faiblesses des PAT.

Dans les deux cas de figure, la mise en œuvre du PAT contribue à créer les conditions (Provence Verte) ou à inciter la structuration (Mouans-Sartoux) d'arènes de gouvernance territoriale. Dans le premier cas, en absence d'une dynamique collective précédant le PAT, l'arène constituée a eu un caractère éphémère puisqu'elle a cessé d'exister avec la fin du

financement. Dans le deuxième cas de figure, des dynamiques solides antérieures au PAT ont permis une continuité de ces arènes de gouvernance lorsque le financement a pris fin.

Les ambitions des deux cas de figure sont très différentes, le premier agissant de manière prépondérante autour des questions agricoles, le deuxième dans le domaine alimentaire et notamment par l'entrée de la santé. Ce dernier cas de figure donne à voir ce que Jeanne Pahun (2020) appelle dans sa thèse doctorale « outsiders politiques », à savoir des acteurs nouveaux sur les enjeux agricoles, qui cherchent à favoriser un certain type d'agriculture et d'alimentation, des acteurs du monde de la santé dans le cas de Mouans-Sartoux. La nature des acteurs impliqués dans ces instances de gouvernance est aussi différente : si en Provence Verte une bonne partie des participants impliqués dans la démarche étaient présents du fait de leur engagement dans des projets (agricoles, alimentaires ou écologiques), à Mouans-Sartoux la quasi-totalité des acteurs impliqués dans la gouvernance siège dans cette instance du fait de leur appartenance à une institution, à une structure souvent externe au territoire.

L'articulation entre agriculture et alimentation se fait, dans le premier cas, par une relocalisation de la production dans une perspective d'approvisionnement des cantines scolaires et par la mise en place d'un point de producteurs. Ces objectifs respectent ainsi le cadrage législatif et notamment celui proposé par la loi EGAlim de 2018. Dans le deuxième, la commune, animée par la perspective d'atteindre une forme d'autonomie alimentaire pour l'ensemble des habitants de la municipalité, travaille en parallèle l'installation agricole, l'offre sur le territoire et la sensibilisation et l'éducation des habitants mouansois, enfants comme adultes. Enfin, le *modus operandi* choisi diffère d'un cas de figure à l'autre. Dans le cas de la Provence Verte, suite à une première méthodologie se voulant expérimentale, les porteurs de projet ont impliqué les acteurs de terrain, agricoles notamment, dans une procédure de concertation « classique » pour déboucher sur des actions concrètes à mener sur le territoire. Si dans ce cas de figure les acteurs impliqués dans la démarche sont aussi les porteurs concrets des actions, ceci n'est pas le cas de figure de la municipalité mouansoise. Dans ce cas, on observe une nette séparation entre le groupe dirigeant et les bénéficiaires des actions, le projet étant de fait le fruit d'une volonté politique forte et, par conséquent, à caractère descendant.

Du fait d'un engagement politique très différent d'un projet à l'autre, on observe par ailleurs que les tâches attribuées aux chargés de mission de l'un et de l'autre projet diffèrent de manière importante. Si dans le cas de la Provence Verte, du moins au début du projet, l'animatrice était chargée de concevoir une méthodologie et une procédure de projet en complète autonomie, dans le cas de Mouans-Sartoux les chargés de mission assurent dans les coulisses la coordination des actions tout comme la communication avec les partenaires, l'organisation et la rédaction d'autres projets. Le pouvoir décisionnel, néanmoins, revient aux élus.

J'ai montré en introduction de partie que les PAT sont imprégnés par une volonté gouvernementale de conduire l'agriculture française vers le nouveau référentiel de l'agroécologie (Derbez 2020) et restructurer la consommation dans une perspective d'alimentation durable. Selon Catherine Darrot et ses collègues (2019), les PAT participent par ailleurs à une intégration progressive des dynamiques sociales alternatives au référentiel dominant, et constituent une étape dans la normalisation de ces alternatives. Le cas de la Provence Verte témoigne notamment d'une implication des réseaux alternatifs du territoire bien que, à défaut d'un consensus sur la méthodologie et d'une rupture entre les deux phases de diagnostic, leur contribution, et par conséquent l'inscription dans les politiques locales, ait été affaiblie.

Dans la mise en place de ces instruments d'action publique, la transition vers des systèmes de production et de consommation écológisés est envisagée notamment sous l'angle de la territorialisation : relocalisation des activités de production, de transformation et d'approvisionnement. Les cadres législatifs récents (comme la loi EGalim) confortent des tendances déjà présentes au sein des territoires comme l'augmentation de la bio en restauration scolaire ou de la part de local. La restitution des deux cas d'étude montre des manières bien différentes de dire et de faire exister la question écologique. Dans le cas de figure de la Provence Verte, bien que les acteurs impliqués dans le PAT soient engagés de fait dans des formes d'agriculture écológisées, l'environnement n'a pas, durant toute la première phase, fait l'objet d'une réflexion ouverte ou d'une discussion entre les acteurs impliqués. Il est d'ailleurs intéressant d'évoquer notamment la situation conflictuelle qui s'est créée lorsque certains acteurs ont désiré discuter du lien entre le PAT et les questions environnementales. Cet épisode illustre à mon sens la cristallisation des effets d'un traitement tacite des enjeux écológiques entretenu

tout au long de ce projet et qui soulève le besoin de cette habitante du territoire de les rendre explicites. La question appelle une réponse qui donne à voir les frictions soulevées dans les arènes politiques et économiques locales.

Le PAT de Mouans-Sartoux, pour sa part, est entièrement bâti sur la notion d'alimentation durable. La municipalité défend de manière exclusive l'agriculture biologique, les produits de saison et locaux. Cette notion de durabilité est aussi traduite dans une perspective de décroissance, et concrétisée dans une logique de diminution des protéines animales, du gaspillage alimentaire, des emballages en plastique. Ces conduites sont mises en œuvre dans les cantines scolaires et promues lors d'actions de sensibilisation et d'éducation, comme dans le cas du Défi Familles à Alimentation Positive (FAAP). Une logique de diminution entièrement bâtie sur la notion d'impact.

Enfin, si chacun de ces deux cas de figure contribue à la mise en évidence de spécificités en lien avec des configurations territoriales, il en ressort des éléments concernant la nature même du dispositif. D'abord, les deux cas d'étude confortent le fait que, si toute structure légitime peut porter un PAT selon la loi, dans les faits les collectivités territoriales (municipalités, EPCI, etc.) portent ces projets (Maréchal, Noël et Wallet 2018). La même tendance a été observée dans d'autres territoires que nous avons explorés par ailleurs, comme dans le cas du PAT de l'Ardèche méridionale (Granchamp et al. 2021). Si des processus consultatifs sont entrepris avec des acteurs du territoire, la gouvernance réelle est assumée avant tout par les collectivités territoriales avec les structures « institutionnelles » de l'agriculture, de l'alimentation, ou de la santé, selon les cas. Les « bénéficiaires » ne sont que rarement impliqués dans la prise de décision, fait que l'on observe dans les deux cas d'étude tout comme dans le cas que je viens d'évoquer.

Ensuite, le mode « projet » a des implications évidentes sur les modes de réponse aux appels ainsi que dans les procédures que celui-ci implique. Concernant la soumission, une orientation thématique dès l'appel à projets oblige les porteurs à adapter les besoins du territoire à l'appel, procédant donc d'une réduction des ambitions, voire d'une réorientation. Des compétences spécifiques doivent être développées, ou recrutées comme dans le cas de Mouans-Sartoux, pour adapter les besoins locaux aux enjeux de l'appel à projets (Breton 2014). De plus, ce format implique des procédures préétablies, et notamment le triptyque diagnostic – contrat –

action (Pinson 2004) qui peut s'avérer contraignant pour certains acteurs et vis-à-vis des dynamiques à l'œuvre sur le territoire.

En Provence Verte, l'animatrice manifeste la volonté de se détacher des formes conventionnelles d'ingénierie de projet. Un travail comparatif entre plusieurs cas à l'international (Hubeau et al. 2021) a mis en avant cette contrainte aussi dans un projet dans les Vosges, à Mirecourt où l'équipe de porteurs ont ressenti la méthodologie classique du projet comme contraignante et ont donc décidé de proposer un *modus operandi* participatif et informel (sans comité de pilotage). Dans les deux cas que j'ai analysés, la fonction d'animation est assurée par des ingénieurs agronomes, ceci étant une tendance commune les premières années d'émergence des PAT même si, plus récemment, les profils semblent être plus hétérogènes du fait de la création de nouvelles formations rattachées aux parcours de sciences politiques, de l'aménagement territorial et portant plus précisément le domaine de la transition écologique et de l'alimentation durable.

**PARTIE III. L'ACTION COLLECTIVE AUX
PRISES AVEC L'ÉCOLOGIE : SOCIOLOGIE DES
PROBLÈMES ET DE LEURS PUBLICS
APPLIQUÉE AU CHAMP AGRI-ALIMENTAIRE**

INTRODUCTION

Dans cette troisième et dernière partie du manuscrit, je propose une analyse des formes d'action collective en matière alimentaire. De même que pour le reste du manuscrit, la formule « en matière alimentaire », ne concerne pas seulement ce qui relève de l'acte de se nourrir, ou de consommer, mais cela touche plus largement à l'ensemble des actions pouvant être menées par différents maillons du système agri-alimentaire (Lamine 2012). D'abord, je définis et présente ces formes d'action collective pour, ensuite, mettre en évidence les écologies en jeu, à savoir la place accordée aux questions écologiques et les traductions auxquelles celles-ci donnent lieu dans les pratiques et dans les discours. Cette troisième partie de thèse s'appuie donc sur l'analyse d'un ensemble de formes d'action collective étudiées dans le temps de la thèse.

Elle prolonge la question centrale de ce travail, à savoir le fait que la question écologique serait mise au centre des récits et des projets sociaux, et aussi dans les modes d'action collective. Si au cours de la deuxième partie du manuscrit, cette recomposition était notamment interrogée sous l'angle des formes d'action publique engageant des acteurs d'horizons divers, cette troisième partie, quant à elle, propose une lecture d'un ensemble de collectifs s'agréant autour d'activités et de visions hétérogènes. Le dénominateur commun de ces initiatives c'est que les acteurs impliqués se donnent l'objectif, avec une vigueur et des répertoires d'action divers, d'écologiser les modes de production, de transformation ou encore de consommation alimentaire. Dans les actions collectives dont je propose l'analyse, ces engagements passent par le dire et par le faire, notamment dans les moments de vie ordinaires de ces collectifs. Cela va de soi, si ces énoncés et ces actions se mettent en scène dans des arènes collectives, ils sont irrémédiablement liés à des parcours individuels débouchant, à un moment donné, sur des engagements collectifs.

Dans les mobilisations collectives autour de la question écologique, l'engagement a fait l'objet de nombreux travaux qui montrent les trajectoires individuelles (Jérôme 2021) comme les manières de formaliser la quête d'alternatives (Pruvost 2017). En ce qui concerne l'agriculture comme l'alimentation, divers travaux ont également exploré les problèmes structurants du système alimentaire qui déclenchent des engagements de la part des consommateurs pour le renouvellement de celui-ci (Dubuisson-Quellier 2009). Ces engagements pluriels, loin d'être

univoques, sont en constante évolution et ne cessent de reconfigurer les interdépendances entre humains, et entre humains et non-humains (Bricas, Conaré et Walser (eds.) 2021; Centemeri 2019).

Les initiatives considérées dans cette partie se distinguent par des répertoires d'actions et des justifications différentes, sont portées plus ou moins collectivement et visent à différents degrés l'écologisation de l'agriculture, de l'alimentation, parfois des deux à la fois. Dans les initiatives analysées, si la question de l'écologisation occupe une place centrale, elle se confronte constamment, sous forme de débat, de friction et de critique, aux enjeux de justice sociale. De fait, si la question écologique occupe une place centrale dans les préoccupations sociétales et scientifiques actuelles, elle demeure une préoccupation sociologiquement située et soulève de nombreux débats au regard des contradictions possibles avec les enjeux sociaux.

Les initiatives choisies donnent ainsi à voir les possibles articulations entre enjeux écologiques et sociaux. Le Chapitre 6 explore comment ces questions se traduisent dans l'ensemble des initiatives étudiées, à la fois dans les discours et/ou dans les activités menées. Par une approche ethnographique combinatoire (Dodier et Baszanger 1997), le chapitre propose une lecture de cinq actions collectives analysées au prisme de catégories analytiques tirées de la sociologie pragmatique. D'abord, il s'agit de mettre en évidence les engagements individuels comme collectifs qui motivent la mobilisation des personnes ou, pour le dire avec les mots de Emilie Hache (2011), ce à quoi les gens tiennent. Ensuite, il s'agira de donner à voir les publics⁹⁷ engagés, les dispositifs d'intéressement déployés, mais aussi les modes d'enrôlement mis en œuvre. Si l'action collective peut se réduire à une coordination minimale entre acteurs, son existence au fil du temps est dépendante de la capacité à enrôler de nouveaux individus dans l'activité. Ensuite, le chapitre explore les activités menées dans ces cadres collectifs et, enfin, il examine les épreuves auxquelles l'avènement du discours écologique et sa normalisation donnent lieu. Le Chapitre 7 présente, à l'appui d'un dispositif ethnographique sur une durée de deux ans, une initiative expérimentale promouvant l'adoption de pratiques alimentaires « durables » auprès

⁹⁷ Au sens de John Dewey et, plus particulièrement au sens des sociologues d'inspiration pragmatiste ayant travaillé sur cette notion entendue comme mobilisation d'un ensemble de personnes confrontées à une situation problématique dont les conséquences paraissent néfastes pour les humains ou des entités non humaines (Cefaï 2016).

de foyers volontaires. Le Défi Familles à Alimentation Positive, puisque c'est le nom du dispositif étudié, est analysé sous l'angle des catégories analytiques utilisées au cours du chapitre précédent. Ces mêmes catégories d'analyse sont néanmoins appliquées à des matériaux ethnographiques relevant, à la différence du chapitre précédent qui s'appuie sur une combinaison de cas, d'une approche monographique. Ce chapitre discute enfin, en prolongeant une publication issue du même travail ethnographique, la possible articulation entre le cadre d'interprétation pragmatiste et celui proposé par les théories des pratiques (Tuscano, Lamine et Bre-Garnier 2021).

a. Ethnographier et analyser l'action collective : poser le regard sur les interactions minimales

L'ensemble des matériaux mobilisés dans la partie III ont été collectés à partir d'une démarche ethnographique combinant observation directe et entretiens compréhensifs. Ces deux méthodes ont été mises en œuvre de manière distincte pour l'ensemble des initiatives étudiées dans le chapitre 6 et pour l'initiative singulière analysée dans le chapitre 7. En outre, du fait de la diversité et de la singularité des engagements que l'ethnographe entretient au sein de chaque terrain (Barthélemy et al. 2014), la nature des matériaux reflète la variabilité des interactions et des informations auxquelles j'ai eu accès. En ce qui concerne le chapitre 6, la démarche ethnographique n'a pas eu l'ambition d'étudier ces réalités distinctes de manière totalisante, d'en saisir tous les enjeux, toutes les dynamiques internes, mais bien de mettre « *en évidence une combinatoire entre des formes d'actions hétérogènes, voire contradictoires* » (Dodier et Baszanger 1997, p. 54). La combinaison de cas d'étude est analysée par une grille d'analyse composée *a posteriori* qui inclut cinq entrées issues de travaux de la sociologie pragmatique s'intéressant à des opérations infimes de l'action collective (Cefaï 2016). En ce qui concerne les matériaux collectés pour le chapitre 7, l'enquête ethnographique relève davantage d'une perspective monographique, puisqu'elle a eu pour objectif d'étudier l'objet en question dans sa globalité. J'ai pris part aux activités collectives organisées, enregistré les échanges, les interactions, les gestes et j'ai également enquêté les participants en les rencontrant en dehors des lieux d'activité.

L'ensemble des analyses menées dans cette partie repose néanmoins sur des éléments conceptuels communs issus de la sociologie pragmatique. D'abord, je considère que ces initiatives collectives s'agrègent puisque les individus qui y participent font face à ces situations de trouble, quelle qu'en soit la raison. « *Confrontées à une situation problématique dont les conséquences sont perçues et évaluées par un ensemble de personnes comme néfastes pour des humains, pour les biens auxquels ils tiennent, mais aussi, au-delà, pour les êtres vivants ou pour la Terre, ces personnes s'inquiètent, s'interrogent, enquêtent, expérimentent, discutent. Elles tentent de définir le problème, d'en déterminer les causes, d'en repérer les facteurs et d'en établir les responsabilités.* (Cefaï 2016 :27) ». Face à une situation jugée problématique, les individus qui se rassemblent dans les collectifs que j'ai regardés tentent ainsi d'atténuer les causes du trouble.

Ensuite, les observations comme les analyses qui en sont issues reposent sur le postulat que toute interaction entre individus et leur environnement peut être source d'expérience et, par conséquent, d'apprentissage. Les travaux sociologiques qui s'inspirent de la philosophie pragmatiste de John Dewey accordent en effet une place centrale à la notion d'« expérience ». Ils postulent que c'est bien par l'apprentissage du sens, des formules langagières et des vocabulaires d'une mobilisation sociale, que l'on adhère à cette dernière. Par conséquent, « *la description de l'action en situation permet de prendre l'exacte mesure des mécanismes pratiques à travers lesquels des apprentissages s'opèrent* » (Barthe et al. 2013). Au sein de ces situations, les acteurs font appel à des schèmes d'interprétation ayant pour but de cadrer l'expérience et, par conséquent, la réalité (Goffman 1991). Ces processus de cadrage s'avèrent nécessaires, pour les acteurs s'engageant dans l'action collective, pour « *localiser, percevoir, identifier et étiqueter* » des événements et des situations, en vue d'organiser l'expérience et d'orienter l'action (Cefaï et Trom (eds.) 2020).

Concrètement, ces éléments soutiennent la lecture des matériaux récoltés sur le terrain autour des engagements écologiques dans le champ agri-alimentaire, dans la perspective de comprendre quelles sont les raisons sous-jacentes à ces mobilisations. *Quelle situation initiale engendre l'action collective ? Qu'est-ce qui fait « problème » pour les personnes qui se mobilisent ?* Je déploie, dans le prolongement de ces travaux, une sociologie pragmatique de

l'action collective, par une approche attentive aux épreuves auxquelles les individus sont confrontés, celles-ci pouvant être source de troubles, de résistances ou d'ajustements au sein des conduites collectives. Les collectifs observés ne s'agrègent pas – ou pas toujours – autour de causes consensuelles et définies collectivement, mais bien autour d'expérimentations pratiques dans lesquelles ils ont été graduellement enrôlés.

Les actions considérées représentent des formes plurielles d'action, de la mobilisation en réponse à la crise écologique à la distribution de paniers aux bénéficiaires d'une association d'insertion sociale. Il est ainsi question de saisir l'élaboration d'une problématique commune à un ou plusieurs groupes de personnes. Certaines d'entre elles résultent de l'engagement d'un ensemble d'acteurs se réunissant autour d'un problème commun reconnu par le collectif initial afin d'agir dans une perspective de résolution, d'autres résultent d'une composition d'engagements pluriels et œuvrent au fur et à mesure de leurs actions pour articuler ces problèmes et leurs publics. Bien que les motivations des parties prenantes puissent varier, ces collectifs mobilisent des individus et rendent possible des processus de transaction entre visions différentes par le déploiement de formes de concernement.

La troisième partie de cette thèse – composée par les Chapitres 6 et 7 – s'attache alors, dans une perspective attentive à la composition et à la justification de l'action par ses publics, à étayer une sociologie pragmatique de l'action collective dans le champ agri-alimentaire.

Chapitre 6. L'ACTION COLLECTIVE À L'ÉPREUVE DE L'ÉCOLOGISATION : PUBLICS, PRATIQUES ET APPRENTISSAGES

Ce sixième chapitre propose une analyse des situations collectives au sein desquelles les individus s'engagent pour transformer, plus ou moins radicalement, les modes de production et de consommation alimentaire. Au plan méthodologique, les matériaux analysés ont été collectés par l'approche que Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger (1997) ont qualifié de « ethnographie combinatoire ». Cette dernière, en opposition à la perspective monographique que je mobilise tout au long de la Partie II du manuscrit, consiste à circuler « *simultanément sur différents terrains [et à] réunir une jurisprudence de cas propre à identifier les différentes formes d'action dans lesquelles les personnes peuvent s'engager, ainsi que leurs combinaisons possibles* » (*Ibid.*, p. 40).

Cette ruse méthodologique, qui se présente comme un « *inventaire des possibles en matière d'action située* » (*Ibid.*, p. 51), permet d'approfondir la réactualisation d'un format d'activité similaire dans des contextes de réalisation différents (Meyer, Perrot et Zinn 2017). En substance, cette méthode ouvre à des possibilités de généralisation et d'appréhension des cas par le rassemblement d'un corpus de matériaux produit par voie ethnographique, à partir d'observations au sein de situations éloignées dans l'espace et dans le temps et dans lesquelles l'action qui nous intéresse pouvait être observée, à savoir celle de la mobilisation collective ou, réduite à sa version minimale, celle du faire ensemble. Il s'agit donc d'une approche fondée sur une multiplication des observations d'opérations sociales préalablement définies observables dans des contextes différents (Barthe et al. 2013).

Cette méthode prolonge l'ethnographie et la complète avec des considérations issues de la sociologie interactionniste (Strauss 2002) et des théories de l'action instruites par les nouvelles sociologies dites pragmatistes (Akrich, Callon et Latour (eds.) 2013; Boltanski et Thévenot 1991). Si l'approche monographique a pour ambition l'étude d'une réalité donnée dans sa globalité, soucieuse d'appréhender l'objet dans une perspective de saturation de l'information, l'ethnographie combinatoire, ou du moins celle que je mobilise, n'ambitionne pas à une

connaissance de l'objet étudié globale et exhaustive, le but étant de faire ressortir par une diversité des situations les singularités ou, à l'inverse, les divergences de chacune. Les matériaux préalablement collectés ont permis de définir « *une combinatoire entre des formes d'actions hétérogènes, voire contradictoires* » (Dodier et Baszanger 1997, p. 57).

Les matériaux collectés par ethnographie combinatoire servent ainsi de modèle d'explication des formes d'engagements possibles déployées par les acteurs. Les matériaux collectés sont ensuite analysés par cinq entrées analytiques, à savoir celles de la problématisation (la construction des enjeux communs au sein des collectifs), de l'intéressement (la négociation des identités et des rôles au sein du collectif), de la pratique (les activités menées au sein des collectifs), de l'enrôlement (la prise de rôle dans le collectif), enfin de la mise à l'épreuve (l'émergence de résistances) (Akrich, Callon et Latour (eds.) 2013; Callon 1986; Louvel 2008). Les matériaux récoltés principalement par observation directe et entretiens compréhensifs sont ainsi analysés au prisme de ces entrées qui cherchent à comprendre à la fois le *pourquoi* et le *comment* de l'action, les raisons et les cheminements qui composent la chair d'activités collectives.

Ces entrées analytiques permettent de mettre en évidence la pluralité des attachements individuels et collectifs qui se traduisent dans des engagements et qui peuvent résulter d'inquiétudes environnementales et climatiques (Debaz et Chateauraynaud 2017). Avant de présenter l'analyse, je procède à un descriptif succinct des cinq initiatives analysées⁹⁸. Trois d'entre elles sont localisées en territoire provençal, les deux autres en territoire maralpin. Ce chapitre a pour ambition de dresser un portrait sociologique, dans une perspective pragmatique, des engagements se cristallisant par le biais du collectif. Pour ce faire, je suivrai le fil directeur de *qui – pourquoi – comment* pour dresser une morphologie de ces initiatives et de leurs modes d'existence.

⁹⁸ Au cours de la thèse plusieurs initiatives ont fait l'objet d'observations plus ou moins longues. Le choix de retenir ces cinq initiatives suit notamment le besoin d'avoir une connaissance des cas d'études suffisamment robuste pour les mobiliser dans la lecture combinatoire que je propose.

1. MIEUX PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER : TRAJECTOIRES DE CINQ ACTIONS COLLECTIVES

a) Garrigues : une épicerie sociale itinérante

L'association Garrigue constitue une des premières initiatives explorées au sein du terrain provençal. Née en 2003 de la volonté de deux travailleurs sociaux déjà installés sur le territoire, elle est affiliée au réseau de l'Union Diaconale du Var qui regroupe des associations qui organisent et animent des actions de lutte contre l'exclusion sociale en lien avec des organismes étatiques et les collectivités locales dans le département. Installée à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, dans un espace construit par les salariés et les bénévoles, elle conduit aujourd'hui son action dans environ 30 communes internes ou limitrophes à la Communauté d'agglomération de la Provence Verte. Dès la genèse de l'association, l'objectif de l'équipe, qui compte en 2018 une douzaine d'employés, est de développer des activités dans le domaine de l'économie solidaire en zone rurale et semi-rurale.

Les travailleurs cherchent à favoriser l'insertion professionnelle solidaire par l'aide aux personnes en situation de précarité économique et sociale⁹⁹ : une des premières actions menées dans ce sens a été celle de créer un garage participatif pour apprendre aux bénéficiaires à réparer leur propre véhicule ou encore de favoriser le covoiturage dans un territoire faiblement desservi par les transports en commun. Ensuite, l'association mène des actions pour faciliter la création de lien social entre les bénéficiaires qui se présentent souvent isolés du fait d'un manque d'emploi ou face à des situations de désaffiliation sociale. Des activités sont proposées dans ce sens par les animateurs comme par certains bénéficiaires, dans les Algeco auto-construits qui servent de bureaux à l'association, au cœur du village de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Enfin, pour favoriser l'accessibilité de l'alimentation en zone rurale, pallier à l'éloignement des lieux d'approvisionnement ainsi qu'au manque de transports en commun, l'association a créé une « épicerie solidaire itinérante », desservant cinq communes provençales. C'est cette initiative particulière que j'ai voulu explorer. Sa dénomination renvoie aux structures

⁹⁹ Les bénéficiaires de l'association sont principalement orientés par les Services Sociaux communaux ou départementaux suite à des situations de perte d'emploi, à des situations familiales complexes ou encore de maladie.

de l'économie sociale et solidaire du réseau ANDES¹⁰⁰, mais aussi au côté mobile de cette entreprise à vocation solidaire. L'association remplit cette mission en tant qu'opérateur d'insertion dans le cadre d'une convention avec le Conseil Général du département du Var et, à la différence des épiceries solidaires classiques dont le fonctionnement repose sur la gratuité des biens pour les bénéficiaires, cette épicerie fait participer les personnes soutenues en fonction de leurs ressources.

Depuis quelques années, l'offre de l'épicerie a été complétée avec des produits issus de l'agriculture biologique et de commerces de proximité. Les animateurs de l'association proposent des activités visant à sensibiliser sur les enjeux écologiques et notamment dans le cadre de la semaine du développement durable, qui se tient une fois par an. La création d'un jardin permacole, la confection de produits de soins ou de nettoyage « faits maison » et avec des produits d'origine naturelle, constituent des exemples des activités menées dans ce cadre. C'est bien le déroulement de ces activités, ainsi que l'intégration de la question écologique dans un projet ayant une ambition avant tout sociale qui m'ont encouragée à observer cette initiative. Les matériaux collectés au sein de l'association Garrigues reposent principalement sur le déploiement d'un dispositif d'observation participante, aussi bien durant les activités que lors de moments conviviaux, ainsi que sur la conduite d'entretiens avec deux opérateurs sociaux de l'association et une nutritionniste intervenante du département du Var.

b) Ecoscience : de la réduction de déchets à la structuration de circuits courts

L'association Souffleurs d'Écume, basée à Brignoles (Var), naît au début des années 2000 dans un souci de protection des cétacés en Méditerranée, par volonté de Pascal Mayol, jeune biologiste qui s'intéresse aux milieux marins et à la croissante problématique de la pollution marine par des déchets provenant des milieux terrestres. En 2005, l'association est contactée, du fait de son installation sur le territoire et de sa compétence en matière de protection de

¹⁰⁰ L'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires, ANDES, le réseau pionnier des épiceries solidaires et l'un des principaux acteurs de l'aide alimentaire en France, a été créée en 2000.

l'environnement, par le syndicat de gestion de déchets, la Sived, par rapport à la problématique des sacs plastiques utilisés par les commerces.

En même temps que la création de nouvelles activités, une nouvelle branche, rebaptisée Ecoscience Provence, s'ajoute à l'association déjà existante à caractère scientifique pour la préservation de l'environnement et notamment dans une perspective de réduction de déchets par l'accompagnement de structures locales. Emerge ainsi l'idée de créer une certification participative dénommée « Commerce engagé » : les commerçants qui adhèrent à l'initiative s'engagent à limiter ou supprimer la distribution de sacs plastiques et bénéficient, en échange, d'une certification participative témoignant de cet engagement. L'association définit les clauses pour obtenir la certification et, du fait de la diversité des commerces (primeurs, pharmacies, textiles, etc.), adapte ces clauses selon les activités. La certification « Commerce engagé » existe toujours et a graduellement intégré ses activités avec des démarches de développement et de mise en réseaux des commerces de proximité. Peu à peu, les activités menées avec le Commerce engagé (2005) ont été prolongées avec des labélisations : Producteur engagé (2010), Restaurant engagé (2017) et, plus récemment, Marché engagé (2019).

Ces certifications n'ont pas de reconnaissance nationale, mais permettent de valoriser localement les commerces du territoire qui s'engagent dans des démarches écologiques. L'association Ecoscience, pour sa part, se charge de définir les cahiers des charges des certifications et de publiciser les démarches auprès des habitants lors d'évènements festifs (ex. foires, fêtes de village, etc.). La question alimentaire s'est progressivement immiscée dans les compétences et dans les activités de l'association, contribuant à élargir son objet de la protection de l'environnement à l'approvisionnement et consommation alimentaire. Ainsi, l'association a développé un volet visant la mise en réseau de commerces, producteurs et transformateurs (bars, restaurants, café, etc.) et ajouté aux cahiers des charges de la certification la clause de développer une gamme de produits locaux, et notamment en ce qui concerne les commerces alimentaires.

En 2018, lorsque je me rapproche de l'association, 104 certifications sont distribuées sur le territoire de la SIVED, correspondant au périmètre administratif de la Provence Verte, sur 24 communes. En plus des certifications participatives, l'association mène également des actions de protection de l'environnement pour les habitants de la Provence Verte, notamment sur la

thématique alimentaire. Mon intérêt pour cette association est justement en lien avec la progressive intégration de la question alimentaire dans une association initialement créée dans un objectif de protection de l'environnement. De plus, au cours des différentes journées thématiques auxquelles j'ai eu l'occasion de participer, l'association était systématiquement présente et proposait des animations, ce qui m'a rapidement persuadée qu'il s'agissait d'un acteur incontournable en Provence Verte. Les matériaux ont été récoltés par des observations directes à l'occasion de plusieurs événements (journées festives organisées dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Provence Verte, de la foire agricole de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et plusieurs débats et rencontres citoyennes organisées sur le territoire par l'association). Ces observations ont été complétées par la réalisation d'un entretien compréhensif avec une chargée de mission ainsi que par des échanges informels avec d'autres salariés de l'association.

c) Tous Paysans : le montage d'un point de vente collectif

Le point de vente « Tous Paysans » est un point de vente de producteurs basé dans la zone industrielle de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Action phare du Projet Alimentaire Territoriale de la Provence Verte, ce projet est né de l'initiative d'un exploitant agricole local qui a trouvé l'appui du directeur du Lycée agricole.

En 2016, face au manque de produits locaux dans les surfaces de vente du coin, il sollicite le directeur du Lycée agricole, Mr Mayer, au sujet de la possibilité de créer un point de vente dans un entrepôt vide à côté des Celliers de la Sainte-Baume, coopérative viticole locale située dans la zone commerciale de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. L'entrepôt est délaissé depuis longtemps et, sous réserve de quelques aménagements tels que la création d'une chambre froide, il pourrait constituer un point de vente idéal stratégique, car situé dans la zone commerciale du village et très proche de la sortie d'autoroute A7. Le directeur du Lycée agricole accueille avec enthousiasme le projet et propose que le Lycée agricole prenne en charge le montage du point de vente, pour recruter les producteurs à associer, mais aussi pour veiller à l'élaboration d'une gouvernance partagée.

Après trois ans de travail, de négociations et de nombreuses controverses, le point de vente a enfin vu le jour en 2020. À la différence des deux cas présentés précédemment, cette initiative a vu le jour lorsque mes enquêtes étaient terminées. En revanche, les échanges et les matériaux récoltés entre 2017 et 2020 témoignaient à plusieurs reprises des controverses qui se sont cristallisées notamment sur l'ambition écologique du projet : si le porteur du projet pratique un type d'agriculture conventionnelle, les producteurs qui ont été associés à la démarche par la suite sont en AB et, selon les cas, revendiquent des positionnements très forts vis-à-vis des enjeux écologiques. Les acteurs impliqués dans la gouvernance, portant des positions différentes – voire opposées – sur les ambitions du commerce, ont été pris pendant trois ans dans des débats et des controverses dont j'ai eu écho au cours des entretiens que je conduisais. De ce fait, bien que cette initiative n'ait pas été l'objet des mêmes démarches d'enquête que les précédentes, j'ai tout de même choisi de garder les témoignages la concernant et qui permettent d'éclairer la juxtaposition d'enjeux écologiques et économiques au sein d'un projet commercial à visée alimentaire.

d) Les Jardins de la vallée de la Siagne et le dispositif panier solidaire

Les Jardins de la Vallée de la Siagne (JVS) est une association loi 1901 créée en 1998 et rattachée au Réseau Cocagne¹⁰¹. Comme l'ensemble des associations dans ce réseau, elle combine des chantiers d'insertion, le maraîchage bio et la distribution par vente de paniers. Les activités sont aujourd'hui partagées entre deux sites : celui de Mouans-Sartoux, le plus ancien, et celui de Valbonne.

Le principal site de production de l'association est celui de Mouans-Sartoux, sur lequel ils sont établis depuis 20 ans par le biais d'un bail agricole. Travaillent là-bas entre 20 et 25 salariés en insertion. L'équipe d'animation en place, lors de mes enquêtes en 2018, est composée de six permanents, dont une directrice, et une accompagnatrice sociale, un administrateur, le reste de l'équipe est chargé d'animation, dont un sur la commercialisation et un chef de culture.

¹⁰¹ Créé en 1991, le Réseau Cocagne, initialement Jardins de Cocagne consiste en des chantiers d'insertion pour personnes en situation de précarité qui combine travail agricole, distribution en circuit court souvent par distribution de paniers et cahier des charges de l'agriculture biologique.

Le site de production mouansois comprend 1,50 hectares de surface agricole utile, et sur Valbonne, deuxième site, ils ont entre 10 et 11 salariés et 8000 m² en surface agricole. Pour compléter leur production, élargir l'équipe de salariés en insertion et ainsi atteindre l'équilibre financier, l'association souhaiterait acquérir 1 ou 2 hectares de terrain agricole supplémentaires. Néanmoins, l'association fait face à un défi majeur du territoire : le manque de terrain agricole et les prix exceptionnellement élevés font du terrain agricole une denrée rare. D'ailleurs, il n'est pas anodin que ce jardin soit le plus petit Jardin du Réseau de Cocagne sur toute la France.

Si la production privilégiée est le maraîchage de plein champ, l'association s'est aussi spécialisée, depuis une dizaine d'années, dans la production de plants et de poules pondeuses, dont l'élevage se fait sur Valbonne. La commercialisation des produits, qui a toujours suivi un fonctionnement de type AMAP, par panier, change en 2018 pour favoriser la vente directe dans les marchés de plein vent, principalement dans les villes de Mouans-Sartoux, Grasse et Valbonne, ou en circuit courts en passant par des revendeurs (Biocoop ou Boomerang – épicerie en Vrac – les deux basées à Mouans-Sartoux). La multiplication des modes de commercialisation leur a permis de maximiser la valorisation de leurs produits, le système par panier étant un système *« un peu vieillissant, la popularité du légume imposé a tendance à décroître plutôt qu'à augmenter »*, comme me l'explique un des animateurs. Néanmoins, la commercialisation continue de passer prioritairement par le système de paniers, qui constitue le modèle principal promu par le Réseau de Cocagne auquel l'association est rattachée.

Je me rapproche de l'association, car, dès le démarrage de mon terrain mouansois, je tombe à plusieurs reprises sur leur étal dans des marchés locaux de producteurs, on retrouve leurs légumes dans les rayons de la Biocoop, dans certains commerces locaux. Ainsi, bien que l'association ait avant tout une vocation sociale, elle remplit la fonction d'approvisionnement local en produits bio, dont la demande croissante ne trouve pas d'offre suffisante à dans ce territoire faiblement agricole. Du fait d'une recomposition en interne de l'association entre 2018 et 2019, l'enquête concernant cette association a principalement consisté en des observations lors d'évènements et activités collectives et un entretien avec un des salariés de l'association, animateur et chef de cultures.

e) *Le supermarché coopératif la Meute : entre encrage local et appropriation d'un modèle venu d'ailleurs*

Fin 2014, le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse monte un atelier ayant pour thème : « Et si l'alimentation redevenait facteur de lien social ». À cette occasion, ils projettent le film « Park Slope Food Coop »¹⁰² réalisé par Tom Boothe, co-fondateur du supermarché coopératif La Louve, à Paris. Le principe des supermarchés coopératifs, ouvertement inspirés du modèle new-yorkais dont le documentaire fait l'objet, consiste à remplacer le fonctionnement standard d'un supermarché conventionnel par l'activité bénévole des adhérents : gestion des stocks, mise en rayon, travail à la caisse et comptabilité, l'ensemble de ces activités nécessaires pour assurer le bon fonctionnement d'un supermarché standard sont assurées par les adhérents moyennant un investissement mensuel de 3h environ. La réduction des coûts de fonctionnement permet de baisser de manière importante les prix des produits, généralement issus de producteurs locaux et de l'agriculture biologique et, par conséquent, de proposer des « bonnes choses accessibles à tous »¹⁰³.

Lors de cette projection à Grasse, les participants formulent l'hypothèse de créer sur leur territoire un projet ayant la même ambition, à savoir de « *prendre en compte nos caractéristiques locales et notre envie de défendre une agriculture de proximité* »¹⁰⁴. Peu de temps après, fin janvier 2015, l'association loi 1901 « La Meute du Pays de Grasse » a été déposée par les sept membres fondateurs avec pour principe de base « le beau, le bon, le juste », et le rejet d'une « alimentation déconnectée d'un développement durable ».

Comme partout ailleurs, le supermarché coopératif La Meute (dont le nom affirme ouvertement la filiation avec La Louve parisienne) repose sur le bénévolat des membres adhérents qui accordent environ 3-4h/mois et par foyer afin de remplacer le travail qui, dans toute surface de vente ordinaire, serait assuré par des salariés. Comme les autres supermarchés

¹⁰² Le documentaire, qui date de 2016, parcourt l'histoire du supermarché coopératif « Park Slope Food Coop », fondé dans un quartier new-yorkais, aux Etats Unis, il y a plus de 40 ans.

¹⁰³ Source : <https://www.lemonde.fr/blog/alternatives/2016/11/02/le-formidable-essor-des-supermarches-cooperatifs/comment-page-1/>. Consulté le 04/04/2022.

¹⁰⁴ Source : <https://at06.eu/le-supermarche-cooperatif-la-meute-a-grasse-depuis-2015/>. Consulté le 04/04/2022.

coopératifs, ils promeuvent une alimentation saine, locale et, si possible, issue de l'agriculture biologique.

En novembre 2015, un groupement d'achat est constitué par une cinquantaine de premiers adhérents. Un local prêté par des membres du groupement d'achat est alors utilisé pour les premières distributions. Le groupe est vite rattrapé par le besoin d'un lieu de stockage et d'accueil plus grand, les premiers bénéfices et une opération de financement participative sont alors dévolus pour la location et la rénovation d'un hangar loué et rénové par les membres entre avril et juin 2016. Fin juin 2018, les membres de l'association cherchent un nouveau local « afin de passer de la taille “épicerie” à la taille “supérette” ».

Aujourd'hui les produits secs sont disponibles en libre-service, les produits frais sont toujours en pré-commande via un site internet, et les adhérents viennent chercher leurs produits trois jours par semaine. En juin 2018, la Coop La Meute est constituée de 140 membres, dont 120 actifs, de 55 fournisseurs avec un catalogue de 600 produits dont environ 130 en stock permanent. L'enquête menée dans le supermarché La Meute a consisté en des observations au sein de l'épicerie pendant des heures de permanence des bénévoles et un entretien avec un des membres actifs début 2020. La collecte a été soudainement interrompue par l'arrivée de la pandémie de Covid-19, les matériaux récoltés *in situ* ont été ainsi complétés par une analyse des contenus régulièrement postés sur les réseaux sociaux par les membres de La Meute tout au long de la première vague d'épidémie.

*

Le Tableau 4 montre les matériaux utilisés pour l'analyse du chapitre 6 et donne le détail pour chaque cas d'étude.

Tableau 4 Récapitulatif 'Enquête de terrain, Chapitre 6 ;

	Méthodes	Observations directes (journées thématiques, événements etc.)	Entretiens compréhensifs
Initiatives étudiées			
Provence Verte	Garrigues : épicerie solidaire (Saint-Maximin-la-Sainte- Baume)	7	4

	Ecoscience : association à visée écologique (Brignoles)	6	2
	« Tous Paysans » : point de vente de producteurs (Saint-Maximin-la-Sainte-Baume)	/	2
Pays de Grasse	Les Jardins de la vallée de la Siagne : jardin du Réseau Cocagne (Mouans-Sartoux, Valbonne)	8	2
	« La Meute » : supermarché coopératif (Alpes-Maritimes)	4	2
Total		25	12

2. LES « PORTEURS » ET LEURS « PUBLICS »

Les activités étudiées existent, car un ensemble minimal d'acteurs entreprend des actions. Il sera question ici de définir par qui sont composés les « publics » qui s'agrègent pour modifier les manières de produire les denrées alimentaires, de les consommer ou parfois les deux à la fois.

Chaque action collective étudiée est co-portée par au moins un ensemble de personnes qui couvrent une fonction spécifique au sein du collectif. Je m'appuie sur la restitution des catégories mobilisées par les acteurs eux-mêmes (chargé de mission, animateur, adhérent, etc.) pour se qualifier et qui reflètent la triade composant la quasi-totalité des associations aujourd'hui, à savoir les salariés, les bénévoles et les bénéficiaires (Hély 2009). Ce faisant, je montre que les qualificatifs utilisés par les acteurs reflètent un rapport à l'action, aux objectifs que celle-ci poursuit et aux autres membres du collectif bien spécifique. En outre, chaque catégorie est analysée à partir de sa composition sociologique et de la relation que le groupe désigné entretient avec l'action.

Les initiatives et les actions étudiées mobilisent généralement deux groupes d'acteurs, que je définis respectivement de « porteurs » (*les salariés, les missionnés, les adhérents*) et de « cibles » (*les engagés, les impliqués*). La différence entre ces deux groupes se fait

principalement à partir de leur relation à l'action : les acteurs faisant partie du premier groupe – les porteurs – constituent le moteur de l'action, la conçoivent et opèrent pour identifier et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour le déploiement de l'action. Ces personnes peuvent entretenir une relation salariale avec la structure concernée ou bien une relation bénévole. Activités de sensibilisation à l'alimentation durable, au gaspillage alimentaire, à la réduction des déchets, expérimentations collectives visant à orienter les pratiques, qu'il s'agisse de commerçants, de producteurs ou de consommateurs, ce sont les personnes faisant partie de ce premier groupe qui dirigent l'orchestre.

Le deuxième groupe d'acteurs, les cibles, sont les bénéficiaires de l'action. Ils le deviennent souvent suite à un travail d' enrôlement de la part du premier groupe d'acteurs. Ce sont les individus qui intègrent le dispositif « paniers solidaires », qui s'engagent à relocaliser l'approvisionnement ou à réduire les déchets, qui souhaitent consommer des produits de saison, locaux ou encore biologiques. Leur rapport à l'action se construit ainsi à partir de principes d'action définis par le premier groupe des porteurs : les cahiers de charge, les modes de fonctionnement, les échéances temporelles, les contenus des activités et les ambitions. Les bénéficiaires intègrent *a posteriori* l'action, au moyen d'un travail de traduction mené par les porteurs. À partir des catégories utilisées par les acteurs mêmes au sein de chaque structure (animateurs, chargés de mission, engagés, bénéficiaires, etc.), je présente par qui chaque groupe – celui des porteurs et celui des cibles – est composé.

a) Les « porteurs »

Les « animateurs »

Le groupe des « animateurs » est généralement composé par des individus ayant un contrat salarial avec la structure considérée. Au sein des activités explorées, les animateurs participent aux initiatives de l'économie sociale et solidaire (Jardins de la vallée de la Siagne et Garrigues). Bien que leur présence se justifie par la compensation économique qu'ils reçoivent, les animateurs revendiquent des formes d'engagement moral vis-à-vis des activités menées et des publics impliqués. Le groupe des « animateurs » est majoritairement composé par des individus de classe moyenne entre 35 et 50 ans, ayant obtenu des diplômes techniques

(animation, travailleur agricole, etc.) ou d'études supérieures (assistance sociale, sciences de la nutrition, ingénierie de projet social, etc.) ; cette catégorie ressemble les moteurs des initiatives : ce sont principalement ceux qui appartiennent à ce groupe qui, de par leur engagement individuel ou par la synergie avec d'autres membres de leur groupe, conçoivent et orientent les activités au sein des collectifs dans lesquels ils travaillent.

Les « chargés de mission »

La catégorie de « chargés de mission » rassemble uniquement le groupe de salariés de l'association à « caractère scientifique pour la protection de l'environnement », Ecoscience Provence. Ce groupe ressemble, par le fait qu'il dépend d'un contrat de salariat, au précédent. Néanmoins, le profil sociologique diffère du groupe précédent : majoritairement composé par d'individus hautement diplômés (Bac + 5 et Bac +8), plutôt jeunes et récemment diplômés. Chaque « missionné » a une fonction très précise vis-à-vis du reste du collectif, mais aussi vis-à-vis de l'action : « chargé de mission consommation durable », « chargé de mission économie circulaire », les individus faisant partie de cette catégorie rendent opérationnel le dessein global de l'association et participent, de par leurs compétences scientifiques et opérationnelles, à concevoir et conduire de nouvelles activités.

Les « adhérents »

Cette étiquette est mobilisée à la fois dans le supermarché coopératif la Meute, mais aussi pour désigner les bénéficiaires de l'AMAP des Jardins de la Vallée de la Siagne. Cette catégorie désigne ceux qui s'engagent dans le fonctionnement concret de l'épicerie (approvisionnement et renouvellement des stocks, vente, mise en rayon). Elle désigne également les abonnés de l'AMAP, qui s'engagent à payer un prix d'adhésion, et une contribution mensuelle pour bénéficier d'un panier à échéance hebdomadaire. De classe moyenne et souvent diplômées du supérieur, ces personnes souhaitent, par leur action, modifier les modes de consommation alimentaire en fournissant des produits « de qualité » (si possible reposant sur la saisonnalité, localité, certifié AB). Bien que tous n'aient pas été à l'origine de l'initiative, ils adhèrent à la cause défendue en s'engageant (adhésion) et en participant directement aux activités des structures.

b) Les « cibles »

Les « engagés »

Cette catégorie, dans le vocabulaire de l'association Ecoscience Provence, désigne les acteurs économiques ayant adhéré à leur certification participative. Les structures commerciales faisant partie de cette catégorie sont de différentes natures : restaurateurs, pharmaciens, torréfacteurs. Aux profils sociologiques variés, leur point commun réside dans leur engagement – au sens de détenteur d'une responsabilité vis-à-vis de quelqu'un ou quelque chose – à adopter des conduites écologiques : réduire, relocaliser, reconnecter, les cahiers de charges auxquels ils adhèrent leur permettent d'acquérir cette étiquette valorisante, preuve de leur démarche.

Les « impliqués »

Cette catégorie entretient une relation synonymique avec la catégorie précédente, celle des « engagés », bien qu'il y ait entre les deux une distinction fondamentale : les « impliqués » au sens sémantique, sont enrôlés par une personne tierce. « Les personnes impliquées, on ne les appelle pas les bénévoles »¹⁰⁵ : il s'agit des bénéficiaires de l'épicerie solidaire Garrigue qui, du fait de leur enrôlement dans les activités pratiques, deviennent acteurs par la participation ou l'organisation d'activités pouvant intéresser le collectif. Ils prennent leurs distances avec le rôle passif du bénéficiaire pour négocier un rôle actif. De classe populaire et faiblement diplômées, la plupart des personnes faisant partie de ce groupe sont aux minima sociaux et vivent des situations de précarité économique ou ont par le passé bénéficié de l'épicerie solidaire et souhaitent s'investir dans des activités au sein de l'association.

3. DÉFINIR LE PROBLÈME POUR DÉFINIR LE PUBLIC : UNE HISTOIRE DE CADRAGE

Cette entrée par les catégories mobilisées au sein des collectifs donne à voir par qui sont composés ces collectifs hétéroclites et comment eux-mêmes se définissent. Je présente maintenant les raisons qui soutiennent l'action de ces acteurs qui cherchent à écologiser

¹⁰⁵ Justine, conseillère en économie sociale et solidaire de l'association Garrigues, février 2019.

l'agriculture, l'alimentation ou les deux à la fois. Comment l'ambition d'écologiser le champ agri-alimentaire est-elle justifiée ? Les cheminements empruntables pour écologiser les modes de produire et de se nourrir sont nombreux et relèvent d'engagements collectifs tout comme individuels. En effet, ces engagements semblent résulter à la fois de sensibilités individuelles se propageant par le collectif, mais aussi d'activités collectives produisant des attachements sensibles passibles d'enrôler de nouveaux acteurs dans la trajectoire de ces activités. Trois types d'arguments sont mobilisés pour justifier l'engagement dans l'action, comme bénévole, salarié, ou acteur économique. Ces trois arguments ne sont pas exclusifs ni incompatibles, mais souvent entremêlés dans les initiatives étudiées. Il s'agit respectivement de justifications d'ordre écologiques, en lien aux questions de santé et, enfin, d'ordre philosophico-spirituel.

a) L'écologie au champ : quand la pensée systémique investit le domaine agri-alimentaire

Un premier cas de figure concerne les personnes dont les engagements dont le positionnement est ancré dans un argumentaire issu de l'écologie scientifique. Dans ces cas, les actions menées reposent sur une validité qui se reflète dans des méthodes, des instruments de mesure, et des connaissances produites au sein de la discipline écologique ou à l'interface avec d'autres disciplines (par exemple l'agronomie, la biologie, etc.). C'est à partir de ce cadre explicatif que sont abordées les questions agricoles et/ou alimentaires.

Parmi les collectifs étudiés, l'initiative la plus éclairante est celle de l'association Ecoscience Provence. À partir d'une posture revendiquée comme scientifique, les actions de cette association s'inscrivent initialement dans le domaine de la biologie marine puis évoluent dans un deuxième temps vers le champ agri-alimentaire. En effet, si le fondateur de l'association, biologiste marin, se mobilise initialement pour la réduction de sachets plastiques hautement polluants en milieu terrestre tout comme en milieu marin, dans un deuxième moment les activités s'orientent vers la mise en réseaux de producteurs, commerçants et restaurateurs pour la structuration de circuits courts et de proximité, ceux-ci étant garants de la réduction des transports et, par conséquent, d'une réduction des activités polluantes.

En pratique, l'action engagée initialement et répondant au souci de réduire les déchets plastiques susceptibles d'être transportés jusqu'à la mer s'est traduite par des actions menées en collaboration avec les commerces et consistant à supprimer ou limiter la production de sacs plastiques. Les salariés de l'association ont peu à peu élargi le champ d'action dans une perspective de relocalisation des activités et de mise en réseau de commerces, producteurs, restaurants : ces activités ont été traduites par la clause que les « Engagés » doivent respecter, à savoir celle de développer une gamme de produits locaux et notamment pour les commerces alimentaires.

Les arguments mis en avant par l'association suivent une logique systémique, de relation entre les objets et les services, perspective propre de l'écologie, et consistant à penser que par régulation des activités humaines pourrait être bénéfiques aux milieux naturels. Céline, chargée de mission « Commerce Engagé » explique ainsi : *« au début c'était vraiment pour les commerces de proximité, mais une fois qu'il y a eu cette idée de développer les circuits courts, forcément, intégrer des producteurs dans la démarche ça avait de l'importance. »*

De manière similaire, certains porteurs d'initiatives agricoles expriment cette systématisation qui s'incarne tant dans les modes de production (qui peuvent assurer la réduction de l'impact environnemental des pratiques de production) que par le choix des modes de commercialisation ou de transformation qu'ils opèrent. Les conséquences de ces démarches sont : la réduction du transport, la reconnexion entre production et consommation, la relocalisation de la production et la consommation alimentaire, la réduction du gaspillage. Ainsi, Emmanuel, chef de cultures et animateur à JVS m'explique que, à la place de vendre moins cher ou parfois composter ils font *« tout transformer maintenant : des soupes, des coulis, des tartinades. C'est un tout petit peu dans la démarche, à savoir de ne pas gaspiller, de faire travailler nos partenaires à proximité : on fait tout transformer par l'ESAT La Bastide¹⁰⁶, qui est un CAP entre nos deux sites, et puis surtout en termes de valorisation des légumes, plutôt que les jeter, faire du compost »*.

¹⁰⁶ L'ESAT est un Etablissement et Service d'Aide par le Travail basé à Châteauneuf de Grasse. En plus de la production et de la vente de légumes, le centre s'est doté d'une conserverie qui permet de transformer les produits du centre et, occasionnellement, des autres structures similaires.

Cette perspective systémique ne se limite plus à protéger ou à contempler ce qui relève de la nature, mais consiste à intervenir de façon active pour faciliter son bon fonctionnement, dans une logique écocentrée (Larrère 2010). Ce type d'argumentaire puise sa légitimité dans un vocabulaire propre à l'écologie scientifique, ou aux disciplines proches, et s'efforce d'interroger les relations entre les objets et les fonctions habitant le système alimentaire. Il s'appuie notamment sur une perspective systémique de l'alimentation qui, de par sa relocalisation, gagne en efficacité écologique.

b) L'environnement de proximité : la part sanitaire du rapport au naturel

Un deuxième type d'argument mobilisé pour justifier la formalisation d'actions ou d'activités collectives renvoie à l'idée d'environnement proche, commune à la notion de milieu (Maurines 2019). Ces témoignages ne contredisent pas la perspective systémique précédente, mais établissent généralement un lien entre la santé humaine et l'environnement¹⁰⁷. Cette perspective établit une relation de causalité entre les perturbations environnementales (et plus généralement les phénomènes externes aux individus) et la santé humaine, et se traduit par la reconnaissance de dérèglements, souvent négatifs, que l'environnement (entendu comme milieu environnant) peut avoir sur l'humain, mais aussi l'inverse. Il ne s'agit pas d'une logique opposée à la première, elle se différencie de fait par une perspective anthropocentrée : dans la première, l'activité humaine aurait la responsabilité de contribuer au bon fonctionnement de l'écosystème pour permettre à l'homme de produire des aliments afin de se nourrir. Dans cette deuxième logique, les activités de production et de consommation doivent être modifiées d'abord parce qu'elles pourraient être néfastes pour la santé humaine. Des arguments en lien avec le bien-être, la nutrition, la santé et l'hygiène sont alors mobilisés. Bien sûr, ces deux cadres explicatifs ne sont pas exclusifs et s'imbriquent souvent dans la réalité.

¹⁰⁷ Ce lien est établi par les politiques publiques les années 1990. Selon l'OMS, « *la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.* » Avec cette définition très large, la santé environnementale comprend ainsi l'ensemble des effets sur la santé dus à des facteurs exogènes (Lajarge et al. 2017).

Fatima, diététicienne-nutritionniste au département du Var qui intervient régulièrement durant le temps d'accueil de l'association Garrigues, illustre par son témoignage cette relation particulière avec l'environnement :

« La nutrition est vraiment une porte d'entrée, ce n'est pas un prétexte, on va toucher tout quoi. On va toucher au budget, aux façons de faire, aux façons de manger, à l'identité, mais aussi à la pollution, à l'environnement ». (Fatima, diététicienne, février 2019)

Bien sûr, sa formation en sciences de la nutrition n'y est pas pour rien, d'autant plus que mon interlocutrice est par ailleurs animatrice promotion santé et formatrice du Plan National Nutrition Santé. Si les récentes recommandations sur la nutrition intègrent graduellement la question environnementale¹⁰⁸, mon interlocutrice fait preuve d'une volonté forte de relier ces deux thématiques qui sont, d'après elle, intimement liées. Cela se reflète dans les activités auxquelles elle participe, bien que celles-ci puissent dépasser son domaine d'expertise :

« L'année dernière pendant la semaine du développement durable nous avons travaillé sur les produits ménagers, et j'ai choisi de participer à l'initiative. L'année d'avant c'était sur la réduction des déchets, on avait cuisiné des chips avec épluchures de pommes de terre de carottes voilà, on avait fait le lombricompostage en extérieur et cette année le fil conducteur est sur les produits d'hygiène corporelle, particulièrement tout ce qui est esthétique. Je fais toujours le lien avec ces questions environnementales, je parle souvent des polluants, des excès alimentaires qu'on peut avoir, quand on mange trop de viande, peut-être ajouter des légumineuses. ». (Fatima, diététicienne, février 2019)

Dans cet extrait d'entretien, Fatima insiste sur les relations entre bien-être humain et équilibre des écosystèmes, qui peuvent être source de bénéfices comme de dérèglements. La logique qui guide les actions de Fatima renvoie ainsi aux enjeux de santé, du soin. Le dispositif « Paniers solidaires »¹⁰⁹ mis en place par les Réseaux Cocagne et également par l'association

¹⁰⁸ Le 4^e Plan National Nutrition et Santé, couvrant la période 2019-2023 préconise, en plus des critères nutritionnels déjà exposés, de privilégier une alimentation de saison, locale et issue d'Agriculture biologique. Il s'agit d'une première pour cet instrument interministériel qui prend désormais des critères d'ordre environnementaux en les remobilisant dans un cadre explicatif relevant de la santé humaine.

¹⁰⁹ Réseau Cocagne met en place depuis 2012 un programme dénommé 30 000 Paniers solidaires, ce qui vaut au Réseau Cocagne l'étiquette d'acteur de l'aide alimentaire. Le principe est celui de donner accès aux paniers aux salariés en insertion ou à d'autres bénéficiaires aux paniers à des prix réduits. La différence est ajoutée, pour ce qui concerne le cas des Jardins de la vallée de la Siagne, par la MSA.

Jardins de la Vallée de la Siagne, attribue un panier produit par l'association – donc de légumes bio et de saison – à des foyers ayant des faibles revenus. Les principaux bénéficiaires de ces paniers sont des salariés de l'association, d'autres salariés de chantiers d'insertion et, parfois encore, des personnes extérieures, bénéficiaires des minimas sociaux. Pour Emmanuel, le chef de culture, le principal atout de cette action est le suivant :

*« Permettre à des gens qui ont de faibles revenus d'accéder à une alimentation saine, car ce sont des légumes, et bio. L'idée c'était d'avoir un repas un minimum équilibré, un minimum sain, et que ça ne coûte pas forcément plus cher. Car nous, on n'a pas fait d'études hein, mais on le voit ici, l'alimentation...chez les...on va dire chez les personnes qui ont les revenus les plus faibles, elle n'est pas bien du tout...et je ne pense pas que ça coûte moins cher par rapport à quelqu'un qui mange équilibré toute la semaine. »
(Emmanuel, chef de cultures, mars 2020)*

Par l'attribution semi-gratuite du panier, les publics ciblés auraient eux aussi droit à leur part de nature par le biais d'une alimentation bonne pour la santé. Ce dispositif devient ainsi une voie préférentielle pour recruter des publics qui se montrent étanches aux pratiques publicisées par le groupe de porteurs dont ils ne partagent ni les pratiques ni la symbolique.

Ces arguments, basés sur une relation de proximité entre environnement et santé humaine, semblent particulièrement présents dans les situations qui impliquent la mobilisation des consommateurs face aux risques en lien avec l'alimentation ou encore dans le maintien ou rétablir un équilibre physiologique par l'alimentation. Ils apparaissent également dans des situations impliquant des individus de classe moyenne, souvent diplômés, engagés dans l'action sociale avec des publics de classe populaire. Dans ces situations, les références à la santé et au milieu, comme environnement de proximité, sont particulièrement mobilisées et notamment à l'appui des pratiques ordinaires. Si les justifications écocentrées trouvent appui sur l'écologie scientifique ou à l'interface avec celle-ci, ce deuxième type d'arguments relève du domaine de la santé et des disciplines qui le composent, les sciences de la nutrition, l'épigénétique, etc.

c) Des quêtes individuelles pour se reconnecter au vivant : des trajectoires en rupture

Les deux précédents types de justification constituent des visions globalement partagées ou discutées au sein du groupe social dans lequel elles circulent (ex. animateurs, porteurs de

projet, chargés de mission, etc.). Le troisième type d'argument pour justifier un engagement par l'action apparaît davantage dans des récits individuels lors des entretiens et des échanges. Davantage évoquées par des individus titulaires d'un diplôme d'études supérieures, ces raisons se comprennent davantage par le parcours de vie personnel et semblent refléter avant tout le besoin de mettre en adéquation des valeurs avec la profession et les modes de vie. Cette mise en adéquation semble passer d'abord par une quête de sens et se traduit par des reconversions, des choix radicaux de vie, des bifurcations (Chiffolleau 2019), des points de basculement (Lamine 2003). Ces situations de rupture conduisent ces individus, du moins ceux avec qui j'ai pu échanger, à s'engager dans des collectifs.

Cela apparaît dans plusieurs témoignages récoltés. Ainsi pendant un échange tenu dans l'épicerie¹¹⁰ en vrac qu'elle a créé à Mouans-Sartoux, Laure m'explique qu'à la fin de ses études supérieures en école de commerce, elle était animée par le besoin d'intégrer la vie active avec un projet qui *ait du sens* :

« Je ne voulais surtout pas avoir une vie...banale, du genre 'métro, boulot, dodo', ça m'angoissait vraiment beaucoup. Thomas [son compagnon] il était un peu dans la même transition aussi, depuis un an et demi dans la même boîte... on a choisi de partir voyager pendant un an et demi on a fait le tour du monde. Ça nous a vraiment ouvert les yeux et sensibilisés. J'avais un gros attrait dans les marchés, dans les Pays, je me rendais compte que tous nos sens étaient mis en avant et qu'on avait, le visuel, le goût, etc. et aussi cette notion que les gens pauvres pouvaient avoir droit à de la bonne nourriture, parce que dans le marché on a la possibilité justement de déterminer la qualité du produit et de pouvoir manger de bons produits, qui sont produits localement. Du coup ça nous a poussé à réfléchir au fait que nous on vient d'un pays développé et qu'on a complètement délégué ce pouvoir de se nourrir, qui est un besoin primaire, à la grande distribution. [...] ». (Laure, commerçante, octobre 2019)

Au retour de leur tour du monde, le jeune couple envisage d'abord de s'installer en agriculture et réalise une formation agricole à la ferme sainte Marthe, située dans la vallée de la Loire, qui fait figure de pionnière en agriculture biologique. Entre-temps, ils choisissent de s'installer à Mouans-Sartoux, « un endroit engagé, qui nous correspondait, et quand on a vu le

¹¹⁰ J'ai enquêté la propriétaire de Boomerang en qualité de commerce en lien avec les collectifs que j'ai étudiés : l'épicerie est régulièrement approvisionnée avec des produits des Jardins de la Vallée de la Siagne et partenaire de la municipalité de Mouans Sartoux pour le défi « Familles à Alimentation Positive » qui sera analysé dans le chapitre suivant.

local on venait juste de voir qu'il se créaient les premières épiceries en vrac et du coup quand on a vu le local on s'est dit qu'on pouvait mettre nos compétences au service d'un projet de transformation des modes de consommation. Pour nous, c'est vraiment un acte militant, mais nous ne voulons pas le faire apparaître de cette manière-là, mais pour nous c'est vraiment une manière positive d'agir pour changer le monde, les modes de consommation. ».

Laure m'explique également qu'elle était encouragée par l'idée « *de lutter contre quelque chose. Boomerang [le nom de l'épicerie] c'est la notion d'économie circulaire, mais aussi une notion philosophique de chacun redevient acteur de sa consommation* ». Le parcours de Laure, et son envie de donner un nouveau sens à sa vie professionnelle et personnelle, je le retrouve dans le récit de Blandine et de son compagnon Vincent, paysans-boulangers à Tourves et impliqués dans le tissu associatif provençal, je le retrouve dans le parcours des « aventuriers » rencontrés en Provence Verte au cours du déroulement du Projet Alimentaire Territorial. Ces personnes semblent animées par le besoin de donner un nouveau sens à leur quotidien, un sens souvent en rupture avec un modèle social et économique dont elles ne partagent pas les valeurs.

Je retrouve également ces valeurs dans l'engagement associatif de Claude, militante du mouvement Colibri fondé par Pierre Rabhi, qui, à la suite d'une série de coïncidences, arrive à Garrigues en 2016 et s'étonne de l'absence radicale de discussions autour des enjeux écologiques. Cet étonnement l'incite à organiser localement plusieurs ateliers sur des thématiques pas traitées auparavant : le développement durable, l'écologie, la permaculture...depuis que cette militante a intégré le collectif, la question écologique a intégré les différentes activités, mais aussi le choix des aliments dans l'épicerie, quelques produits bio ont fait leur apparition et l'approvisionnement se fait par un grossiste local. Les animateurs, les nutritionnistes, mais aussi les personnes impliquées se sont familiarisées avec ce nouveau vocabulaire, les activités autour de ces questions se sont multipliées. Depuis, un carré potager en permaculture a été créé, accompagné par des petits cours théoriques sur le paillage, sur l'importance de ne pas utiliser des engrais de synthèse, etc.

Ces acteurs expriment leurs raisons en mobilisant un argumentaire propre aux nouvelles philosophies environnementales et aux propositions récentes encourageant une reconnexion avec le vivant, entre humains et non-humains (Centemeri 2019). Le champ agri-alimentaire offre une

porte d'entrée pour opérer la reconnexion notamment via des pratiques telles que la permaculture, la biodynamie, l'approvisionnement en circuits courts, la vente de produits en vrac, etc. Ce cadre puise sa force dans un contexte d'incertitude écologique et sociale qui déstabilise l'ordre des choses, les routines sociales, et incite les gens à créer des nouveaux récits qui proposent une nouvelle sémantique. Ceci peut occasionnellement se traduire par l'engagement dans des collectifs incarnant ces nouveaux récits.

4. ACTIVITÉS ET APPRENTISSAGES : L'ÉCO-ACCULTURATION EN PRATIQUE

Cette entrée renseigne les modes opératoires choisis par les collectifs considérés pour s'engager dans et par l'action collective. Le déploiement de l'action donne à voir à la fois les modes de circulation et éventuellement de transmission des savoirs dont la mobilisation est porteuse. Nous arrivons ainsi à la question du *comment* : au sein des collectifs étudiés, par quelles interactions les savoirs de l'écologisation se construisent et circulent au sein des différents publics impliqués ? Comment, à partir du champ agri-alimentaire les acteurs faisant partie de ces collectifs s'éco-acculturent¹¹¹ ? Les cinq initiatives collectives présentées ici, donnent à voir des dispositifs et des procédés courants dans la circulation des savoirs qui trouvent appui tant dans des modes de transmission classique, tant dans des appuis et dispositifs matériels. Trois modes d'éco-acculturation, au sens d'intégration progressive et par contact des pratiques et du discours écologiques, se dégagent des cas analysés, souvent à l'œuvre simultanément.

a) De la circulation des savoirs par accumulation

Un premier mode de circulation de ces savoirs relatifs à l'écologie rassemble les formes de transmission cumulatives, pratiques comme théoriques. Celles-ci se construisent de manière cumulative : l'éco-acculturation, dans ce cas, procède d'une complexification et d'une stratification des contenus, souvent par le biais de supports matériels et de cadrages expérientiels.

¹¹¹ J'utilise ce néologisme en faisant référence au terme d'acculturation, utilisé en sociologie et en anthropologie pour désigner les phénomènes qui résultent du contact et des interactions entre groupes d'individus ayant des cultures différentes. Dans notre cas, elle sert à désigner les processus par lesquels un groupe non acculturé aux pratiques et aux discours écologiques est graduellement porté à les intégrer.

Le dispositif participatif « Commerce Engagé », par exemple, repose sur un principe d'amélioration continue consistant à accompagner les Engagés à aller « toujours plus loin » dans leurs pratiques. Les actions de sensibilisation concernant la réduction des sacs plastiques évoluent rapidement vers d'autres actions visant à accroître la responsabilité écologique : les économies d'eau et d'énergie, l'approvisionnement local, la reconnexion avec les « Producteurs engagés ». Ces objectifs sont inscrits dans les cahiers des charges, évolutifs et adaptables selon les besoins, et prennent la forme de clauses que les Engagés s'engagent à respecter.

Concrètement, au moment des contrôles qui ont lieu une fois par an, animateurs et « Engagés » se retrouvent pour discuter des ajustements quotidiens mis en œuvre (ex. réduction des usages en eau, introduction de produits locaux, etc.), des adaptations qui ont posé problème et, notamment, des nouveaux objectifs que les « Engagés » peuvent établir pour aller plus loin pour écologiser leurs pratiques. Il est ainsi question de désigner de nouvelles actions qu'ils pourraient mettre en place pour progresser dans leur conduite. De la même manière, le mode de fonctionnement du supermarché coopératif La Meute repose sur le fait d'apprendre sur le tas, ou, comme ils l'expriment eux-mêmes, de s'engager dans une « *démarche pragmatique* » et d'« *apprendre en marchant* ».

Dans le cas de cette initiative d'origine citoyenne, le processus d'éco-acculturation advient par contact avec d'autres initiatives du même type (ex. La Louve à Paris, la Cagette de Montpellier), notamment par des échanges organisés avec les fondateurs, des déplacements planifiés pour visiter d'autres initiatives similaires, le visionnage de documentaires, etc. En plus de cette activité d'emprunt et d'essaimage, la nature de l'action repose sur un effet de mise en situation où les adhérents du supermarché deviennent les salariés d'un lieu de vente et œuvrent concrètement pour approvisionner, mettre en rayon, encaisser, refaire le stock du commerce. Ces activités génèrent un apprentissage progressif, produit par l'ajustement permanent entre les ambitions et par la coordination pratique entre personnes qui est la base des activités conduites.

b) L'expérimentation collective : faire ensemble, apprendre entre pairs

Une deuxième forme d'éco-acculturation, de circulation des savoirs écologiques, passe par le caractère propre des dispositifs d'action analysés consistant à expérimenter collectivement.

Du fait de la mobilisation d'un groupe d'individus autour d'actions pratiques, des procédés d'apprentissage entre pairs s'engagent durant ces situations collectives. Cela peut advenir dans les moments d'activités pratiques, formels et informels (ex. confectionner des produits de soin à partir de matières premières d'origine naturelle ou la préparation d'un repas partagé), mais aussi dans les moments cruciaux tels des moments de prise de décision (ex. les critères écologiques pour choisir les produits pour approvisionner un point de vente).

Cette forme de circulation des savoirs n'est pas spécifique aux collectifs étudiés et peut être repérée dans toute sorte de collectif s'engageant dans l'action : si l'on accepte que toute mobilisation émerge d'une situation de trouble, on peut aussi considérer qu'elle s'oriente ensuite vers des activités de résolution qui impliquent l'expérimentation, l'échange et la confrontation entre pairs. Néanmoins, la disposition à l'expérimentation, au faire ensemble, semble davantage structurée dans certaines initiatives et difficilement construite dans d'autres.

Lors d'un échange avec Blandine, paysanne-boulangère impliquée dans le montage du point de vente de producteurs de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, elle me dit que pour elle, en plus de constituer un débouché supplémentaire sur le territoire, ce point de vente constitue une occasion d'échange avec d'autres producteurs. Cet espace lui permet également d'y mener certains combats de « *type militant et politique, telles les problématiques de la profession agricole, la PAC, etc.* ». Présidente d'Agribio Var, engagée dans la Confédération paysanne, pour Blandine les choix de commercialisation ne sont pas anodins. Ils lui donnent l'opportunité d'affirmer son engagement par la définition des produits vendus, par l'échange avec ses pairs, par l'échange avec les consommateurs. Elle m'explique que, bien que le montage du point de vente ait été parfois très complexe et très controversé,

« C'était intéressant, car tu avais les bios, militants, très radicaux, bien retranchés dans leurs convictions profondes, juste trop radicaux. C'était difficile au début de faire la part des choses, on avait l'impression qu'il y avait bio contre conventionnels, c'était dommage quoi. Et on a réussi à calmer le truc, et à faire en sorte que tout le monde s'entende, et ça c'est grâce aux réunions quand même. Le gros exploitant conventionnel il se convertit petit à petit au bio...c'était bien aussi de discuter, c'était très riche de discuter avec les conventionnels aussi. ». (Blandine, paysanne boulangère, septembre 2019)

D'autres situations, bien que dans des contextes assez différents, permettent d'appréhender cette perspective d'apprentissage entre pairs. Une des premières fois que je passe du temps dans les locaux de l'association Garrigue au printemps 2019, je discute avec Mina. La soixantaine, d'origine algérienne, veuve, elle vivait à Marseille avant de déménager à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume pour être plus proche de son fils, sa femme et son neveu, environ un an auparavant.

À son déménagement, elle s'est retrouvée coupée de son réseau social marseillais, dans un T1 en centre-ville. Au cours d'un rendez-vous avec l'assistante sociale, elle exprime la volonté de s'impliquer dans une association et la conseillère l'oriente vers Garrigues : depuis plusieurs mois elle fait partie du groupe des « impliqués » de l'association, elle aide à faire les courses pour l'épicerie itinérante le lundi, s'occupe d'aller chercher la viande et le poisson le jeudi et contribue ponctuellement à d'autres activités.

Au cours de cette journée de mars, elle prépare un grand taboulé libanais. Par ce geste, elle m'explique qu'elle souhaite remercier les membres de l'association. Isabelle, une des animatrices, est partie faire les courses nécessaires pour la préparation du taboulé. Elle revient avec les tomates, la menthe, le citron et les oignons. À son retour, un débat s'engage sur la saisonnalité des tomates. Isabelle se justifie en disant qu'elles sont produites en Provence, sous serre, mais au moins « *qu'elles sont françaises* ». Et puis, elles sentent bon, ajoute-t-elle. Un monsieur, de passage dans la cuisine commune, intervient pour faire remarquer que si elles sentent bon c'est parce qu'elles ont sûrement été traitées avec des arômes et que la serre doit être ensoleillée artificiellement, car on ne peut pas faire murir de tomates en mars. Mina continue de cuisiner, d'abord sans participer au débat, puis en intervenant pour affirmer qu'elle achète toujours français pour privilégier l'emploi local. Sa participation était quelque part attendue, car c'est elle qui manipule les légumes qui font l'objet du débat. Elle est protagoniste du débat tout comme l'animatrice et l'homme de passage dans les locaux de l'association, elle est donc appelée à se justifier et se positionner.

Cette scène, bien qu'anecdotique, reflète bien le potentiel en termes d'échanges d'idées et de débats propres à ces espaces collectifs dans lesquels les individus sont en permanence impliqués dans des activités ordinaires dans lesquelles il est nécessaire de définir le problème, le

discuter, prendre position. Ces situations, nous le verrons dans le Chapitre 7, constituent de fait un terreau fertile pour la définition collective des situations problématiques dans les pratiques sociales du quotidien et à transmettre des savoirs utiles pour contourner les troubles.

c) Les appuis matériels des activités : des dispositifs existants aux signes de qualité

Pour finir, un troisième mode d'éco-acculturation passe par des appuis matériels, entendus comme « *ensemble des ressources qui permettent d'élaborer une communauté, même minimale, de perspectives pour coordonner des actions* » (Dodier 1993). Dans les cas analysés les appuis sont des entités externes, situées dans l'environnement des personnes et souvent formalisées en objets techniques dont l'usage est maîtrisé par les membres du collectif par un processus d'apprentissage préalable. Ces appuis sont, dans les situations étudiées, des paniers de légumes, des ateliers de cuisine, des cahiers de charges, des réunions pour le montage d'un point de vente.

L'association Jardins de la Vallée de la Siagne, à l'instar de nombreuses structures du Réseau Cocagne, met en place le dispositif Paniers solidaires, permettant « *une valorisation du travail des salariés* », dans la mesure où les salariés en insertion peuvent « *profiter des légumes qu'ils ont eux-mêmes produits, dont on connaît l'origine* ». Si ce dispositif existe en dehors de JVS et les animateurs se limitent à le déployer tel qu'il l'est dans d'autres contextes, il a servi d'appui pour engager des activités visant à consolider les relations entre les membres de ces groupes : en 2018, par exemple, une entrepreneuse locale de la Biocoop de Mougins a animé des ateliers de cuisine servant de démonstration pour montrer la quantité et la composition des repas pouvant être élaborés à partir d'un panier. En plus du côté pragmatique visant à transmettre des savoirs autour du mode d'emploi des paniers, le salarié qui évoque ces activités ajoute que « *ce sont ces activités qui font vivre le côté associatif, en mélangeant les salariés et les salariés en insertion* ».

Des appuis matériels permettant la circulation des savoirs complémentaires peuvent également venir s'imbriquer ou converger au sein d'une même action collective. En 2013, le Syndicat intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets (SIVED) contacte

l'association Ecoscience au sujet de la quantité de déchets à la fin des marchés hebdomadaires dans le territoire. Suite à une étude menée par l'association, cette dernière fait l'hypothèse de créer un dispositif pour accompagner les producteurs et les revendeurs à réduire les déchets, les emballages et le gaspillage alimentaire : la marque « Marché Engagé » fait ainsi son apparition. Ensuite, guidés par la démarche de l'amélioration continue, les salariés songent à mettre en place un système pour faciliter la reconnaissance des produits locaux au sein du marché de Garéoult. Les chargés de mission se tournent alors vers le dispositif Ici.C.Local®¹¹², instrument conçu par une équipe de l'INRAE qui repose sur un système de signalisation et d'étiquetage dans les marchés de plein-vent pour que les consommateurs reconnaissent plus aisément les produits locaux, bio et en circuit court.

Ces deux dispositifs, fusionnant et s'imbriquant au sein de ce marché de plein vent hebdomadaire, donnent lieu à une hybridation des modes de transmission ainsi que des savoirs dont ils sont vecteurs. Leur hybridation compose à la fois un nouvel ensemble de ressources matérielles et, par ce biais, la circulation de pratiques écologisées.

5. LA GRAMMAIRE COMMUNE DE L'INTÉRESSEMENT ET DE L'ENRÔLEMENT : SENSIBILISER, RENDRE ACCESSIBLE, CERTIFIER

Afin qu'un problème puisse être reconnu et publicisé, des opérations d'intéressement pour enrôler de nouveaux publics sont mises en place par le collectif porteur. Cette avant-dernière partie porte ainsi sur la manière dont ces collectifs s'y prennent pour recruter de nouveaux individus dans leur collectif et pour créer un concernement auprès d'un nouveau public a priori éloigné des questions considérées. Pour ce faire, il est question d'en partager les finalités et les moyens par le déploiement d'un processus de traduction. Dans son article inaugural sur les réseaux d'acteurs impliqués dans un projet de reproduction de la coquille Saint-Jacques dans la baie de Saint-Brieuc (1986), Michel Callon décrit avec minutie la manière dont les différents

¹¹² Ce dispositif, conçu par une équipe montpelliéraine de l'INRAE, repose sur un système d'étiquetage simple et intuitif qui vise le consommateur. Il facilite la visibilité des producteurs, des produits issus d'Agriculture biologique (AB) et cultivés localement.

maillons, humains comme non-humains, sont enrôlés au fil de la problématisation puis de la résolution de la situation initialement considérée comme problématique.

À partir d'occasions et d'opportunités, les acteurs engagent des négociations et des traductions qui peuvent déboucher d'abord sur l'intéressement et, finalement, sur le recrutement de nouveaux acteurs. Ces processus d'intéressement et d'enrôlement sont susceptibles de produire des apprentissages nécessaires pour pouvoir intégrer de nouveaux acteurs. Ainsi, précise Nicolas Dodier (1993), « *les personnes qui ne sont pas passées par cet apprentissage spécialisé ne maîtrisent pas, ne connaissent pas, ces formes d'engagement dans l'action ou y sont indifférentes. Le souci de se coordonner aux autres par ce rapport spécialisé ne fait pas partie, pour eux, de l'univers des possibles.* » Alors, comment ces collectifs s'y prennent-ils pour intéresser et enrôler de nouveaux publics ?

a) Sensibiliser : rendre visible par les attachements sensibles

Pour que ces problèmes soient considérés comme publics, dans le domaine sanitaire comme environnementale, ils doivent faire l'objet d'actions de sensibilisation. Dans les actions collectives étudiées, les actions de sensibilisation sont souvent menées par ceux qui promeuvent l'action, ceux qui mettent la question écologique sur la table, les « initiateurs ». Ces actions de sensibilisation ont pour finalité d'intéresser de nouveaux publics, qui ne seraient à priori pas encore sensibilisés aux questions écologiques, à l'alimentation durable ou aux formes d'agriculture écologisée. L'action de sensibiliser, permettrait, selon les initiateurs, de modifier ce rapport d'indifférence à l'action des personnes n'ayant pas bénéficié des apprentissages dédiés.

Ces actions de sensibilisation passent par des ateliers pratiques ayant une double ambition : impliquer « par les sens » ces publics qui sont à priori éloignés des questions écologiques – souvent appartenant aux classes populaires – et administrer une preuve empirique qui serait facilement reproductible par les participants de ces démonstrations. Les ateliers de cuisine collective, moment social fédérateur par excellence, constituent des activités structurantes de certaines initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire : les ateliers de cuisine organisés aux Jardins de la vallée de la Siagne dans le cadre du dispositif Paniers solidaires

avaient pour but de montrer comment transformer les produits du panier, combien de repas préparer avec, pour combien de personnes, etc.

De la même manière, les ateliers organisés avec une cuisine transportable pendant les distributions de l'épicerie solidaire itinérante Garrigues, permettent de montrer comment transformer les produits qui sont vendus dans l'épicerie, et notamment ces produits qui ne profitent pas de grande notoriété : certains types de légumes, les produits issus de l'agriculture biologique ou encore ceux qui sont moins raffinés (ex. riz et pâtes complètes). Ainsi, Isabelle, une des animatrices qui anime certains des ateliers de cuisine, m'explique une recette-type :

« Là c'est des choux de Bruxelles aux saucisses, c'est ce qu'il y a dans le camion au fait... Puis on partage les recettes...Il y a un livre de cuisine qui suit le camion pour que les gens mettent leur recette ou créent leur recette, et qu'ils puissent partager ça... Et bien sûr pour leur donner envie d'utiliser des produits qu'ils n'achètent généralement pas. » (Isabelle, animatrice, mars 2019)

En plus de la démonstration pratique, on apprend dans cet extrait que les animateurs ont confectionné un livret contenant à la fois les préparations faites dans le camion, mais aussi des suggestions proposées par les bénéficiaires de l'épicerie. Ces activités relevant d'une dimension sensible, voire sensorielle, fonctionnent de levier pour intéresser les nouveaux publics dans l'espoir de les enrôler dans les activités. Fatima, la nutritionniste qui travaille avec l'association Garrigues, reconnaît que *« si on ne prépare pas, s'ils ne repartent pas avec un échantillon, si on ne parle pas, s'il n'y a pas de livret ou autre, c'est compliqué pour les personnes qui ne sont pas sensibilisées de se l'approprier. Déjà, quand on l'est [sensibilisé], faire tout « maison » n'est pas évident. »* (Fatima, diététicienne, février 2019).

Dans ces cas, l'intéressement, puis l'enrôlement se font à partir de négociations autour du budget : *« On fait des ateliers de préparation de produits ménagers, et après on vend la matière première dans le camion pour que les personnes puissent les refaire chez elles, parce que le budget des produits ménagers est assez important, et donc on a mis en place des ateliers pour que les personnes puissent avoir un petit livret. »*. On retrouve là encore à la fois la question de la reproductibilité et le fait que, du moins en ce qui concerne d'action sociale, l'intéressement passe par la valeur marchande, mais aussi par la création de valeurs en lien avec les activités proposées, dans ce cas la valorisation du fait-maison du fait soi-même, etc.

Les actions de sensibilisation passent ainsi par les pratiques ordinaires, par la démonstration et l'activité ludique, le but étant de définir une grammaire commune pour la transmission du contenu au plus grand nombre. Les chargés de mission d'Ecoscience mènent plusieurs fois par an des actions visant à intéresser des citoyens sur l'importance de manger de saison et de moins gaspiller :

« Là dernièrement, pour la semaine de la réduction des déchets, on a fait tout un stand sur l'alimentation sur le marché de Brignoles et sur le marché de Saint Maximin. C'était en étapes. Étape 1 : quand je fais les courses, comment je choisis mes produits ? de préférence locaux, etc. Étape 2 : quand je suis chez moi, comme je conserve mes produits. Étape 3 : comment je cuisine mes produits et Étape 4 : quoi faire de ses restes alimentaires, bien les composter, etc. ». (Céline, chargée de mission, février 2019)

Ce témoignage nous montre dans quelle mesure la pratique, entendue comme *praxis*, est traitée en suivant son déroulement minutieux au sein d'un espace concret. Par la « mise en situation », les animateurs mettent en scène une pratique idéale dans la perspective d'encourager un nouveau public à reproduire la première. Néanmoins, bien que toutes les actions analysées mettent en place des activités de sensibilisation, il n'est pas simple de créer un vrai intérêt. Comme m'explique Céline, si par les actions menées « *dans de grandes surfaces, on essaie d'interagir avec d'autres publics, c'est complexe...dès qu'on n'est pas sur un terrain de convaincus, c'est beaucoup plus compliqué* » (Céline, chargée de mission, février 2019). Le souhait d'intéresser de nouveaux publics par la mise en place d'activités pratiques et sensibles est une tendance qui ressort également dans l'initiative analysée dans le Chapitre 7, le défi Familles à Alimentation Positive.

b) Sur l'accessibilité : du pouvoir d'achat à la définition du prix juste

L'intérêt, en ce qui concerne les actions collectives dans le champ agro-alimentaire, passe largement par les valeurs marchandes et notamment par la définition de prix qui puissent être « intéressants » pour les uns, « justes » et « accessibles » pour les autres. La question de l'accessibilité, dans ces initiatives ayant une portée collective, semble de fait résulter de longues et complexes négociations entre des critères d'ordre social et écologique, entre le fait de rémunérer correctement les producteurs, obtenir des prix qui peuvent être soutenus par les

consommateurs, et respecter les critères élémentaires de l'alimentation durable, à savoir bio, locale, de saison et – idéalement – en vrac. Pencher pour un critère plutôt qu'un autre attire des publics différents selon leur sensibilité. Dans les initiatives étudiées, il existe une tension forte entre l'accessibilité économique pour les consommateurs et la primauté des critères écologiques.

Le cas d'étude du supermarché coopératif La Meute est un cas emblématique de la manière dont la question de l'accessibilité est mobilisée dans la perspective de pouvoir recruter des nouveaux publics dans l'action. Les supermarchés coopératifs et participatifs, développés sur le modèle new-yorkais, tentent d'intégrer une dimension d'équité sociale dans leur projet, à la fois en ce qui concerne l'accessibilité économique des prix pour les adhérents, mais aussi vis-à-vis des prix payés aux producteurs. Dans la pratique, l'équipe désignée pour être en relation avec les producteurs et passer les commandes, jongle tacitement entre l'accessibilité du prix final, la distance et la certification en AB. La saisonnalité des produits est une constante, ce qui convient au portefeuille comme à l'environnement. Comme ce type de décision n'est pas soumis à décision collective, certains produits se sont révélés *a posteriori* excessivement chers pour les adhérents et, soumis à critique, ont été exclus de l'offre.

En revanche, la question de l'accessibilité économique est considérée comme prééminente dans les actions ayant une vocation avant tout sociale. À titre illustratif, le système de vente par paniers de l'association Jardins de la Vallée de la Siagne repose sur une adhésion annuelle de 33 euros, et sur deux formules d'abonnement possibles : la première consiste en un abonnement une semaine sur deux, à 25 euros par mois. La deuxième, un abonnement deux semaines sur trois, et coûte 36 euros par mois ce qui veut dire que le prix pour chaque panier est entre 12,50 et 12,60 euros. Pour les personnes éligibles au dispositif Paniers solidaires, la cotisation annuelle est de 4 euros par an, et chaque panier reçu coûte 4 euros.

Bien que la question de l'accessibilité soit prédominante dans le déploiement de ce dispositif, cette action, selon les animateurs, n'est pas en elle-même suffisante pour que les salariés en insertion s'intéressent ou en arrivent à partager les valeurs portées par l'association. Ceci ne pose pas de problèmes particuliers aux animateurs bien qu'ils se réjouissent lorsqu'un des salariés en insertion partage la démarche globale du réseau :

« Il faut savoir qu'au niveau des salariés en insertion, on a une gamme de culture, de mentalité, qui est très large. C'est-à-dire, il y en a qui ne sont pas sensibilisés du tout, à l'écologie, au bio. Souvent ils sont ici, mais ils ne sont pas forcément sensibles au bio. À l'opposé, on a des gens qui sont en contrat avec des CDI qui ont un vrai engouement pour la bio, l'écologie, le respect de la biodiversité, les circuits courts et compagnie, et du coup, à ces gens-là, quand on leur explique comment on fonctionne et pourquoi on fonctionne, excuse-moi, mais c'est cool parce qu'au moins c'est un peu réfléchi sur la façon de produire, sur la façon de commercialiser. Parce que si on peut vendre les légumes un peu plus chers à Nice non, on préfère rester ici et vendre à proximité et surtout on veut rencontrer le plus possible le consommateur. » (Emmanuel, chef de culture, mars 2020)

Le fil conducteur de ces différents dispositifs d'intéressement se cristallise autour d'une réflexion sur la définition d'un prix « juste » pour les producteurs, pour les consommateurs, et sur la définition des enjeux écologiques qui comptent pour les acteurs impliqués. L'équilibre de ces critères étant au fondement du maintien du public existant ou du recrutement d'un nouveau.

c) Publiciser : la valorisation de l'engagement écologique

Dans la grammaire commune de l'intéressement, du moins celle qui ressort de l'analyse des cas étudiés, la publicisation recouvre une place primordiale. Par publicisation j'entends une activité d'explicitation, par le biais d'un support matériel, d'un engagement vis-à-vis d'un ou plusieurs enjeux relatifs aux questions écologiques. La certification fournit une illustration exemplaire dans ce sens.

Omniprésente dans les cas étudiés, l'Agriculture biologique (AB) s'impose dans l'opinion publique, dans les politiques dédiées, et dans les formes d'actions collectives que nous avons rencontrées jusqu'ici, comme signe du respect d'une conduite écologique. À la différence des autres critères communément admis par ces collectifs comme étant respectueux de l'environnement (saisonnalité, provenance, réduction des emballages, etc.), la certification AB offre une issue relativement consensuelle, dans les initiatives étudiées, du fait de son caractère institutionnel.

À la différence de la catégorie « local », qui se prête à controverse puisque, n'étant pas définie, les collectifs doivent s'efforcer d'établir une distance qui peut varier d'un territoire à l'autre, l'AB offre pour les producteurs comme pour les consommateurs une garantie assurée par le respect d'un cahier des charges. Dans certaines initiatives, et notamment celles relevant de

l'intervention sociale (JVS et Garrigues), mais aussi dans le cas de La Meute, l'Agriculture biologique est évoquée notamment sous l'angle de la santé : la valorisation des produits biologiques se fait notamment par contraste aux produits traités avec des engrais chimiques, ou encore des produits transformés « *bourrés de sucre et de conservateurs* » (Isabelle, animatrice à Garrigues, mars 2019). Ce type d'argumentaire est davantage en lien avec la perspective « sanitaire » présentée plus haut.

Par contraste, dans la logique écocentrée (Larrère 2010), la certification, à elle seule, n'est pas garante de la préservation écologique. En tout cas elle semble peu convaincante aux yeux Blandine, agricultrice. Lorsqu'elle évoque le supermarché La Vie claire, localisé dans la zone commerciale de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, elle estime, non sans indignation, que les consommateurs fréquentent ce commerce *exclusivement* parce qu'il y a des produits bio. En réponse à mon regard interrogateur, principalement dû sa casquette de présidente d'Agribio Var, elle s'empresse de m'expliquer, sarcastique, que « *il faut trouver les tomates tout le temps ! Les fois où je suis allée à La Vie claire en hiver, il y avait des courgettes, des poivrons, des tomates toute l'année* ».

Tout en étant affranchie d'une position sur l'agriculture biologique, l'association Ecoscience Provence mobilise aussi l'outil de la certification. Celle-ci, participative et adaptable à la singularité de chaque commerçant, restaurateur ou producteur, se présente autrement – ce qui est volontiers mis en avant par les salariés de l'association – que le « label », plus contraignant et rigide, car doté d'un cahier de charge dont le respect est vérifié.

Les commerçants, producteurs ou restaurateurs qui adhèrent à l'initiative reçoivent en échange un logo qu'ils peuvent mettre sur leur vitrine ou leur site : le principe est donc de valoriser l'engagement écologique des commerçants, restaurateurs ou encore des producteurs, d'en faire une action valorisante et valorisée par un travail de publicisation fourni en retour, par l'association. Les commerçants désireux de s'engager dans une nouvelle action peuvent la proposer et, si l'association la juge cohérente avec l'ensemble des changements engagés, ils peuvent accompagner l'intéressé dans sa mise en place. Le travail de publicisation engagé dans ce sens peut devenir une valeur marchande et symbolique pouvant encourager de nouveaux publics à adhérer aux dispositifs et aux actions mises en place.

6. FRICTIONS ET RÉSISTANCES : QUAND L'ÉCOLOGIE MET À L'ÉPREUVE LES ENGAGEMENTS

Les cheminements collectifs sont sujets à la critique, à la controverse, à la dispute. Par définition, la décision et les procédures collectives doivent passer par des processus de définition qui impliquent une diversité de visions et d'enjeux. La formulation de ces critiques révèle la pluralité des visions et, plus particulièrement, les épreuves et les résistances auxquelles les enjeux écologiques donnent lieu. La dernière entrée choisie pour l'analyse des actions étudiées explore ainsi les frictions pouvant avoir lieu dans le déroulement quotidien des initiatives. Pour ce faire, il a été question de poser le regard sur ce qui fait l'objet de ces frictions, disputes ou critiques. Il s'agit de donner à voir si et dans quelle mesure la question écologique, sa normalisation et son intégration progressive au champ agri-alimentaire, peut être source d'oppositions et de tensions au sein des publics impliqués dans ces initiatives.

a) Des écologismes en compétition : quand les pionniers font opposition

Dans les nombreux échanges, formels et informels avec les acteurs de la production – agriculteurs ou de l'accompagnement agricole – la question de l'écologisation de l'agriculture fait l'objet de débats et certains n'hésitent pas à condamner ouvertement certaines conduites. Les matériaux témoignent notamment de différentes conduites écologiques, associées à des pratiques et des significations plurielles, qui n'engagent pas les mêmes publics et peuvent conduire à des situations de critique forte, voire de conflit. Ces cas de figure se présentent notamment à l'interface entre anciennes et nouvelles tendances en termes d'installation agricole et/ou de modes de consommation.

Blandine, en plus de son statut de paysanne boulangère impliquée dans le montage du point de vente Tous Paysans, est très investie, tout comme son mari Vincent, dans le tissu associatif local de l'AB : elle est présidente de Agribio Var, et il est quant à lui impliqué à l'ADEAR. Ces deux structures accompagnent, sur le territoire varois, la plupart des installations labélisées AB (hors viticulture) et plus généralement engagées dans des démarches agroécologiques. Lors d'un entretien, Blandine me fait part de son inquiétude vis-à-vis des tendances d'installation croissantes : à titre illustratif, elle cite notamment les nouvelles

installations se revendiquant de la permaculture. D'après l'expérience de mon interlocutrice, derrière ces projets on trouve souvent des « non-experts », à savoir des gens non issus du milieu agricole et non formés à l'agriculture, souvent en reconversion professionnelle, de classe aisée et moyenne et avec un capital initial suffisant pour pouvoir démarrer une installation de zéro dans un territoire où l'accès au foncier est particulièrement complexe.

Cette critique, formulée par Blandine, est en réalité partagée par d'autres acteurs de l'accompagnement agricole notamment rattachés aux structures pionnières de l'AB. Ce qui inquiète le plus ces acteurs, c'est le manque de preuves concernant la viabilité de ces systèmes :

*« Il y en a beaucoup qui veulent faire du maraîchage, et il y en a beaucoup qui veulent faire de la permaculture, c'est un grand débat que Vincent [son mari] a eu avec l'ADEAR. Aujourd'hui, on n'a pas de références technico-économiques fiables pour dire « ces projets sont viables ». C'est-à-dire que faire du maraîchage intensif sur petite surface, ou de la permaculture, on n'a pas de références. Alors, oui, on a la ferme du Bec Elloin, mais ils gagnent de l'argent grâce aux stages quoi. Ce n'est pas uniquement par la production de légumes. D'autant plus dans le sud de la France, où la pression foncière est forte, on a beaucoup de ces projets-là. Après c'est de savoir si on se sent d'accompagner ces gens-là, sachant qu'on ne sait pas vers quoi ils vont, sachant qu'on risque de les accompagner vers leur perte. Ça pose aussi d'autres questions : la permaculture, c'est aussi un profil de personnes qui sont issues d'un milieu plus favorisé, mais ça ce n'est pas grave, mais après c'est aussi des personnes très individualistes, c'est-à-dire qu'elles ne s'investissent pas du tout dans les milieux associatifs, et ça, du coup c'est dommage pour nos associations. »
(Blandine, paysanne boulangère, septembre 2019)*

Ce témoignage nous renseigne sur deux facettes d'un même enjeu : la revendication écologique d'une pratique agricole et sa portée politique. De fait, les pionniers de la bio (Lamine 2009), à savoir ceux qui se sont convertis depuis longue date ou ayant adhéré à ces mouvements, ne revendiquent pas seulement la dimension écologique de ces pratiques agricoles, mais celle-ci est fortement associée à une revendication politique qui passe par l'engagement associatif, par les structures syndicales comme la Confédération paysanne, ou encore par les structures de l'accompagnement agricole en AB. Certaines tendances propres ou caractéristiques de ces nouveaux types d'installation constituent d'une certaine manière une menace pour les structures reconnues comme légitimes du fait de leur antériorité et du fait que les pratiques agricoles qu'elles promeuvent ont désormais fait leurs preuves. De plus, ces tendances s'écarteraient des engagements portés par ces organismes statutaires de par leur absence d'engagement politique.

b) La définition collective du périmètre de l'écologisation

En prolongeant ce premier élément de critique qui cible notamment les nouvelles tendances d'installation agricole, la question de l'approvisionnement et de la commercialisation peut également faire l'objet de controverse et notamment dans les moments où les critères d'approvisionnement doivent être définis par ces collectifs. Faut-il privilégier le local ou la bio ? La saisonnalité est-elle plus importante que la provenance et le mode de production ? Les critères écologiques sont loin de faire l'unanimité parmi les membres de ces collectifs.

Le point de vente des producteurs à Saint Maximin, né sous l'initiative d'un agriculteur conventionnel, a attiré rapidement de nombreux producteurs bio aux réunions, convoqués par le directeur du Lycée agricole de Saint-Maximin. Le montage s'est très tôt révélé complexe, faute d'une méthodologie de projet, et s'est prolongé pendant environ trois ans. Une des tensions principales de ce collectif portait sur les critères d'approvisionnement et de commercialisation dans le supermarché, sachant que la surface de vente était grande, et impliquait donc d'assurer une offre en quantité et en diversité suffisante.

Cette controverse sur le périmètre de l'écologisation se résume principalement à des points de vue sur l'engagement environnemental. Elle a été également vécue lors du montage du point de vente, comme en témoigne un des acteurs qui a participé au montage : *« il faut qu'il y ait de tout toute l'année, donc il faut qu'on aille chercher l'agriculteur, même s'il n'est pas en bio, du sud du Gard, car il a les tomates plus en avant que les autres...et les autres ont dit non quoi ! Aujourd'hui non. Le groupe a dit non. »*.

Cette opposition polarisait fondamentalement deux points de vue qui semblent inconciliables : ceux pour qui la priorité consiste à assurer une offre suffisamment diversifiée tout au long de l'année au détriment de l'empreinte écologique et ceux pour qui, au contraire, le principal souci est de fournir un débouché pour les agriculteurs impliqués tout en respectant les productions locales et saisonnières. Le premier point de vue impliquerait que le marché s'adapte à la demande alors que, dans le deuxième, ce serait aux consommateurs de s'adapter à l'offre.

L'arbitrage entre différents critères fait écho à d'autres situations : aux Jardins de la vallée de la Siagne, certains salariés, notamment les plus « radicaux » - ainsi que mon interlocuteur

désigne les salariés le plus sensibles aux enjeux écologiques - avancent parfois certaines propositions qui débouchent sur des controverses. Par exemple, certains ont proposé, afin de réduire de manière significative les déplacements effectués par les salariés de l'association, que l'association se limite à faire un point de vente à la ferme. Néanmoins, ainsi que me le fait remarquer Emmanuel, « *nous, quand on fait un déplacement c'est pour aller déposer 250 kg de légumes. Je ne crois pas que ce serait mieux demander à 300 personnes de venir chercher les légumes avec leur voiture* ».

Il s'agit, comme ces illustrations le donnent à voir, d'arbitrages constants entre la volonté de prolonger la perspective écologique en l'objectivant via certains choix sur lesquels des connaissances ont été produites et se sont stabilisées (ex. l'AB), mais aussi par d'autres critères dont l'évaluation serait complexe (ex. les options possibles pour la commercialisation des produits). C'est bien ce travail d'arbitrage entre critères difficilement mesurables et objectivables qui soulève des oppositions au sein de ces collectifs engagés dans des actions.

c) Quand les engagements se chevauchent : sur les champs d'action et les domaines de compétence

Si les arbitrages peuvent donner lieu à des situations de critique, il peut y avoir, de la même manière, des effets de concurrence entre plusieurs modes d'engagement ainsi que sur les critères choisis pour définir des lignes de conduite. Dans les cas d'études analysés, de nombreuses personnes soulignent les contradictions entre critères et mesures écologiques. Tels des « entrepreneurs de l'écologie¹¹³ », ces personnes n'hésitent pas à entrer dans des situations conflictuelles si elles considèrent les mesures insuffisantes ou redondantes. Il peut alors y avoir des recompositions du public enrôlé : si les ambitions de l'action se complexifient excessivement, le risque est de créer une rupture dans l'enrôlement de nouveaux publics. Inversement, dans les cas où les ambitions écologiques demeurent insuffisantes pour les porteurs

¹¹³ Howard S. Becker dans son ouvrage « Outsiders », publié en 1985 définit de « entrepreneurs de morale » les créateurs de normes, qui sont donc le produit de l'initiative de certains individus. Ces individus entreprennent une croisade pour la réforme des mœurs.

de ces valeurs, ces derniers peuvent décrocher et s'éloigner du champ de la mobilisation collective.

On peut illustrer ce cas de figure avec l'exemple de l'association Ecoscience Provence. Les agriculteurs que l'association cherche à enrôler pratiquent déjà des formes d'agriculture écologisées, commercialisent en circuit court et souvent en vente directe. Ainsi, pour l'association, cela n'a pas été simple de mettre en place le volet « Producteurs engagés » sans empiéter sur le champ d'action des structures locales de l'accompagnement agricole. Afin d'éviter que cela advienne, les clauses établies pour les Producteurs engagés excluent les labellisations relevant de l'agriculture biologique, afin de ne pas se positionner en concurrence de celles-ci. L'association a donc cherché à développer des activités de dynamisation du territoire par la mise en réseau avec des commerçants locaux, afin de ne pas « faire doublon » avec les actions déjà menées par d'autres structures. Néanmoins, les salariés de l'association peinent à trouver de nouveaux Producteurs engagés. Comme me l'explique un agriculteur lors d'une journée organisée par Agribio Var sur la restauration scolaire, il est déjà impliqué sur plusieurs fronts, il considère être assez engagé et bien qu'il ait adhéré à la certification Producteur Engagé, il la considère comme « superflue » vis-à-vis des autres engagements.

De la même manière, à La Meute, les échanges entre adhérents peuvent parfois s'avérer houleux sur le choix notamment de certains produits, jugés « trop emballés », « trop loin », ou encore « pas bio ». De plus, leur positionnement géographique complexifie la tâche : du fait de leur proximité avec l'Italie, certains grossistes locaux s'approvisionnent dans le pays voisin, ce qui permet d'obtenir des tarifs inférieurs. Néanmoins, si cela convient bien à certains adhérents, d'autres ne voient pas d'un bon œil ce type d'approvisionnement : comment défendre le caractère local lorsque l'on s'approvisionne dans un autre pays ? De plus, certains estiment que le soutien économique n'est pas destiné aux producteurs français. D'autres argumentent que si les prix sont aussi bas c'est aussi parce que la main-d'œuvre est souvent sous-payée.

Les critères écologiques, d'après le témoignage de certains acteurs, se présentent parfois en opposition au champ social, notamment en ce qui concerne la question de l'accessibilité à des biens alimentaires sous signe de qualité. Mathieu Galand, cofondateur et directeur de l'association Garrigue, avait très tôt exprimé, lors d'une première rencontre où je lui avais

présenté la teneur de mon travail, que, de toute manière, « *les questions écologiques, c'est un problème de bobos* ». Mathieu, exprime ici une tendance bien établie où les modes de consommation durables, et plus largement les pratiques écologiques, demeurent des pratiques fortement liées à un statut social caractéristique des classes moyennes et supérieures. Il me signifie, par cette remarque, que les bénéficiaires de l'épicerie solidaire ne constituent pas un public sensible à ces questions.

La prise en compte des enjeux écologiques, et notamment la réflexion systémique qui mêle les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, complexifie de manière exponentielle les enjeux que les collectifs doivent considérer pour s'affranchir des paradoxes auxquels ces situations donnent continuellement lieu. Les critères de la durabilité, qui ne cessent de se multiplier et de rentrer en concurrence entre eux, favorisent aujourd'hui un contexte caractérisé par l'incertitude où les conduites et les choix des consommateurs comme des producteurs ne cessent pas d'être interrogés.

*

Ce sixième chapitre s'attache à dresser, à partir d'une ethnographie combinatoire, un tableau sociologique des mobilisations collectives dans le champ agri-alimentaire et plus particulièrement de la place que la question écologique occupe au sein de ces mobilisations réunissant des acteurs de la production et de la consommation alimentaire.

La combinatoire a ainsi permis de dégager par *qui* ces collectifs sont composés, d'en dresser un portrait sociologique, pour ensuite déterminer ce qui *fait problème*, à savoir les motivations sous-jacentes à l'émergence des initiatives étudiées, et notamment les liens établis avec la question écologique. Enfin, elle a permis d'esquisser les modes opératoires par lesquels les collectifs étudiés se déploient. L'objectif étant de caractériser à la fois le type de public et le problème qu'il tente de résoudre, mais aussi de voir comment ceux-ci s'y prennent pour enrôler de nouveaux publics dans leurs collectifs.

Les initiatives et les actions étudiées mobilisent principalement deux groupes d'acteurs : les « porteurs » (les salariés, les missionnés, les adhérents) et les « ciblés » (les engagés, les impliqués). La différence entre ces deux groupes tient principalement à leur relation à l'action :

les acteurs faisant partie du premier groupe se constituent en moteur de l'action, la conçoivent et œuvrent pour le déploiement de l'action.

Dans les initiatives étudiées, les porteurs constituent un groupe composé par des individus principalement de classe moyenne, diplômés des métiers du social, de la santé, de l'ingénierie de projet ou des sciences naturelles. À travers leurs missions et actions (ex. le dispositif Paniers solidaires, les activités de sensibilisation, la gestion quotidienne d'un supermarché coopératif, etc.), ils définissent des cibles à enrôler pour que ces dernières puissent accéder à des produits sains et écologiques, polluer moins, se déplacer moins, consommer moins de produits ultra-transformés, etc.

Si à la suite de l'identification d'un problème ces personnes œuvrent pour trouver des solutions, elles participent en même temps à dessiner les contours d'un nouveau public à partir de l'identification de nouveaux bénéficiaires (Derbez 2020; Zittoun 2013). Les bénéficiaires peuvent être, dans le cas de La Meute, des personnes du même milieu social ou, dans les cas des actions sociales, des individus des couches populaires, souvent en situation de précarité économique ou, dans le cas du point de vente Tous Paysan et de l'association Ecoscience Provence, les cibles sont des agriculteurs ayant, pour la plupart, des pratiques écologisées. L'analyse nous mène à constater que, au sein des actions collectives étudiées, qu'il s'agisse de mobilisations ou d'expérimentations, les maillons de la transformation et de la distribution demeurent largement exclus : les consommateurs et les producteurs sont de fait les protagonistes principaux de ces collectifs.

Il est possible, à partir de la composition de ces collectifs, d'ébaucher des formes idéaltypiques d'acteurs selon la nature de leurs engagements. Les « pionnier » constitue un premier groupe dont la légitimité est bâtie sur un engagement militant et politique fort, comme dans le cas des agriculteurs engagés dans la Confédération paysanne ou dans d'autres structures pionnières de la bio. Les « *outsiders* » quant à eux, sont des acteurs de la société civile soucieux de l'impact écologique de l'alimentation qui, par cette entrée, s'intéressent progressivement au champ agricole, en apprennent le fonctionnement, en découvrent progressivement les acteurs. Les « hésitants » enfin, rassemble ceux qui, bien que sensibles à la cause environnementale,

restent sceptiques vis-à-vis des contradictions qui la traversent, du fait de la complexité des critères écologiques et des antagonismes réguliers avec le champ social.

Au sein de ces trois figures idéal-typiques, les raisons de l'engagement individuel dans les collectifs varient : trois types d'arguments sont mobilisés. D'une part un type d'argumentaire qu'on pourrait qualifier d'écocentré (Larrère 2010), qui replace l'humain au sein d'un système complexe, dont il est dépendant et dont les activités ne doivent pas mettre en péril le fonctionnement voire, au contraire, participer à son bon fonctionnement. De l'autre côté, une perspective que l'on pourrait considérer, toujours à partir du travail de Catherine Larrère (*Ibid.*), d'anthropocentrée. Dans cette deuxième perspective, les engagements s'expliquent notamment par les risques environnementaux et anthropiques auquel l'humain est exposé. L'engagement dans ces collectifs résulte ainsi d'une volonté de fabriquer de nouvelles prises, par la modification des modes de production ou de consommation, afin d'écarter, le plus possible, ces risques. Enfin, une troisième voie argumentative mobilisée par les enquêtés fait allusion à une rupture de sens qui déclenche des quêtes d'abord individuelles puis collectives afin d'accorder de nouvelles significations qui passent, dans les cas étudiés, par un engagement écologique (Mazade 2011). Ces justifications se combinent souvent dans le discours des membres de ces collectifs, bien que, selon le type d'engagement que l'individu entretient vis-à-vis de l'action et du reste du groupe, les motivations peuvent se situer dans une perspective plus écocentrée ou anthropocentrée.

Par le biais de processus de sensibilisation et de publicisation, les porteurs cherchent à intéresser, puis enrôler, de nouveaux publics. Ils encouragent ainsi des apprentissages nécessaires pour définir le problème et les modes opératoires pour répondre à ces problèmes. Enfin, ces mobilisations se concrétisent dans des activités, des actions, des initiatives ponctuelles ou régulières visant à apporter des réponses à une situation problématique d'ordre social, économique, écologique ou les trois à la fois. Ce faisant, elles deviennent des espaces idéaux pour observer les frictions et les oppositions que l'avènement de la question écologique et son intégration à l'ensemble des domaines sociaux peut susciter. Enfin, si ce chapitre contribue à développer une vision « fixiste » du problème, le chapitre qui suit donne à voir comme l'enrôlement et de nouveaux publics peuvent contribuer (et de quelle manière) à la (re)construction de celui-ci.

Chapitre 7. LE DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE : ENTRE FABRIQUE ET APPRENTISSAGES DE NOUVEAUX RÉFÉRENTIELS

Fin octobre 2017, un mois après le début de mon parcours de thèse, je fais la rencontre à Mouans-Sartoux de Laureen, alors chargée de mission à la Maison de l'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD). À cette occasion, elle me présente l'ensemble des initiatives qui sont menées par la jeune équipe de la MEAD : le Défi Familles à Alimentation Positive® (FAAP) vient tout juste de démarrer, comme action phare du Projet Alimentaire Territorial de la municipalité. Bien que j'avais de ce Défi une idée relativement imprécise, j'ai vu en cette initiative une occasion idéale pour débiter mes activités de recherche : ce dispositif vise ouvertement à orienter les pratiques vers l'alimentation durable, étiquetée de *positive*, et m'offrait l'occasion d'assister à l'ensemble des activités collectives ainsi que de mener des entretiens avec les participants. Suite à un échange avec ma directrice de thèse qui se montre enthousiaste quant à cette opportunité, nous convenons d'un commun accord avec Laureen et Cindy, l'animatrice du Défi, que je participerai aux ateliers en tant qu'observatrice et conduirai des entretiens avec les participants. En échange, je contribuerai à faire le bilan de cette première édition. Cindy, récemment diplômée comme diététicienne, réalise alors un service civique à la MEAD en tant qu'animatrice du Défi FAAP.

D'un point de vue méthodologique, j'ai conduit une enquête ethnographique qui a combiné observation participante et entretiens compréhensifs avec les participants disponibles, et qui s'est étalée de novembre 2017 à mai 2018 pour la première édition du Défi. Cindy s'est, dans un premier temps, chargée d'expliquer aux participants que j'assisterais aux ateliers en tant qu'enquêtrice. Ensuite, j'ai contacté individuellement les participants pour convenir d'entretiens, lesquels se sont tenus pour la plupart chez les participants et parfois dans le café de la boulangerie de Mouans-Sartoux. Lors de l'édition 2017-2018, j'ai mené des enquêtes auprès de 7 foyers sur 13 et j'ai assisté à 6 ateliers sur 10.

À la fin de la première année de Défi, un échange avec Cindy a permis de faire un retour notamment par rapport aux attentes des participants, et d'identifier les activités qui étaient le plus – ou le moins – en adéquation avec leurs besoins. Cela a permis d'ajuster certaines activités lors de la deuxième édition animée par Marine, ingénieure agronome nouvellement diplômée et recrutée en service civique pour l'édition 2018/2019, ainsi que d'ajuster les modes de recrutement des participants. Comme lors de la première année, j'ai mené des observations directes durant les ateliers ainsi que des entretiens auprès de 9 foyers participants, et assisté à 6 ateliers sur 14 (du fait d'une participation conséquente à la deuxième édition, certains ateliers ont été dupliqués). La collaboration active des chargées de mission de la MEAD, Laureen puis Léa, ainsi que des personnes en service civique en charge d'animer le défi, Cindy puis Marine, a grandement facilité l'accès à ce terrain d'étude. La richesse des matériaux récoltés est due en grande partie à cette collaboration.

L'ensemble des entretiens menés a notamment porté sur la trajectoire alimentaire (Lamine 2003) des participants. L'intention était de comprendre les motivations et les situations ayant favorisé un changement de pratiques alimentaires au cours de leur parcours de vie, et notamment en lien avec des engagements dans des collectifs. Ensuite, l'entretien portait dans un deuxième temps sur les changements que les activités engagées pendant le Défi FAAP ont pu engendrer dans les routines et dans les pratiques quotidiennes. La formulation des questions concernant cette partie a volontairement évité la dimension collective, pour que le sujet puisse être évoqué spontanément par mes interlocuteurs lors des échanges. Les matériaux collectés ont permis de confronter la manière dont les changements dans les modes de consommation avaient eu lieu durant le parcours de vie des participants et de procéder ainsi à une comparaison avec les apprentissages engagés par cette expérience collective. Contrairement au chapitre précédent, où la combinatoire donnait à voir une pluralité de points de vue d'acteurs impliqués dans les actions combinant producteurs, chargés de mission, consommateurs et plus généralement habitants du territoire, ce chapitre donne le point de vue des participants du dispositif FAAP, composé par des habitants mouansois qui recouvrent dans ce contexte l'unique rôle de consommateurs.

À l'instar du chapitre précédent, je vais donc d'abord présenter factuellement en quoi consiste cette action pour ensuite en tirer une fresque sociologique en suivant la même trame :

quels sont les publics enrôlés dans cette initiative ? Comment se constitue et évolue la situation problématique sous-jacente ? Quels sont les apprentissages produits ainsi que les frictions auxquelles les processus d'écologisation donnent lieu ? Si ce chapitre mobilise les mêmes entrées analytiques que précédemment, il présente la particularité de discuter l'articulation entre le cadre d'analyse pragmatique avec les théories des pratiques (Reckwitz 2002; Schatzki 1996), émergeant notamment autour des pratiques de consommation durable. Cette articulation prolonge une publication scientifique issue de ce même travail de recherche (Tuscano, Lamine et Bre-Garnier 2021).

1. LE DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE : GENÈSE D'UNE INITIATIVE PORTÉE PAR DES RÉSEAUX D'AGRICULTEURS BIO

Le Défi Familles à Alimentation Positive (FAAP) doit sa genèse à un réseau d'agriculteurs régionaux, nommé Corabio¹¹⁴ et établi en Auvergne-Rhône-Alpes. Le Défi, initié en 2012, s'inspire ouvertement du Défi Familles A Énergie Positive (FAEP), créé en 2008 par l'association Prioriterre et qui vise à « *agir ensemble de façon concrète, efficace et ludique sur nos consommations d'énergie et d'eau !* » (Bré-Garnier 2021). Élaboré sur ce même modèle, le défi FAAP consiste en un cycle d'ateliers s'étalant sur l'équivalent d'une année scolaire et rassemble des participants qui « *relèvent le défi d'augmenter leur consommation de produits bio locaux tout en conservant un budget constant et en se faisant plaisir !* »¹¹⁵. Le déroulement prévoit le recrutement d'un public de « participants », à savoir des foyers qui acceptent de prendre part aux ateliers pratiques et de réaliser le suivi de leurs achats, permettant de mesurer leurs habitudes de consommation ainsi que les modifications de ces dernières.

Le Défi se déroule sur une année scolaire. Les ateliers sont animés par des professionnels et impliquent la participation des familles à différentes activités pratiques. Ces ateliers proposent

¹¹⁴ Corabio, aujourd'hui Fédération Régionale de l'Agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes (FRAB AURA), est une association créée en 1984 avec le projet de promouvoir les intérêts des agriculteurs biologiques de la région auprès des pouvoirs publics, fédérant ainsi les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB) départementaux.

¹¹⁵ Voir le site : <https://www.foyersalimentationpositive.fr/>.

des animations autour de la cuisine, du jardinage, de la nutrition, de visites de ferme de producteurs locaux, de points de vente « bio et locaux ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'un défi. Les participants sont donc évalués deux fois au cours de l'année scolaire afin de mesurer l'évolution de leurs habitudes d'achat. Chaque foyer s'engage à enregistrer l'ensemble des tickets de caisse accumulés sur une période de deux semaines en précisant, en plus de la nature de chaque produit, s'il est issu de l'agriculture biologique, le lieu de production et le type de lieu d'achat. L'ensemble des opérations d'enregistrement des tickets de caisse dans le logiciel permet de mesurer les grandes tendances de consommation de chaque foyer, mais aussi l'évolution entre le début et la fin du Défi.

Un Défi ne peut en principe démarrer que lorsqu'il est proposé et animé par un Groupement d'Agriculteurs Bio (GAB) ou une Maison de la Bio (MAB) ou un autre organisme membre de la Fédération Nationale Agriculture Biologique (FNAB). Dans les faits, depuis 2012 ce dispositif n'a cessé de se multiplier et il a été mis en place, selon les situations, par des groupements d'agriculteurs bio, des supermarchés biologiques, parfois même par des groupes de citoyens volontaires et, dans notre cas, par une municipalité en collaboration avec Agribio 06, le groupement d'agriculteurs bio des Alpes-Maritimes. L'animation des activités génère des coûts qui sont souvent couverts par des financements publics ou privés. En ce qui concerne Mouans-Sartoux, le Défi s'intègre au Projet Alimentaire Territorial de la municipalité, analysé dans le Chapitre 5. La marque Famille à Alimentation Positive, entre temps devenue Foyers à Alimentation Positive pour se débarrasser de la catégorie normative de « famille », est désormais déposée et les initiatives portées sous cette enseigne bénéficient d'un *starter pack* donnant accès à un ensemble d'instruments pour animer et évaluer le Défi.

À la fin du suivi, une interface graphique montre le pourcentage d'achats alimentaires selon des catégories prédéfinies et visant à objectiver la durabilité des choix alimentaires (AB/conventionnel, type de lieu d'achat, saisonnalité du produit, lieu de production, type de produit). Un calcul fait par le logiciel montre l'évolution en termes d'habitudes d'achat entre la première saisie et la deuxième : c'est ainsi que le groupe gagnant est élu, à savoir le groupe avec la plus grande progression entre le début et la fin du Défi.

Suite au lancement de la première édition en 2012, le Défi a été repris et remobilisé dans plusieurs endroits en France. Si le Défi FAAP propose de grandes orientations pour le format et le contenu des animations, je montrerai qu'au fil des deux éditions les animations sélectionnées ou au contraire exclues permettent de mettre en adéquation les activités avec les publics enrôlés.

a) *Mieux manger à budget constant : les enjeux de l'initiative*

Aussi bien les objectifs du programme que son contenu montrent que le Défi est fortement axé sur la santé et le budget, et ce par une orientation des pratiques d'achat, le *leitmotiv* étant celui de « *manger mieux sans dépenser plus* ». L'objectif est donc d'ordre éducatif : donner des outils aux consommateurs pour estimer la valeur nutritionnelle et environnementale de ce qu'ils consomment et l'améliorer, notamment par des astuces pratiques comme préparer des repas et plats plus équilibrés, interpréter des étiquettes pour pouvoir mieux sélectionner les produits transformés, visiter des points de vente locaux où l'on peut acheter des produits biologiques, etc. L'hypothèse clé qui sous-tend le programme est que l'adoption de nouvelles pratiques conduirait à limiter les externalités environnementales et sanitaires. Pour ce faire, celui-ci essaie de contrer l'image communément admise que ce type d'alimentation engagerait des prix plus élevés, ce qui en ferait des produits de niche.

La dimension environnementale constitue l'une des deux entrées prioritaires, avec celle de la santé, et tient compte notamment de l'accent mis sur l'alimentation biologique et locale, ainsi que sur les questions de gaspillage alimentaire ou encore d'emballage. La question écologique est traitée principalement sous l'angle de la notion d'impact sur la santé humaine comme sur l'environnement : les recommandations formulées pendant les animations établissent un lien causal entre les pratiques alimentaires dans leur pluralité, et la santé humaine ou environnementale.

L'impact de l'alimentation est traité notamment sous l'angle des pratiques. Qu'il s'agisse du transport, du choix de point de vente ou des qualités nutritionnelles du produit, les recommandations données orientent vers la réduction des impacts négatifs sur la santé ou sur l'environnement. En ce qui concerne la santé, les repères relayés par le Défi respectent les recommandations du Programme National Nutrition et Santé (PNNS) et sont complétés par des

informations concernant les produits ultra-transformés, les conservateurs et l'ensemble des éléments potentiellement nocifs que les aliments peuvent éventuellement contenir. En ce qui concerne la question environnementale, si certaines recommandations ne sont traitées qu'en marge comme celle de la réduction des déplacements ou encore des emballages plastiques, un grand nombre d'activités menées au cours du Défi reposent sur le fait de privilégier des produits locaux, bio et de saison. Il s'agit là d'un triptyque qui est censé orienter l'ensemble des choix alimentaires des participants au Défi.

L'objectif de « *mieux manger* » est donc considéré en termes d'impacts (à la fois sur la santé, le budget et l'environnement), abordé par la mise en place de pratiques ou d'actions (par exemple le fait de réduire le gaspillage alimentaire) et privilégie les produits montrant des caractéristiques satisfaisantes par rapport aux enjeux définis (proximité, agriculture biologique, goût, saisonnalité, etc.).

2. ÉVOLUTION DES ENJEUX ET DES PUBLICS ENTRE LA PREMIÈRE ET DEUXIÈME ÉDITION

« Vous n'avez pas des gens qui se font réchauffer que du surgelé et qui se disent 'tiens je vais m'inscrire à alimentation positive' »

Benoît, participant à la première édition, novembre 2017

La première année, pour des raisons administratives et d'une contrainte de temps, les chargées de mission ont recruté les participants grâce à des mails envoyés aux parents d'élèves des écoles municipales. En effet, les financements nécessaires pour lancer le Défi ont été confirmés à la rentrée et, comme le dispositif se déroule normalement au cours de l'année scolaire, il a fallu recruter rapidement des foyers participants. Les parents d'élèves qui se sont montrés intéressés ont donc créé dans la foulée trois équipes regroupant l'ensemble des participants : « Les légumineuses », « Centre-Ville » et « Bioman ».

Sauf quelques exceptions – comme Stéphanie qui adhère au Défi suite à la proposition de sa professeure de yoga qui souhaitait compléter son équipe ou encore Benoît et Roberte qui ont été recrutés par leur précédente participation au défi Familles à énergie positive - l'ensemble des participants de la première édition sont donc des parents de jeunes enfants, entre 30 et 50 ans,

montrant dès le début un sens aigu des risques sanitaires et environnementaux liés à l'alimentation. Globalement, la première édition rassemble un public composé principalement par des familles biparentales avec des enfants en bas âge.

Il est enfin important de préciser que, bien que l'unité de participation au défi se compte en « foyer », la plupart du temps le choix d'adhérer et de participer aux ateliers venait des femmes, souvent des jeunes mères soucieuses d'adopter une alimentation équilibrée pour leurs enfants. La question du genre s'est donc imposée dès le début de l'enquête, via une présence très majoritairement – pour ne pas dire exclusivement – féminine¹¹⁶.

a) 'Ici il y a les gens qui ont envie d'aller plus loin' : la première édition, un public sensible à la question écologique

Dès le début de la première édition, les foyers se montrent réceptifs et désireux d'engager des changements dans leur alimentation, pour des raisons de différents ordres. Face à la crise écologique et/ou dans le souci de mieux nourrir soi-même et ses proches, les participants cherchent activement à être guidés dans un changement d'habitudes alimentaires. Ils souhaitent mettre en adéquation leurs habitudes avec les normes nutritionnelles établies ou avec les normes environnementales émergentes. Les entretiens menés lors de la première édition, tout comme les observations, donnent en effet à voir un public attentif, informé et avec une idée très claire des raisons les encourageant à intégrer ce collectif au sein du Défi. La composante sociologique de ce groupe est plutôt homogène : la douzaine de foyers participants sont de classe moyenne/aisée, diplômés du supérieur et occupant majoritairement des postes de cadres dans la fonction publique ou dans des entreprises privées.

De façon similaire à ce que le chapitre précédent a montré, des préoccupations de deux ordres principaux apparaissent clairement par ces témoignages : la question sanitaire d'abord, qui reflète une démarche de consommation d'aliments plus sains, plus frais, moins transformés, plus équilibrés, plus variés. La question de la santé humaine est encore une fois parmi les premiers arguments avancés, et plus particulièrement sous l'angle de la responsabilité que ces

¹¹⁶ Cette question ne fera pas ici l'objet d'une analyse spécifique, car cela nous éloignerait excessivement de notre objet, mais elle mériterait d'être davantage creusée et discutée dans un autre contexte.

participants, des parents, ressentent vis-à-vis de leurs enfants, de leur santé et de leur bien-être. Afin de justifier de cette perspective, des arguments des sciences de la nutrition et plus généralement du domaine de la santé humaine sont mobilisés.

La question de la responsabilité vis-à-vis des générations futures est très présente aussi en ce qui concerne le deuxième type d'argument très évoqué dans cette première édition, notamment en lien avec la question écologique. De fait, qu'il s'agisse de la santé ou de l'environnement, les raisons évoquées pour justifier de la participation à ce Défi sont souvent en lien avec la notion de responsabilité envers les générations futures. Le témoignage de Caroline, institutrice de 33 ans et mère de deux enfants nous révèle que ses raisons pour participer au Défi sont liées « *un peu à tout ça* », « *c'est manger de façon équilibrée, mais prenant aussi en compte l'environnement qui nous entoure et les problèmes écologiques de maintenant...et créer cette démarche maintenant, parce que je pense que les habitudes qu'on a petits on les retrouve quand on est adultes* ». Comme Caroline, l'ensemble des participants enquêtés partage cette responsabilité : le lien à l'écologie, très présent dans les échanges comme dans les entretiens, est considéré via cette relation de causalité que l'activité humaine entretient avec les perturbations à l'œuvre dans les écosystèmes.

Les participants de la première édition ont tous une idée claire de ce pour quoi ils ont décidé de s'impliquer dans cette activité, « *c'est des gens qui ont déjà envie de changer et qui ont peut-être déjà changé et ils se disent 'ce que je fais c'est bien ?' ou 'je rencontre des difficultés', 'comment je peux aller plus loin' ?* » m'explique Benoît, assis dans sa cuisine à côté de sa femme Roberte. Le témoignage de Stéphanie, ancienne formatrice pour des produits de beauté et maman d'un jeune enfant, va aussi dans ce sens. Suite à des problèmes de poids, elle a dû suivre des régimes alimentaires, ce qui lui donne aujourd'hui une connaissance très fine de la nutrition humaine, au point d'avoir trouvé le premier atelier du Défi autour de la nutrition décevant, car elle aurait souhaité en retirer des informations plus précises.

Si la motivation principale de cette femme de trente-six ans est celle de la santé, dans d'autres témoignages, comme celui de Benoît et sa femme Roberte, la place de la question écologique est centrale et c'est par ce biais qu'ils ont modifié plusieurs habitudes dans leur vie : « *aujourd'hui, on n'aurait pas besoin d'aide pour qu'on soit à déchets zéro, il vaudrait mieux*

qu'on ait un chien ou un cochon...parce que j'ai déjà un lombricomposteur donc ce que le lapin ne mange pas, les vers le mangent, il faudrait plutôt manger les restes de viande même s'il n'y a pas grand-chose à manger parce qu'il n'y a pas beaucoup de restes de viande ».

Qu'il s'agisse d'un argumentaire en lien avec des questions de santé ou encore des questions écologiques, les participants de la première édition du défi expliquent avec clarté les raisons les ayant poussés à prendre part à ce dispositif. Les participants vivaient dans l'ensemble un moment de questionnement, avaient souvent engagé des changements plus ou moins radicaux dans leurs habitudes alimentaires, et venaient chercher dans ce collectif la manière « *d'aller plus loin* » dans leur démarche. Les explications qu'ils mettent en avant font référence à la nutrition, à la santé humaine ou encore aux interactions biologiques ou écosystémiques. La quasi-totalité des participants de la première année, probablement du fait de leur niveau d'études, se montre réceptive aux recommandations institutionnelles ou enclines à adopter des pratiques que l'on peut associer à un statut social défini, comme la consommation de produits bio.

b) Les activités de la première édition

La première édition s'ouvre de façon plutôt formelle. Le premier atelier, qui porte sur la diététique et la nutrition, se déroule en suivant un programme organisé par Cindy : suite à un jeu de plateau demandant aux participants de classer des aliments selon leur composition nutritionnelle, elle déroule un diaporama résumant, point par point, l'ensemble des recommandations du Programme National Nutrition et Santé.

Un temps de questions-réponses est prévu avant que l'ensemble du groupe ne se déplace dans une zone de la pièce où Cindy a préparé un petit jeu consistant à positionner des images d'aliments dans une pyramide nutritionnelle. C'est à ce stade que les échanges démarrent entre les membres du groupe, entre ceux qui comme Elsa soulignent que les lentilles sont « *l'aliment du futur* » et d'autres qui donnent de bonnes adresses pour acheter du poisson frais à un prix accessible.

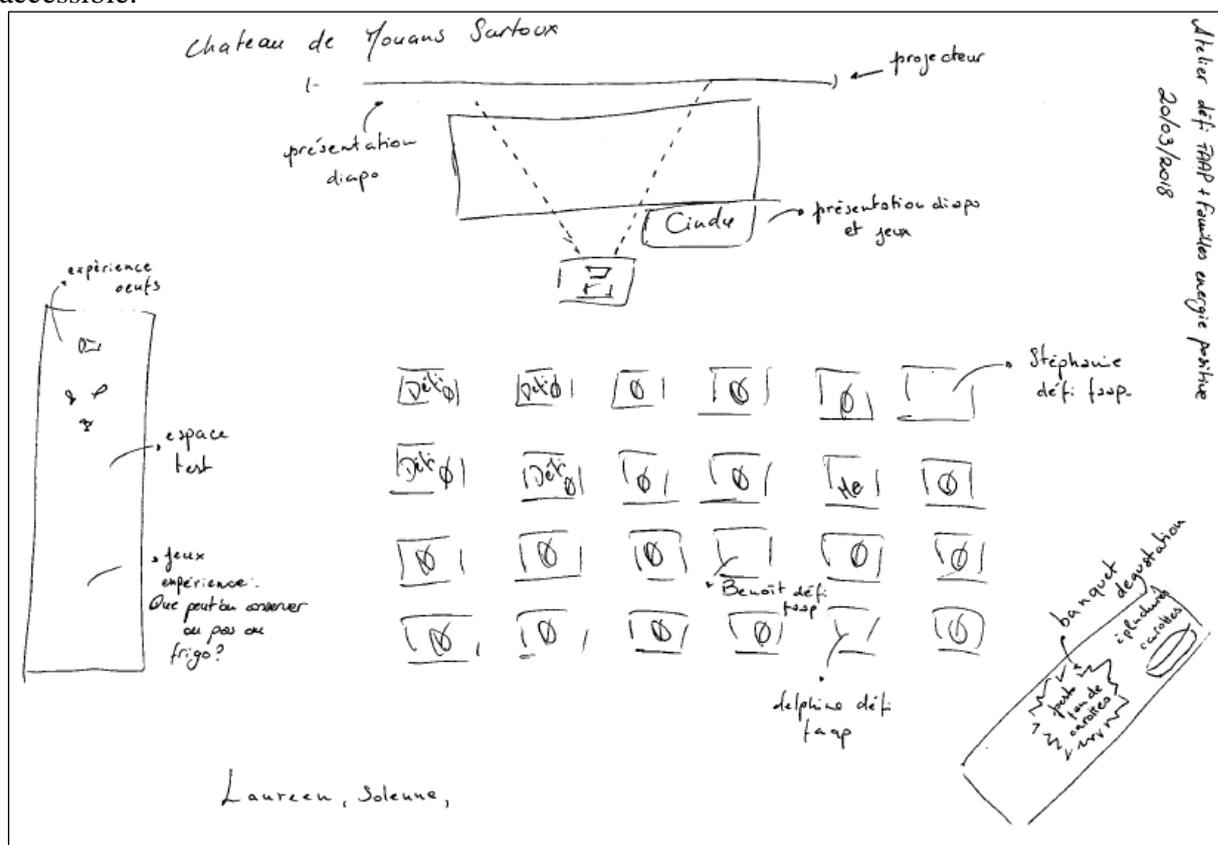


Figure 19 Disposition des participants et de l'animatrice dans la salle durant un atelier du défi FAAP 2017/218.
Dessin : Martina Tuscano ;

Si cette première activité se déroule comme d'autres dans un cadre assez formel très proche du cours théorique (comme l'illustre la Figure 19 qui reproduit la disposition des participants durant l'atelier gaspillage alimentaire), les ateliers deviendront de plus en plus pratiques et ludiques suite à une demande explicite des participants, mais aussi devant l'évidence que la participation devenait plus intense dans ces types d'activités. De fait, les ateliers ayant réuni le plus grand nombre de personnes sont ceux ayant impliqué des activités pratiques comme la préparation de repas, des tests à l'aveugle pour apprendre à utiliser et à reconnaître les épices ou encore la mise en place d'un potager permacole.

La fréquentation plus importante lors de ce type d'activités peut être expliquée à partir du côté ludique de l'activité, qui apparaît donc comme un moment de plaisir plutôt que comme moment d'apprentissage contraignant. Ensuite, comme précisé plus haut, les participants étaient principalement des parents avec des enfants en bas âge. Les ateliers pratiques offraient donc un moment d'activité en famille, lors duquel il est plus simple d'impliquer les enfants que lors d'activités plus formelles. Le Tableau 5 montre l'enchaînement des activités durant l'année scolaire, ces activités s'étant déroulées dans les locaux des structures municipales, dans des points de vente bio et locaux dans le périmètre municipal et dans une commune voisine pour la visite de l'exploitation agricole.

Atelier n°1 : Diététique
Ateliers n°2 Visites de points de vente : Epicerie Boomerang, marché bio de Botanic, magasin de la famille Vidal, Maison du Commerce Equitable
Atelier n°3 : Lecture des étiquettes des produits emballés
Ateliers n°4 : Cuisine
Atelier n°5 : Réduction du gaspillage alimentaire
Atelier n° 6 : « Repas écolos et à petits budgets »
Atelier n° 7 : Jardinage permacole animé par l'association « Les Jardins du Loup »
Atelier n° 8 : « Route des épices »
Ateliers n° 9 : « De ferme en ferme »
Soirée de clôture

Tableau 5 Enchaînement des ateliers du Défi, édition 2017/2018 ;

Delphine, 41 ans, cadre dans une caisse de retraite et de prévoyance et maman d'un enfant de 6 ans, me dit avec enthousiasme avoir apprécié le fait que « *les ateliers sont devenus de plus en plus ludiques vers la fin avec plus de conseils pratiques, ça c'est super* ». Pour marquer l'apport de ces activités pratiques, elle rajoute que « *avant quand je n'avais pas le temps de*

cuisiner, j'achetais des plats tout prêts, alors que maintenant je fais des œufs à la coque, c'est rapide et bon ». De fait, nous le verrons plus tard, une grande partie des participants était en recherche d'astuces pratiques pour contourner des situations contraignantes comme un manque de temps ou encore une organisation quotidienne trop compliquée.

Lors de la clôture du Défi, en mai, l'équipe des Légumineuses remporte le Défi sur la base d'un calcul opéré via la double saisie faite en début et en fin de Défi, permettant de voir l'évolution dans les produits d'achat des aliments bio, locaux et issus de circuits courts.

DOCUMENT 1											
Coût du repas moyen (euros)		Part achats de produits bio (%)		Part achats produits bio en circuits courts (%)		Part achats produits bio locaux (%)		Part achats produits locaux (%)			
Période 1	Période 2	Période 1	Période 2	Période 1	Période 2	Période 1	Période 2	Période 1	Période 2		
Moyenne des 15 foyers	1,70071429	1,28692308	33,2857143	41,2857143	9,35714286	9,5714286	10,5	18,07143	20,5	31,357143	
Evolution des 15 foyers	-24,33 %		24,03 %		2,29 %		72,11 %		52,96 %		

DOCUMENT 2															
Equipe	Foyer	Taux relevé des achats	Coût du repas (euros)		Part achats de produits bio (%)		Part achats produits bio en circuits courts (%)		Part achats produits bio locaux (%)		Part achats produits locaux (%)		Présence aux ateliers		
			Période 1	Période 2	Période 1	Période 2	Période 1	Période 2	Période 1	Période 2	Période 1	Période 2			
Bioman	A	2	2,79	2,25	73	21	2	4	2	3	4	16	4		
	B		1,29	0,75	16	19	16	19	16	19	16	19	1		
	C		2,26	1,61	10	24	0	0	0	2	5	18	2		
	D		3,34	3,42	48	73	44	44	18	44	37	40	7		
	E		1,09	0,58	18	50	0	0	0	9	0	11	3		
	TOTAL		10,77	8,61	165	187	62	67	36	77	62	104	17		
	Moyenne		2,154	1,722	33	37,4	12,4	13,4	7,2	15,4	12,4	20,8	3,4		
	Evolution		-20,06 %		13,33 %		8,06 %		113,89 %		67,74 %		30,91 %		TOTAL point
Points	2	5		1		1		5		4		1	19		
Le Centre Ville	F	2	1,35	0,21	34	0	0	0	0	0	30	100	4		
	G		?	?	32	0	12	0	14	0	27	12	2		
	H		2,66	1,54	14	25	4	5	34	58	7	3	6		
	I		1,26	0,46	17	40	6	14	17	36	86	96	5		
	TOTAL		5,27	2,21	97	65	22	19	65	94	150	211	17		
	Moyenne		1,3175	0,5525	24,25	16,25	5,5	4,75	16,25	23,5	37,5	52,75	4,25		
	Evolution		-58,06 %		-32,99 %		-13,64 %		44,62 %		40,67 %		38,64 %		TOTAL point
	Points		2	5		5		2		5		4		1	24
Les légumineuses	J	2	2,31	0,94	19	69	4	0	0	0	0	0	4		
	K		1,36	1,17	57	81	14	14	14	28	24	37	9		
	L		1,78	1,72	46	69	5	23	22	46	33	58	9		
	M		1,42	1,23	21	46	4	0	10	1	18	1	3		
	N		0,9	0,85	61	61	20	11	0	7	0	28	2		
	TOTAL		7,77	5,91	204	326	47	48	46	82	75	124	27		
	Moyenne		1,554	1,182	40,8	65,2	9,4	9,6	9,2	16,4	15	24,8	5,4		
	Evolution		-23,94 %		59,80 %		2,13 %		78,26 %		65,33 %		49,09 %		TOTAL point
Points	2	5		5		1		5		5		2	25		

Figure 20 Résultats des deux périodes de saisie pour le suivi des foyers durant le défi FAAP 2017/2018 ;

Comme les entretiens et les observations directes, la saisie opérée par les foyers donne à voir un public conscient des liens entre santé et alimentation et sensible à la question environnementale. Cela permet de constater l'importance accordée à ces enjeux au vu de la part, déjà très importante à la première saisie (Figure 20), de produits choisis en fonction de leur localité et de leur mode de production et de commercialisation. De manière générale, l'ensemble

des participants se montrait à l'aise avec des pratiques de consommation éco-attentionnées : l'achat de produits en circuit court, en vente directe, biologiques, sans emballages, etc. Ce constat a poussé les chargés de mission de la municipalité à essayer de recruter pour la deuxième édition un public différent, *a priori* éloigné de ces questions : les modes de recrutement se sont ainsi adaptés.

c) Impliquer les publics éloignés : l'enjeu de la deuxième édition

À la fin de la première édition, un bilan s'appuyant sur des échanges téléphoniques avec les participants ainsi que les premiers résultats de l'enquête que j'avais réalisée¹¹⁷ ont amené les porteurs de l'initiative à constater qu'il s'agissait d'un public « *déjà convaincu* », d'après les mots d'une des chargées de mission. C'est sur ce constat que s'est élaboré l'objectif qui a animé la planification de la deuxième édition, à savoir d'impliquer des publics éloignés de la question écologique. Ainsi, la phase de recrutement de la deuxième édition a affiché l'ambition primordiale de d'abord identifier, puis recruter des publics susceptibles d'être éloignés des ambitions globales du Défi.

Pour faciliter le processus de recrutement, les chargées de mission et la nouvelle animatrice, Marine, ont choisi de contacter l'association Chers Voisins, une association active notamment dans les quartiers populaires de la ville. L'objet de l'association est d'encourager notamment des actions d'entraide et des animations régulières, comme un repas partagé hebdomadaire. Le fait de rentrer en contact avec une structure déjà existante a permis de recruter un petit noyau de personnes déjà engagées dans l'association. Les autres équipes ont été recrutées au cours de l'été 2018 via des annonces dans la page Facebook de la MEAD et sur le bulletin municipal invitant les habitants à s'inscrire à cette deuxième édition du Défi.

Deux points principaux différencient la deuxième édition de la première. D'abord, les modes de recrutement et la liberté laissée aux participants pour la composition des équipes : les foyers sont incités dès le début à s'inscrire en équipe dans l'idée d'instaurer une dynamique de

¹¹⁷ À la fin de la première année, de premières analyses ont été transmises à Cindy, l'animatrice, pour la rédaction de son rapport de fin de service civique et j'ai ensuite présenté par grands traits ces mêmes résultats devant l'ensemble des participants, les chargés de mission de la MEAD et les élus à l'occasion de la clôture du défi.

groupe qui motiverait une plus grande participation. Les intéressés ont répondu par mail et ont rempli un questionnaire pour indiquer le nombre de personnes dans la famille, les contacts, les motivations, les attentes, les habitudes alimentaires. Par une diffusion principale de bouche-à-oreille, 21 familles se sont présentées à la soirée de lancement du Défi. Elles se partagent en 4 équipes : Chers Voisins, Biotiful, Orée du Bio, Jacobio. Ensuite, au vu de la participation plus importante lors des ateliers pratiques de la première édition, l'accent est maintenant mis sur la dimension ludique du jeu, présenté comme une activité destinée aux familles plutôt que comme une action pour orienter les habitudes alimentaires des participants.

d) Quand le problème s'adapte au public : la minimisation de la question écologique

La deuxième édition donne à voir de nettes variations par rapport à la première édition du Défi, tant dans la forme que dans les contenus des activités. Ces variations ne répondent pas à des motivations casuelles, mais reflètent bien la fonction accordée au Défi par les porteurs de l'initiative, à savoir d'orienter les comportements alimentaires vers plus de durabilité, et notamment concernant des publics qui seraient distants de la question écologique, à savoir les classes populaires.

Le profil socio-économique est de fait plus hétérogène lors de cette deuxième édition, qui inclut des foyers de classes moyennes et aisées, mais aussi des foyers de classes populaires. Certains participants sont sans emploi ou aux minimas sociaux. Face à cette diversité d'origines sociales des participants, le discours sur la durabilité et les pratiques annexes s'assouplissent et perdent en rigidité, sans que cela soit explicité ou discuté par les chargés de mission ou les animateurs. Si lors des activités collectives organisées durant la première édition, les discussions engagées comme les animations portaient sur l'alimentation locale et biologique, la deuxième année les discours menés dans les ateliers ont été moins chargés par les vocabulaires du développement durable et de l'écologie. Le nombre d'ateliers de cuisine a sensiblement augmenté au détriment d'autres animations qui avaient moins capté l'attention des participants et, bien que le cadre général continue de porter sur le bio, le local et les circuits courts, l'accent est mis sur le *faire*, sur des préparations qui puissent plaire aux enfants tout en étant positives en termes de santé et de respect pour l'environnement (voir Tableau 6).

Atelier Cuisine n°1 : Cuisiner bio à petit budget
Atelier Cuisine n°2 : Cuisiner les protéines végétales
Atelier Cuisine n°3 : Cuisiner bio pour les enfants
Atelier Rencontre avec une Diététicienne
Atelier Visite des Points de vente de produits bio et locaux à Mouans-Sartoux
Atelier Visite de Ferme n°1 : Visite d'un verger d'agrumes bio
Atelier Visite de Ferme n°2 : Cueillette et distillation de la fleur d'oranger
Soirée Jeux autour de l'alimentation
Atelier Découverte des astuces Anti-gaspillage
Atelier bilan, Faire des économies sur son budget alimentaire

Tableau 6 Enchaînement des ateliers du Défi, édition 2018/2019 ;

Les contenus des animations ainsi que les échanges entre participants portent davantage sur des pratiques ordinaires, les habitudes des foyers, les petites astuces, et mettent de côté le caractère normatif du Défi prônant l'alimentation bio et locale. De la même manière, le caractère ludique et participatif des ateliers a été accentué. Le système de relevé des achats, maintenu dans les deux éditions, n'a pas été suivi par toutes les familles, car étant vécu comme trop contraignant par certaines, mais aussi parce que nécessitant un équipement informatique auquel tous les foyers n'avaient pas accès.

Les participants qui semblent les plus préoccupés par les questions environnementales sont majoritairement les personnes très diplômées comme dans le cas de Valérie, enseignante-chercheuse à l'université qui ne prend part à la deuxième édition du Défi qu'*a minima*, car elle considère que celui-ci ne lui apporte pas suffisamment. Elle m'explique que son adhésion à la cause écologique est très ancienne, et constitue le principal motif de l'ensemble des changements engagés dans ses pratiques alimentaires. Il est intéressant de noter que pour un bon nombre de participants, les arguments environnementaux sont formulés à travers la question des déchets,

plus qu'à travers celle du transport ou des pratiques agricoles. La volonté d'acheter localement est souvent justifiée par des arguments économiques ou sociaux plutôt qu'écologiques, et surtout pour soutenir les entreprises ou les producteurs locaux. Si la question environnementale a perdu du terrain, celui-ci a été rapidement occupé par la question de la santé, dont la primauté faisait le consensus parmi les participants.

En effet, l'ensemble des personnes du Défi semblent sensibles aux préoccupations nutritionnelles, et ce quel que soit leur niveau d'études. La gestion du budget a aussi occupé une partie importante des échanges lors des ateliers et notamment face au constat d'une inégalité d'accès des foyers dans certains types de commerces – comme la Biocoop ou encore l'épicerie de vrac en centre-ville. L'analyse de l'évolution du dispositif sur deux ans permet ainsi de montrer à la fois qui sont les personnes qui participent et composent ce collectif, pour quelles raisons et, enfin, comment ce dispositif a évolué de la première à la deuxième année. Si la définition d'un problème peut écarter un public donné, le contraire est tout aussi vrai : la constitution d'un nouveau public peut entraîner l'ajustement du problème sur lequel est fondé le collectif. Nous allons maintenant voir, et notamment à partir des entretiens menés avec les participants, quelles situations et dispositions ont encouragé des changements des modes de consommation dans la trajectoire des participants, en prêtant une attention particulière aux contextes collectifs encourageant ces engagements.

3. S'ENGAGER DANS LE CHANGEMENT : DÉSTABILISER LES PRATIQUES ET LES SAVOIRS EXISTANTS

Lors d'un travail comparatif qui a porté sur deux Défis FAAP, l'un à Mouans-Sartoux, l'autre dans la Drôme (Tuscano, Lamine et Bre-Garnier 2021) et analysés par le prisme de la sociologie pragmatique et des théories des pratiques (Bogusz 2012; Gronow 2011; Miettinen, Paavola et Pohjola 2012), nous avons montré que les changements des pratiques alimentaires dans le parcours de vie des participants relèvent souvent d'une crise, d'une déstabilisation des connaissances et des routines précédemment acquises.

Les trajectoires alimentaires, explorées par le biais d'entretiens auprès des participants au Défi, renseignent les conditions induisant à la perturbation, à la problématisation et à

l'engagement de nouvelles conduites. Si la perturbation renseigne à son tour la situation conduisant à une crise des habitudes ainsi que des connaissances et des valeurs liées à ces habitudes, la problématisation renseigne sur le lien logique qui est fait entre la situation problématique et la réalité. Enfin, pour trouver des solutions à ces situations de trouble, les personnes empruntent des voies d'expérimentation de nouvelles conduites en adéquation avec les nouvelles exigences. C'est d'abord cet aspect que nous éclairons avant de montrer dans quels contextes ce type de situations de crise, sous-jacentes à l'apprentissage, convergent dans des situations collectives.

a) Les points de basculement : nouveau statut, nouvelles pratiques

Comme la sociologie de l'alimentation l'a montré (Cardon, Depecker et Plessz 2019; Gojard, Lhuissier et Régnier 2006; Lamine 2003), des changements majeurs dans les habitudes alimentaires peuvent être liés à des transformations dans les parcours de vie. Le départ du domicile parental, l'emménagement avec son/sa partenaire, l'arrivée du premier enfant, une augmentation ou une diminution soudaine des revenus semblent aller de pair avec la transformation des habitudes alimentaires. Pour en donner une illustration, Caroline témoigne de son expérience personnelle marquée par l'arrivée des enfants :

« Quand on était jeunes chez nos parents on mangeait plutôt de façon équilibrée, voilà, alors pas forcément bio, parce que je pense que c'était pas autant démocratisé que maintenant, et ensuite, bon on est ensemble depuis 15 ans...donc on s'est suivi, et quand on était étudiants, pizza, junk food... et finalement à Montpellier, on avait trouvé une AMAP et donc on avait un panier...et petit à petit, voilà, moi je me suis remise à cuisiner, donc des légumes et tout ça...sans faire forcément attention au bio dans un premier temps, et c'est vraiment l'arrivée des enfants qui nous a fait changer. » (Caroline, institutrice, 33 ans, édition 2017/2018)

Dans ce cas, les pratiques existantes sont déstabilisées lorsque ce jeune couple fait face à de nouvelles responsabilités. Ces changements de statut social (devenir femme/mari, mère/père, changer de carrière, etc.) vont souvent de pair avec des évolutions des habitudes : les choix des lieux de vente, des produits et de leurs caractéristiques peuvent soudainement être modifiés en faveur d'autres fonctionnements. Similairement, Benoît et Roberte m'expliquent que, lorsqu'ils ont aménagé ensemble quelques années auparavant, Roberte a « verdi » ses pratiques afin de

s'adapter aux habitudes alimentaires de son conjoint, pour ensuite modifier petit à petit ensemble :

« Moi j'étais plus bio qu'elle, quand on s'est connus en 2013, ça c'est un changement que j'avais déjà fait moi et qu'elle a pris. Mais il y a deux changements qu'on a faits ensemble, un peu après, un changement sur le lait végétal, j'avais peut être commencé un tout petit peu avant, mais j'en prenais pas régulièrement [...] l'histoire de la viande ça s'est fait ensemble sans qu'on se dise "tiens, la viande c'est pas bon pour la planète, c'est pas bon pour la santé, il faut qu'on en mange moins'', c'est juste que quand on commence à ajouter des protéines végétales, des graines et tout ça, on ressent moins le besoin de manger de la viande. » (Benoît, employé de la fonction publique, 55 ans)

Si dans le premier cas de figure la déstabilisation des habitudes existantes est due au fait que les enquêtés sont soudainement devenus responsables de quelqu'un, dans le deuxième cas c'est davantage une situation d'adaptation de pratiques. Ces situations de crise impliquant des basculements semblent, du moins en ce qui concerne l'alimentation, liées à des étapes importantes dans les trajectoires individuelles et, par conséquent, dans les dispositions que l'individu entretient avec son entourage. Ces transformations impliquent une perturbation des habitudes alimentaires et ces dynamiques semblent aller de pair avec un renouvellement des significations, des savoirs et des dispositifs matériels associés à ces habitudes.

b) L'acquisition de nouvelles connaissances : des ruptures par les savoirs

La déstabilisation des pratiques existantes et des relatives connaissances peut aussi advenir lorsque ces consommateurs réalisent être dans une situation de rupture avec les recommandations institutionnelles, les discours publics, médicaux et médiatiques. Plusieurs participants témoignent avoir radicalement changé leurs pratiques après avoir été confrontés à de nouvelles informations concernant l'impact de l'alimentation sur la santé :

"Quand j'étais au lycée, je cuisinais, mais je faisais plaisir sans me demander si c'était la santé. Quand j'ai eu mes enfants, j'ai fait plus de purée, plus de légumes et j'ai fait attention à cuisiner plus sain... mais je pense que ce qui a été radical, c'est l'application Yuka : tu scannes le code-barres de ton produit et ça te dit si c'est bon, moyen ou pas bon et ça t'explique pourquoi. J'ai scanné tout ce que j'avais dans ma cuisine et dans mon frigo, et ça m'a fait mal... c'était il y a un an et demi... J'ai supprimé progressivement toutes les mauvaises choses. " (Ingénia, 39 ans, cadre dans le secteur privé, Défi 2018/2019).

Ainsi, lorsque les habitudes et les savoirs existants sont mis à mal et conduisent ces personnes à des situations de crise, les foyers expérimentent de nouveaux modes d'approvisionnement, testent de nouveaux produits, de nouveaux commerces et de nouvelles manières de transformer et conserver les aliments. Dans plusieurs cas rencontrés, ces expérimentations ont été encouragées par des connaissances ou des suggestions pratiques transmises par la famille, ou par le réseau social plus large (voisinage, amis, collègues, etc.). L'expérimentation de nouvelles habitudes alimentaires a impliqué, pour une majorité des personnes interrogées, l'introduction de nouveaux lieux d'achat (ex. les producteurs locaux), de nouveaux modes d'approvisionnement (ex. les épiceries locales ou zéro déchet), de nouveaux modes de cuisson (ex. les soupes maison) et, bien sûr, de nouveaux produits (ex. les produits frais et de saison).

Pour illustrer l'ampleur des modifications pratiques demandées par la transformation d'habitudes alimentaires, lorsque je m'entretiens dans la cuisine de Jean-Philippe, participant du Défi 2018/2019, il n'hésite pas à m'ouvrir le frigo et à me montrer d'un geste théâtral :

« Pâtes, haricots verts, steak hachés, omelettes prêtes, soupes toutes prêtes...une fois que je saurai faire je ferai des soupes...car pour l'instant, tu sais j'ai l'application pour scanner le code de barre et ce n'est pas terrible ce que je mange : trop gras, trop sucré, trop d'additifs... je pense qu'en six mois ça va changer, mais c'est aussi parce que j'ai le temps maintenant. » (Jean-Philippe, pompier, 40 ans, 2018/2019)

En effet, si Jean-Philippe a retrouvé un rythme de vie lui permettant de se consacrer à l'alimentation de sa famille, les foyers désirant modifier les habitudes alimentaires rencontrent habituellement de nombreux freins. Le manque de temps, des organisations contraignantes au sein du foyer, l'envie de cuisiner des plats appréciés par tous les membres de la famille ne constituent que quelques exemples des situations évoquées par les enquêtés – et notamment par les femmes. Les entretiens montrent que les arguments associés à ces situations de perturbation, de problématisation et d'expérimentation sont principalement liés à des préoccupations de santé, de budget et, dans une moindre mesure, d'environnement.

De manière générale, le renouvellement des modes de consommation alimentaire va de pair avec un bouleversement des routines. Qu'il s'agisse d'une étape dans un parcours de vie,

d'une variation de statut socio-économique ou encore de la conscientisation de nouveaux enjeux, la situation de déstabilisation conduit à expérimenter ou à tester de nouvelles habitudes qui apparaissent comme des solutions vers un comportement considéré comme plus souhaitable. Ces changements d'habitudes s'accompagnent de référentiels renouvelés (comme l'idée d'une alimentation plus saine ou écologique), de nouvelles compétences pour mettre en œuvre ces nouvelles habitudes de manière appropriée, et s'appuient souvent sur des outils et des technologies nouvellement adoptés (Shove et Pantzar 2005).

4. ENGAGER DES CHANGEMENTS PAR LE COLLECTIF : L'APPORT DU DÉFI FAAP

En portant l'attention sur la trajectoire alimentaire des participants, j'ai pu explorer le lien existant entre les changements engagés par l'alimentation et leurs parcours de vie. Ceci éclaire la puissance de la fonction alimentaire dans les relations affectives, dans les évolutions de statut social et de la relation aux informations relayées par les autorités, qu'il s'agisse de savoirs scientifiques ou de recommandations institutionnelles. Alors, si ces engagements se réalisent souvent à l'échelle du foyer, en quoi la dimension collective contribue-t-elle à encourager ou orienter ces engagements ?

D'après l'analyse menée, si la phase de déstabilisation des pratiques et des savoirs existants semble investir majoritairement les conduites individuelles, la dimension collective semble davantage intervenir dans la phase de problématisation (formulation d'une relation causale entre le problème et la réalité) et d'expérimentation (mise en place de possibles solutions pour faire face aux situations de crise). Parmi les collectifs dans lesquels mes interlocuteurs sont engagés ou l'ont été dans le passé, les systèmes AMAP, les jardins partagés ou encore les formes de commercialisations alternatives (ex. la Ruche ou supermarché coopératif) sont parmi les plus répandus.

Par exemple, Willy, informaticien ayant vécu aux USA avec sa compagne, tous deux participants de l'édition 2017/2018, me raconte que pendant leur séjour à l'étranger il a pu découvrir le bio, le local, et notamment grâce aux *ti-patch*, des jardins partagés que le jeune couple entretenait avec des groupes de copains. Lorsque nous nous entretenons dans l'automne 2017, Willy est engagé aussi dans un collectif pour la création d'une monnaie locale et Elsa, sa compagne, est particulièrement active dans la vie politique de la ville et notamment par le

collectif citoyen Mousansamble. Similairement, Benoît, participant à la même édition du Défi, compte parmi les fondateurs et les membres actifs de la Maison du Commerce Equitable (MCE), point de vente de l'économie sociale et solidaire situé au cœur du vieux village de Mouans-Sartoux et lieu très fréquenté par les adeptes des pratiques alimentaires alternatives. Les exemples dans ce sens sont nombreux, et permettent d'éclairer en quoi ces collectifs accompagnent les engagements individuels. Néanmoins, une grosse partie des participants enquêtés – et notamment au cours de la deuxième année – participe pour la première fois à une expérience collective construite autour des enjeux alimentaires.

a) Mesurer et objectiver les habitudes d'achat de consommateurs

Si les participants avaient les idées claires sur ce qu'ils venaient chercher dans le Défi, des apprentissages inattendus ont été permis par les activités menées tout comme par les nombreuses interactions entre participants. En effet, la plupart des participants étaient déjà dans une phase de remise en question lors de leur participation au Défi, mais, dans certains cas, leurs habitudes alimentaires ont davantage été questionnées par les activités proposées.

D'abord, le suivi des achats effectué au début et à la fin du Défi a permis de mettre en évidence certaines habitudes alimentaires dont les participants n'avaient pas conscience, et de les confronter à celles des autres participants. À la fin du suivi – impliquant l'enregistrement des achats selon des critères prédéfinis – une interface graphique montre la répartition du budget alimentaire de deux semaines entre viandes, produits laitiers et légumes, biologiques ou non, produits locaux ou non, et selon les lieux d'approvisionnement. Ces deux phases permettent d'objectiver et d'auto-mesurer les pratiques de consommation. Par exemple, Stéphanie, ayant participé à la première édition, me raconte que le processus de suivi lui a permis de quantifier la consommation de son ménage et de la comparer à celle des autres participants. Elle a réalisé que, par rapport aux autres familles, son ménage consommait beaucoup plus de viande et moins d'aliments biologiques. Face à ce constat, elle a commencé à acheter des légumes auprès d'un producteur local où elle pouvait acheter des légumes déclassés à moindre coût et ainsi inclure davantage de légumes dans leurs repas.

b) Ajuster les habitudes par l'acquisition de nouveaux savoirs

Les activités proposées durant le Défi mettent en jeu des connaissances théoriques, comme la lecture des étiquettes des produits, et pratiques, pouvant être de l'ordre de la technique (ex. l'apprentissage de la confection d'une pâte à tarte maison) ou des agencements matériels

(ex. la découverte d'un point de vente). Certains participants ont mentionné des apprentissages concernant des objets ou des ingrédients déjà présents dans leur cuisine, auxquels ils pouvaient maintenant accorder de nouvelles fonctions grâce aux activités conduites pendant les ateliers. Ces apprentissages concernent donc des artefacts – ustensiles de cuisine ou ingrédients – qui sont réinvestis pour de nouvelles fonctions et donc de nouvelles compétences. Par exemple, une participante a raconté avoir appris à préparer une tarte avec les restes et à utiliser un épaississant végétal composé de farine et d'eau au lieu de la crème fraîche, ce qui limite l'utilisation de graisses animales. Il s'agissait là de formes d'ajustement des savoirs et des habitudes existantes.

Par ailleurs, la découverte de nouveaux commerces visités pendant le Défi ou suggérés par les autres participants élargit les alternatives pour contourner des résistances matérielles au changement de pratiques et permet de prendre en compte de nouveaux modes d'organisation au quotidien. Plusieurs lieux ont été proposés par les membres des groupes et presque tous les participants ont décidé de tester au moins un nouveau lieu d'approvisionnement. Un autre élément commun à de nombreuses personnes interrogées est le changement d'organisation et de planning hebdomadaire pour l'approvisionnement, la transformation et la consommation.

c) L'expérimentation collective entre pairs : une proximité qui encourage l'échange de savoirs

En plus des activités éducatives volontairement sollicitées par le défi, la dimension collective a sans doute généré des dynamiques qui n'étaient pas forcément attendues en début d'activité. D'abord, la similitude des foyers réunis – majoritairement composé par des parents avec des enfants en bas âge – a sans doute réuni des conditions nécessaires pour que la formulation des problèmes comme des solutions soit pertinente pour tout le monde. Un effet de proximité s'est créé au fil des rencontres, et notamment au cours de la deuxième année. L'engagement collectif dans une expérimentation, au sens de contribuer collectivement à une expérience et d'en assurer le succès, a été perçu comme un moment de loisir, mais aussi d'échange d'informations entre les participants. La place accordée au collectif est centrale dans les récits des participants sur l'échange de connaissances entre pairs :

"Être avec de nouvelles personnes, échanger des astuces, voir que nous sommes tous à des niveaux différents, mais que nous voulons tous y arriver. Ce n'est pas comme regarder un documentaire à la maison, vous êtes vraiment avec les gens qui le vivent ! (Magalie, 42 ans, chercheuse, Challenge 2018/2019)

Cette proximité a pu se déployer pendant les ateliers, mais aussi en dehors des ateliers par la création de canaux de communications (notamment via des groupes WhatsApp) spécifiquement axés sur les pratiques alimentaires au sens large (des astuces concernant les bons plans, la planification des repas de la semaine ou encore la diffusion de recettes faciles et approuvées par les enfants).

Plus généralement, la dimension collective encourage la problématisation collective des difficultés rencontrées par les foyers : ce processus de changement habituellement conçu comme un parcours individuel devient dans ce cadre un moment récréatif où les difficultés et les contraintes rencontrées peuvent être discutées entre pairs. Qu'il s'agisse de cuisiner, de jardiner ou de faire les courses, activités habituellement réalisées individuellement ou dans le cercle restreint du foyer, ces activités deviennent des moments ludiques impliquant les membres de plusieurs foyers et apportent une nouvelle perspective à ces pratiques :

" On est en groupe, on échange des idées, on discute entre nous. Nous avions l'habitude de le faire avant, mais maintenant nous sommes vraiment concentrés sur la nourriture. Ce que j'ai vraiment apprécié, c'est de cuisiner tous ensemble. Je ne l'avais jamais fait avant. J'ai l'habitude de cuisiner avec mes enfants, mais je n'aime pas les adultes dans ma cuisine... et cuisiner tous ensemble, c'était vraiment bien... ça m'a donné envie de cuisiner avec des adultes [...]" (Marie Sophie, 45 ans, sans emploi, Défi 2018/2019).

Ces espaces expérimentaux offrent donc des situations et des opportunités où les participants peuvent discuter des recommandations environnementales et nutritionnelles ainsi que des freins aux changements qu'ils souhaitent mettre en place. Les astuces troquées lors des ateliers ont, de fait, la particularité de tenir compte des éléments que les participants perçoivent comme contraignants, permettant parfois de contourner la contrainte et de mettre en œuvre – ou du moins de tester – une nouvelle manière d'acheter, de transformer, de consommer.

5. NORMES EN CONCURRENCE

À l'instar des frictions et des oppositions rapportées au cours du Chapitre 6, les matériaux collectés durant l'enquête sur le Défi, observations comme entretiens, témoignent d'oppositions reflétées plus globalement par la diversité de visions des participants à ce dispositif. Nous retrouvons en partie certaines dynamiques communes aux actions étudiées dans le précédent chapitre, comme la diversité des ambitions écologiques portée par les différentes parties prenantes.

La diversité des profils socio-économiques des participants au défi, et notamment de la première à la deuxième année, correspond à une diversité des valeurs, des normes, et par conséquent de priorités différentes. Dans ces situations collectives, la question écologique fait l'objet d'échanges, d'oppositions durant les temps collectifs des ateliers ou encore l'objet de critiques au cours des entretiens. Tout comme dans le chapitre précédent, j'en propose une caractérisation à partir de l'analyse transversale des matériaux issus d'une enquête de deux ans.

a) La consommation durable, frontière de classe

Comme nous l'avons dit précédemment, si la santé et les enjeux en lien avec celle-ci constituent des normes sociales partagées par l'ensemble des personnes ayant pris part au Défi, l'écologie, ses discours et ses pratiques sont loin de bénéficier de l'adhésion générale de l'ensemble des participants. Les pratiques alimentaires dites durables sont de fait un marqueur de classe et, par conséquent, leur reproduction participe à l'affirmation d'un statut social donné. Ceci peut être tout aussi bien reproduit de manière inconsciente comme de manière parfaitement conscientisée, comme dans le témoignage de Malika, qui s'est retrouvée aux minimas sociaux avec son mari Fabrice et cherche à trouver des astuces pour mieux consommer :

« Je vois que mon fils mange bien¹¹⁸ et je suis très rassurée, mais à la maison ce n'est pas le cas et donc j'ai dit, maintenant il faut que je change tout, et prouver à mon mari que manger bio ce n'est pas forcément cher... et prouver que même si on n'a pas de sous et qu'on est pauvres, ce n'est pas que pour les riches... même si tu es dans le seuil de pauvreté tu peux réussir à te débrouiller, à trouver des petites astuces. » (Malika, 41 ans, sans emploi 2017/2018)

Ce témoignage montre que les pratiques de consommations durables sont considérées comme un marqueur de classe. Si dans le témoignage de Malika il s'agit avant tout d'une inaccessibilité financière, le témoignage de Marjorie donne à voir qu'il ne s'agit pas du seul critère contribuant à renforcer cette frontière :

« Moi le bio je trouve ça compliqué, et même à Mouans-Sartoux. Si je n'avais pas entendu parler du Défi, je ne pense pas que j'y serais arrivée. Parce que déjà quand on va chez [nom de commerçant bio local] ou d'autres commerçants de produits bio, je ne les trouve pas super sympathiques, c'est comme si je ne parle pas leur langue, des fois je me sens un peu...pareil on m'avait parlé de la Ruche, j'ai arrêté parce que je ne me sentais pas bien, des fois tu sens comme si tu ne parles pas la langue. Après c'est peut-être moi...donc, le Défi veut montrer qu'on peut manger bio

¹¹⁸ Malika se réfère aux cantines scolaires de la municipalité.

pour pas plus cher. Je suis venue pour voir si je pouvais plus facilement parler bio, [elle rigole] la langue bio. » (Marjorie, agente commerciale, 40 ans, 2018/2019)

Le témoignage de Marjorie montre que la barrière économique n'est pas la seule à marquer son éloignement des pratiques alimentaires alternatives, cette distance se matérialisant aussi par le biais symbolique du langage, qu'elle ne maîtrise pas. Cette maîtrise de la « *langue bio* » se donne à voir par des décalages de discours et de positionnements durant les ateliers. Comme je le décris plus haut, le public de la première édition était composé majoritairement par des adeptes des pratiques de consommation durable. Pendant l'animation zéro gaspillage, Cindy, alors animatrice demande aux présents de lister leurs stratégies pour réduire le gaspillage alimentaire. Les présents ne manquent pas de répondre : acheter les produits proches de la péremption, éviter les promotions, acheter en vrac pour acheter la quantité exacte dont on a besoin, faire les courses à pied avec le sac à dos pour éviter d'acheter des biens non nécessaires. Leurs réponses sont affirmées de manière sûre et ceci montre que ces personnes sont conscientes de respecter le cadre qu'on leur impose. À un moment donné, Stéphanie, une participante moins accoutumée à ces pratiques, intervient en ajoutant qu'elle fait les courses en utilisant le système *drive* de chez Auchan, ce qui lui permet de comparer les prix, saisir les meilleurs prix et limiter ainsi les achats. Si l'ensemble des réponses donnent lieu à des mots et de gestes consensuels, l'intervention de Stéphanie reçoit en revanche un silence désapprobateur.

Dans cette situation, le silence désapprobateur vient d'un groupe d'adeptes des pratiques de consommation alimentaire catégorisées d'écologiques et marque l'éloignement avec une des seules personnes étrangères à ces questions. La situation a été en quelque sorte inversée en deuxième année lorsque, pour davantage adapter le Défi aux besoins et au profil socio-économique du public recruté, les ateliers ont privilégié des activités portant plus particulièrement sur le budget et la santé. Lorsque je m'entretiens avec Magalie, chercheuse et temporairement en disponibilité, elle avance une critique sur le dernier atelier cuisine et notamment concernant la promesse de la réduction du budget, cheval de bataille du Défi, non sans conscientiser sa position privilégiée par rapport aux autres participants :

« Ce qui m'a gênée, c'est pour la viande elle a pris de la viande déjà découpée...pour des raisons de tarif, ce que je peux comprendre. Et c'est aussi le titre de l'atelier qui m'a gêné : "cuisiner à petit budget"...après c'est de la rhétorique et que je peux me le permettre, je pense. Mais pour moi, notre société est trop tournée vers "vous allez payer pas cher", les pubs pour casino, carrefour, etc. c'est la promesse du « moins cher » ... on ne paye pas le vrai prix des choses, on ne paye pas le vrai salaire des gens, moi ça me sort par les yeux, je veux bien payer les choses, au juste prix. » (Magalie, 42 ans, chercheuse, Défi 2018/2019)

Ainsi, si d'un côté ce témoignage nous donne à voir une consommatrice attentionnée et informée qui complexifie davantage ses critères pour opérer des choix alimentaires qui ne soient pas seulement écologiques, mais aussi équitables, de l'autre cela confirme que ces préoccupations sont davantage celles d'un public hautement diplômé, susceptible de décrypter et de respecter la pluralité des prescriptions, à l'aise avec la « *langue bio* » et avec des revenus suffisants pour accéder à ce type de biens.

b) La complexification des critères écologiques : faire face aux contradictions

La complexification des critères que les consommateurs doivent prendre en compte pour leurs choix alimentaires les met face à des situations où ils doivent opérer des arbitrages à partir de connaissances souvent sommaires et incertaines. Ces situations de troubles peuvent résulter, comme nous l'avions montré plus tôt dans le texte, de l'arbitrage de critères de différents ordres, par exemple de critères de santé par rapport à des critères écologiques, mais peuvent aussi naître à l'intérieur d'une même catégorie. Par exemple, Céline me raconte la difficulté avec laquelle elle doit souvent opérer des arbitrages entre critères écologiques et notamment entre la préférence des produits bio, du lieu de production ou, encore, l'absence d'emballages :

« Je me suis retrouvée parfois avec des dilemmes, genre les bananes, j'essaie de ne pas en prendre, parce qu'elles arrivent par avion, mais mon fils voulait des bananes, donc j'ai acheté des bananes et j'hésitais entre les bananes bio en plastique ou les bananes françaises pas emballées et pas bio et finalement j'ai acheté les bananes françaises pas bio » (Céline, 37 ans, traductrice, 2018/2019)

Dans ce cas, certains critères écologiques peuvent venir interroger d'autres critères écologiques : ici l'importance de réduire les emballages met à mal les produits issus de l'agriculture biologique qui, vendus dans les grandes surfaces, doivent par règlement être vendus sous emballage. En plus de ces critères, les propriétés organoleptiques, le goût, la texture des aliments, peuvent tout aussi bien rentrer en opposition avec les qualités environnementales des produits :

« Moi je suis bénévole à la maison du commerce équitable, [...] on a de temps en temps des produits frais, comme je faisais une permanence il y a dix jours, j'ai acheté des pommes bio, mais elles sont farineuses... alors qu'on a une variété de pomme qu'on achète toujours à Grand Frais et qu'on adore et dont on aime bien le goût...voilà...si acheter du bio si c'est être obligés de faire des courses parce que ça ne se conserve pas, alors ce n'est pas pour nous. » (Benoît, salarié de la fonction publique, 50 ans, 2017/2018)

Ce témoignage montre encore que les critères de durabilité, toujours plus nombreux, fournissent aujourd'hui un contexte caractérisé par l'incertitude où les conduites des acteurs de l'alimentation peinent à se stabiliser et ne cessent d'être interrogées et mises en concurrence entre elles. Benoît, comme de nombreuses personnes enquêtées, confirme que la prise en compte des enjeux écologiques met les personnes face à de possibles contradictions dont elles cherchent à s'extraire, en faisant appel à des justifications relevant de critères d'autre nature.

*

En guise de conclusion, ce chapitre s'attache à étayer deux considérations principales.

D'abord, à l'appui d'une ethnographie d'un dispositif expérimental prenant la forme d'un jeu collectif impliquant une dimension pédagogique tout comme des activités ludiques, je propose une sociologie du dispositif lui-même et de son évolution au cours de deux années scolaires. De la transposition d'un dispositif d'éducation visant à réduire la consommation énergétique (Bre Garnier 2019), le Défi Familles à Alimentation Positive cherche dans une démarche similaire à encourager des familles à augmenter la part de produits bio, locaux, issus de circuits courts et en même temps à réduire le gaspillage alimentaire, les emballages, les produits pouvant contenir des éléments nocifs pour l'environnement et la santé humaine. Dans le cas considéré, le dispositif intègre le Projet Alimentaire Territorial de la municipalité de Mouans-Sartoux, et plus précisément l'Axe éducation des publics adultes. Son déroulement est donc encadré par les chargés de mission de la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable et animé par des services civiques recrutés *ad hoc*. La nature de ce dispositif est donc particulière : il s'agit d'une action menée par une collectivité locale qui cible les habitants de la municipalité et vise à modifier leurs pratiques alimentaires en les rendant 'positives', adjectif qui traduit à la fois l'ambition environnementale et sanitaire.

Pour ce faire, les initiateurs s'engagent à recruter des foyers résidant dans la municipalité maralpine. L'évolution du profil sociologique des publics recrutés, d'origine sociale moyenne et aisée la première année et incluant des classes populaires la deuxième année, du fait d'une volonté des initiateurs, suggère deux résultats majeurs. D'abord, le fait que la question écologique, ainsi que les pratiques sociales se réclamant d'une dimension écocentree, est encore largement perçue comme un marqueur social de classes moyennes et aisées. Elle est socialement située : ainsi, les animateurs cherchant à recruter des publics « éloignés » de la question écologique s'orientent sans hésiter vers des classes populaires. Ce premier point est d'autant plus

conforté par l'abandon du vocabulaire ainsi que des recommandations écologiques lors de la deuxième édition afin d'éviter de stigmatiser la part de participants ne revendiquant pas ces pratiques sociales ni les arguments pouvant les justifier.

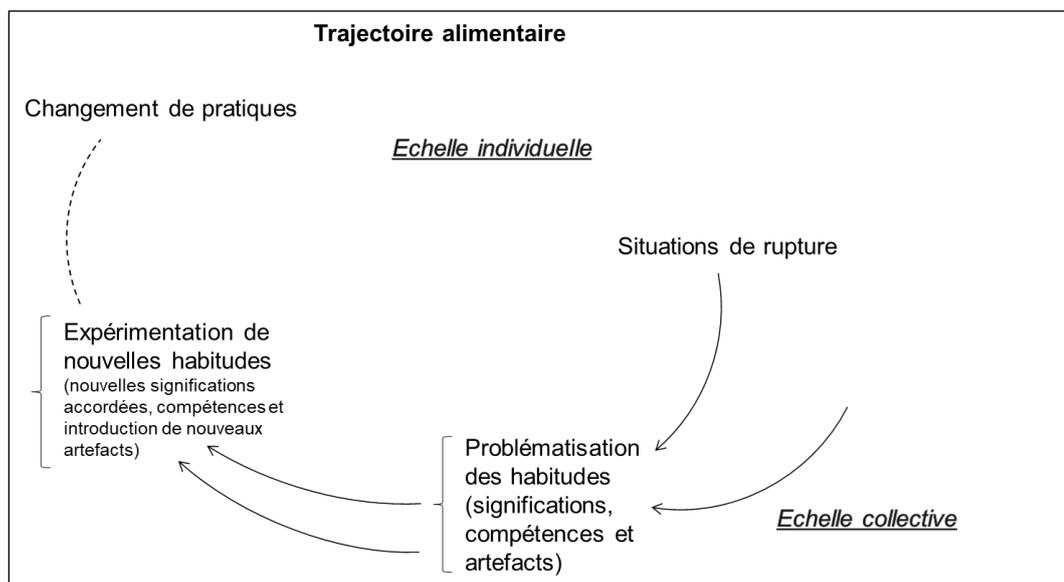


Figure 21 Illustration de l'apport du Défi dans la trajectoire alimentaire des foyers. Inspirée de Tuscano et al. 2021 ;

Le deuxième résultat suggéré par cette enquête concerne la trajectoire des participants les conduisant à engager des changements se réalisant, sous certaines conditions, par le biais du collectif. Ces trajectoires montrent des processus de rupture des habitudes en lien avec des moments de transition dans la vie des personnes enquêtées. Ce résultat rejoint un ensemble de travaux ayant démontré que les moments charnières dans les trajectoires des consommateurs peuvent s'accompagner d'une transformation profonde des habitudes alimentaires (Lamine 2008; Plessz et al. 2016). Elles montrent également que, loin de pouvoir réduire la consommation au seul acte d'incorporer les aliments choisis, l'action de se nourrir engage un ensemble de compétences, de savoirs et de techniques. De fait, les récentes théories des pratiques mettent en avant (Shove et Pantzar 2005; Shove, Pantzar et Watson 2012) que le fait de conduire, d'opérer des choix, de ranger, de transformer et bien plus, sont des pratiques qui participent tout autant à la réalisation de l'acte alimentaire.

En combinant une grille de lecture pragmatiste appliquée aux pratiques sociales (Bridge 2020; Miettinen, Paavola et Pohjola 2012), l'analyse montre que pour que des changements se produisent dans les routines de consommation, certaines étapes se succèdent : d'abord, la perturbation des habitudes, ce qui peut advenir par la prise en compte de nouveaux référentiels (ex. la quantité de gaspillage alimentaire par an et par pays) ou de prescriptions. Ensuite (Figure 21), à cette phase de crise succède une phase de problématisation (ex. faire un lien causal entre

certaines habitudes et le gaspillage alimentaire) et d'expérimentation (ex. tester une nouvelle disposition des produits dans le frigo pour réduire le gaspillage). Parallèlement, comme les théories des pratiques l'affirment, ces transformations passent par l'acquisition de nouvelles significations (ex. rebaptiser une pratique comme étant écologique) ou compétences (ex. faire des chips avec des épluchures de pommes de terre), lesquelles investiraient des artefacts plus ou moins récents (ex. l'usage de bocaux pour faire les courses).

La dimension collective engagée par le Défi offre des situations de problématisation collective qui peuvent encourager de nouveaux questionnements, et notamment par la comparaison et les discussions avec les autres participants, l'échange d'astuces, la découverte d'autres conduites qui remettent en question l'ordre établi des habitudes.

CONCLUSION DE LA PARTIE III. TRANSFORMER LE CHAMP AGRI-ALIMENTAIRE : LES ACTEURS, LES RAISONS ET LES DISPOSITIFS D'ACTION

Cette troisième et dernière partie s'attache à comprendre les formes et les raisons d'être des actions collectives dans le champ agri-alimentaire. Comme je l'ai spécifié en introduction de partie, il ne s'agit pas d'actions protestataires, mais bien d'actions collectives engagées, selon le cas de figure, par un ou plusieurs maillons du système alimentaire, le but étant de donner à voir dans quelle mesure la question écologique investit ces actions collectives. Ces actions ne prennent que peu en compte l'ensemble des acteurs de la filière, ce qui conforte leur caractère marginal par rapport au modèle agro-industriel dominant. Néanmoins, quelques éléments résultants de cette analyse méritent d'être mis en avant ici.

Les résultats de chaque chapitre nous donnent l'occasion de discuter cette articulation à partir de l'analyse bâtie sur la combinatoire déployée dans le Chapitre 6 et sur les matériaux monographiques dans le Chapitre 7. Il a d'abord été question de porter le regard sur les publics composant ces collectifs ainsi que sur leur rapport à l'action, et notamment vis-à-vis des arguments utilisés pour justifier de celle-ci. Les personnes impliquées dans l'ensemble de ces actions montrent, au sens sociologique, une forme d'homogénéité, d'abord en termes de profil socio-économique, mais aussi d'ambitions visées. La grande majorité des initiateurs de ces actions sont des personnes de classe moyenne, souvent diplômées du supérieur et notamment

dans les domaines des sciences naturelles, en sciences de la santé ou encore dans l'ingénierie sociale. Ces personnes, initiatrices ou intégrant *a posteriori* ces collectifs, sont généralement le moteur de l'action, qui en définissent les ambitions et les moyens. Ce résultat prolonge d'une part les travaux sur les usages sociaux de la nature (Chamboredon 1982) qui ont montré la prééminence des classes moyennes pour l'acquisition de biens statuaire (Kalaora 1985; Picon 2012). De l'autre, il montre que l'acquisition de ce bien statuaire – et de la symbolique annexe – devient une raison motivant les classes moyennes à recruter des publics d'origine populaire et notamment par le déploiement d'activités sensibles (Augor et Lhuissier (eds.) 2006; Cérézuelle et Roustang 2010).

Les références mobilisées par les porteurs de ces actions s'inspirent de registres institutionnels, ou encore des cadres établis par d'autres collectifs. Dans le premier cas, on retrouve ainsi le cadre défini de l'AB, les recommandations nutritionnelles ou encore d'ordre économique consistant à privilégier l'achat local. Dans le second cas, ces porteurs se réfèrent davantage de pratiques alternatives peu relayées par les institutions – par exemple la permaculture. Les univers symboliques motivant ces mobilisations qui se réalisent par la voie collective sont, dans la majorité des situations examinées, d'ordre anthropocentré, établissent un lien de causalité entre les perturbations environnementales et le bien-être humain, mobilisent des argumentaires propres aux sciences de la santé. Il s'agit dans cette perspective d'un environnement proche, que l'on peut incorporer avec toutes ses caractéristiques, positives comme négatives. L'amélioration optimale de ces qualités agirait de manière directe sur le bien-être et la santé humaine (Lepiller 2012). Une deuxième raison d'action se réfère à une symbolique propre de l'écologie scientifique : dans cette perspective, que l'on peut définir d'écocentrée (Larrère 2010), l'humain est replacé au sein d'un système complexe dont il est dépendant et dont les activités ne doivent pas mettre en péril le fonctionnement de ce système voire, au contraire, participer à son bon fonctionnement.

Si ces dynamiques bénéficient de témoignages plus ou moins anciens, l'enquête donne à voir des dynamiques marginales qui méritent d'être tout autant mises en lumière, au vu de leur résonance à plusieurs reprises sur l'ensemble des enquêtes menées. Ces dynamiques marginales concernent l'émergence d'un écologisme fondé sur la sacralisation de l'expérience individuelle, et notamment par la quête de sens *via* des projets personnels et professionnels. Si certains auteurs avaient déjà mis en avant la réalisation de soi par les engagements écologiques collectifs (Aspe et Jacqué 2016; Mazade 2011), les témoignages collectés donnent davantage à voir des quêtes individuelles qui se réalisent avant tout à cette échelle et dont le vocabulaire est empreint des

nouvelles philosophies environnementales invoquant une reconnexion, presque spirituelle, avec le vivant.

Du point de vue conceptuel, la partie III éclaire des situations problématiques encourageant des publics à s'engager pour modifier ces situations, en lien avec les perturbations qui investissent le système alimentaire. À l'appui d'une analyse pragmatique des problèmes que ces individus rencontrent, singulièrement puis collectivement, le regard a été déplacé de la construction des problèmes publics à des situations où des personnes font concrètement l'expérience de ces problèmes. Ces situations de trouble naissent souvent d'épreuves affectives, « *sensibles ou évaluatives qui perturbent l'assise d'évidence des choses de la vie quotidienne et qui conduisent à mener des enquêtes pour élucider en quoi consiste ce trouble et pour en avoir une expérience* » (Cefaï et al. 2015; Gardella et Cefaï 2011). Cette perspective peut être interprétée au prisme des transactions que les individus entretiennent avec leurs environnements (Cefaï 2016), ce que j'ai proposé en combinant ce cadre conceptuel avec les récentes théories des pratiques d'origine anglo-saxonne.

Ce couplage conceptuel montre également que les engagements dans le dispositif collectif FAAP surviennent à la suite à une situation de rupture d'ordre matériel ou cognitif dans la relation ordinaire entre l'individu et l'environnement dans lequel il évolue. Pour certains membres de ce collectif, il a été question de mieux connaître les propriétés nutritionnelles des aliments pour mieux calibrer leur régime, pour d'autres de réduire les emballages plastiques, de consommer plus d'aliments biologiques ou moins de viande. Les motivations peuvent être variées, mais tous les participants se sont interrogés sur leurs propres habitudes, ce qui les a amenés à chercher des solutions possibles à travers leur participation au Défi. Il montre également que, si cette situation de crise, précédant une phase de problématisation puis d'expérimentation, intervient sur des publics sociologiquement définis, le travail de recrutement engagé par ce collectif permet d'élargir les publics tout comme les formes de problématisation et les manières d'expérimenter. Enfin, il souligne que ces situations d'épreuves qui conduisent à la modification des conduites, à l'engagement dans des collectifs, s'accompagnent d'un renouvellement du sens accordé à ces conduites, des compétences propres à certaines pratiques et, enfin, des aménagements matériels que ces dernières impliquent.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En 2017, plusieurs éléments nous encourageaient à engager un travail portant sur l'écologisation de l'agriculture et de l'alimentation. D'abord, la prise de conscience croissante depuis la fin des années 1960, aujourd'hui devenue une évidence, que les usages que les sociétés – notamment occidentales – font de la nature et de ses ressources sont à l'origine de déséquilibres pouvant compromettre la survie de l'espèce humaine. Une part importante de ce bilan écologique et climatique est imputée aux modes de production agricoles, et plus généralement aux systèmes alimentaires. La « *division croissante du travail et un allongement des distances entre les sites de production agricole et le lieu d'achat et de consommation des aliments* » (Rastoin et Gherzi 2010) facilitent l'éloignement des maillons des systèmes alimentaires, et confortent la méconnaissance réciproque des contraintes des différentes parties prenantes. Les crises sanitaires répétées et les défaillances économiques et sociales traversant ces systèmes font de l'agriculture et de l'alimentation des symboles des incertitudes actuelles.

En réponse à l'accroissement des risques sanitaires, sociaux et des incertitudes de nature écologique, des mouvements spontanés et initiatives concrètes rassemblant citoyens, consommateurs, agriculteurs et d'autres acteurs du système agri-alimentaire, se sont multipliés notamment ces deux dernières décennies (Deverre et Lamine 2010 ; Goodman 2003). Les politiques publiques, de leur côté, répondent à ces enjeux par l'élaboration de nouveaux référentiels (Muller 1990 ; Fouilleux 2000) et de nouveaux instruments de gouvernance (Lascoumes et Le Galès 2004 ; Berriet-Sollicec et Trouvé 2013). Ainsi, l'écologisation progressive du champ agri-alimentaire, le rapprochement ou l'opposition avec les enjeux sociaux et économiques, multiplie les contradictions auxquelles les projets sociaux en construction doivent se confronter. Ces évidences nous encourageaient à penser que l'écologisation, en tant que processus institutionnel, normatif, cognitif et pratique, est continuellement redéfinie par des acteurs en multiples situations de coordination et de confrontation. Il en découle alors une question de recherche ainsi énoncée : *De quelles manières les processus d'écologisation investissent les récits et les projets collectifs dans le champ agri-alimentaire ?*

Cette question a posé les bases, dès le début du manuscrit, pour la réalisation d'une enquête portant sur l'expression de collectifs agissant dans des dispositifs d'action politiques, associatifs ou bien privés, puisque, d'après l'hypothèse de travail formulée, les processus d'écologisation à l'œuvre peuvent être explorés par les situations où les acteurs se saisissent de ces questions, en discutent avec leurs pairs et les traitent par la définition d'objectifs pratiques. Ainsi, à partir d'un travail ethnographique qui s'est déroulé entre 2017 et 2020 dans deux territoires de l'arrière-pays méditerranéen français, j'ai construit un dispositif méthodologique qui avait pour but de : i) donner à voir comment et par quels acteurs les récits de l'écologisation de l'agriculture et de l'alimentation peuvent émerger localement ; ii) suivre de près le déploiement singulier, dans chaque territoire d'étude, d'un même instrument de politique publique en matière agricole et alimentaire, le Projet Alimentaire Territorial ; iii) explorer les logiques et les moyens déployés par les acteurs impliqués dans six initiatives qui proposent des modes de produire, de commercialiser et de consommer plus sain, plus juste et plus écologique.

Pour cerner ces processus de transformation à l'œuvre dans le champ agri-alimentaire, j'ai combiné une socio-anthropologie de l'action publique et une sociologie pragmatique de l'action collective. L'ensemble des initiatives actuelles ou anciennes qui ont fait l'objet d'une enquête qualitative ont été donc analysées à l'aide d'outils conceptuels dérivant de ces deux approches. J'ai posé mon regard sur les acteurs impliqués dans ces dispositifs d'action, les ambitions ainsi que les moyens choisis et les frictions engendrées par ces procédés de coordination, le but étant d'interroger les transformations entraînées par la question écologique. Dans cette partie conclusive, je discute les principaux résultats de ce travail qui s'est décliné en sept chapitres et trois parties, notamment à la lumière de trois notions centrales dans le travail, à savoir celle d'**engagement**, de **récit**, de **trouble** et de **projet**.

a) Transformer le champ agri-alimentaire : vieux engagements, nouvelles tendances

Au fil des chapitres, les matériaux restitués ont fait apparaître des collectifs hétérogènes, réunis autour de besoins définis collectivement ou par un noyau restreint, faisant partie d'un réseau préexistant ou encore encadrés par l'action publique. Cette aspiration, à savoir celle de modifier les modes de produire, de distribuer et/ou de consommer les aliments n'est pas un enjeu

récent. Depuis qu'on en garde trace, les groupes humains modifient à la fois l'environnement dans lesquels ils habitent pour garantir leur propre subsistance, mais aussi les techniques de cultivation pour les adapter davantage aux facteurs naturels et aux techniques de transformations pour des raisons d'ordre sanitaire ou de goût (Lévi-Strauss 1964 ; Fischler 2001). Néanmoins, avec l'industrialisation et la globalisation de l'industrie alimentaire, de nouvelles critiques sont apparues de pair avec le renouvellement des dispositifs d'action et la recomposition des politiques et du marché (Lepiller et Yount-André 2019 ; Michel, Fouilleux, et Bricas 2020). Un premier résultat de ce travail est de donner à voir les dynamiques récentes des dispositifs d'action, privés comme publics, qui œuvrent dans la perspective d'une transformation du champ agri-alimentaire.

En ce qui concerne les dispositifs d'action collective, ils peuvent répondre à une logique générale consistant à rendre « *le système alimentaire plus démocratique, durable, sain, éthique, culturellement approprié et de qualité meilleure*¹¹⁹ » (Counihan et Siniscalchi 2013). Le panorama existant des alternatives intègre les nombreuses initiatives qui, depuis une vingtaine d'années, émergent dans des géométries et des géographies multiples. Ces projets se déploient dans le Nord comme dans le Sud : ils peuvent par exemple engendrer des liens entre des consommateurs américains et des producteurs de café du Honduras ou entre des paysans indiens et brésiliens par le réseau de la Via Campesina (*op.cit.*). Ils peuvent également émerger localement pour faire face à des situations d'injustice sociale, poussés par la nécessité de structurer les filières locales ou dans la perspective de reprendre la main sur sa propre alimentation, l'orientation de ses pratiques agricoles et la destination de ses produits.

Les projets et les initiatives considérés dans ce travail répondent davantage à ce deuxième cas de figure. Ils naissent à partir de besoins définis localement, bien qu'ils surgissent dans certains cas sous l'influence de dispositifs d'action ou de programmes nationaux et internationaux. C'est le cas des AMAP en Provence Verte, qui ont émergé suite aux conférences internationales sur l'environnement et la justice sociale et s'inspirent d'un modèle américain

¹¹⁹ Traduction de l'auteure.

proche. C'est aussi le cas du supermarché coopératif La Meute basé à Grasse qui naît sur le modèle new-yorkais bien qu'il n'y ait pas de liens directs avec des acteurs états-uniens.

Au niveau des dispositifs d'action collective, ce travail montre que la nature du problème à traiter détermine la sociologie des acteurs concernés : en Provence Verte, lorsque le projet d'un point de vente de producteurs se préfigure, bien que porté par un agriculteur conventionnel, les agriculteurs qui intègrent rapidement le montage appartiennent aux structures locales de la bio, militent dans des syndicats agricoles et dans les réseaux associatifs locaux. Certains d'entre eux peuvent être définis d'« *alternatifs radicaux* » (qui luttent sur le terrain de la cohérence de leur mode de vie, incluant aussi bien le temps de travail, le rapport à l'argent que la manière d'habiter, de s'alimenter, de se soigner, de voyager) (Pruvost 2017). De même, la création d'un réseau AMAP comme celui proposé par les Jardins de la vallée de la Siagne ou les adhérents du supermarché coopératif de Grasse, impliquent principalement ceux qu'on pourrait définir, toujours selon Geneviève Pruvost (*Ibid.*) des « *écologues modérés* » (qui ne transforment que leur alimentation), appartenant à la classe moyenne et généralement diplômés du supérieur. Ces acteurs se côtoient dans des arènes proches et appartiennent à ce qu'on pourrait qualifier de paradigme alternatif local. Néanmoins, les dispositifs dans lesquels ces acteurs sont d'une manière ou d'une autre engagés ne sont pas forcément convergents, bien que certains membres circulent dans plusieurs collectifs en même temps.

Ces personnes participent à un même mouvement ancré localement qui, bien que marginal, définit le cercle des problèmes à traiter et promeut des changements dans les pratiques agricoles et dans les systèmes de distribution et de commercialisation à l'échelle du territoire. Ces transformations sont ainsi socialement construites et résultent de l'engagement tant d'individus que de groupes qui affirment leur positionnement dans les sphères publiques, négocient et forment des coalitions. Ces personnes affirment, par l'engagement par le travail (Samak 2014), par le rôle de citoyen-salarié (Ion 2012) ou bien par le rôle de consommateur (Dubuisson-Quellier 2009), leur engagement singulier au sein de collectifs pluriels.

L'enquête montre, en outre, que de nouveaux acteurs font leur apparition dans les arènes agricoles locales. Des « *outsiders politiques* » (Pahun 2020) émergent dans les arènes de gouvernance agri-alimentaires, comme dans le cas des représentants du monde de la santé qui

interviennent sur les questions agricoles à Mouans-Sartoux. De même, dans le milieu associatif, la montée en puissance de la question alimentaire et les tentatives de reconnexion entre alimentation et agriculture conduisent de nouveaux acteurs à intégrer ces arènes. Certaines associations d'éducation environnementale – comme dans le cas de Ecoscience Provence – ou des citoyens préoccupés par la dégradation de l'écosystème, ou par l'enjeu sanitaire – comme pour le supermarché coopératif La Meute – conçoivent de nouvelles initiatives (comme la certification participative ou les supermarchés coopératifs) et se familiarisent avec ces thématiques.

Ce décloisonnement passe aussi par la politique publique de l'alimentation française qui, longtemps bâtie sur une séparation entre les sphères de la santé publique et de la nutrition centrées sur la consommation et celles de l'agriculture et de l'agroalimentaire centrées sur la production et la transformation (Bonnefoy et Brand 2014), participe aujourd'hui à une intégration progressive des dynamiques sociales alternatives au référentiel dominant. Ce processus peut avoir comme effet la normalisation de ces alternatives dans les dynamiques agricoles et politiques plus conventionnelles (Darrot, Maréchal et Bréger 2019). La rencontre entre les dynamiques sociales alternatives et l'inscription d'un référentiel agricole et alimentaire dans les politiques publiques s'exprime principalement, dans les cas étudiés, par le triptyque combinant l'augmentation de l'offre de production biologique (espace test, appui aux acteurs, aides à l'installation), sa transformation (légumerie) et sa distribution (plateforme) afin d'approvisionner la restauration scolaire publique (Bonnefoy et Brand 2014). Ainsi, dans la mise en place de ces instruments d'action publique, la transition vers des systèmes de production et de consommation écologisés est envisagée notamment sous l'angle de la territorialisation. Dans le cas de figure de Mouans-Sartoux, ce triptyque s'accompagne néanmoins d'une intense activité éducative à destination des adultes et des élèves des écoles municipales et d'essaimage auprès d'autres centres urbains ce qui fait, à mon sens, la principale originalité de la politique alimentaire municipale.

Enfin, la conjugaison des politiques avec les réseaux alternatifs locaux risque d'une part de diluer la radicalité de ces positionnements et, d'autre part, d'exclure les acteurs qui ne prennent pas part à cette promesse de reconnexion entre agriculture et alimentation. En effet, dans

l'ensemble des actions étudiées, tant dans les projets d'action publique que dans les dispositifs d'action privés, les maillons de la transformation et de la distribution demeurent largement en dehors : les consommateurs et les producteurs sont de fait les protagonistes de cette reconnexion. Ce nouveau référentiel s'inscrit néanmoins en continuité avec une histoire locale qui, dans des situations favorables, a permis l'émergence des récits de l'écologisation de l'agriculture et de l'alimentation.

b) Les récits de l'écologisation

Les matériaux explorés montrent que la question écologique occupe une place en évolution, façonnée selon le regard et la perception de ceux qui la considèrent et selon des temporalités qui lui sont propres. Au sein des deux territoires de l'arrière-pays côtier, les « récits » de l'écologisation que j'ai reconstruits sont politiquement et socialement produits qui investissent parfois les mêmes objets, parfois des questions diverses, bien que complémentaires. Les représentations sur lesquelles ces récits se fondent relèvent d'un tissage narratif qui vient expliquer et ordonner la compréhension et l'expérience du monde tel qu'il évolue (Rumpala 2010 ; Muller 2000). Ils apparaissent à la suite de l'identification d'un problème et permettent aux acteurs concernés de se tourner vers le futur afin de définir de possibles solutions. Les récits de l'écologisation en jeu traduisent une représentation singulière quant à la nature des problèmes à traiter. Ces récits émergent en concomitance avec le traitement croissant de la question environnementale dans l'opinion publique comme dans les instances politiques internationales, européennes et nationales.

Dans les deux territoires d'étude, c'est à partir de la fin des années 1980 que la question environnementale est intégrée aux documents de planification territoriale et plus particulièrement aux documents agricoles. De pair avec la décentralisation, le traitement croissant de la question environnementale a favorisé l'appropriation de ces questions par les collectivités territoriales et par le milieu associatif (Jacqué 2016). Néanmoins, si l'invention de l'environnement (Charvolin 2003) a participé à l'introduction de la nouvelle sémantique de la protection et de la durabilité, à l'échelle territoriale ces enjeux ont fourni un support pour porter et traiter de problématiques en lien avec le long processus de déterritorialisation de l'agriculture (Mormont 2009).

L'avènement du développement durable a fourni un premier prétexte pour intégrer les enjeux de la protection dans la planification urbaine (Rumpala 2010 ; Villalba 2017). Celui-ci a permis de considérer des enjeux cruciaux notamment pour deux territoires affectés par une réduction importante de la surface agricole à cause de la spéculation foncière. Le développement durable constitue ainsi une première porte d'entrée pour ériger l'agriculture comme protectrice d'abord des paysages, puis de la biodiversité et enfin des écosystèmes. Ces transformations de récits coïncident d'une part avec les nouveaux référentiels des politiques publiques, qui ont attribué une fonctionnalité environnementale à l'agriculture, devenue ensuite une condition nécessaire pour bénéficier des aides financières. Ils coïncident également avec les jeux de pouvoir et les intérêts portés par les acteurs locaux de l'agriculture, mais ils subissent aussi l'influence d'autres domaines d'action.

Les acteurs qui mettent la question environnementale au centre du développement agricole ne sont pas les mêmes en milieu rural (Provence Verte) ou en milieu urbain (Mouans-Sartoux) – bien qu'il s'agisse d'une ville de petite taille. En Provence Verte, les injonctions environnementales apparaissent à la fois par une valorisation de l'identité rurale du territoire, mais aussi par l'existence de réseaux pionniers de l'AB, militants adhérant aux idéologies altermondialistes. Ces pionniers de la bio ont également participé à structurer l'offre agricole locale, et notamment par la création de points de vente ou encore des AMAP. Ils jouent un rôle central dans la prise en compte de certains enjeux dans les politiques locales. Les représentants du monde agricole, conventionnel comme de l'AB, sont bien présents dans les milieux politiques locaux et les projets agricoles sont souvent orientés par des préoccupations, voire des intérêts, portés par ces mêmes acteurs. La double casquette élus/agriculteurs a souvent facilité l'intégration de projets favorisant l'installation agricole ou participant à la protection de terrains, l'accompagnement à l'installation ou la création d'infrastructures agricoles. Les acteurs des structures de l'AB locales ont également introduit le référentiel de la reconnexion production/consommation et notamment par la création du réseau local des AMAP, par le montage d'une plateforme multimodale pour l'approvisionnement des cantines scolaires et le support aux agriculteurs locaux.

L'histoire du territoire des Alpes Maritimes, qui donne lieu aujourd'hui à des récits singuliers, se montre fondamentalement différente. Dans ce territoire, la mobilisation des élus locaux se cristallise au début des années 1990 pour faire face à un problème d'occupation du sol et de protection des espaces naturels, et notamment face à un projet de construction d'infrastructure routière (l'A8 bis). À cette large mobilisation qui inclut à la fois les élus des municipalités de l'arrière-pays et des collectifs citoyens, participent aussi les élus de Mouans-Sartoux. Dans l'histoire municipale, l'écologisation des politiques publiques ne peut pas être dissociée de la personnalité de l'ancien maire André Aschieri, premier élu mouansois pour quarante ans, député et fondateur de l'Agence Nationale Santé Environnement. Ainsi, suite à cette controverse sur l'occupation du sol et suite à la crise de la vache folle toujours dans les années 1990, les enjeux de santé et l'agriculture biologique occupent une place centrale dans le projet de la municipalité, bien que les agriculteurs demeurent relativement exclus de cette ambitieuse politique alimentaire locale. La filiation de la politique alimentaire locale avec la perspective hygiéniste demeure encore très présente et repose sur le lien entre la dégradation du milieu et les risques pour la santé humaine. Cette perspective peut être lue, dans ce cas, comme une première forme de protection de l'environnement (Baud 1981). Aujourd'hui, ces actions s'inscrivent dans une logique de diminution des protéines animales, du gaspillage alimentaire, des emballages en plastique et sont accompagnées par des activités de sensibilisation et d'éducation.

Ces narratifs qui émergent résultent ainsi des influences des échelles nationales et supranationales, venant tant des politiques publiques que des mouvements sociaux, mais aussi des spécificités qui trouvent leurs racines dans les histoires locales, économiques et sociales. Ces récits, socialement et localement construits, résultent de l'engagement tant d'individus que de groupes qui affirment leur positionnement dans les sphères publiques, négocient, se disputent et se réunissent en collectifs. Les enjeux écologiques ont ainsi intégré ces arènes locales en suivant deux voies parallèles et ont offert aux acteurs locaux un argumentaire pour appuyer des positions notamment en situation de divergence (ex. autoroute A8 bis, occupation du sol, etc.) ou de crise (ex. la crise de la vache folle). Cette dernière notion, celle de crise ou, pour éviter la connotation

négative de ce terme, de trouble, apparaît centrale dans la compréhension de l'engagement de changements au niveau individuel, collectif, mais aussi au niveau politique.

c) La quête commune de solutions : les individus face aux situations de trouble

Depuis les Lumières, l'action des groupes sociaux s'est inscrite dans un horizon de progrès, le savoir éclairé conduisait les Hommes vers un avenir rassurant, vers un futur toujours connoté positivement. Cette confiance en l'avenir a été pendant longtemps la matrice de l'imaginaire politique commun (Ion 2012). Aujourd'hui, les incertitudes croissantes et le discours de l'urgence sont à la source de crises et de troubles. Ces situations, souvent connotées négativement, offrent en réalité des situations précieuses pour observer la définition des liens entre un problème et sa cause et des issues à ces situations de trouble. D'après les résultats du travail mené, sous certaines conditions, ces situations de déstabilisation peuvent encourager l'engagement au sein des dispositifs d'action et, plus important encore, la définition de résolutions communes. Il s'agit là de formes embryonnaires du politique (Zask 2016).

Les matériaux analysés montrent que l'engagement dans des dispositifs d'action résulte souvent du constat d'un dysfonctionnement cognitif ou matériel de la réalité dans laquelle les acteurs sont plongés. Un projet d'aménagement urbain, la publication d'un nouveau rapport scientifique, un problème de santé, ces situations déclenchent un trouble, une déstabilisation. Si les dispositifs d'action analysés rassemblent souvent des acteurs suivant des logiques d'engagement plurielles, dans nos cas principalement en lien à des raisons d'ordre écologique, d'ordre sanitaire et d'ordre philosophico-spirituel, ces acteurs se sont confrontés, à moment donné, à une situation de trouble. Les outils fournis par la sociologie pragmatique ont permis de mieux comprendre ce que ces déstabilisations produisent dans certaines trajectoires individuelles et plus particulièrement dans la perspective d'un engagement au niveau collectif.

Au niveau individuel, la notion de crise va souvent de pair avec des situations de « transition », de « bifurcation », et implique la suspension de l'engagement individuel dans des routines structurantes (Mazade 2011 ; Abbott 2001). Dans les mobilisations collectives entraînées par la question écologique, la question de l'engagement a fait l'objet de nombreux

travaux qui montrent les trajectoires individuelles dans la sphère politique (Jérôme 2021) comme dans les modes de vie alternatifs (Pruvost 2017). Face à la question écologique, les crises demandent des ajustements de pratiques pour les moins radicaux et une adéquation de l'ensemble des modes de vie pour les cas les plus radicaux.

La multiplication des critères et des données concernant l'impact environnemental brouille les pistes des voies empruntables pour engager une transformation. « *Que choisir entre les bananes bio sous plastique et les bananes non bio sans plastique ?* » demandait une participante au défi FAAP. La normalisation de la question écologique met à l'épreuve les normes et des routines préexistantes et, pour certains consommateurs éco-attentionnés, ce trouble naît de la pluralité d'informations autour des « bonnes pratiques » à suivre. Dans ces situations, la réduction des emballages peut s'opposer à l'AB, le lieu de production peut s'opposer à la saisonnalité. Le trouble naît ainsi lorsque les connaissances à disposition se contredisent, voire s'opposent.

Dans les réponses les plus radicales aux situations de trouble, le besoin est celui de mettre en adéquation des valeurs avec la profession et plus globalement les modes de vie (habitat, alimentation, transports, etc.). Certains auteurs soulignent à ce titre que la transformation des métiers et de l'emploi se place comme une exigence de la transition écologique (Cerland-Kamelgarn et Granier 2022). Davantage évoquées par des individus ayant poursuivi un diplôme d'études supérieures, ces raisons se comprennent davantage par le parcours de vie personnel : cette mise en adéquation semble passer par une quête de sens et se traduit par des reconversions, des choix radicaux de vie, des bifurcations. Ces situations peuvent conduire ces individus à s'engager dans des collectifs qui offrent des espaces pour discuter à la fois du trouble, lui accorder une signification et définir des issues possibles.

Par exemple, la participation au défi Famille à Alimentation Positive facilite la reconnaissance et la définition du trouble rencontré par les participants et constitue un espace utile pour définir des solutions complémentaires à celles que les participants ont élaborées par eux-mêmes. Si des situations de trouble peuvent se déclencher au niveau des conduites individuelles, la dimension collective semble davantage appuyer la problématisation (formulation d'une relation causale entre le problème et la réalité) et la quête de solutions

(expérimentation de possibles issues face aux situations de trouble) (Tuscano, Lamine et Bre-Garnier 2021). Selon les théoriciens des problèmes publics, sans l'engagement dans un processus de définition et de résolution de situations problématiques qui conduit à leur reconnaissance, à leur explicitation et à leur maîtrise, tant affective que cognitive et normative, le trouble reste tacite ou latent (Cefai et Terzi (eds.) 2012, p. 32; Cefai 2016). Autrement dit, le processus de définition du problème est nécessaire à la reconnaissance de celui-ci.

Comme les analyses pragmatistes le soulignent, la définition d'un problème définit automatiquement le public concerné (Zittoun 2013) : par exemple, l'enjeu de tendre vers une agriculture écologisée sous-tendrait d'accompagner les agriculteurs vers tels changements et le fait de tendre vers une alimentation durable accessible à tous impliquerait systématiquement de s'adresser à un public qui serait *a priori* exclu de ces pratiques. Le public désigné, pour sa part, n'accepte pas toujours de bon gré l'enrôlement mis en place : c'est le cas des supermarchés coopératifs qui, bien que soucieux de donner accès à une meilleure alimentation aux familles les plus modestes, n'arrivent que marginalement à toucher le public visé (Fourat et Jankowski 2021).

Via les dispositifs d'action étudiés, les membres essaient de convertir le trouble en problème (issue) via la définition de prises d'action, « *autrement dit, elles engendrent un champ d'expérience collective avec des façons de voir, de dire et de faire de sens commun, articulées par un réseau de nombres, de catégories, de types, de récits et d'arguments disponibles qui permettent de saisir un état de choses comme un problème identifiable et reconnaissable* » (Cefai 2016). Ces situations de crises, de controverses et de frictions deviennent ainsi le support pour la définition du/des sens accordés à l'écologisation. Ces significations émergent et s'ajustent selon la position prise par les acteurs en présence et font l'objet d'une redéfinition continue. Une manière largement répandue de définir de telles prises d'action et solutions, tant au niveau institutionnel qu'au niveau individuel, se formalise par le mode « projet ».

d) L'action par projet : à la frontière entre individu, collectif et institutions

La mise en projet de l'action semble aujourd'hui se répandre tant dans les modes de fonctionnement de l'action publique que dans l'action collective. Ce mode de fonctionnement, comme les enquêtes donnent à voir, investit également l'action individuelle.

Au niveau politique, le format projet soutient la territorialisation des politiques publiques depuis plus de quarante ans. Par la formalisation de ces instruments, l'État a introduit une nouvelle manière de penser les problèmes publics (Cefai 1996) puisqu'il participe à définir un espace de gestion délimité et pose un cadre pour le traiter (Pahun 2020 ; Epstein 2013 ; Breton 2014). Le projet érige ainsi de nouvelles frontières aux limites du problème à traiter (Berriet-Sollic et Trouvé 2013 ; Thoenig et Duran 1996) : dans le cas des projets étudiés – les PAT – ils s'annoncent aujourd'hui comme l'instrument principal de politique publique pour traiter de la reconnexion de l'agriculture et de l'alimentation (Darrot, Maréchal et Bréger 2019). Ce faisant, ils se rapprochent des réseaux alternatifs qui œuvrent concrètement dans la même logique.

En Provence Verte, les porteurs du projet impliquent de fait les réseaux alternatifs du territoire, mais, à défaut d'une méthodologie de projet adéquate et en absence d'une dynamique collective précédant le PAT, les liens créés ont acquis un caractère éphémère et ont cessé d'exister avec la fin du financement. À Mouans-Sartoux, des dynamiques solides antérieures et indépendantes du PAT garantissent la continuité des actions de ces arènes de gouvernance à la fin du financement. Ces projets sont, en outre, caractérisés par des modes de gouvernance construits à partir d'une légitimité attribuée par les porteurs de projet. En Provence Verte, la grande majorité des participants dans la démarche a été impliquée du fait d'un engagement précédent dans des démarches déjà en cours sur le territoire (agricoles, alimentaires ou écologiques) alors qu'à Mouans-Sartoux, la quasi-totalité des acteurs impliqués dans la gouvernance le sont du fait de leur appartenance à une institution, à une structure. Cet écart témoigne de la relative indéfinition de ces projets dans la loi.

Ce travail montre ainsi les implications sur les modes de réponse aux appels ainsi que sur les procédures prévues par le « projet » (Breton 2014). Dès le montage, les porteurs doivent orienter les thématiques pour qu'elles correspondent à l'appel à projet, ce qui conduit à adapter les besoins du territoire et parfois à réduire les ambitions. La gestion par projet, tournée vers le futur, se positionne aujourd'hui comme l'outil idéal pour le traitement de l'urgence, climatique et écologique, qui implique un réalignement des pratiques de connaissance vers des objectifs et des programmes d'anticipation, de préparation et d'adaptation au futur (Dolez, Granjou et Louvel 2019).

Si on constate aisément un accroissement de la mise en projet de l'action, on peut distinguer cette même tendance au niveau personnel et dans l'engagement citoyen. Selon Jacques Ion (2012), l'affirmation progressive de l'ancrage par « projet » dans les politiques publiques ces dernières décennies a conduit à accentuer la professionnalisation des associations jusqu'à les rendre des suppléantes du service public. L'affaiblissement des ancrages idéologiques et politiques a engagé une spécialisation des associations répondant à des logiques de secteur (social, écologique, sportif, etc.). Cette tendance s'est renforcée ces dernières années de pair avec la modification des équilibres entre la puissance publique et le secteur associatif. Les associations côtoyées sur le terrain sont en effet dépendantes des subventions des organismes publics et privés qui leur sont octroyées à la suite d'une procédure d'appel à projets. L'intégration des enjeux écologiques – comme en témoignent les cas de l'association Garrigue et des Jardins de la vallée de la Siagne, deux associations à but social – est dépendante de financements pour pouvoir engager des activités dédiées avec les bénéficiaires.

L'action par projet se présente également comme une forme de réalisation individuelle (Boltanski et Chiapello 1999) face à une progressive perte de sens qui conduit à chercher de nouvelles significations par ce *modus operandi*. Elle semble aller de pair avec la troisième voie de l'écologie¹²⁰ fondée sur la sacralisation du parcours individuel, ce qui se réalise notamment par une quête de sens et l'ajustement de projets personnels et professionnels. Cette réalisation de soi par les engagements écologiques collectifs est lue par certains comme l'apologie de la modernité et de la réalisation individuelle (Aspe et Jacqué 2008 ; 2012). Néanmoins, les témoignages collectés sur le terrain donnent autant à voir des quêtes individuelles dont le vocabulaire est imprégné des nouvelles philosophies environnementales et témoigne d'une volonté de reconnexion, d'ordre spirituel, avec le vivant. Les formes d'engagement sont ainsi en constante évolution et reflètent les interdépendances qui tissent les alliances entre humains, et entre humains et non-humains (Bricas, Conaré, et Walser 2021 ; Centemeri 2019)

¹²⁰ Qui s'oppose aux sensibilités de l'écologie majoritaires opposant d'une part l'écologie entendue comme problématique planétaire et systémique et de l'autre l'environnement entendu comme milieu de vie proche (Bozonnet 2012).

Le projet offre, dans ce sens, la possibilité de « *sortir l'homme des griffes dévorantes d'un destin naturel, social ou personnel. Établir un projet revient donc à tenter de s'arracher sans cesse à toutes les « déterminités » et à toutes les « compulsions de répétition » qui figent et fixent les hommes et les groupes dans des états qu'ils pensent immuables* » (Paturet 2002). Le projet personnel se positionne ainsi comme une voie d'issue à la prophétie de la fin, celle des catastrophes et des effondrements (Debaz et Chateauraynaud 2017), en proposant de nouveaux récits positifs tournés vers l'avenir et de nouvelles manières de « être au monde » (Descola et Ingold 2014) ou, encore, « d'être vivant » (Morizot 2020).

e) *Interroger les voies de transition par les dispositifs d'action*

Si les voies de transition font actuellement l'objet de nombreux travaux en sciences sociales¹²¹, il me semble que ce travail apporte une contribution aux cadres définis pour l'appréhension de ces transformations. Bien qu'il hérite de la sociologie rurale (Mendras 1965 ; Jollivet et Mendras 1971) et de la sociologie de l'alimentation (Cardon, Depecker, et Plessz 2019 ; Gojard, Lhuissier, et Régnier 2006 ; Dubuisson-Quellier 2009), cette thèse s'écarte de ces perspectives « unilatérales » dans l'optique de saisir les tentatives actuelles de reconnecter agriculture et alimentation. Les études plus récentes qui interrogent les réseaux alternatifs (Dubuisson-Quellier, Lamine, et Velly 2011 ; Grasseni 2013 ; Goodman, DuPuis, et Goodman 2012) et les transitions (Geels 2010; Bui 2015; Bui et al. 2016) s'intéressent davantage à ces formes de reconnexion, bien qu'elles explorent peu l'étendue des relations entre les différents maillons à l'échelle locale tout comme les formes d'expérience qui peuvent encourager ces transitions.

De fait, si l'appropriation de la transition écologique fait désormais l'objet d'explorations scientifiques, reste à savoir comment comprendre et analyser les processus et les situations qui concourent à la transition écologique (Cerland-Kamelgarn et Granier 2022). Afin d'explorer l'écologisation entendue comme un construit social, j'ai formulé un cadre d'analyse qui couple

¹²¹ À titre illustratif, le programme de recherche Cit'In « Expérimentations Démocratiques Pour La Transition Écologique » conclu en 2021 et coordonné par le GIS Démocratie et Participation a permis le financement de 12 projets de recherche/action en sciences sociales à l'échelle française analysant des expérimentations pouvant engager des processus de transition.

socio-anthropologie de l'action publique et une sociologie pragmatique de l'action collective. Ces deux approches combinées offrent un point de vue proche de l'action et des significations que les acteurs accordent à leurs actions et à leurs engagements. Ce cadre a ainsi permis, dans une perspective socio-centrée, d'appréhender les transformations résultantes des incertitudes d'ordre écologique comme des constructions sociales mouvantes. Il permet de poser le regard les dispositifs d'action (projets, initiatives, etc.) qui témoignent de ces changements dans un contexte de forte instabilité et incertitude et donnent à voir les récits et les actions que les acteurs opposent à ces incertitudes.

Ce travail légitime et prolonge également les approches territoriales de l'alimentation et prône pour un élargissement des cadres de pensée dédiés. Le maillage territorial tissé à partir d'anciens engagements et de nouveaux élans conforte les travaux qui considèrent l'échelle territoriale comme une des voies pertinentes pour considérer les transformations actuelles. Elle fournit à la fois un cadre pour l'action et la pensée et une unité conceptuelle et méthodologique pour l'analyse (Kloppenburg, Hendrickson et Stevenson 1996; Lamine et al. 2012). En effet, l'ensemble de ces initiatives, associatives, citoyennes, économiques, mais aussi celles résultantes de l'action publique, partagent l'ambition commune d'agir localement. Elles contribuent, ce faisant, à faire territoire. De fait, la valorisation de la production et de l'alimentation locale participe à façonner le « local » lui-même, ce qui donne un élan particulier aux mouvements alimentaires en les ancrant dans des territoires spécifiques. Il serait également crucial de prendre en compte le point de vue des « non alternatifs », ceux qui sont absents des instances observées. Distributeurs, grossistes, grande distribution, ces acteurs pour autant centraux dans le système alimentaire sont marginalement impliqués dans les projets émergents au sein des territoires observés. Il s'agit là d'une limite de ce travail – mais d'une possible ouverture, à savoir celle de donner de voix aux acteurs que, bien marginalement ou par opposition, participent tout de même à fabriquer ces récits de l'écologisation.

Au niveau politique comme au niveau collectif, l'action par projet semble devenir une voie privilégiée pour engager ces transitions du fait qu'elle permet de penser l'existant dans un contexte où la production et la consommation alimentaires émergent comme un enjeu central pour transiter vers un modèle plus juste et écologique. Néanmoins, pour instaurer une dynamique

commune entre tissus associatifs et collectivités territoriales, des négociations sont nécessaires afin d'articuler les ambitions des collectifs déjà engagés à l'échelle locale avec les orientations politiques et celles des autres parties prenantes (Barataud et al. 2019). La controverse singulière qui survient durant le déploiement du PAT de la Provence Verte¹²², comme le désinvestissement des citoyens dans le projet de Mouans-Sartoux, interrogent également les formes de démocratie participative qui demeurent orchestrées par les acteurs institutionnels au détriment d'une définition collective plus ouverte des ambitions comme des moyens.

Ces dispositifs risquent alors de reproduire la tendance bien connue par les experts de la démocratie participative, à savoir celle de mettre en scène une participation qui permettrait de « décider sans trancher » (Callon et Barthe 2005). Lorsque ces dispositifs d'action se déploient dans des contextes marqués par l'absence d'un maillage pré-existant, les dynamiques initiées risquent de prendre fin avec la fin des financements et notamment en absence d'animation. Dans un contexte où les collectivités peinent à saisir les possibles voies d'écologisation du champ agri-alimentaire, l'implication du tissu associatif devient ainsi impérative, à condition que la participation ait un caractère délibératif et pas seulement consultatif. Dans le cas contraire, les procédures de consultation, de concertation, de débats, risquent d'offrir un support aux élus pour élargir la base de leur légitimité pendant qu'ils définissent, à eux seuls, l'intérêt général (Blondiaux 2005 ; Zask 2008). Ceci est d'autant plus important face au constat que les récits de l'écologisation et les pratiques annexes demeurent l'apanage des classes moyennes et diplômées et continuent de constituer un marqueur de classe. Ces mêmes classes sociales, via l'implication dans des activités associatives, mènent un travail d'enrôlement de publics issus des classes populaires en suppléant à la fonction régaliennne de l'État pour les droits fondamentaux, comme le droit à l'alimentation (Paturel 2019).

L'originalité de ce travail résulte enfin de la rencontre entre le cadre d'analyse et les cas d'études. En effet, si le cadre d'analyse offre une modeste contribution pour penser les

¹²² Au cours du déroulement du PAT de la Provence Verte, bien que les acteurs appartiennent aux réseaux d'agriculture écologisée, l'environnement est traité en creux et ne fait pas l'objet d'une réflexion ouverte ou d'une discussion entre les acteurs impliqués. L'absence d'une problématisation commune conduit ainsi à la situation conflictuelle qui se crée lorsque certains acteurs souhaitent définir clairement l'ambition environnementale du projet.

expérimentations sociales et plus largement les transitions en cours, les matériaux de première main récoltés par la permanence au sein de ces collectifs et les échanges récurrents avec les enquêtés composent la riche matière qui constitue à mon sens l'originalité et le cœur de la démarche ethnographique. La rencontre entre le cadre conceptuel et les cas d'étude porte ainsi à considérer les voies de transition comme le résultat d'une pluralité de formes d'actions différentes, s'ajustant réciproquement et muables selon les dispositions individuelles et les modes de coordination en collectif. Ces transformations, si elles résultent de l'avènement de la question écologique et climatique, s'intègrent aux récits par le passage obligé de l'interaction, de la confrontation et de la coordination sociale. L'ensemble de ces résultats conduisent à penser le changement social tant au niveau des institutions nationales et internationales qu'au niveau des personnes dans leur vie privée, professionnelle et de leurs engagements dans le collectif.

BIBLIOGRAPHIE

ABBOTT Andrew, 2001, *Time Matters: On Theory and Method*, Chicago, IL, University of Chicago Press, 296 p.

ACOT Pascal, 1988, *Histoire de l'écologie*, s.l., Impr. des PUF (coll. « Politique élatée. »), | 285 p.; couv. ill. en coul.; 21 cm p.

AKRICH Madeleine, 1993, « Les objets techniques et leurs utilisateurs, de la conception à l'action », s.l., Editions de l'EHESS, vol.4.

AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno (eds.), 2013, *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines (coll. « Sciences sociales »), 401 p.

ALKON Alison et GUTHMAN Julie, 2017, *The New Food Activism: Opposition, Cooperation, and Collective Action*, s.l., Univ of California Press, 344 p.

ALLEN Patricia, 2010, « Realizing justice in local food systems », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 1 juillet 2010, vol. 3, n° 2, p. 295-308.

ALLEN Patricia, 2008, « Mining for justice in the food system: perceptions, practices, and possibilities », *Agriculture and Human Values*, 1 juin 2008, vol. 25, n° 2, p. 157-161.

ALLEN Patricia, FITZSIMMONS Margaret, GOODMAN Michael et WARNER Keith, 2003, « Shifting plates in the agrifood landscape: The tectonics of alternative agrifood initiatives in California », *Journal of Rural Studies*, 31 janvier 2003, vol. 19, p. 61-75.

ALPHANDÉRY Pierre et BILLAUD Jean-Paul, 2009, « Retour sur la sociologie rurale. Introduction », *Études rurales*, 24 septembre 2009, n° 183, p. 9-22.

ALPHANDÉRY Pierre et SENCÉBÉ Yannick, 2009, « L'émergence de la sociologie rurale en France (1945-1967) », *Études rurales*, 24 septembre 2009, n° 183, p. 23-40.

ALTIERI Miguel Ángel et ROSSET Peter, 2020, *Agroecología: Ciencia y política*, s.l., Icaria, 158 p.

ANDERSON Colin R., MAUGHAN Chris et PIMBERT Michel P., 2019, « Transformative agroecology learning in Europe: building consciousness, skills and collective capacity for food sovereignty », *Agriculture and Human Values*, 1 septembre 2019, vol. 36, n° 3, p. 531-547.

ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre et SINGLY François de, 2015, *L'observation directe*, 4e édition., Paris, Armand Colin (coll. « 128 »).

ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre et SINGLY François de, 1999, *L'enquête et ses méthodes: l'observation directe*, Paris, Nathan (coll. « 128 »).

ASPE Chantal et JACQUÉ Marie, 2016, « Des grands soirs aux beaux jours. La question environnementale peut-elle encore être porteuse d'utopies? », *Education et sociétés*, 21 décembre 2016, n° 37, n° 1, p. 33-48.

ASPE Chantal et JACQUÉ Marie, 2012, *Environnement et société: Une analyse sociologique de la question environnementale*, s.l., Quae, 283 p.

ASPE Chantal et JACQUÉ Marie, 2008, « Au secours la nature, redonne-nous du lien social : morale écologique et socialisation environnementale », s.l.

AUDET René, 2015, « Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, 2015, n° 58, p. 73-93.

AUGOR Mélanie et LHUISSIER Anne (eds.), 2006, « Cuisiner ensemble: ethnographie de trois ateliers cuisine », *Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales (CESR)*, 2006, (coll. « 79 »).

BARATAUD Fabienne, DURPOIX Amandine, FÈCHE Romain, GARCIA Tiffany, MIGNOLET Catherine et SCHOTT Céline, 2019, « Produire et s'alimenter localement en bio : histoires d'engagements et de compromis collectifs », *Géocarrefour*, 10 décembre 2019, vol. 93, n° 93.

BARBIER Jean-Marc et GOULET Frédéric, 2013, « Moins de technique, plus de nature : pour une heuristique des pratiques d'écologisation de l'agriculture », *Natures Sciences Sociétés*, 1 avril 2013, vol. 21, n° 2, p. 200-210.

BARTHE Yannick, BLIC Damien de, HEURTIN Jean-Philippe, LAGNEAU Éric, LEMIEUX Cyril, LINHARDT Dominique, BELLAING Cédric Moreau de, RÉMY Catherine et TROM Danny, 2013, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 2013, N° 103, n° 3, p. 175-204.

BARTHÉLÉMY Carole, 2006, « Du « mangeur » d'aloses au carpiste sportif: esquisse d'une histoire de la pêche amateur en France? », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 2006, p. 7.

BARTHÉLÉMY Carole, 2003, *Des rapports sociaux à la frontière des savoirs : les pratiques populaires de pêche amateur au défi de la gestion environnementale du Rhône*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille 1, s.l.

BARTHÉLÉMY Tiphaine, COMBESSIE Philippe, MONJARET Anne et FOURNIER Laurent Sébastien, 2014, *Ethnographies plurielles: Déclinaisons selon les disciplines*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 304 p.

BAUD Jean-Pierre, 1981, « Les hygiénistes face aux nuisances industrielles dans la première moitié du XIXe siècle », *Revue juridique de l'Environnement*, 1981, vol. 6, n° 3, p. 205-220.

BENTE HALKIER, TALLY KATZ-GERRO, et LYDIA MARTENS, 2011, « Applying practice theory to the study of consumption: Theoretical and methodological considerations », *Journal of Consumer Culture*, 1 mars 2011, vol. 11, n° 1, p. 3-13.

BERRIET-SOLLIEC Marielle et TROUVÉ Aurélie, 2013, « Développement des territoires de projet. Quels enjeux pour les politiques rurales ? », *Économie rurale*, 2013, vol. 335, n° 3, p. 6-18.

BLONDIAUX Loïc, 2005, « 4. L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », 1 janvier 2005.

BOGUSZ Tanja, 2012, « Experiencing Practical Knowledge. Emerging Convergences of Pragmatism and Sociological Practice Theory », *European Journal of Pragmatism and American Philosophy*, 23 juillet 2012, IV, IV-1.

BOISSONADE Jérôme et HACKENBERG Katja, 2011, « La nature contre la culture ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 4 mai 2011, Vol. 2, n° 2.

BOLTANSKI Luc et CHIAPPELLO Ève, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, s.l., Gallimard (coll. « NRF essais »), 1 vol. (843 p.); 23 cm p.

BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, 1991, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.

BONGRAND Philippe et LABORIER Pascale, 2005, « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », *Revue française de science politique*, 2005, Vol. 55, n° 1, p. 73-111.

BONNEFOY Serge et BRAND Caroline, 2014, « Régulation politique et territorialisation du fait alimentaire : de l'agriculture à l'agri-alimentaire », *Géocarrefour*, 23 décembre 2014, vol. 89, 89/1-2, p. 95-103.

BONNIEUX François, 2009, « Chapitre 6 - Bilan critique de la politique agri-environnementale et perspectives d'évolution » dans *Politiques agricoles et territoires*, Versailles, Éditions Quæ (coll. « Update Sciences & Technologies »), p. 141-164.

BOUBA-OLGA Olivier et GROSSETTI Michel, 2008, « Socio-economics of proximity », *Revue d'Economie Regionale Urbaine*, 2008, n° 3, p. 311-328.

BOUDES Philippe, 2017, « Changement social et écologie : où en est la modernisation écologique ? », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 1 juillet 2017, n° 12.

BOURDIEU Pierre, 1972, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, s.l., Librairie Droz.

BOURHIS Jean-Pierre Le, 2003, « Complexité et trajectoires d'apprentissage dans l'action publique. », *Revue internationale de politique comparee*, 2003, Vol. 10, n° 2, p. 161-175.

BOUSSARD Isabel, 1997, « Agriculture, environnement et protection de la nature : la loi de 1976 », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 1 janvier 1997, n° 01.

BOUTINET Jean Pierre, 1993, *Anthropologie du projet*, 3e édition augmentée et mise à jour., Paris, Presses universitaires de France (coll. « Psychologie d'aujourd'hui »), x+312 p.

BOUTINET Jean-Pierre, 2012, *Anthropologie du projet*, s.l., Presses Universitaires de France.

BOUTINET Jean-Pierre, RICHEBÉ Nathalie et BRECHET Jean-Pierre, 2011, « Le projet dans l'action collective », *Humanisme et Entreprise*, 1 janvier 2011, vol. 304, p. 5.

BOZONNET Jean-Paul, 2012, « La sensibilité écologique » dans , s.l., Presses Universitaires de Laval, p. 147.

BRANDENBURG Alfio, 2008, « Mouvement agroécologique au Brésil : trajectoire, contradictions et perspectives* », *Natures Sciences Sociétés*, 1 avril 2008, vol. 16, n° 2, p. 142-147.

- BRE GARNIER Marine, 2019, *Le Val-de-Drôme, un environnement alimentaire favorable aux changements vers des pratiques plus durables ? Dispositifs d'accompagnement, initiatives collectives et trajectoires individuelles de l'alimentation durable*, s.l.
- BRECHET Jean-Pierre et SCHIEB-BIENFAIT Nathalie, 2009, « Logique d'action et projet dans l'action collective -Réflexions théoriques comparées- », *HAL, Working Papers*, 1 janvier 2009.
- BRÉ-GARNIER Marine, 2021, « De l'appropriation d'un dispositif d'éducation à l'environnement », *Pour*, 29 avril 2021, vol. 239, n° 1, p. 233-245.
- BRETON Éléonor, 2014, « Répondre à l'appel (à projets) », *Politix*, 7 août 2014, N° 105, n° 1, p. 213-232.
- BRICAS Nicolas, CONARÉ Damien et WALSER Marie (eds.), 2021, *Une écologie de l'alimentation*, s.l., éditions Quae.
- BRIDGE Gary, 2020, « Habit, experience and environment: A pragmatist perspective », *Environment and Planning D: Society and Space*, 1 avril 2020, vol. 38, n° 2, p. 345-363.
- BRUNEL Sylvie, 2018, *Le développement durable, Que sais-Je?*, s.l., Presses Universitaires de France.
- BRUNIER Sylvain, 2012, *Conseillers et conseillères agricoles en France (1945 -1983) : l'amour du progrès aux temps de la « révolution silencieuse »*, These de doctorat, Grenoble, s.l.
- BRUNORI Gianluca, ROSSI Adanella et GUIDI Francesca, 2012, « On the New Social Relations around and beyond Food. Analysing Consumers' Role and Action in Gruppi di Acquisto Solidale (Solidarity Purchasing Groups) », *Sociologia Ruralis*, 1 janvier 2012, vol. 52, n° 1, p. 1-30.
- BUI Sibylle, 2015, *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (1970-2015)*, These de doctorat, Paris, AgroParisTech, s.l.
- BUI Sibylle, CARDONA Aurélie, LAMINE Claire et CERF Marianne, 2016, « Sustainability transitions: Insights on processes of niche-regime interaction and regime reconfiguration in agri-food systems », *Journal of Rural Studies*, 1 décembre 2016, vol. 48, p. 92-103.
- CALLON Michel, 1986, « Eléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique (1940/1948-)*, 1986, vol. 36, p. 169-208.
- CALLON Michel et BARTHE Yannick, 2005, « Décider sans trancher. Négociations et délibérations à l'heure de la démocratie dialogique », *Négociations*, 2005, vol. 4, n° 2, p. 115-129.
- CALLON Michel, LASCOUMES Pierre et BARTHE Yannick, 2001, *Agir dans un monde incertain: essai sur la démocratie technique*, s.l., Éditions du Seuil, 374 p.
- CALVO Manuel, 1982, « Migration et alimentation », *Social Science Information*, 1 mai 1982, vol. 21, n° 3, p. 383-446.

CARDON Philippe, DEPECKER Thomas et PLESSZ Marie, 2019, *Sociologie de l'alimentation*, s.l., Armand Colin, 425 p.

CARDONA Aurélie, 2012, *L'agriculture à l'épreuve de l'écologisation : éléments pour une sociologie des transitions*, thesis, Paris, EHESS, s.l.

CARDONA Aurélie, BRIVES Hélène, LAMINE Claire, GODET Jacques, GOUTTENOIRE Lucie et RÉNIER Louis, 2021, « Les appuis de l'action collective mobilisés dans les transitions agroécologiques. Enseignements de l'analyse de cinq collectifs d'agriculteurs en Rhône-Alpes », *Cahiers Agricultures*, 2021, vol. 30, p. 21.

CARDONA Aurélie, LEFÈVRE Amélie et SIMON Sylvaine, 2018, « Les stations expérimentales comme lieux de production des savoirs agronomiques semi-confinés », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 18 juin 2018, Vol. 12, N°2, n° 2, p. 139-170.

CARRIÈRE Jean-Paul, HAMDOUCH Abdelillah et IATU Corneliu, 2016, *Développement durable des territoires*, Paris, Economica.

CATALOGNA Maxime, 2018, *Expérimentations de pratiques agroécologiques réalisées par des agriculteurs : proposition d'un cadre d'analyse à partir du cas des grandes cultures et du maraîchage diversifié dans le département de la Drôme*, phdthesis, Université d'Avignon, s.l.

CEFAÏ Daniel, 2016, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... : Que nous apprend le pragmatisme ? », *Questions de communication*, 31 décembre 2016, n° 30, p. 25-64.

CEFAÏ Daniel, 2009, « Comment se mobilise-t-on ? : L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, 2009, vol. 41, n° 2, p. 245-269.

CEFAÏ Daniel, 2003, *L'enquête de terrain*, s.l., La Découverte, 624 p.

CEFAÏ Daniel, 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1996, vol. 14, n° 75, p. 43-66.

CEFAÏ Daniel, BIDET Alexandra, STAVO-DEBAUGE Joan, FREGA Roberto, HENNION Antoine et TERZI Cédric, 2015, « Introduction du Dossier « Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations » », *SociologieS*, 23 février 2015.

CEFAÏ Daniel et TERZI Cédric (eds.), 2012, *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Raisons pratiques »), 384 p.

CEFAÏ Daniel et TROM Danny (eds.), 2020, *Les formes de l'action collective : Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Raisons pratiques »), 328 p.

CEFAÏ Daniel et TROM Danny, 2020, « Présentation » dans *Les formes de l'action collective : Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Raisons pratiques »), p. 9-23.

CENTEMERI Laura, 2019, *La permaculture ou l'art de réhabiter*, s.l., Quae, 163 p.

CÉRÉZUELLE Daniel et ROUSTANG Guy, 2010, « 3. Sortir ensemble de la malbouffe : les ateliers cuisine », *Sociologie économique*, 2010, p. 63-98.

CERLAND-KAMELGARN Danielle et GRANIER François, 2022, « Avant-propos », *Sociologies pratiques*, 2022, vol. 44, n° 1, p. 1-4.

CHAMBOREDON Jean-Claude, 1982, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Études rurales*, 1982, n° 87/88, p. 233-260.

CHARVOLIN Florian, 2003, *L'invention de l'environnement en France : chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte (coll. « Textes à l'appui : série anthropologie des sciences et des techniques »), 134 p. p.

CHIFFOLEAU Yuna, 2019, *Les circuits courts alimentaires*, Erès., s.l., Erès.

CHIFFOLEAU Yuna, DARROT Catherine, MARÉCHAL Gilles, BODIGUEL Luc, AKERMANN Grégori, BERGER Blaise, LALLEMAND Felix, ANNE-CÉCILE Brit, EGAL Florence et GUENOC Doriane, 2020, *Manger au temps du coronavirus. Enquête sur les systèmes alimentaires*, s.l., Apogée Edition, 161 p. p.

CHIFFOLEAU Yuna et PREVOST Benoît, 2012, « Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 30 septembre 2012, n° 224, p. 7-20.

CLIVAZ Christophe, 2000, *Ecologisation de la politique agricole en Suisse et dans le canton du Valais. : analyse de l'influence des réseaux d'action publique sur l'évolution environnementale de la politique agricole*, s.l., IDHEAP.

COMPAGNONE Claude, 2019, *Sociologie des changements de pratiques en agriculture: L'apport de l'étude des réseaux de dialogues entre pairs*, s.l., Quae, 145 p.

COMPAGNONE Claude, HELLEC Florence, MORLON Pierre, K. Macé, MUNIER-JOLAIN Nicolas et L Quéré, 2008, « Raisonnement des pratiques et des changements de pratiques en matière de désherbage : regards agronomique et sociologique à partir d'enquêtes chez des agriculteurs », 1 janvier 2008, vol. 3.

COMPAGNONE Claude, LAMINE Claire et DUPRÉ Lucie, 2018, « La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agro-écologie », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 1 juin 2018, vol. 12, n° 2.

COMPAGNONE Claude et PRIBETICH Justine, 2017, « Quand l'abandon du labour interroge les manières d'être agriculteur », *Revue Française de Socio-Economie*, 27 avril 2017, vol. 18, n° 1, p. 101-121.

CORCUFF Philippe et SANIER Max, 2000, « Politique publique et action stratégique en contexte de décentralisation. Aperçus d'un processus décisionnel « après la bataille » », *Annales*, 2000, vol. 55, n° 4, p. 845-869.

COUNIHAN Carole, 2020, *Attivismo alimentare in Sardegna. Luoghi, sapori e comunità*, Torino, Rosenberg & Sellier, 248 p.

COUNIHAN Carole et SINISCALCHI Valeria, 2013, *Food Activism: Agency, Democracy and Economy*, s.l., Bloomsbury Publishing, 264 p.

CRENN Chantal, HASSOUN Jean-Pierre et MEDINA F. Xavier, 2010, « Introduction : Repenser et réimaginer l'acte alimentaire en situations de migration », *Anthropology of food*, 25 décembre 2010, n° 7.

DALIGAUX Jacques, 1999, *Urbanisation et société locale en Provence*, Paris, L'Harmattan.

DALIGAUX Jacques, MINVIELLE Paul et ANGLES Stéphane, 2013, « Paysages de l'agriculture littorale dans le Var », *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, 18 octobre 2013, n° 120, p. 87-98.

DARQUÉ M. Berlan, 1992, « L'écologisation de la société française », s.l.

DARRÉ Jean Pierre, 1996, *L'invention des pratiques dans l'agriculture: vulgarisation et production locale de connaissance*, s.l., KARTHALA Editions, 204 p.

DARRÉ Jean Pierre, 1994, *Pairs et experts dans l'agriculture*, Eres., s.l.

DARROT Catherine, MARÉCHAL Gilles et BRÉGER Thomas, 2019, *Rapport sur les Projets Alimentaires Territoriaux (P.A.T.) en France : Etat des lieux et analyse*, s.l., Agrocampus Ouest : Rennes ; Cabinet Territoires et Alimentation Terralim.

DEBAZ Josquin et CHATEAURAYNAUD Francis, 2017, *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*, Editions Petra., s.l., (coll. « Pragmatismes »).

DELÉAGE Estelle, 2005, « Mouvements paysans dans l'altermondialisation : le cas de l'agriculture durable en France », *Anthropologie et Sociétés*, 2005, vol. 29, n° 3, p. 77-95.

DELÉAGE Jean-Paul, 2006, « Extension du champ de l'écologie », *Écologie & politique*, 2006, vol. 33, n° 2, p. 201-214.

DELÉAGE Jean-Paul, 1994, *Une histoire de l'écologie*, Sciences Humaines., s.l., Seuil.

DELIÈGE Robert, 2013, *Une histoire de l'anthropologie. Ecoles, auteurs*, s.l., Editions du Seuil, 339 p.

DERBEZ Floriane, 2020, *Les mobilisations collectives pour l'agro-écologie à l'épreuve de leur opérationnalisation : variations sur le thème de l'agro-écologie*, Lyon, s.l.

DERVIEUX Alain, 2005, « La difficile gestion globale de l'eau en Camargue (France): le Contrat de delta », *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 2005, vol. 6, n° 3.

DESCOLA Philippe et INGOLD Tim, 2014, *Etre au monde. Quelle expérience commune ?*, s.l., Presses universitaires de Lyon.

DEVERRE Christian et LAMINE Claire, 2010, « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 5 mai 2010, n° 317, p. 57-73.

DEVERRE Christian et SAINTE MARIE Christine DE, 2008, « L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires ? », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 2008.

DEWEY John, 1927, *The public and its problems*, New York, H. Holt and Company.

DODIER Nicolas, 1993, « Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 1993, vol. 11, n° 62, p. 63-85.

DODIER Nicolas et BASZANGER Isabelle, 1997, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, 1997, vol. 38, n° 1, p. 37-66.

DOLEZ Antoine, GRANJOU Granjou et LOUVEL Séverine, 2019, « On the Plurality of Environmental Regimes of Anticipation: Insights from Forest Science and Management », *Science & Technology Studies*, 13 décembre 2019, vol. 32, n° 4, p. 78-96.

DOMANESCHI Lorenzo, 2012, « Food social practices: Theory of practice and the new battlefield of food quality », *Journal of Consumer Culture*, 1 novembre 2012, vol. 12, n° 3, p. 306-322.

DONADIEU Pierre et FLEURY André, 1997, « L'agriculture, une nature pour la ville ? », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1997, vol. 74, n° 1, p. 31-39.

DUBAR Claude, 2007, « Les sociologues face au langage et à l'individu », *Langage et société*, 2007, vol. 121122, n° 3, p. 29-43.

DUBOIS Vincent, 2012, « Ethnographier l'action publique », *Gouvernement et action publique*, 3 avril 2012, VOL. 1, n° 1, p. 83-101.

DUBOIS Vincent, 2003, « La sociologie de l'action publique, de la socio-histoire à l'observation des pratiques », 2003, p. 347-364.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, 2016, *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) (coll. « Académique »), 480 p.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, 2009, *La consommation engagée*, s.l., Presses de Sciences Po.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie et LAMINE Claire, 2004, « Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs », *Sciences de la société*, 2004, n° 62, p. 144-167.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, LAMINE Claire et VELLY Ronan Le, 2011, « Citizenship and Consumption: Mobilisation in Alternative Food Systems in France », *Sociologia Ruralis*, 2011, vol. 51, n° 3, p. 304-323.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie et PLESSZ Marie, 2013, « La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? », *Sociologie*, 8 décembre 2013, N°4, vol. 4.

DUBY Georges et WALLON Armand, 1976, *Histoire de la France rurale*, s.l., Edition du Seuil.

EPSTEIN Renaud, 2013, « Politiques territoriales : ce que les appels à projets font aux démarches de projet », *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, 2013, vol. 34, n° 2, p. 91-102.

- FABIANI Jean-louis, 2021, *La Sociologie - Histoire, idées et courants*, s.l., Sciences Humaines, 298 p.
- FERGUSON Bruce G. et MORALES Helda, 2010, « Latin American Agroecologists Build a Powerful Scientific and Social Movement », *Journal of Sustainable Agriculture*, 8 avril 2010, vol. 34, n° 4, p. 339-341.
- FISCHLER Claude, 2001, *L'Homnivore*, Poches., s.l., Odile Jacob.
- FISCHLER Claude, 1990, *L'Homnivore: Sur les fondamentaux de la biologie et de la philosophie*, s.l., Odile Jacob, 444 p.
- FLIPO Fabrice, 2021, « Gilets jaunes et écologie : vers un écologisme des pauvres ? », *Écologie & politique*, 2021, vol. 62, n° 1, p. 13-24.
- FONTE Maria, 2013, « Food consumption as social practice: Solidarity Purchasing Groups in Rome, Italy », *Journal of Rural Studies*, 1 octobre 2013, vol. 32, p. 230-239.
- FOUILLEUX Ève, 2000, « Entre production et institutionnalisation des idées. La réforme de la Politique agricole commune », *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n° 2, p. 277-306.
- FOURAT Estelle et JANKOWSKI Frédérique, 2021, « Le théâtre-action pour expliciter et débattre des injustices de la démocratie alimentaire », *Anthropology of food*, 24 juin 2021.
- FRANCIS C., LIEBLEIN G., GLIESSMAN S., BRELAND T. A., CREAMER N., HARWOOD R., SALOMONSSON L., HELENIUS J., RICKERL D., SALVADOR R., WIEDENHOEFT M., SIMMONS S., ALLEN P., ALTIERI M., FLORA C. et POINCELOT R., 2003, « Agroecology: The Ecology of Food Systems », *Journal of Sustainable Agriculture*, 17 juillet 2003, vol. 22, n° 3, p. 99-118.
- GARDELLA Edouard et CEFAÏ Daniel, 2011, « La morale de l'urgence sociale. Une enquête au Samu social de Paris », *Empan*, 2011, vol. 84, n° 4, p. 18-24.
- GARNEAU Stéphanie, 2020, « Chapitre six. Du terrain proche "en pointillé" à l'immersion sur le terrain lointain : jeux de rôle du chercheur et effets de connaissance dans l'enquête multisituée » dans Laurence Roulleau-Berger (ed.), *Sociologies et cosmopolitisme méthodologique*, Toulouse, Presses universitaires du Midi (coll. « Socio-logiques »), p. 137-154.
- GEELS Frank W., 2010, « Ontologies, socio-technical transitions (to sustainability), and the multi-level perspective », *Research Policy*, 1 mai 2010, vol. 39, n° 4, (coll. « Special Section on Innovation and Sustainability Transitions »), p. 495-510.
- GEELS Frank W., 2004, « From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: Insights about dynamics and change from sociology and institutional theory », *Research Policy*, 1 septembre 2004, vol. 33, n° 6, p. 897-920.
- GEELS Frank W. et SCHOT Johan, 2007, « Typology of sociotechnical transition pathways », *Research Policy*, 1 avril 2007, vol. 36, n° 3, p. 399-417.
- GIDDENS Anthony, 1979, *Central Problems in Social Theory*, s.l., Red Globe Press London, 304 p.

- GINELLI Ludovic, 2015, *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés*, Thèse, Université de Bordeaux, s.l.
- GOFFMAN Erving, 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les Editions de Minuit, 573 p.
- GOFFMAN Erving, 1968, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, s.l., Minuit.
- GOJARD Séverine, LHUISSIER Anne et RÉGNIER Faustine, 2006, *Sociologie de l'alimentation*, La Découverte., s.l., La Découverte (coll. « Repères »), 121 p.
- GOODMAN David, 2003, « The quality 'turn' and alternative food practices: reflections and agenda », *Journal of Rural Studies*, 1 janvier 2003, vol. 19, n° 1, (coll. « International Perspectives on Alternative Agro-Food Networks: Quality, Embeddedness, Bio-Politics »), p. 1-7.
- GOODMAN David, DUPUIS E. Melanie et GOODMAN Michael K., 2012, *Alternative Food Networks : Knowledge, Practice, and Politics*, s.l., Routledge.
- GOULET Frédéric, 2011, « Les objets de la nature, les pratiques agricoles et leur mise en oeuvre. Le cas de l'agriculture de conservation » dans *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, s.l., L'Harmattan, p. 53-69.
- GOULET Frédéric, COMPAGNONE Claude et LABARTHE Pierre, 2015, *Conseil privé en agriculture: Acteurs, pratiques et marché*, s.l., Quae, 255 p.
- GOULET Frédéric, FOURNIER Stéphane, MAÏZI Pascale, CHABROL Didier et BARBIER Jean-Marc, 2008, « Qualification des produits et développement local : des coordinations nécessaires entre acteurs et produits », s.l., INTA.
- GRANCHAMP Laurence, BERTHOME Karim G.E., LAMINE Claire et TUSCANO Martina, 2021, « La fabrique de la transition alimentaire dans les territoires : des mécanismes d'enrôlement à l'épreuve des attachements », Paris, France.
- GRASSENI Cristina, 2014, « Food Activism in Italy as an Anthropology of Direct Democracy », *Anthropological Journal of European Cultures*, 1 mars 2014, vol. 23, n° 1, p. 77-98.
- GRASSENI Cristina, 2013, *Beyond Alternative Food Networks: Italy's Solidarity Purchase Groups*, s.l., Bloomsbury Publishing, 225 p.
- GREENE Mary, 2018, « Socio-technical transitions and dynamics in everyday consumption practice », *Global Environmental Change*, 1 septembre 2018, vol. 52, p. 1-9.
- GRIGNON Claude, 1982, « Professionnalisation et transformation de la hiérarchie sociale des agriculteurs », *Économie rurale*, 1982, vol. 152, n° 1, p. 61-66.
- GRONOW Antti, 2011, « From Habits to Social Structures : Pragmatism and Contemporary Social Theory », 7 juin 2011.
- GROSSETTI Michel, 2006, « Trois échelles d'action et d'analyse. », *L'Année sociologique*, 2006, Vol. 56, n° 2, p. 285-307.

- HACHE Émilie, 2011, *Ce à quoi nous tenons*, s.l., La Découverte.
- HAMMAN Philippe et BARBIER Rémi, 2021, « La fabrique contemporaine des territoires », Arras, France.
- HELLEC Florence, BARATAUD Fabienne et MARTIN Laura, 2013, « Protection de l'eau et agriculture : une négociation au long cours », *Natures Sciences Sociétés*, 1 avril 2013, vol. 21, n° 2, p. 190-199.
- HÉLY Matthieu, 2009, *Les métamorphoses du monde associatif*, s.l., Presses Universitaires de France, 340 p.
- HINRICHS C. Clare, 2014, « Transitions to sustainability: a change in thinking about food systems change? », *Agriculture and Human Values*, 1 mars 2014, vol. 31, n° 1, p. 143-155.
- HOLT-GIMÉNEZ Eric et GALAND Julie, 2010, « De la crise alimentaire à la souveraineté alimentaire, le défi des mouvements sociaux »: dans *Pressions sur les terres*, s.l., Éditions Syllepse, p. 37-56.
- HORLINGS Lummina et MARSDEN Terry, 2014, « Exploring the “New Rural Paradigm” in Europe: Eco-economic strategies as a counterforce to the global competitiveness agenda », *European Urban and Regional Studies*, 1 janvier 2014, vol. 21, p. 4-20.
- HUBEAU Marianne, TUSCANO Martina, BARATAUD Fabienne et PUGLIESE Patrizia, 2021, « Agro-ecological transitions at the scale of territorial agri-food systems » dans *Agroecological transitions, between determinist and open-ended visions*, s.l., Peter Lang (coll. « EcoPolis »).
- ION Jacques, 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin.
- JACQUÉ Marie, 2016, « L'éducation à l'environnement : entre engagements utopistes et intégration idéologique », *Cahiers de l'action*, 15 décembre 2016, N° 47, n° 1, p. 13-19.
- JAVELLE Aurélie, JOUVEN Magali Joven Pouderoux et TOURDONNET Stéphane DE, 2015, « Comment l'agroécologie ré-interroge les pratiques agricoles? L'enjeu autour de la construction et de la transmission des savoirs », s.l.
- JÉRÔME Vanessa, 2021, *Militer chez les Verts*, s.l., Presses de Sciences Po, 358 p.
- JOLLIVET Marcel, 2009, « Un temps fort de la sociologie rurale française », *Études rurales*, 24 septembre 2009, n° 183, p. 67-82.
- JOLLIVET Marcel et MENDRAS Henri, 1971, *Les Collectivités Rurales Françaises: Tome 1-2*, s.l., Librairie Armand Colin.
- KALAORA Bernard, 2001, « À la conquête de la pleine nature », *Ethnologie française*, 2001, Vol. 31, n° 4, p. 591-597.
- KALAORA Bernard, 1985, *Le musée vert: Radiographie du loisir en forêt*, s.l., Editions L'Harmattan, 321 p.
- KALAORA Bernard et VLASSOPOULOS Chloé, 2013, *Pour une sociologie de l'environnement: Environnement, société et politique*, s.l., Champ Vallon, 230 p.

- KAUFMANN Jean-Claude, 2016, *L'entretien compréhensif - 4e éd.*, s.l., Armand Colin, 96 p.
- KLOPPENBURG Jack, HENDRICKSON John et STEVENSON G. W., 1996, « Coming in to the foodshed », *Agriculture and Human Values*, juin 1996, vol. 13, n° 3, p. 33-42.
- LAIRO Denis, 2009, « La qualité des produits de l'agriculture biologique », *Innovations Agronomiques*, 2009, p. 8.
- LAJARGE Éric, DEBIÈVE Hélène, NICOLLET Zhour et PIOUS Soazig, 2017, « 11. La santé environnementale », *Aide-Memoire*, 2017, vol. 2, p. 271-279.
- LAMINE Claire, 2017, *La fabrique sociale de l'écologisation de l'agriculture*, s.l., Éditions la Discussion.
- LAMINE Claire, 2015, *Full case study report: Biocoop - France*, s.l., INRA.
- LAMINE Claire, 2012, « « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », *Terrains & travaux*, 23 mai 2012, n° 20, p. 139-156.
- LAMINE Claire, 2009, *Transitions vers l'agriculture biologique: pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*, s.l., Educagri Editions, 318 p.
- LAMINE Claire, 2008, *Les intermittents du bio - Pour une sociologie pragmatique des choix alimentaires émergents*, s.l., Quae.
- LAMINE Claire, 2003, *La construction des pratiques alimentaires face à des incertitudes multifformes, entre délégation et modulation : le cas des mangeurs bio intermittents*, s.l., Paris, EHESS.
- LAMINE Claire, BUI Sibylle et OLLIVIER Guillaume, 2015, « Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires » dans *Pour une sociologie de la transition écologique*, s.l., Athéna Editions (coll. « Cahiers de Recherche Sociologique (Université Québec, Montréal) »), p. 176 p.
- LAMINE Claire et CHIFFOLEAU Yuna, 2016, « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *Pour*, 2016, N° 232, n° 4, p. 225-232.
- LAMINE Claire et DUBUISSON-QUELLIER Sophie, 2007, « Les AMAP : faire son marché autrement », *Problèmes économiques*, septembre 2007, n° 2931, p. 3-9.
- LAMINE Claire, MAGDA Danièle, RIVERA-FERRE Marta et MARSDEN Terry, 2021, *Agroecological transitions, between determinist and open-ended visions*, s.l.
- LAMINE Claire, RENTING Henk, ROSSI Adanella, WISKERKE J. S. C. (Han) et BRUNORI Gianluca, 2012, « Agri-Food systems and territorial development: innovations, new dynamics and changing governance mechanisms » dans Ika Darnhofer, David Gibbon et Benoît Dedieu (eds.), *Farming Systems Research into the 21st Century: The New Dynamic*, Dordrecht, Springer Netherlands, p. 229-256.
- LARDON Sylvie et LOUDIYI Salma, 2014, « Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales », *Géocarrefour*, 23 décembre 2014, vol. 89, n° 1-2, p. 3-10.

- LARRÈRE Catherine, 2010, « Les éthiques environnementales », *Natures Sciences Societes*, 2010, vol. 18, n° 4, p. 405-413.
- LASCOUMES Pierre, 1996, « Rendre gouvernable : de la “traduction” au “transcodage” : l’analyse des processus de changement dans les réseaux d’action publique » dans *La Gouvernabilité*, Presses universitaires de France., Paris, France, p. 325-338.
- LASCOUMES Pierre, 1994, *L’éco-pouvoir*, s.l., La Découverte.
- LASCOUMES Pierre et LE BOURHIS Jean-Pierre, 1998, « Le bien commun comme construit territorial. Identités d’action et procédures », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1998, vol. 11, n° 42, p. 37-66.
- LASCOUMES Pierre et LE GALÈS Patrick, 2004, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Académique »), 370 p.
- LATOUR Bruno, 1995, « Moderniser ou écologiser. A la recherche de la Septième Cité », *Ecologie & politique*, 1995, n° 13, p. 5-27.
- LE BOURHIS Jean-Pierre, 2012, « Le gouvernement territorial de l’environnement » dans *Manuel de sociologie de l’environnement*, s.l., Presses de l’Université Laval.
- LE VELLY Ronan, 2019, « Allowing for the Projective Dimension of Agency in Analysing Alternative Food Networks », *Sociologia Ruralis*, 2019, vol. 59, n° 1, p. 2-22.
- LE VELLY Ronan, 2017, *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs: Une promesse de différence*, s.l., Presses des Mines via OpenEdition, 203 p.
- LEFEBVRE Henri, 1953, « Perspectives de la Sociologie Rurale », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1953, vol. 14, p. 122-140.
- LÉMERY Bruno, 2003, « Les agriculteurs dans la fabrique d’une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail*, 28 mars 2003, vol. 45, n° 1, p. 9-25.
- LEMIEUX Cyril, 2018a, « Problématiser » dans *L’enquête sociologique*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France.
- LEMIEUX Cyril, 2018b, *La sociologie pragmatique*, s.l., La Découverte (coll. « Repères »).
- LEMIEUX Cyril, 2007, « À quoi sert l’analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d’histoire intellectuelle*, 2007, n° 25, n° 1, p. 191-212.
- LEPILLER Olivier, 2012, *Critiques de l’alimentation industrielle et valorisations du naturel : sociologie historique d’une « digestion » difficile (1968-2010)*, thesis, Université de Toulouse-Le Mirail, s.l.
- LEPILLER Olivier, 2011, « Chasser le naturel : l’évolution de la notion de naturalité dans l’alimentation à travers les livres français de diététique « naturelle » depuis 1945 » dans *Le Choix des aliments. Informations et pratiques alimentaires. De la fin du Moyen Âge à nos jours*, s.l., Presses Universitaires François Rabelais (coll. « Tables des Hommes »), p. 97-119.

- LEPILLER Olivier et YOUNT-ANDRÉ Chelsie, 2019, « La politisation de l'alimentation ordinaire par le marché », *Revue des sciences sociales*, 20 mai 2019, n° 61, p. 26-35.
- LÉVI-STRAUSS Claude, 1964, *Mythologiques. Tome 1, Le cru et le cuit*, Paris, Plon, 404 p.
- LOUVEL Séverine, 2008, « Quel(s) recours à l'enquête ethnographique pour analyser la trajectoire d'une organisation ? », *ethnographiques.org*, juin 2008, vol. 16, p. 1-21.
- LUCAS Véronique, GASSELIN Pierre, THOMAS Franck et VAQUIÉ Pierre-François, 2021, « Coopération agricole de production : quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité » dans *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, s.l., EDP Sciences, p. 201-222.
- MALASSIS Louis, 1992, « Politique agricole, politique alimentaire, politique agro-alimentaire », *Économie rurale*, 1992, vol. 211, n° 1, p. 47-52.
- MARÉCHAL Gilles, NOËL Julien et WALLET Frédéric, 2018, « Les projets alimentaires territoriaux (PAT) : entre rupture, transition et immobilisme ? », *Pour*, 2018, N° 234-235, n° 2, p. 261-270.
- MARSDEN Terry, LAMINE Claire et SCHNEIDER Sergio, 2020, *A Research Agenda for Global Rural Development*, s.l., Edward Elgar Publishing.
- MAURINES Béatrice, 2019, *Communautés de vie et de travail et agir en commun*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 8, Paris, 344 + Annexes p.
- MAURINES Béatrice, 2016, « L'alimentation de proximité comme projet. Une comparaison France/Chili » dans *Alimentation et proximités*, Dijon cedex, Educagri éditions (coll. « Transversales »), p. 285-305.
- MAZADE Olivier, 2011, « La crise dans les parcours biographiques : un régime temporel spécifique ? », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 7 juin 2011, n° 13.
- MENDRAS Henri, 1965, « L'étude comparée du changement dans les sociétés rurales françaises », *Revue française de sociologie*, 1965, vol. 6, n° 1, p. 16-32.
- MEYER Michaël, PERROT Adeline et ZINN Isabelle, 2017, « Entre ambition « tout-terrain » et impossible ubiquité : les ethnographes en mouvement », *SociologieS*, 13 novembre 2017.
- MICHEL Laura, FOUILLEUX Eve et BRICAS Nicolas, 2020, « Conclusion : Politiser pour ne rien changer ? L'alimentation entre critiques et canalisation de la critique » dans Eve Fouilleux et Laura Michel (eds.), *Quand l'Alimentation se fait Politique(s)*, s.l., Presses Universitaires de Rennes, p. 239-244.
- MIETTINEN Reijo, PAAVOLA Sami et POHJOLA Pasi, 2012, « From Habituality to Change: Contribution of Activity Theory and Pragmatism to Practice Theories », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 2012, vol. 42, n° 3, p. 345-360.
- MILLET Sarah, 2020, *Nouveaux marchés, nouvelles pratiques ? Le rôle des circuits courts dans l'écologisation des pratiques agricoles*, These en préparation, Montpellier, SupAgro, s.l.
- MONGE Romain, 2016, « La valorisation tardive des plantes à parfum et du savoir-faire grassois au tournant du xxie siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, 15 juin 2016, n° 92, p. 255-270.

- MORIZOT Baptiste, 2020, *Manières d'être vivant : enquêtes sur la vie à travers nous*, s.l., Actes Sud. Arles (Bouches-du-Rhône) (coll. « Mondes sauvages »), 324 p.; 22 cm p.
- MORMONT Marc, 2013, « Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques », *Natures Sciences Societes*, 29 novembre 2013, Vol. 21, n° 2, p. 159-160.
- MORMONT Marc, 2009, « Globalisations et écologisations des campagnes », *Études rurales*, 24 septembre 2009, n° 183, p. 143-160.
- MÜLLER Oliver, SUTTER Ove et WOHLGEMUTH Sina, 2020, « Learning to LEADER. Ritualised Performances of 'Participation' in Local Arenas of Participatory Rural Governance », *Sociologia Ruralis*, 2020, vol. 60, n° 1, p. 222-242.
- MULLER Pierre, 2009, *Les politiques publiques*, s.l., Presses Universitaires de France (coll. « Que sais-je? »).
- MULLER Pierre, 2005, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique », *Revue française de science politique*, 2005, Vol. 55, n° 1, p. 155-187.
- MULLER Pierre, 2000, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n° 2, p. 189-208.
- MULLER Pierre, 1990, « Les politiques publiques entre secteurs et territoires », *Politiques et Management Public*, 1990, vol. 8, n° 3, p. 19-33.
- MULLER Pierre, PALIER Bruno et SUREL Yves, 2005, « L'analyse politique de l'action publique. Confrontation des approches, des concepts et des méthodes », *Revue française de science politique*, 2005, Vol. 55, n° 1, p. 5-6.
- NAVARRETE Mireille M., BELLON Stephane, GENIAUX Ghislain, LAMINE Claire C., PENVERN Servane, SAUTEREAU Natacha et TCHAMITCHIAN Marc, 2012, « L'écologisation des pratiques en arboriculture et maraîchage. Enjeux et perspectives de recherches », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 2012, vol. 62, n° 62, p. 57-70.
- NOEL Julien et DARROT Catherine, 2018, « Huit initiatives bretonnes d'agriculture urbaine solidaire : quelles formes de justice et de démocratie alimentaire? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 5 septembre 2018, Hors-série 31.
- OGER Claire et OLLIVIER-YANIV Caroline, 2003, « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, 1 mars 2003, n° 71, p. 125-145.
- OLLIVIER Guillaume et PLUMECOCQ Gaël, 2015, « La Transition Socio-Technique : un courant théorique dynamique », Sète, France.
- PAHUN Jeanne, 2020, *L'agriculture face aux politiques alimentaires : une analyse comparée dans trois régions françaises*, phdthesis, Université Paris-Est, s.l.
- PALMER THOMPSON Edward, 2013, « Économie morale de la foule » dans *La question morale*, traduit par Jean-Pierre Minio, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France (coll. « Hors collection »), p. 311-316.

- PATUREL Dominique, 2019, « Le droit à l'alimentation durable, un nouveau droit ? », *Forum*, 2019, vol. 158, n° 3, p. 36-44.
- PATURET Jean-Bernard, 2002, « Le projet comme « fiction commune » », *Empan*, 2002, vol. no45, n° 1, p. 63-68.
- PAUGAM Serge, 2018, *L'enquête sociologique*, s.l., Presses Universitaires de France, 752 p.
- PAYRE Renaud et POLLET Gilles, 2005, « Analyse des politiques publiques et sciences historiques : quel(s) tournant(s) socio-historique(s) ? », *Revue française de science politique*, 2005, Vol. 55, n° 1, p. 133-154.
- PENVEN Alain, 2013, « La fabrique du social, croisement des savoirs et apprentissages coopératifs », *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 1 février 2013, n° 8.
- PESSIS Céline, 2020, « Histoire des « sols vivants » », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 1 décembre 2020, vol. 14, n° 4.
- PICON Bernard, 2012, « La sociologie de l'environnement, l'héritage d'un questionnement sur les rapports nature-société » dans *Manuel de sociologie de l'environnement*, s.l., Presses de l'Université Laval, p. 17-31.
- PICON Bernard, 1978, « Mécanismes sociaux de transformation d'un écosystème fragile: La camargue », *Études rurales*, 1978, n° 71/72, p. 219-229.
- PINSON Gilles, 2004, « Chapitre 5 : Le projet urbain comme instrument d'action publique » dans *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Académique »), p. 199-233.
- PINTON Florence et SENCÉBÉ Yannick, 2019, « Soberania versus segurança alimentar no Brasil: tensões e oposições em torno da agroecologia como projeto », *Estudos Sociedade e Agricultura*, 1 février 2019, vol. 27, n° 1, p. 24-46.
- PLESSZ Marie, DUBUISSON-QUELLIER Sophie, GOJARD Séverine et BARREY Sandrine, 2016, « How consumption prescriptions affect food practices: Assessing the roles of household resources and life-course events », *Journal of Consumer Culture*, 1 mars 2016, vol. 16, n° 1, p. 101-123.
- POULAIN Jean-Pierre, 2013, « Chapitre 4 - Des risques alimentaires à la gestion de l'anxiété » dans *Sociologies de l'alimentation*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France (coll. « Quadrige »), p. 75-94.
- POULAIN Jean-Pierre et TIBÈRE Laurence, 2008, « Alimentation et précarité », *Anthropology of food*, 14 octobre 2008, n° 6.
- PRUVOST Geneviève, 2017, « Modes de vie alternatifs et engagement » dans *En quête d'alternatives*, Paris, La Découverte (coll. « État du monde »), p. 218-224.
- QUÉRÉ Louis et TERZI Cédric, 2015, « Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique. Quelques apports mutuels de la philosophie pragmatiste et de l'ethnométhodologie », *SociologieS*, 23 février 2015.

- RADAELLI Claudio, 2000, « Logiques de pouvoir et récits dans les politiques publiques de l'Union européenne », *Revue française de science politique*, 2000, vol. 50, n° 2, p. 255-275.
- RADAELLI Claudio M., 2010, *Récits (Policy narrative)*, s.l., Presses de Sciences Po, vol.3.
- RASTOIN Jean-Louis et GHERSI Gérard, 2010, *Le système alimentaire mondial - Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Synthèses., s.l., Quae.
- RAUTENBERG Michel, MICOUD André, MARCHENAY Philippe et BÉRARD Laurence, 2000, *Campagnes de tous nos désirs: Patrimoines et nouveaux usages sociaux*, s.l., Les Editions de la MSH, 212 p.
- RECKWITZ Andreas, 2002, « Toward a Theory of Social Practices: A Development in Culturalist Theorizing », *European Journal of Social Theory*, 1 mai 2002, vol. 5, n° 2, p. 243-263.
- RÉMY Catherine, 2014, « Accepter de se perdre. Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada », *SociologieS*, 24 juin 2014.
- REVERET Jean-Pierre, PELTIER Jacques et BOUDIER Hélène, 1981, « De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture écologique, vers un nouveau paradigme », *Sociologie et sociétés*, 1981, vol. 13, n° 1, p. 49-62.
- RIEM Fabrice et BERNARD Alain, 2016, *Sécurité alimentaire : le local, l'international et l'intérêt général*, s.l.
- ROSSET Peter M. et MARTÍNEZ-TORRES María Elena, 2014, « Food Sovereignty and Agroecology in the Convergence of Rural Social Movements » dans *Alternative Agrifood Movements: Patterns of Convergence and Divergence*, s.l., Emerald Group Publishing Limited (coll. « Research in Rural Sociology and Development »), vol.21, p. 137-157.
- ROSSET Peter, MARTINEZ-TORRES Maria Elena et POLET François, 2014, *Mouvements sociaux ruraux, « dialogues des savoirs » et agroécologie*, s.l., Éditions Syllepse.
- RUMPALA Yannick, 2010, « « Développement durable » : du récit d'un projet commun à une nouvelle forme de futurisme ? », *A contrario*, 2010, vol. 14, n° 2, p. 111-132.
- RUMPALA Yannick, 2009, « La « consommation durable » comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue française de science politique*, 2009, Vol. 59, n° 5, p. 967-996.
- SABOURIN Eric, 2018, « Analyse socio-historique de la politique d'agriculture familiale au Brésil », *Brésil(s). Sciences humaines et sociales*, 31 mai 2018, n° 13.
- SAFI Mirna, 2012, *15 – La dimension temporelle des faits sociaux : l'enquête longitudinale*, s.l., Presses Universitaires de France.
- SAMAK Madeline, 2016, « Les Alpes-Maritimes sous pression urbaine », *Métropolitiques*, 15 janvier 2016.
- SAMAK Madeline, 2014, *Un engagement par le travail ? : enquête sur les maraîchers biologiques des Alpes-Maritimes*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, France, 504 p.

- SANCHEZ Sylvie, 2016, *Pizza connexion : Une séduction transculturelle*, Paris, CNRS Éditions (coll. « CNRS Sociologie »), 245 p.
- SCHATZKI Theodore R., 1996, *Social Practices: A Wittgensteinian Approach to Human Activity and the Social*, Cambridge Core., s.l.
- SCHUTTER Olivier de, BUI Sibylle, CASSIERS Isabelle, DEDEURWAERDERE Tom, GALAND Benoît, JEANMART Hervé, NYSSSENS Marthe et VERHAEGEN Etienne, 2021, « Renouveler l'action publique. Le programme Biovallée dans la vallée de la Drôme » dans *L'Etat partenaire - Transition écologique et sociale et innovation citoyenne*, s.l., Presses Universitaires de Louvain.
- SHOVE Elizabeth et PANTZAR Mika, 2005, « Consumers, Producers and Practices: Understanding the invention and reinvention of Nordic walking », *Journal of Consumer Culture*, 1 mars 2005, vol. 5, n° 1, p. 43-64.
- SHOVE Elizabeth, PANTZAR Mika et WATSON Matt, 2012, *The Dynamics of Social Practice: Everyday Life and how it Changes*, s.l., SAGE, 210 p.
- SINISCALCHI Valeria, 2020, *Slow Food: The Economy and Politics of a Global Movement*, s.l., Bloomsbury Academic, 256 p.
- SINISCALCHI Valeria, 2013, « Slow versus fast. Économie et écologie dans le mouvement Slow Food », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 4 mars 2013, n° 60, p. 132-147.
- SNOW David A., 2013, « Framing and Social Movements » dans *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, s.l., John Wiley & Sons, Ltd.
- SONNINO Roberta et MARSDEN Terry, 2006, « Beyond the divide: rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe », *Journal of Economic Geography*, 1 avril 2006, vol. 6, n° 2, p. 181-199.
- SORBA Jean, 2021, « Enjeux et tensions autour de la reconnaissance des fromages corses Recognition stakes surrounding Corsican cheeses », *Anthropology of food*, 3 octobre 2021.
- STANZIANI Alessandro, 2005, *Histoire de la qualité alimentaire (XIXe-XXe siècle)*, Paris cedex 14, Seuil, 440 p.
- STASSART Pierre Marie, CRIVITS Maarten, HERMESSE Julie, TESSIER Louis, VAN DAMME Julie et DESSEIN Joost, 2018, « The generative potential of tensions within Belgian agroecology », *Sustainability*, 2018, vol. 10, n° 6.
- STRAUSS Anselm, 2002, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Logiques sociales., s.l., L'Harmattan.
- SUREL Yves, 2010, « Approches cognitives » dans *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Références »), vol.3e éd., p. 90-98.
- THIVET Delphine, 2015, *Le travail d'internationalisation des luttes : le cas de la Via Campesina : une analyse croisée France-Brésil-Inde*, These de doctorat, Paris, EHESS, s.l.
- THIVET Delphine, 2014a, « La Via Campesina et l'appropriation de l'agroécologie » dans Quae/Educagri (ed.), Cardona A., Chrétien F., Leroux B., Ripoll F., Thivet D. (dir.), *Dynamiques*

des agricultures biologiques. Effets de contexte et appropriations, s.l., (coll. « Sciences en partage »).

THIVET Delphine, 2014b, « Peasants' Transnational Mobilization for Food Sovereignty in La Vía Campesina » dans *Food Activism. Agency, Democracy and Economy*, Bloomsbury., s.l., p. 193-209.

THOENIG Jean-Claude et DURAN Patrice, 1996, « L'État et la gestion publique territoriale », *Revue française de science politique*, 1996, vol. 46, n° 4, p. 580-623.

TRICOT Anne et LOLIVE Jacques, 1999, « Pannes, conflits et pratiques urbaines autour de Nice », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1999, vol. 83, n° 1, p. 185-194.

TUSCANO Martina, LAMINE Claire et BRE-GARNIER Marine, 2021, « Fostering responsible food consumption: A framework combining practice theories and pragmatism applied to an institutional experimental tool », *Journal of Rural Studies*, 6 juin 2021.

VIGOUR Cécile, 2016, *La comparaison dans les sciences sociales*, s.l., La Découverte, 473 p.

VILLALBA Bruno, 2017, *Appropriations du développement durable: Émergences, diffusions, traductions*, s.l., Presses Universitaires du Septentrion, 392 p.

VILLALBA Bruno, 2010, « L'écologie politique face au décalage et à la contraction démocratique », *Écologie & politique*, 2010, vol. 40, n° 2, p. 95-113.

VRIGNON Alexis, 2012, « Ecology and Politics in the 1970s: Friends of the Earth-France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 17 janvier 2012, vol. 113, n° 1, p. 179-190.

WARDE Alan, 2014, « After taste: Culture, consumption and theories of practice », *Journal of Consumer Culture*, novembre 2014, vol. 14, n° 3, p. 279-303.

WARDE Alan, 2005, « Consumption and Theories of Practice », *Journal of Consumer Culture*, 2005, vol. 5, n° 2, p. 131-153.

ZASK Joëlle, 2016, *La démocratie aux champs. Du jardin d'Eden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, s.l., La Découverte.

ZASK Joëlle, 2008, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 1 décembre 2008, n° 15, p. 169-189.

ZITTOUN Philippe, 2017, « La fabrique pragmatique des politiques publiques », *Anthropologie & développement*, 1 mai 2017, n° 45, p. 65-89.

ZITTOUN Philippe, 2013, *La fabrique politique des politiques publiques*, s.l., Presses de Sciences Po.

ANNEXES

DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE ET PRINCIPALES OBSERVATIONS MENÉES

PROVENCE VERTE

Septembre 2017 / Février 2018	Premières rencontres au sujet du futur PAT	Saint-Maximin
Septembre 2018	Observations lors de l'évènement « Bio et Local c'est l'Idéal » organisé par réseau Bio de Provence autour de la Restauration collective	Saint-Maximin, Brignoles
Octobre / Janvier 2019	Observations pendant les rencontres de montage du PAT	Saint-Maximin, Carcès
Février 2019	Observations pendant les heures de permanence de l'association Garrigues et échanges avec animateurs et bénéficiaires Explorations et rencontres des chargé.e.s de mission de l'association Ecoscience Provence, observations d'animations faites par l'association	Saint-Maximin, Brignoles
	Échanges avec les enseignants du collège de Pourrières pour la diminution du gaspillage scolaire en restauration hors domicile avec l'animatrice du PAT	Pourrières
Mars 2019	Grand débat organisé par Ecoscience Provence sur la transition dans le cadre du « grand débat national » organisé suite à la crise des « Gilets Jaunes »	Néoules
	Observations conduites durant les heures de permanence de l'épicerie solidaire Garrigues	Saint-Maximin
	Organisation et observations durant l'évènement du festival « Soyons Food » organisé dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial	Saint-Maximin
Avril 2019	Observations à la foire agricole de Brignoles, participation au stand du lycée agricole et du PAT	Brignoles
Septembre 2019	Observations et entretiens menés dans l'exploitation agricole de paysans boulangers impliqués dans les réseaux de l'AB locaux	Tourves

	Observations et participation aux « Entretiens de Correns », évènement organisé par la municipalité et par LouLabo sur la thématique « Face à l'urgence écologique et sociale. Pouvoirs et contre-pouvoirs : comprendre et générer des dynamiques locales »	Correns
Septembre 2019	Observations et participation aux rencontres organisées par la nouvelle animatrice du PAT	Saint-Maximin
Octobre 2019	Observations menées auprès des initiatives ciblées (Garrigues et Ecoscience Provence) et entretiens avec acteurs clés du territoire	Saint Maximin, Brignoles
	Prise de contact et rencontres avec la commission agriculture du Conseil de Développement de l'agglomération autour du PAT	Le Val
Novembre 2019	Premier comité de pilotage officiel du PAT	Saint-Maximin
Mai / Avril 2020	Observations des initiatives ciblées dans le territoire, rencontres avec des agriculteurs locaux et acteurs clés	Saint-Maximin, Brignole, La Roquebrussanne
Octobre 2020	Restitution officielle du diagnostic du PAT de la Provence Verte	Saint Maximin

PAYS DE GRASSE ET MOUANS SARTOUX

Octobre 2017	Visite exploratoire à Mouans-Sartoux en concomitance avec la délégation de professionnels japonais de la bio	Mouans-Sartoux
Novembre 2017	Observations à l'occasion des premiers ateliers du Défi Familles à Alimentation Positive (FAAP) édition 2017/2018	Mouans-Sartoux
Janvier 2018	Observations pendant le comité de pilotage du PAT, rencontres et connaissance de l'équipe de la MEAD	Mouans-Sartoux
Mars 2018	Observations menées durant les ateliers Défi FAAP	Mouans-Sartoux
April 2018	Participation à la restitution Projet Européen Urbact, porté par la municipalité sur la question du foncier agricole, et observations pendant les ateliers Défi FAAP	Mouans-Sartoux

	Prise de contact et rencontre avec acteurs économiques – agriculteurs, commerces bio, Jardins de la Vallée de la Siagne – et observations aux ateliers défi FAAP	Mouans-Sartoux, Mougins
Mai 2018	Enquêtes avec les participants du défi FAAP et travail avec les chargé.e.s de mission de la MEAD. Prise de contact et rencontre de certaines structures associatives basées sur le territoire	Mouans-Sartoux, Grasse, Mougins
	Prise de contact et rencontre des techniciens et des chargés de mission de l'agglomération et restitution d'une première analyse du défi FAAP pendant la journée de clôture au Château de Mouans-Sartoux	Grasse, Mouans-Sartoux
Octobre 2018	Observations lors du comité de pilotage du PAT	Mouans-Sartoux
Novembre 2018	Observations pour le lancement de la deuxième édition du défi FAAP et participations aux premiers ateliers	Mouans-Sartoux
Décembre 2018	Participation et suivi des ateliers du défi FAAP et rencontres avec des participants du supermarché coopératif la Meute	Mouans-Sartoux, Grasse
Avril/mai 2019	Observations lors du comité de pilotage du PAT, travail avec les chargé.e.s de mission de la MAED et entretiens avec des élus locaux	Mouans-Sartoux
	Observations et rencontre des salariés de l'association « Les Jardins de la Vallée de la Siagne »	Mougins
	Observations des ateliers du Défi FAAP	Mouans-Sartoux
Octobre 2019	Rencontres et échanges avec acteurs impliqués dans le PAT (Un Plus Bio, Programme Lascaux etc.)	Nîmes, Mouans-Sartoux
Janvier 2020	Échanges point d'avancement avec les chargé.e.s de mission de la MEAD	Mouans-Sartoux
Mars 2020	Observations et entretiens avec les salariés de l'association Jardins de la Vallée de la Siagne	Mougins
	Présentation avancement de la thèse aux élus et aux chargé.e.s de mission de la MAED	Mouans-Sartoux

	Observations au supermarché coopératif la Meute	Grasse
Décembre 2020	Comité de pilotage du PAT (visio)	//
Juin 2021	Comité de pilotage du PAT (visio)	//
Mai 2022	Participation au « Printemps des Possibles », événement organisé par la municipalité de Mouans-Sartoux	Mouans-Sartoux

ENTRETIENS

PROVENCE VERTE

N°	Enquêté.e	Profession	Autre
1	Pauline, 32 ans	Chargée d'animation du PAT de la Provence Verte	Précédemment chargée de mission d'animation du programme LEADER de la Provence Verte
2	Louise, 55 ans	Chargée d'animation du PAT de la Provence Verte suite aux démissions de Pauline	Enseignante d'économie et gestion auprès du Lycée agricole
3	Céline, 30 ans	Chargée de mission « Commerce Engagé » auprès de l'association Ecoscience Provence	
4	Claire, 56 ans	Commerçante à Brignoles	Adhérente à la certification participative « Commerce Engagé » de l'association Ecoscience Provence
5	Justine, 35 ans	Conseillère en économie familiale auprès de l'association Garrigues	
6	Fatima, 47 ans	Nutritionniste travaillant pour le département du Var	Intervenante à l'association Garrigues et formatrice pour le Plan National Nutrition Santé
7	Isabelle, 40 ans	Animatrice, association Garrigues	Ancienne bénévole de l'association
8	Mathieu, 42 ans	Fondateur et directeur de l'association Garrigues	

9	Alaric, 40 ans	Animateur, ADEAR du Var	Travaille actuellement comme chargé de mission « circuits courts » pour le Parc Régional de la Sainte-Baume
10	Blandine, 35 ans	Paysanne-boulangère en AB, installée à Tourves	Présidente AgriBio Var
11	Michael, 67 ans	Vigneron AB à Correns	Ancien maire de Correns
12	Denis, 70 ans	Éleveur de chèvres, retraité	Élu à la Roquebrussanne, membre fondateur des AMAP et d'AgriBio Var
13	Isabelle, 55 ans	Chercheuse en droit de l'environnement, INRAE	Habitante de Correns, impliquée dans l'Agenda 21 local et dans l'organisation des Entretiens de Correns

MOUANS SARTOUX

N°	Enquêté.e	Profession	Autre
1	Gabriel, 45 ans	Chargé de mission agriculture de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse	
2	Daniel, 70 ans	Adjoint à l'Urbanisme Commune de Mouans Sartoux	
5	Yves, 45 ans	Directeur de la Biocoop de Mougins	
4	Laure, 40 ans	Commerçante à l'épicerie en vrac Boomerang	L'épicerie, bien que soutenue par la municipalité, a fermé en mai 2022
3	Magalie, 47 ans	Maraîchère en AB sur la commune de Mougins	
6	Emmanuel, 42 ans	Animateur et Chef de cultures à l'association Jardins de la Vallée de la Siagne	

7	Stéphane, 57 ans	Directeur de l'association Un Plus Bio	Impliqué dans la gouvernance de la MEAD, co-fondateur du réseau des Villes Durables et du réseau Cantines Rebelles
8	Jean-Loup, 57 ans	Enseignant au collègue	Co-fondateur et adhérent du supermarché coopératif La Meute
9	Willy, 41 ans	Consultant en communication informatique	Participants à l'édition 2017/2018 du défi FAAP
10	Benoît, 55 ans	Chargé de mission Agenda 21 à Cannes	
11	Caroline, 33 ans	Institutrice	
12	Delphine, 41 ans	Cadre dans une caisse de retraite	
13	Estefania, 44 ans	Professeure de yoga, en reconversion après une carrière comme cadre dans l'industrie pharmaceutique	
14	Séverine, 38 ans	Cadre dans la finance	
15	Stéphanie, 36 ans	Sans emploi, anciennement formatrice pour des produits de cosmétique	
16	Céline, 37 ans	Traductrice	
17	Igéria, 39 ans	Auto-entrepreneuse dans une boîte de marketing	
18	Magalie, 42 ans	Chercheuse à l'ANSES En disponibilité de son travail, Magalie est actuellement chargée de mission pour la MEAD	
19	Jean-Philippe, 41 ans	Pompier	
20	Marie Sophie, 46 ans	Sans emploi	
21	Marjorie, 43 ans	Agent immobilier	
22	Malika, 43 ans	Sans emploi	

23	Mme Saidouni, 49 ans	Sans emploi	
24	Valérie, 44 ans	Enseignante-chercheuse à l'Université de Nice	

LISTE DES SIGLES

AB Agriculture Biologique

ADEAR Association régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

AFSSET Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail

AMAP Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

ANSES Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du Travail

AOC À Origine Contrôlée

CODES Comité Départemental d'Éducation à la Santé

CRES Comité Régional d'Éducation à la Santé

DRAAF Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale

FAAP Familles À Alimentation Positive

GAL Groupe d'Action Local

IGP Indication Géographique Protégée

INAO Institut national de l'origine et de la qualité

LEADER Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

MEAD Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable

PAC Politique Agricole Commune

PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PAT Projet Alimentaire Territorial

PLU Plan Local d'Urbanisme

SAFER Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

SCOT Schéma de Cohérence Territoriale

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

FIGURE 1 CETTE FIGURE ILLUSTRE LES DEUX PÉRIODES SUR LESQUELLES L'ENQUÊTE A PORTÉE AINSI QUE LES PRINCIPALES MÉTHODES UTILISÉES ;	- 62 -
FIGURE 2 LOCALISATION DES DEUX TERRAINS D'ENQUÊTE. SOURCE : GÉOPORTAIL ;	- 69 -
FIGURE 3 PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PROVENCE VERTE, EN ROUGE. SOURCE : WIKIMÉDIA COMMONS ;	- 86 -
FIGURE 4 EXPLOITATION VITICOLE PRÈS DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME, OCTOBRE 2018. CRÉDIT PHOTO : MARTINA TUSCANO ;	- 87 -
FIGURE 5 ORIENTATIONS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR COMMUNE. SOURCE : DRAAF PACA ;	- 89 -
FIGURE 6 ÉVOLUTION DES CONVERSIONS EN AB SELON LE TYPE DE PRODUCTION DANS LE VAR. SOURCE : FICHE ORAB ;	- 90 -
FIGURE 7 RAPPORT D'EXPERTISE PRÉSENTÉ PAR LE BUREAU D'ÉTUDE EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DE COMPENSATION FONCIÈRE. SOURCE : SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE ;	- 102 -
FIGURE 8 ENTRÉE DE L'ESPACE TEST COORDONNÉ PAR L'ADEAR ET LE LYCÉE AGRICOLE, OCTOBRE 2018. CRÉDITS PHOTO : MARTINA TUSCANO ;	- 106 -
FIGURE 9 TRAJECTOIRE DE L'ÉCOLOGISATION DU CHAMP AGRI-ALIMENTAIRE EN PROVENCE VERTE ;	- 112 -
FIGURE 10 PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE (CAPG). SOURCE : WIKIMÉDIA COMMONS ;	- 113 -
FIGURE 11 ATELIER D'ENFLEURAGE À GRASSE, AUTEUR INCONNU. DOCUMENT DATANT DU XIXE, ACQUIS PAR SCAN, MUSÉE INTERNATIONAL DU PARFUM ;	- 118 -
FIGURE 12 CLICHÉ PRIS DANS LES CANTINES SCOLAIRES DE MOUANS-SARTOUX. CRÉDITS PHOTO : MARTINA TUSCANO ;	- 133 -
FIGURE 13 TRAJECTOIRE D'ÉCOLOGISATION DU CHAMP AGRI-ALIMENTAIRE EN PAYS DE GRASSE ET À MOUANS SARTOUX ;	- 140 -
FIGURE 14 CARTE DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR. SOURCE : DRAAF PACA ;	- 150 -

FIGURE 15 AFFICHE DU PAT DE LA PROVENCE VERTE FIGURANT DANS LE REGISTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES PAT (RNPAT) ;	- 163 -
FIGURE 16 AFFICHE DU FESTIVAL SOYONS FOOD ORGANISÉ DANS LE CADRE DU PAT DE LA PROVENCE VERTE ;	- 168 -
FIGURE 17 UN HABITANT DU VIEUX VILLAGE EXPLIQUE À LA DÉLÉGATION JAPONAISE EN VISITE L'HISTOIRE ET LES ENJEUX DE L'INITIATIVE "INCROYABLES COMESTIBLES". CRÉDITS PHOTO : MARTINA TUSCANO ;	- 187 -
FIGURE 18 EXTRAIT DES RÉSULTATS D'ENQUÊTES MENÉES EN 2013 (À GAUCHE) ET EN 2016 (À DROITE) AUPRÈS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MOUANSOISES ;	- 208 -
FIGURE 19 DISPOSITION DES PARTICIPANTS ET DE L'ANIMATRICE DANS LA SALLE DURANT UN ATELIER DU DÉFI FAAP 2017/2018. DESSEIN : MARTINA TUSCANO ;	- 276 -
FIGURE 20 RÉSULTATS DES DEUX PÉRIODES DE SAISIE POUR LE SUIVI DES FOYERS DURANT LE DÉFI FAAP 2017/2018 ;	- 278 -
FIGURE 21 ILLUSTRATION DE L'APPORT DU DÉFI DANS LA TRAJECTOIRE ALIMENTAIRE DES FOYERS. INSPIRÉE DE TUSCANO ET AL. 2021 ;	- 294 -

TABLEAUX

TABLEAU 1 LE TABLEAU REPRÉSENTE LES MÉTHODES DE COLLECTE ET LES MATÉRIAUX UTILISÉS DANS CHAQUE PARTIE DE LA THÈSE ;	- 67 -
TABLEAU 2 DÉTAIL DES PRINCIPAUX MATÉRIAUX UTILISÉS POUR L'ANALYSE DE LA PARTIE I ;	- 77 -
TABLEAU 3 ÉTAPES CRUCIALES DE L'ÉCOLOGISATION ET DE LA TERRITORIALISATION DE L'ACTION PUBLIQUE EN MATIÈRE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ;	- 80 -
TABLEAU 4 RÉCAPITULATIF 'ENQUÊTE DE TERRAIN, CHAPITRE 6	- 234 -
TABLEAU 5 ENCHAÎNEMENT DES ATELIERS DU DÉFI, ÉDITION 2017/2018 ;	- 277 -
TABLEAU 6 ENCHAÎNEMENT DES ATELIERS DU DÉFI, ÉDITION 2018/2019 ;	- 281 -

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	- 7 -
RÉSUMÉ ET MOTS CLÉS.....	- 9 -
ABSTRACT AND KEY-WORDS	- 11 -
SOMMAIRE	- 13 -
INTRODUCTION	- 15 -
a) Mieux produire, mieux consommer : un terrain fertile pour l'action	- 18 -
b) <i>Faire des mobilisations une question sociologique</i>	- 20 -
c) <i>Une micro-sociologie de l'action en train de se faire</i>	- 23 -
d) <i>Structure de la thèse</i>	- 25 -
CHAPITRE 1. PENSER LE CHANGEMENT DANS LE CHAMP AGRI-ALIMENTAIRE PAR LES MOBILISATIONS COLLECTIVES : LES INGRÉDIENTS	
DE LA THÈSE	- 27 -
1. <i>Déployer une enquête ethnographique en terrain inconnu : quand on accepte de se perdre</i>	- 29 -
2. Négocier sa place dans un projet de recherche	- 30 -
3. Des champs et de la nourriture : des communautés épistémiques historiquement séparées	- 34 -
a) <i>La sociologie rurale : entre préservation des mondes ruraux et modernisation</i>	- 35 -
b) <i>Penser les changements par les pratiques</i>	- 38 -
c) <i>Les réseaux d'acteurs et les systèmes socio-techniques : des outils pour penser les transitions</i>	- 41 -
4. Sur l'émergence de la question écologique : repères depuis la sociologie de l'environnement... - 44 -	- 44 -
a) <i>Crises environnementales, crises de référentiels</i>	- 45 -
b) <i>La progressive écologisation du champ agri-alimentaire : normes, pratiques, mobilisations</i>	- 48 -
c) <i>De quoi l'écologisation est-elle le nom ? proposition d'une définition relationnelle de l'écologisation</i>	- 51 -
5. Comprendre le changement par les collectifs : une analyse combinant socio-anthropologie de l'action publique et sociologie pragmatique de l'action collective	- 52 -
a) <i>Socio-anthropologie de l'action publique</i>	- 54 -
b) <i>Sociologie pragmatique de l'action collective</i>	- 58 -
6. Ethnographier l'écologisation du champ agri-alimentaire	- 62 -
a) <i>De l'usage du récit pour composer une périodisation</i>	- 62 -
b) <i>Observer, comprendre : le noyau dur du cheminement ethnographique</i>	- 65 -
c) <i>Comparer des récits entre convergences et dissemblances</i>	- 69 -
PARTIE I. POLITIQUES TERRITORIALES ET MOBILISATIONS LOCALES : UNE PÉRIODISATION BASÉE SUR DES RÉCITS SITUÉS DE L'ÉCOLOGISATION	- 73 -
Introduction	- 74 -

CHAPITRE 2. LA PROVENCE VERTE : DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA TERRITORIALISATION DE L'ALIMENTATION	- 85 -
1. Le Pays de la Provence Verte et l'essor du développement durable : la mise en patrimoine de la ruralité.....	- 91 -
2. L'essor de l'agriculture biologique et la structuration des réseaux alternatifs	- 95 -
a) <i>Réseaux alternatifs en Provence Verte : des revendications globales au militantisme local</i>	- 95 -
b) <i>Correns : un village icône de l'agriculture biologique</i>	- 98 -
3. La défense des terres agricoles et son instrumentation politique	- 100 -
4. Les prémisses de la territorialisation de l'alimentation : le programme LEADER.....	- 104 -
CHAPITRE 3. D'UNE CONTROVERSE LOCALE AUTOUR D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT À L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE : LE PAYS DE GRASSE ET MOUANS-SARTOUX.....	- 113 -
1. Le temps du parfum. Des savoirs anciens en cours de patrimonialisation.....	- 116 -
a) <i>Grasse, la « capitale mondiale du parfum »</i>	- 116 -
b) <i>La patrimonialisation d'un savoir-faire</i>	- 118 -
2. Les controverses entre deux modèles de développement.....	- 121 -
a) <i>Quand l'urbanisation est érigée en modèle économique</i>	- 121 -
b) <i>Mobilisations collectives pour la protection des terres agricoles</i>	- 123 -
c) <i>La démarche du Pôle Azur Provence : la charte agricole</i>	- 124 -
d) <i>La conception conjointe de l'Agenda 21 et du Plan Local d'Urbanisme à Mouans-Sartoux</i>	- 126 -
3. La genèse du projet alimentaire de Mouans-Sartoux.....	- 129 -
a) <i>L'entrée par l'agriculture biologique et la santé</i>	- 130 -
b) <i>La conversion des cantines scolaires</i>	- 131 -
4. Les initiatives actuelles à Mouans-Sartoux et au Pays de Grasse.....	- 134 -
a) <i>Un foisonnement de projets : la force de la stratégie alimentaire de la municipalité</i>	- 134 -
b) <i>Aux prémices du Projet alimentaire territorial du Pays de Grasse</i>	- 136 -
Conclusion de la Partie I. Les récits de l'écologisation : entre institutionnalisation de l'environnement et particularisme local	- 141 -
PARTIE II. LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX : SOCIOLOGIE D'UN INSTRUMENT D'ACTION PUBLIQUE À GÉOMÉTRIE VARIABLE.....	- 145 -
Introduction	- 146 -
CHAPITRE 4. « ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » : LE CAS D'ÉTUDE DE LA PROVENCE VERTE	- 155 -
1. Les premiers échanges avec les acteurs du territoire.....	- 158 -
2. La quête de « lieux inspirants » pour la définition d'une méthodologie innovante.....	- 160 -
3. Chronique d'un festival.....	- 164 -
a) <i>La conception de « Soyons Food »</i>	- 164 -

b) <i>L'ajustement du projet initial</i>	- 166 -
c) <i>Déroulement du festival « Soyons Food »</i>	- 168 -
4. Le changement de direction du PAT	- 171 -
a) <i>La préfiguration du conseil de développement et la contribution au PAT</i>	- 172 -
b) <i>Un retour aux conventions : le comité de pilotage</i>	- 176 -
5. La clôture du projet	- 178 -
6. Deux démarches radicalement opposées : un instrument, plusieurs orientations	- 180 -
CHAPITRE 5. LA MAISON DE L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION DURABLE : L'AMBITIEUX PROJET D'UNE MUNICIPALITÉ	- 183 -
1. Un récit commun maîtrisé : narration d'une première exploration	- 184 -
2. La MEAD, un catalyseur de projets	- 188 -
3. La fabrique de la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable	- 191 -
a) <i>Le comité de pilotage</i>	- 191 -
b) <i>Les premières réflexions sur les formes de gouvernance</i>	- 193 -
4. La MEAD à la régie agricole	- 196 -
a) <i>Retour en force des enjeux de santé</i>	- 196 -
b) <i>La restructuration de la MEAD</i>	- 197 -
c) <i>L'enrôlement des citoyens : la construction d'un dispositif ad hoc</i>	- 198 -
d) <i>L'éducation de « nouveaux publics »</i>	- 200 -
5. Les points sensibles de la stratégie municipale	- 201 -
a) <i>La question de l'échelle et la coopération territoriale</i>	- 201 -
b) <i>Les outsiders de la MEAD</i>	- 203 -
6. Une légitimité savamment construite	- 205 -
a) <i>La fine équipe</i>	- 205 -
b) <i>Le pilotage institutionnel et académique</i>	- 206 -
c) <i>L'administration de la preuve</i>	- 207 -
7. Le PAT, point de basculement pour un changement d'échelle	- 210 -
Conclusion de la Partie II. Les Projets Alimentaires Territoriaux : enjeux, convergences et perspectives	
.....	- 213 -
PARTIE III. L'ACTION COLLECTIVE AUX PRISES AVEC L'ÉCOLOGIE : SOCIOLOGIE DES PROBLÈMES ET DE LEURS PUBLICS APPLIQUÉE AU CHAMP AGRI-ALIMENTAIRE	- 219 -
Introduction	- 220 -
CHAPITRE 6. L'ACTION COLLECTIVE À L'ÉPREUVE DE L'ÉCOLOGISATION : PUBLICS, PRATIQUES ET APPRENTISSAGES	- 225 -
1. Mieux produire, mieux consommer : trajectoires de cinq actions collectives	- 227 -
a) <i>Garrigues : une épicerie sociale itinérante</i>	- 227 -
b) <i>Ecoscience : de la réduction de déchets à la structuration de circuits courts</i>	- 228 -
c) <i>Tous Paysans : le montage d'un point de vente collectif</i>	- 230 -

d) <i>Les Jardins de la vallée de la Siagne et le dispositif panier solidaire</i>	- 231 -
e) <i>Le supermarché coopératif la Meute : entre encrage local et appropriation d'un modèle venu d'ailleurs</i> -	233 -
2. Les « porteurs » et leurs « publics »	- 235 -
a) <i>Les « porteurs »</i>	- 236 -
b) <i>Les « cibles »</i>	- 238 -
3. Définir le problème pour définir le public : une histoire de cadrage.....	- 238 -
a) <i>L'écologie au champ : quand la pensée systémique investit le domaine agri-alimentaire</i>	- 239 -
b) <i>L'environnement de proximité : la part sanitaire du rapport au naturel</i>	- 241 -
c) <i>Des quêtes individuelles pour se reconnecter au vivant : des trajectoires en rupture</i>	- 243 -
4. Activités et apprentissages : l'éco-acculturation en pratique	- 246 -
a) <i>De la circulation des savoirs par accumulation</i>	- 246 -
b) <i>L'expérimentation collective : faire ensemble, apprendre entre pairs</i>	- 247 -
c) <i>Les appuis matériels des activités : des dispositifs existants aux signes de qualité</i>	- 250 -
5. La grammaire commune de l'intéressement et de l'enrôlement : sensibiliser, rendre accessible, certifier.....	- 251 -
a) <i>Sensibiliser : rendre visible par les attachements sensibles</i>	- 252 -
b) <i>Sur l'accessibilité : du pouvoir d'achat à la définition du prix juste</i>	- 254 -
c) <i>Publiciser : la valorisation de l'engagement écologique</i>	- 256 -
6. Frictions et résistances : quand l'écologie met à l'épreuve les engagements.....	- 258 -
a) <i>Des écologismes en compétition : quand les pionniers font opposition</i>	- 258 -
b) <i>La définition collective du périmètre de l'écologisation</i>	- 260 -
c) <i>Quand les engagements se chevauchent : sur les champs d'action et les domaines de compétence</i>	- 261 -

CHAPITRE 7. LE DÉFI FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE : ENTRE FABRIQUE ET APPRENTISSAGES DE NOUVEAUX RÉFÉRENTIELS

.....	- 267 -
1. Le Défi Familles à Alimentation Positive : genèse d'une initiative portée par des réseaux d'agriculteurs bio	- 269 -
2. Évolution des enjeux et des publics entre la première et deuxième édition	- 272 -
a) <i>'Ici il y a les gens qui ont envie d'aller plus loin' : la première édition, un public sensible à la question écologique</i>	- 273 -
b) <i>Les activités de la première édition</i>	- 275 -
c) <i>Impliquer les publics éloignés : l'enjeu de la deuxième édition</i>	- 279 -
d) <i>Quand le problème s'adapte au public : la minimisation de la question écologique</i>	- 280 -
3. S'engager dans le changement : déstabiliser les pratiques et les savoirs existants	- 282 -
a) <i>Les points de basculement : nouveau statut, nouvelles pratiques</i>	- 283 -
b) <i>L'acquisition de nouvelles connaissances : des ruptures par les savoirs</i>	- 284 -
4. Engager des changements par le collectif : l'apport du défi FAAP	- 286 -
a) <i>Mesurer et objectiver les habitudes d'achat de consommateurs</i>	- 287 -
b) <i>Ajuster les habitudes par l'acquisition de nouveaux savoirs</i>	- 287 -

c) <i>L'expérimentation collective entre pairs : une proximité qui encourage l'échange de savoirs.....</i>	- 288 -
5. Normes en concurrence	- 289 -
a) <i>La consommation durable, frontière de classe.....</i>	- 290 -
b) <i>La complexification des critères écologiques : faire face aux contradictions</i>	- 292 -
Conclusion de la partie III. Transformer le champ agri-alimentaire : les acteurs, les raisons et les dispositifs d'action	- 295 -
CONCLUSION GÉNÉRALE	- 299 -
a) <i>Transformer le champ agri-alimentaire : vieux engagements, nouvelles tendances</i>	- 300 -
b) <i>Les récits de l'écologisation.....</i>	- 304 -
c) <i>La quête commune de solutions : les individus face aux situations de trouble.....</i>	- 307 -
d) <i>L'action par projet : à la frontière entre individu, collectif et institutions</i>	- 309 -
e) <i>Interroger les voies de transition par les dispositifs d'action</i>	- 312 -
BIBLIOGRAPHIE	- 317 -
ANNEXES	- 337 -
LISTE DES SIGLES	- 345 -
TABLE DES ILLUSTRATIONS	- 347 -
TABLE DES MATIÈRES	- 349 -

